

PROPHÉTIES D'OSÉE

PRÉFACE

I

VIE D'OSÉE

I. Nous n'avons sur Osée (1) que les quelques renseignements qu'il nous fournit lui-même.

Il était fils de Beerî (2), qui a été identifié par quelques Rabbins avec Beera (3), chef des Rubénites, emmené en captivité par Tiglath-Phalazar, roi d'Assyrie. Cette identification est complètement arbitraire (4); on en concluait que le prophète était né dans le pays à l'est du Jourdain (5). Il est certain qu'il mentionne assez souvent la ville de Galaad, et, selon Ewald, il la connaît, non seulement par ouï-dire, mais pour l'avoir vue lui-même. Le pseudo-Dorothee et le pseudo-Epiphane (6)

(1) **יְהוָה שָׁלוֹם**, « Salut », ou « Sauveur » (S. Jérôme). LXX: **Ὁσεί**, Rom. ix, 23, **Ὁσεί**. S. Jérôme (In Os., I, 1) dit qu'il a trouvé dans quelques manuscrits, la forme **Ἰσεί**, qu'il rejette avec raison. Ce nom ne se trouve que deux autres fois dans l'Ancien Testament: il est en premier lieu porté par Josué, Nombr. xiii, 9, 17; et en second lieu par le dernier roi d'Israël, IV Rois, xv, 30; xvii, 1 et suiv., xviii, 1 et suiv. Ce nom, dit Reuss, *Les Prophètes*, t. I, p. 130, n'est au fond qu'une abréviation d'une forme plus complète, exprimant l'idée que le salut vient de Dieu, et de laquelle on retranchait dans le langage usuel et familier, le nom de Jéhovah, pour ne conserver que l'élément verbal.

(2) **בְּעֵרִי**, traduit par S. Jérôme « putei mei », et par Gesenius « fontanus », est le nom d'un autre personnage de la Bible, le père d'une des femmes d'Esau, Gen. xxvi, 34. « Quidam putant Beerî interpretari *lumen meum*, sed superior vera translatio est... » S. Jérôme, *ibid.*, *Opp.*, ed. Migne, t. VI, col. 831.

(3) I Paral., v, 6.

(4) Bruston, *Histoire critique de la littérature prophétique des Hébreux depuis les origines jusqu'à la mort d'Isaïe*, Paris, 1881, t. I, p. 82.

(5) Les Arabes y montrent encore aujourd'hui son tombeau, près de Ramoth Galaad, l'es-Salt actuelle. *Ibid.* V. Burchardt, *Reisen in Syrien*, t. II, p. 603.

(6) Migne, *Patrol. grecque*, t. XLIII.

ont écrit qu'il était de la tribu d'Issachar, et qu'il était né dans une ville restée inconnue, si elle a existé, Bèlémôth (1).

Mais il n'y a aucune raison plausible de supposer qu'il était né dans le royaume de Juda, et, comme on l'a prétendu (2), à Jérusalem. Tout montre en effet qu'il était originaire du royaume des dix tribus.

D'abord, une mission donnée à un prophète de Juda en vue du royaume d'Israël est un événement si extraordinaire qu'il aurait certainement laissé des traces, comme dans les deux circonstances où il s'est produit (3). Puis, la langue du prophète, rude et çà et là teintée d'aramaïsmes (4), fait assigner pour patrie à l'auteur le nord de la Palestine.

Osée connaît parfaitement la géographie du royaume d'Israël. Qu'il parle du Liban (5), cela pourrait ne pas paraître une preuve suffisante. Mais il cite Galaad à l'est et le Thabor à l'ouest, comme représentants du pays (6), ce qui ne peut convenir qu'au royaume du nord. Les passages relatifs à Sichem (7), à Béthel et à Galgal; la citation de la seconde de ces villes sous le nom de Béthaven, sont décisifs. Samarie aussi est citée fréquemment.

Il appelle le royaume d'Israël simplement « le pays » (8), c'est-à-dire son pays; il parle du roi d'Israël comme de son roi (9). Il reprend sans cesse les crimes et l'idolâtrie d'Ephraïm, et il ne parle de Juda que très rarement et comme en passant (10).

Tous ces rapprochements semblent décisifs.

II. Le titre des prophéties nous fait connaître l'époque à laquelle Osée a vécu. Il fut contemporain des rois de Juda, Ozias, Joathan, Achaz, Ezéchias, et du roi d'Israël, Jéroboam II. On a élevé de graves objections contre l'exactitude et par suite contre l'authenticité de ce titre. « Remarquons d'abord qu'il nomme quatre rois de Juda pour un seul

(1) Cette ville a été identifiée par ces auteurs avec Bèelméon, localité voisine d'Esdrelon, dans cette tribu. Mais cette identification est erronée. Bèelméon, בעל כושין (autrement ביהבעלכושין, Jos. xiii, 17), Nombr. xxxii, 38, était dans la tribu de Ruben, mais tomba de bonne heure au pouvoir des Moabites. Si l'auteur des prophéties était de Bèelméon, il ne pouvait donc être de la tribu d'Issachar. Huet, *Demonstr. evangelica*, prop. 4^e éd. de Leipzig, p. 483, pense qu'il faudrait plutôt lire Bethshémès.

(2) Opinion de quelques auteurs que cite Rosenmüller sans les nommer, *In Hoseam proœmium*, p. 25.

(3) III Rois. xli, 1; Amos, vii-15. — Cfr. Keil, *Einleitung*, § 82.

(4) Ainsi des formes telles que אבאאכך, « je te répudierai », iv, 6, qu'Olshausen croit être une faute de copiste pour אבאכך, mais qu'Ewald, § 247, regarde comme une forme araméenne; חזי, au lieu de חכה, « attendre » vi, 9; קטוש sans dagesch, au lieu de קטוש, « mauvaise herbe », ix, 6; קאם pour קם, « il s'élèvera », x, 14; הינרתי, « J'ai fait marcher », xi, 3; אאכיל pour אכיל, « j'ai nourri », xi, 4; תלויא, xi, 7; יפריא pour יפריה, xiii, 15. Des mots comme רתת, xiii, 1; אהי our איה, xiii, 10, 14. — V. Keil, *Commentaire sur Osée*, Introduction, I. — Cfr. aussi Simson, *Der Prophet Hosea*, p. 38.

(5) xiv, 6-9.

(6) x, 1; vi, 8; xii, 12.

(7) vi, 9.

(8) i, 2.

(9) vii, 5.

(10) i, 7; iv, 15; v, 12, 13, 14; vi, 4, 11; viii, 14; xii, 1, 3.

roi d'Israël ; que lui, prophète éphraïmite, se sert, pour indiquer son époque, des règnes de quatre rois de Juda ; on ne peut pourtant pas dire qu'Osée n'a reconnu comme légitimes que ces derniers (1) ; le titre cite Jéroboam, et ainsi que nous l'avons dit, l'auteur appelle quelque part « son » roi un des successeurs de ce dernier (2).

On a donné comme possible, certain même (3), que ce titre n'est pas d'Osée lui-même, mais est dû aux formateurs du canon hébraïque de la Bible. Rien n'est plus douteux, au contraire. Les allusions faites par Osée aux rois de Juda, qu'il place dans son texte avant le roi d'Israël, Jéroboam, viennent de l'attitude que, comme tous les vrais prophètes, il a prise par rapport à ce royaume. En se séparant de la maison de David, les dix tribus commettaient une apostasie envers Jéhovah. Les prophètes reconnaissaient les seuls rois de Juda comme vrais rois du peuple de Dieu : le trône avait été en effet promis à leur postérité. Ils obéissaient cependant aux rois d'Israël, tant que Dieu n'avait pas détruit le gouvernement qu'il avait donné aux dix tribus, lorsque, dans sa colère (4), il leur avait permis de se séparer du royaume primitif, pour châtier la race de David qui l'avait offensé. C'est à ce point de vue que se place Osée, lorsque, en tête de son livre, il fixe les dates de son ministère d'après les règnes des rois de Juda, dont il donne une liste complète et qu'il place les premiers. Il se contente de mentionner le nom d'un roi d'Israël, sous lequel il avait commencé ses prophéties (5). Il mentionne Jéroboam pour affirmer, en même temps que ses réserves sur la légitimité du pouvoir de ce roi, son attachement à sa patrie (6).

A cette manière de voir, Kuenen répond : « Les quatre rois de Juda (cités par Osée) ont régné de 797 à 696 avant J.-C., et Jéroboam seulement jusqu'en 771 avant J.-C., ce qui fait que les rois d'Israël qui ont régné depuis 771 jusqu'à la destruction de Samarie sont entièrement passés sous silence. Ces rois ne pouvaient être des usurpateurs aux yeux du prophète, ainsi qu'on l'a prétendu. Zacharie était le fils et le successeur légitime de Jéroboam, et, quant aux autres, ils remplacèrent la famille de Jéhu, laquelle, d'après Osée lui-même (7), avait perdu la couronne par ordre de Jéhovah. Dans tous les cas, l'endroit eût été mal choisi pour soulever des questions de légitimité, en accordant même que le prophète, qui voulait faire acte d'opposition, eût pu manifester clairement son intention en omettant les noms de ces rois » (8).

Cette réponse ne nous semble pas péremptoire. Elle remet en question ce qui vient d'être dit, et ne donne pas de suffisantes raisons pour qu'on puisse rejeter la théorie de Keil. Nous nous tiendrons, par

(1) Cfr. III, 5.

(2) Kuenen, *Histoire critique des livres de l'ancien Testament*, traduct. Pierson, t. II, 1879, pp. 389, 390.

(3) V. dom Calmet, *Dictionnaire de la Bible*, au mot Osée, éd. de Toulouse, 1783, t. IV, p. 155.

(4) Osée, XIII, 11.

(5) Keil, l. c.

(6) V. aussi le commentaire, sur I, 1.

(7) Os., I, 4.

(8) *Histoire critique...*, p. 390.

conséquent, à cette théorie, qui, à tous points de vue, est acceptable.

Mais, objecte-t-on encore, si l'on admet les données contenues dans ce volume, le ministère d'Osée a duré bien longtemps, et la durée qu'on lui suppose est par trop exagérée. Son activité prophétique se serait exercée durant environ soixante-cinq ans, de 790 à 725. Le contenu du livre est pourtant favorable à cette assertion. Suivant I, IV, Osée a prophétisé avant la ruine de la maison de Jéhu, qu'il annonce comme inévitable et imminente. D'après l'interprétation la plus probable de X, 14, il survécut à la première expédition de Salmanazar contre le roi Osée, qui eut lieu peu après l'avènement d'Ezéchias. Il continua de prophétiser après cet événement (1), arrivé en 727.

Grâce aux découvertes assyriennes, la difficulté qu'on signalait à grand renfort de citations et de discussions a bien diminué. Citons le plus récent historien des prophètes.

« Qu'il ait prophétisé sous Jéroboam II et par conséquent sous son contemporain Ozziab (2), c'est ce que la première partie de son livre montre suffisamment. Mais on a souvent contesté l'exactitude de la portion de la suscription relative aux rois de Juda, qui est identique à celle du livre d'Isaïe. Il paraissait peu vraisemblable qu'Hosée eût prophétisé pendant si longtemps : vingt-six ans sous Ozziab après la mort de Jéroboam II (d'après II (IV) Reg. xiv, 2, 17, 23 ; II Chron. (Paralip.) xxv, 1-25) (3), seize ans sous Jotham, et autant sous Akhaz, en tout cinquante-huit ans, sans compter un certain nombre d'années auparavant, sous Jéroboam II, et après, sous Hézékiah. Pour concilier ces chiffres avec ceux des règnes d'Israël qui ne donnent pour le même intervalle que trente-cinq ans (4), au lieu de cinquante-huit (ou de quarante-six, si l'on adopte la donnée de II Rois, xv, 8), on supposait, au milieu de cette époque d'anarchie, divers interrègnes dont la Bible ne parle pas. Les documents assyriens sont venus renverser tout cet échafaudage. D'un côté, comme nous l'avons déjà vu, en montrant que Menahem vivait encore en 637, et en fixant, comme la Bible, la mort de Pékakh à 732, ils nous ont appris que Pékakh ne pouvait avoir régné vingt ans et ont encore abaissé, pour cette période, la chronologie israélite. De l'autre, en nous montrant, comme nous le verrons plus loin, que le roi Ozziab ou Azariah de Juda vivait encore en 735, ils nous ont appris que le règne de son fils Jotham devait rentrer complètement, et celui d'Akhaz en partie, dans le sien. Au lieu de cinquante-huit, de quarante-six ou même de trente-cinq ans, il ne s'est guère écoulé en réalité que vingt ans de la mort de Jéroboam II (749) à l'avènement d'Hézékiah (725). On voit donc qu'il n'y a nul motif de mettre en doute l'exactitude de la suscription du livre d'Osée et que ce prophète peut avoir vécu encore assez longtemps sous

(1) Keil, *Einführung*, *ibid.*

(2) Ozziab, roi de Juda.

(3) « Mais 14 ans seulement d'après II (IV) Rois, xv, 8. Le chiffre de 38 ans donné par II (IV) Rois, xv, 1, est manifestement erroné » (Note de M. Bruston).

(4) « 10 pour Menahem, 2 pour son fils, 20 pour Pékakh et 3 pour Hosée jusqu'à la mort d'Akhaz = 35, plus 7 mois pour Zakarie et pour Salloum » (Idem).

le règne d'Hézekiah, par conséquent aussi sous celui de son homonyme Hosée, fils d'Ela, le dernier roi de Samarie. Peut-être même vit-il la ruine du royaume d'Israël et l'accomplissement de ses menaces et de celles d'Amos (1) ».

III. Il est fait mention, dans les prophéties d'Osée, d'un premier mariage qu'il aurait contracté, sur l'ordre de Dieu, avec une femme de mauvaise vie (2), des enfants qu'il aurait eus de ce mariage, et d'un nouveau mariage conclu plus tard avec une femme adultère (3). Devons-nous, dans ces passages, voir le récit d'événements réels, et, à ce titre, les ferons-nous entrer dans la vie d'Osée? Il y a, comme nous le disons dans le commentaire, deux opinions très différentes sur ce point. D'après la première, il n'y a là qu'une allégorie, un symbole; d'après la seconde, les faits rapportés dans ce chapitre sont réellement arrivés. Les commentateurs juifs ont, après le Targum (4), soutenu la première opinion; citons seulement parmi eux Maimonide (5), Aben-Ezra, Kimchi. Pour eux, cet événement n'a pu se produire dans la vie d'Osée, parce que la loi défendait des unions de ce genre. Mais cet argument n'est pas irréfutable, car le passage invoqué (6) ne concerne que les prêtres; il ne s'applique nullement aux prophètes.

L'étrangeté de l'action elle-même a amené beaucoup de modernes à suivre l'opinion des rabbins déjà adoptée par quelques Pères. Ainsi S. Jérôme (7) a écrit que cette union n'eut pas lieu réellement, mais seulement dans une vision perçue par l'esprit du prophète. D'après Ruffin, tous ceux qui respectaient l'autorité d'Origène étaient du même sentiment. Haymon. Paul de Burgos, Vatable, Estius, Figuerio, Menochius, Ackermann, parmi les catholiques; Calvin, Rosenmüller, Staedlin, Hitzig, Simson, Schmoller, Lübkert (8), Bleek (9), Keil, Kuenen, Pococke, Faussett, Reuss, Bruston, parmi les protestants, se prononcent énergiquement pour une allégorie. Au contraire, plusieurs Pères admettent formellement la réalité de ce mariage. S. Irénée (10).

(1) Bruston, *Op. cit.*, pp. 94, 95. Cette solution rend inutile des réfutations de Reuss, *Op. cit.*, pp. 132, 133, et de Kuenen, *l. c.*

(2) I, 2 et suiv.

(3) III, 1 et suiv.

(4) « Va, prophétise contre les habitants de la cité idolâtre, qui ne cessent de pécher, parce que les habitants de la terre se sont éloignés, dans leur erreur, du culte du Seigneur. » V. Wunsche, *Der prophet Hosca*, p. 2.

(5) *More Nebochim*, part. II, c. XLVI. C'est l'application à cet endroit de son système : « Il prétend que les actions qui sont attribuées aux prophètes ne sont point réelles et véritables, mais seulement en vision et en songe; comme lorsqu'ils parlent du chemin qu'ils ont fait d'un lieu en un autre, du temps qu'ils y ont employé, et des autres choses qu'ils prétendent avoir faites. » R. Simon, *Histoire critique du vieux Testament*, 1685, in-4, p. 378. — V. aussi L. Wogüé, *Histoire de la Bible et de l'exégèse biblique jusqu'à nos jours*, Paris, 1881, in-8, p. 243.

(6) Lévit. XXI, 7-14.

(7) *Ad. Pan. ac. ihm et Comn.* « Si illud (Jerem., XIII) in typo quia fieri non potuit, ergo et hoc in typo, quia, si fiat turpissimum est. »

(8) *Die Symbolische Handlung Hosca*, dans les *Studien und Kritiken*, 1835, t. III, pp. 647-656.

(9) *Einleitung*, pp. 520-521.

(10) *Adv. Hæres.*, IV, 37.

S. Cyrille, Théodoret, S. Basile (1), S. Augustin (2), Théodore de Mopsueste, n'en doutent pas. Ils sont suivis par S. Thomas (3), Ribera, dom Calmet, Schegg, M. Vigouroux, et, chez les protestants, par Kurtz (4) et le Dr Pusey (5).

Une opinion assez étrange a été émise par Luther, et suivie par quelques théologiens protestants, Osiander, Gerhardt, Tarnovius; le prophète aurait attribué à sa femme, chaste et fidèle, le nom et les œuvres d'une adultère, et aurait ainsi représenté avec elle, devant le peuple, une espèce de jeu (6). Umbreit a exprimé une opinion analogue : « Sa propre femme est impliquée dans le péché général, et à cause de cela elle représente tout le peuple (7) ». Cette opinion a été réfutée par Simson; elle est assez difficile à accepter (8).

Mais à laquelle des deux manières de voir, l'une symbolique, l'autre historique, devons-nous nous arrêter? Toutes deux ont des garants sérieux, et le choix est complètement libre. Quoique l'action en elle-même n'ait rien de coupable, puisque le mariage contracté par Osée avec Gomer est légitime, il ne nous semble pas moins quelque peu déshonorant pour le prophète.

Il ne sera pas hors de propos de reproduire ici les réflexions de S. Jérôme à ce sujet : « Osee audiens a Domino : *Accipe uxorem fornicariam* (9), non frontem rugat, non mœstum pallore testatur, non verecundiam, mutato genarum rubore, demonstrat; sed pergit ad lupanar, et scortum ducit ad lectulum. Et non initiat illam pudicitiae matronali, sed se luxuriosum ac nepotem probat. Qui enim adheret meretrici, unum cum ea corpus efficitur (10). Hæc igitur audientes quid possumus respondere nisi illud propheticum : *Quis sapiens et intelliget ista, intelligens et cognoscat ea* (11)? Unde et nobis dicendum est cum David : *Revela oculos meos et considerabo mirabilia de lege tua* (12); ut introducat nos rex in cubiculum suum (13) et velamen quod ante oculos Moysi positum fuit in lectione Veteris Testamenti (14) tollat a nobis... Sed res-

(1) *In Isaiam*, VIII.

(2) *De doctrina christiana*, III, 42; *Contra Secundinum Manichæum*, 21; *Contra Faustum*, XXI, 80, 89.

(3) 1^o 2^o, quest. 100, art. 8, ad 3^m; et 2^o 2^o, qu. 154, art. 2 ad 3^m.

(4) *Die Ehe des propheten Hosea*, 1859.

(5) « On ne peut, dit ce commentateur, montrer aucun exemple d'un fait rapporté dans l'Écriture avec les noms des personnages, et qui ne doive pas, d'après la volonté de Dieu, être pris comme une vérité littérale. Autrement il ne resterait plus moyen de distinguer ce qui est réel de ce qui est imaginaire; les histoires de la Sainte Écriture seraient en proie au caprice individuel, et expliquées comme des paraboles quand on ne les comprendrait pas. » *Introduction to Hosea*, p. 4.

(6) Buddens, *De peccatis typicis*, dans *Miscellanea sacra*, t. I, pp. 262 et suiv., s'est prononcé fortement contre cette manière de voir.

(7) *Praktischer commentar uber die kleinen Propheten*, Hambourg, 1845, in-8, t. I, p. 17, note.

(8) Hengstenberg, *Christologie*, trad. angl., t. I, pp. 184, 185.

(9) Osée, I, 2.

(10) I Cor., VI.

(11) Osée, XIV, 10.

(12) Psalm., CXVIII, 18.

(13) Cant., I.

(14) Exod., XXXIV; II Cor., III.

pondebis, Deo jubente, nihil turpe est : et nos dicimus, nihil Deus præcipit nisi quod honestum est, nec jubendo turpia. facit honesta, quæ turpia sunt. Sed quia scimus nihil Deum velle nisi quod honestum est, hoc præcepit quod honestum est » (1).

Ces observations semblent décisives. L'ordre auquel le prophète doit obéir vient de Dieu. Dieu ne peut lui avoir ordonné rien d'inacceptable. Osée eût, sans doute, si pareil ordre lui avait été donné, agi comme Ezéchiel, et respectueusement remontré au Seigneur l'impossibilité où il se trouvait d'accomplir de telles prescriptions (2). Un mariage réel eût-il d'ailleurs été nécessaire pour faire comprendre les intentions de Dieu? On peut ne pas le penser. Ce que Dieu veut avant tout, ce que son interprète fidèle se propose, dans cette circonstance, c'est de frapper la vue des Israélites à la tête dure, et de leur montrer, par une action saisissante, ce que les instructions et les avertissements, si éloquents qu'ils soient, n'ont pu arriver à leur faire comprendre : la méchanceté et la sottise de leur penchant idolâtrique. Mais cette action qui se continue dans une durée assez longue, est-elle bien de nature, par suite de ce délai, à produire l'effet voulu (3)? C'est au moins douteux.

Remarquez d'ailleurs que les noms de la femme d'Osée sont symboliques : Gomer signifie « comble » ou « perfection », c'est-à-dire probablement une perfection en son genre, une courtisane *achevée*. Elle est fille de Diblaïm, « les deux gâteaux de figues (4) ». Tout cela donne bien de la valeur aux arguments des défenseurs du symbolisme de ce passage. Nous sommes porté à suivre leur avis (5).

IV. Ewald a soutenu qu'Osée a fini ses jours dans le royaume de Juda, et qu'il y a composé son livre, ou au moins la seconde partie de ce livre (6). Cette hypothèse, — rien en effet dans le texte n'appuie la théorie d'Ewald (7), — semble pourtant assez admissible. Dans le royaume

(1) *In Oseam prologus, Patrol. lat.*, t. XXV, col. 857, 859.

(2) *Ezech.*, iv, 14.

(3) La question a été discutée au long par Hengstenberg et Schmoller dans un sens, par Ribera, dans l'autre. Nous renvoyons à ces auteurs. Cfr. aussi Bruston, *Op. cit.*, p. 87.

(4) Ce nom désigne, suivant Furst, une courtisane, litt. la fille des embrassements. D'après Bruston, c'est seulement « une femme aux grosses mamelles ». *Op. cit.*, p. 84.

(5) « Ewald n'admet pas plus que nous la réalité historique de ce double mariage du prophète avec une prostituée ; mais il pense qu'Hosée avait dû faire de tristes expériences dans sa vie conjugale, et qu'en y réfléchissant, il avait aperçu une analogie frappante entre son rapport avec sa femme, qu'il ne pouvait cesser d'aimer malgré ses infidélités, et celui de Jéhovah avec Israël : comme elle, Israël était infidèle, comme lui Jéhovah ne pouvait cesser d'aimer Israël. Hosée « se serait rendu ridicule, dit Ewald, s'il avait éprouvé dans sa maison précisément l'opposé de ce qu'il raconte ici ». Je ne pense pas qu'il se fût rendu moins ridicule dans le cas contraire. Mais rien ne nous force à supposer qu'il ait éprouvé dans sa maison le contraire de ce qu'il raconte. Il me paraît, quant à moi, beaucoup plus naturel de penser qu'il n'avait rien éprouvé du tout à cet égard et qu'il n'était pas marié quand il écrivit cette double allégorie, qui est désignée comme le commencement de ses prophéties (1, 2). Les jeunes gens sont en général beaucoup plus hardis dans l'emploi des images que les hommes d'un âge plus avancé. » Bruston, *op. cit.*, p. 87.

(6) *Prophet. des Altes Bundes*, t. I, pp. 118 et suiv. ; — *Geschichte des Volkes Israel*, t. III, p. 308.

(7) Kuenen, *Op. cit.*, p. 388, note 3^a.

d'Israël, au moment de la prise de Samarie et de la ruine de la nation, les œuvres du prophète se seraient sans doute difficilement conservées (1).

On ignore complètement le lieu et la date de la mort du prophète (2). Sur le Nèbi'Ocha, entre Naplouse et Es-Salt, on montre son tombeau. Les Bédouins y immolent encore des brebis (3). Son nom est inscrit au martyrologe romain le 4 juillet (4).

II

ÉPOQUE OÙ VÉCUT OSÉE (5).

Après la mort de Jéroboam II, le royaume d'Israël tomba dans une anarchie effroyable (II Reg. xv). Son fils Zakarie fut assassiné, au bout de six mois de règne, par un certain Shalloum, qui fut lui-même mis à mort, un mois après, par Menahem. Au milieu de ces troubles, Menahem fit passer au fil de l'épée les habitants de la ville inconnue de Tiphsak, qui ne lui avait pas ouvert ses portes. D'après la Bible, il régna dix ans, et il fut attaqué par Phoul, roi d'Assyrie, auquel il paya un tribut considérable, « afin que ses mains fussent avec lui pour affermir le royaume dans sa main » (II Reg. xv, 19). Ces mots semblent indiquer qu'un parti puissant s'était formé contre lui et qu'il ne se maintint sur le trône qu'avec l'aide de l'Assyrie. Or, les listes des éponymes, qui nous ont fait connaître la série des rois assyriens de cette époque, ne mentionnent aucun roi ni même aucun personnage dont le nom offre la moindre ressemblance avec celui de Phoul, tandis que les inscriptions malheureusement très mutilées de Touglat-pal-asar nous apprennent que Menahem de Samarie paya tribut à ce monarque la huitième année de son règne, c'est-à-dire en 737, en même temps que Retsin de Damas, Hiram de Tyr et d'autres rois de l'Asie occidentale (6).

Que conclure de ce double fait? D'abord, que, puisque Menahem était encore sur le trône en 737, quinze ans seulement avant la ruine de Samarie (722), son deuxième successeur Pikakh ne peut pas avoir régné vingt ans, comme le dit le livre des rois (II Reg. xv, 27). Ensuite, que Phoul est très probablement identique à Touglat-pal-asar, bien que

(1) Keil, *Einleitung*, l. c., n'admet pas non plus cette opinion; mais il croit que les prophètes d'O-sée furent de très bonne heure connues dans le royaume de Juda.

(2) V. encore, outre les articles sur Osée dans les *Dictionnaires bibliques* de Smith d'Eadie et de Faussett, sa *Life of the Prophet Hosea*, par le professeur Green, dans *Our Monthly* (Cincinnati), janvier et février 1871; — et les pages que lui a consacrées M. Stanley dans *The History of the Jewish church*, t. II, pp. 409 et suiv.

(3) Biedeker, *Palestine et Syrie*, Leipzig, 1882, p. 356.

(4) Il était dans le martyrologe d'Usuard.

(5) Nous empruntons ce paragraphe à M. Bruston, *Op. cit.*, pp. 88 et suiv. — V. aussi Wunsch, *Op. cit.*, pp. 9 et suiv. Bruston est plus au courant des découvertes assyriologiques, et par suite préférable.

(6) W. A. I., III, 9, n° 3: Madattu tha... Menihimmi Samerinai... amhar. (Note de M. C. Bruston).

ces deux noms semblent désigner, en plusieurs endroits des livres historiques, deux rois différents (1).

Menahem dut mourir peu après, probablement encore en cette même année 737, et il fut remplacé par son fils Pekakhiah, avec l'aide de cinquante hommes de Galaad (2).

Le livre des Rois, nous venons de le dire, lui attribue vingt ans de règne, mais il ne peut guère avoir régné que trois ou quatre ans (735-732), car, d'après une inscription de Touglat-pal-asar, il fut tué et remplacé par Hosée, le dernier roi de Samarie, en 732 (3), et nous avons vu que Menahem était encore sur le trône en 737. A son avènement, le vieux roi Oziah ou Azariah vivait encore, mais son petit-fils Akhaz occupait en réalité le trône de Jérusalem. Que s'est-il passé depuis quelques années entre le royaume de Juda, d'un côté, et les royaumes d'Israël et de Damas, de l'autre ? La Bible n'en dit rien, et les documents assyriens ne nous permettent guère que de l'entrevoir. Le fait est qu'à peine monté sur le trône de Samarie, Pékak s'allia avec le roi de Damas, Retsin, pour renverser Akhaz et mettre à sa place le fils d'un certain Tabeël (Is. VII, 6 ; II, IV, Reg. XVI), dont le nom a été retrouvé dans les inscriptions de Touglat-pal-asar (4). Les deux rois alliés dévastèrent la Judée ; les Araméens poussent leurs conquêtes jusqu'au golfe élanitique, où ils s'emparent de la ville d'Elath et d'où ils expulsent les Juifs. Dans sa perplexité, Akhaz appelle à son aide le roi d'Assyrie ; Touglat-pal-asar accourt (734), s'empare de toute « la maison de Homri » (nom assyrien du royaume d'Israël), traverse toute la Palestine, s'empare de la ville philistine de Gaza, dont le roi Hanon faisait sans doute cause commune avec les Israélites et les Araméens contre Juda ; puis il revient sur ses pas et fait transporter en Assyrie les habitants du nord et de l'est du royaume d'Israël (II Reg. XV, 29 ; I Chron. V, 26). Il laissa cependant la royauté à Pékakh et consacra les deux années suivantes (733 et 732) à dompter les Araméens et à s'emparer de Damas leur capitale, où il reçut les tributs de tous les rois de l'Asie antérieure, parmi lesquels on remarque *Ja-u, Kha-zi Ja-u-da-ai*, c'est-à-dire Akhaz le Juif. En même temps un corps d'armée pénétrait jusqu'en Arabie et y soumettait diverses peuplades. Mais bientôt une conjuration se forme en Israël contre le roi vaincu : Kékakh est mis à mort et Hosée, fils d'Ela, qui prend sa place, est reconnu par le monarque assyrien, à la condition de payer dix talents d'or et mille talents d'argent (732) (5).

Quatre ans après, Touglat-pal-asar meurt (728). Le roi Osée essaie de se soustraire au tribut en s'alliant à l'Égypte ; Tyr en fait autant (6).

(1) S. Schrader, *Keilinschriften und A. I.*, p. 124 ss. ; *Keilinschr. und Geschichtsforschung*, p. 422. Duncker, Maspero ont adopté la même opinion (id.).

(2) N'est-ce pas pour cela qu'Hosée nomme Galaad « une ville de malfaiteurs » (VI, 8, Cfr. XII, 12) ? (Note de M. C. Bruston).

(3) *W. A. I.*, III, 10, n° 2, 1, 17 : *Paga-ha shar thurnu [i]-du-[kur] va A-u-si... eli-thunu ashkun.* (id.).

(4) *I-ti-bi-a, lu a-ru-bu* ; Tabul l'arabe (Layard, pl. 29, dernière ligne. Cfr. G. Smith. *Assyrian discoveries*, p. 284).

(5) *W. A. I.*, III, 10, n° 2, 1, 18.

(6) Ménandre, dans Fl. Josephe, *Arch.*, IX, 14, 2.

Le successeur de Touglat-pal-Asar, Salman-asar IV (727-723), marche contre Tyr et contre Samarie. Le roi d'Égypte Sabaka, nommé So dans la Bible, le premier roi de la dynastie éthiopienne, laisse écraser ses alliés. Salman-asar s'empare du roi Hosée et le met en prison (725). Samarie succombe, au bout de trois ans de siège, peu après la mort de Salman-asar, au commencement du règne de Sargon (722), qui se vante d'avoir pris la ville de *Samarina* au début de son règne, et d'avoir emmené en captivité 27,280 personnes. Ainsi finit le royaume d'Israël.

III

LE LIVRE D'OSÉE.

I. *Authenticité*. Elle n'a jamais été mise en doute. Ce n'est qu'à propos du premier verset qu'on a élevé des difficultés, — nous avons vu plus haut ce qu'il fallait en penser, — et de quelques versets du chapitre VII, 4-10 (1). Mais ces versets sont parfaitement authentiques. « Il faut en dire autant des chiffres I-III, dont la forme seule est différente, et dont certains détails attestent qu'ils ont dû être écrits à une époque antérieure de la vie du prophète. Au fond ces chapitres développent la même pensée que les chapitres IV-XIV (2). » Nous pouvons donc conclure à la complète authenticité du livre d'Osée.

II. *Intégrité*. Elle n'a jamais été mise en doute, on a cru pouvoir relever dans Osée quelques imitations d'Amos. Mais ces passages ne sont, dit Reuss (3), ni bien nombreux, ni bien significatifs. Cfr. Os. IV, 3, avec Amos, VIII, 8; Os., IV, 15, Amos, V, 5; Os., VIII, 14, Amos, II, 5.

III. *Canonicité*. Cette canonicité est absolument certaine. L'Écclésiastique (4) mentionne Osée parmi les douze prophètes, sans toutefois le nommer. Un témoignage postérieur est celui de Philon (5) : τούτῳ καὶ παρὰ τινι τῶν προφητῶν χρηθὲν συνῆδει τόδε; ἐξ ἐμοῦ ὁ καρπὸς σου εὐρηγῆται. Τίς σοφός καὶ ἑυρήσει πάντα; ἕνεκεν καὶ γινώσεται αὐτόν. Οὐ γὰρ παντὸς ἀλλὰ μόνον σοφοῦ τὸ γινώσκει τίνας ὁ διανοίας καρπὸς ἐστίν. Et ailleurs (6) : Στόματι δ'οὐδ'α ποτε πρωρητικῶ θεσπισθέντα διάπυρον τοιόνδε χρησμένον. ἐξ ἐμοῦ. Un passage de Josèphe (7) prouve aussi cette canonicité. Parmi les écrivains chrétiens on peut citer Méliton de Sardes (8), Origène (9), S. Jérôme, S. Augustin, etc.

IV. *Contenu*. Les prophéties d'Osée se rapportent au royaume d'Israël;

(1) G. M. Redslob, *Die Integrität der Stelle Hosea*, VII, 4-10, in *Frage gestellt*, Hambourg, 1842, in-8. — Cet essai, dit Keil, est trop faible pour mettre en danger l'authenticité du livre.

(2) Kuenen, *Op. cit.*, p. 397.

(3) *Op. cit.*, p. 133.

(4) « Duodecim prophetarum ossa pullulent de loco suo... » XLIX, 12.

(5) *De plant. Noe*, ed. Mangey, p. 350.

(6) *De nom. mut.*, *ib.*, p. 599.

(7) *Antiq.*, x, 2, § 2.

(8) Dans Eusèbe, *Hist. eccl.*, IV, 26.

(9) *Ibid.*, VI, 25.

il n'y est fait mention de Juda que d'une manière incidente (1). Il est permis de penser que nous n'avons pas le texte même des discours adressés au peuple par le prophète en diverses circonstances (2), mais seulement un résumé de ces discours donné par le prophète lui-même à la fin de sa vie.

Le livre est divisé en deux grandes sections. La première, I-III, présente, sous un symbole, la première période de sa vie active, au temps de Jéroboam, lorsque la voie était préparée pour les jugements de Dieu. La seconde, IV-XIV, contient, en résumé, une suite de grands discours prophétiques, pleins en partie de menaces, et en partie d'exhortations, prononcés par Osée après la mort de Jéroboam, quand le jugement commence à s'accomplir. Chercher des divisions plus nettes, déterminer chronologiquement l'époque de l'émission de ces discours, les classer méthodiquement, est une entreprise qui a toujours échoué (3). Ce qu'on peut y reconnaître, c'est la progression très marquée de la colère et des menaces à la miséricorde et aux promesses (4).

On propose une autre division (5). 1^o Chap. I, 2-II, 3. Le prophète, par une action symbolique, reproche à Israël son péché, et par les noms des enfants nés de son mariage avec une courtisane, il annonce que Dieu a rejeté le peuple. Son retour futur est toutefois décrit immédiatement en quelques lignes, II, 1-3. Dans un langage abondant, vif et sublime, Jéhovah se révèle lui-même à son infidèle épouse, Israël. Il l'accuse avec sévérité, proclame qu'elle sera punie et qu'elle sera dévastée, II, 4-15. Mais aussitôt survient la promesse d'une nouvelle alliance, riche en bénédictions, avec l'épouse repentante qui revient à Dieu, II, 16-24. Au ch. III, le prophète montre, par une nouvelle figure symbolique, que Dieu aime encore sa femme adultère, Israël, et qu'il veut seulement l'humilier pour qu'elle revienne à lui.

2^o La seconde division, IV-XIV, qui fait la principale partie du livre, peut se subdiviser ainsi :

Jéhovah discute avec Israël, son épouse aimée, mais infidèle.

Premier discours, IV-XI.

A. Plainte dirigée

a. Contre le peuple tout entier, à cause de son idolâtrie et de sa dépravation morale excitée par les prêtres, IV.

b. Contre les chefs (prêtres, V, VI), la cōur (VII), spécialement à cause de leurs alliances impies et désastreuses avec les puissances étrangères.

B. VIII-X. Le jugement qui prononce l'exil du peuple et son asservissement en Assyrie.

C. XI. La miséricorde. Dieu ne peut pas entièrement détruire Israël,

(1) I, 7, 14; IV, 15; V, 5, 10, 14; VI, 4, 11; VIII, 14; X, 11; XI, 12; XII, 12.

(2) Maurer, Stuck et Hitzig, ont essayé d'en indiquer quelques-unes. De Wette, Hengstenberg, Ewald, Havernick, Simson, les ont combattus.

(3) C'est, dit Keil, *Einleitung*, § 83, note 4*, ce que de Wette a prouvé contre Maurer et Stuck; V. aussi contre les essais de Hitzig, l'*Allg. allgemeine Literatur Zeitung*, mai 1843; Havernick, *Einleitung*, p. 288; Bleek, *ibid.*, p. 523.

(4) Keil, *Einleitung*, I. c.

(5) Schmoller, *Introduction à Osée*, § 2.

qu'il a toujours aimé; mais il aura encore compassion de lui, quoique ce peuple ait depuis longtemps renoncé à l'amour de Dieu.

Deuxième discours, XII-XIV.

A. Plainte résumée de nouveau. XII.

B. Jugement porté d'une manière plus solennelle. XIII.

C. Espoir de conversion, et, dans ce cas, promesse des plus grandes bénédictions. XIV (1).

V. *Langue et style.* Le langage d'Osée a beaucoup de mots particuliers et de constructions inusitées. Voici, d'après Keil (2) et Wünsche (3), quelques exemples.

L'auteur emploie souvent des formes et des mots rares, même inusités. Ainsi דוד pour דוד, III, 5; ילבו, IV, 14; שבים, VIII, 6; נאפוסים (4), II, 2 (Hebr. 4); גבולות, II, 12; קיבוש pour קבוש IX, 6; שבוש (5), V, 2; אובול, XI, 4, pour אובול (6); יחבהבים, pour יחבהבים קאם, au lieu de קם, IX, 14; טשפיה, IX, 7, 8; כבוים, X, 5; תלאובר, XIII, 5; רתר (7); XIII, 1; יגרה, V, 13; תרגלתי, XI, 3; קהם, *ibid.*; אבגן, XI, 8; המרודים (8), XII, 15; הבור (9), XIII, 2; אחי, XIII, 14.

Il use aussi de formes aramaïques (10).

Enfin il y a des constructions inusitées : לא על, VII, 16; אל על, XI, 7; נשלמה פים שפתים, IX, 8; נשלוכי כחן, XIV, 2; כמובי כחן, IV, 4; כמובי גבול, V, 10; תשנה אל גיל, IX, 1; ועה נעתם, X, 15; ובי תוהי, VIII, 12; להם איכים, IX, 4; אשי עתים, III, 1.

On a remarqué aussi que dans Osée, comme dans Amos, les interrogations sont très rares (11).

Quant au style, il est des plus personnels. S. Jérôme disait : « Commuticus est et quasi per sententias loquens (12) ». Il passe, en effet, sans transition et avec une grande rapidité d'une image à une autre (13), se laissant entièrement emporter par l'impression du moment. Les parties en prose (I-III) ont le même caractère que les parties poétiques (IV-XIV); on sent partout la main d'un auteur passionné pour la vérité, irrité des crimes de son peuple. Il essaye par les menaces et par les promesses de le ramener à Dieu; il annonce l'imminence des châtiments. On sent pourtant qu'il a encore confiance, car ses terribles

(1) Une étude sur les divisions d'Osée, qui ont été proposées, se trouve dans le *Biblical Repository*, janvier 1859. L'article intitulé *Book of Hosea*, est dû au professeur Green, de Princeton.

(2) *Einleitung*, § 82.

(3) *Der prophet Hosea*, p. XXVIII.

(4) Jér. XIII, 27 et Ezech. XXII, 13 ont נאפוסים.

(5) Ps. CI (c), 3 : בכיבית.

(6) Comme אובול pour אובול, Jér. XLVI, 8. — Cfr. Gesenius, *Hebraische Grammatik*, Herausg. von E. Rodiger, Leipzig, 1836, p. 138.

(7) Araméen, רתר. On trouve dans Jérém. XLIX, 24, רבט, dans le même sens de terreur.

(8) Se retrouve dans Jérém., VI, 26; XXXI, 15, comme substantif.

(9) La forme plus commune est תבול, Deut., XXXII, 28, etc.

(10) Nous les avons cités plus haut.

(11) VI, 4; VIII, 15; IX, 5, 11; XI, 8; XIII, 10; XIV, 9, 10. — Cfr. M. Vigouroux, *Manuel biblique*, 2^e édit., t. II, p. 618, note.

(12) Préface aux douze petits prophètes. *Patr. lat.*, t. XXXVIII, col. 1015.

(13) V. 2 et suiv., VI, 1 et suiv., VII, 8 et suiv., X, 11 et suiv., XIII, 3, 7 et suiv.

menaces se terminent par le tableau, aux couleurs douces et riantes, d'un avenir prospère.

Osée, dit un critique allemand, est « le prophète de l'amour inquiet et triste. Ses paroles sont comme le battement d'un pouls fiévreux; ses discours comme un torrent de larmes brûlantes; son livre comme une mer orageuse et pleine de tempêtes, soulevées par les plus poignantes émotions; mais partout domine et surnage l'inaltérable amour de Jéhovah (1) ».

Ewald dit d'Osée : « On peut affirmer à bon droit qu'Osée et Joel sont, parmi les plus anciens prophètes, les deux plus grands poètes, chacun à sa manière. Osée a une imagination vive et riche; son langage est plein d'énergie et aussi de tendresse et de chaleur, malgré quelques images fortes, fruits de sa hardiesse et de son originalité poétiques et témoins de la simplicité de mœurs de son temps. Tout en lui est original... remarquable par la force de la pensée et la beauté de l'expression (2) ».

M. Reuss s'exprime ainsi : « Nous avons déjà dit qu'Osée ne se distingue pas par la lucidité de son style. Celui-ci est plus que concis dans la plupart des morceaux, notamment de la seconde partie; il est quelquefois saccadé, abrupt, nulle part soigné. Il tient à la poésie plutôt par le nombre des images et des locutions figurées que par la facture des vers, le parallélisme n'est ni régulier ni soutenu. On a été jusqu'à contester à ce livre, et d'une manière absolue, le caractère poétique. Nous pensons que c'est là une exagération. L'énergie oratoire, qui ne se dément jamais, s'élève de temps à autre au niveau de l'enthousiasme lyrique, et si les images et les tableaux ne sont pas précisément de nature à entraîner le lecteur, c'est que l'auteur passe trop rapidement de l'un à l'autre, qu'il ne fait que les ébaucher, et qu'il ne se donne nulle part la peine d'y mettre les couleurs. Il est plutôt possédé par son sujet qu'il ne le possède, et le sentiment qui l'inspire et le domine se presse sous sa plume sans attendre qu'il soit revêtu d'une forme appropriée à son élévation. Il en résulte que tout semble fragmentaire et décousu, quoique au fond tout se tienne et soit relié par une seule idée. C'est en lisant de pareilles compositions qu'on acquiert la conviction, nous pourrions dire la certitude, que nous n'avons pas là le calque de discours prononcés ainsi devant le peuple, mais le travail d'un écrivain qui peut avoir parlé au public en d'autres occasions, mais qui du moins ici n'avait en vue que des lecteurs (3) ».

Lowth a rendu très heureusement l'impression produite par la lecture d'Osée : « Hoseam perlegentes nonnunquam videamur in sparsa quædam sibilæ folia incidere (4) ».

(1) *Erlangen Zeitschrift für prot. und Kirchl.*, t. XXVIII, p. 2, p. 129.

(2) *Die Propheten des alt. Bundes*, t. I, p. 178. — Cfr. la description donnée par Eichhorn, *Einführung*, sect. 555.

(3) *Les Prophètes*, t. I, p. 131. — On peut voir encore sur le style d'Osée, Umbreit dans la *Real Encyclopædie d'Herzog*, t. VI, p. 280.

(4) *De sacra Hebræorum poesi*, Oxford, 1780, p. 280.

IV

PROPHÉTIES MESSIANIQUES D'OSÉE.

Les prophéties d'Osée ont-elles un caractère messianique? Il faut remarquer qu'elles ont été souvent citées dans le nouveau Testament (1). Mais, comme le fait remarquer M. Gilly (2), Osée ne fait pas mention du Messie; il donne seulement des indications importantes sur la prospérité de l'époque messianique.

Tel est, par exemple, le caractère de II, I (3): On sait en effet qu'il n'y a qu'une seule Eglise de Dieu sur la terre, que sa fondation, qui remonte à l'origine du monde, traverse toute l'histoire d'Israël pour arriver à la rédemption et à l'Eglise catholique qui en dérive nécessairement. Deux lois différentes, celles de l'ancien et du nouveau Testament, ont présidé à cette institution divine. Ainsi S. Jean-Baptiste enseigne que les membres de l'Eglise régie par le nouveau Testament sont enfants d'Abraham comme les fils de la Synagogue. Les prédictions relatives à la prospérité d'Israël se rapportent donc aussi à l'Eglise du Christ.

Mais les prophéties d'Osée sont surtout figuratives ou typiques (4). C'est à ce titre que les auteurs des livres du nouveau Testament les ont employées.

V

COMMENTATEURS (5).

I. RASCHI (רש"י), qui est parfois appelé à tort Jarchi, a écrit un commentaire sur la Bible, traduit en latin par Breithaupt (6).

ABEN-ELRA, le plus savant et le plus impartial des rabbins.

DAVID KIMCHI, qui s'occupe surtout de l'explication grammaticale.

Les commentaires de ces trois Rabbins sur Osée ont été édités avec des notes par G. Goddæus (7) et par L. de Dieu (8).

ABARBANEL a écrit aussi un commentaire sur Osée, qui a été publié à part par F. de Hussen (9).

(1) Matt., ix, 13, xii, citant Os., vi, 6; Luc., xxiii, 30; Apoc., vi, 16, citant Os., x, 8; Matt., ii, 15, citant Os., xi, 1; Rom., ix, 25-26, citant Os., i, 10, ii, 23; 1 Cor., xv, 4 et Os., vi, 3; Hebr. xiii, 15 et Os. xiv, 3.

(2) *Notions élémentaires sur l'Ecriture Sainte*, Paris, Lethiellieux, 1879, in-12, p. 146.

(3) Cfr. Is., x, 22.

(4) Delitzsch, *Messianic prophecies*, p. 61, 62. V. le Comment. sur xi, 11.

(5) Nous ne parlons pas ici des commentateurs des XII prophètes, nous les avons indiqués dans l'Introduction générale.

(6) Gotha, 1713, 3 vol. in-4.

(7) Liège, 1623, in-4.

(8) Liège, 1631, in-4. V. aussi: *Hoseas antiqua chaldaica Jonathanis paraphrasi; quæ Veterum Judæorum a captivitate Babylonica, scripturam explicandi et inspectandi modum refert ut et recentiorum inter Rabbinos philologorum R. Salomonis Jischak, R. Abrahamaben-Eræ, et R. Davidis Kimchi commentariis illustratus. Ex antiquo Roberti Stephani emendato codice Faistino recensibus ab. H. von Hardt, Helmstadt, 1703, in-4. — Le même, ibid., 1712; Göttingue, 1775 (éd. donnée par J. D. Michaelis).*

(9) Leyde, 1687.

II. Parmi les Pères, nous trouvons ORIGÈNE : « Parvum de hoc propheta scripsit libellum, cui hunc titulum imposuit : *Ἐπὶ τοῦ πῶς ὀνομάσθη ἐν τῇ Ὀσηε Ἐφραΐμ*, hoc est, quare appellatur in Osee Ephraim, volens ostendere quaecumque contra eum dicuntur, ad hæreticorum referenda personam. Et aliud volumen, quod et capite careat et fine (1) ».

PIERIUS, d'Alexandrie, vers 260, avait écrit de longues homélies sur Osée (2).

APOLLINAIRE DE LAODICÉE avait aussi écrit sur ce prophète : « Qui, quum adolescentia sua breves et in hunc et in alios prophetas commentarios reliquisset, tangens magis sensus quam explicans, rogatus est postea ut in Osee plenius scriberet; qui liber venit in nostras manus, sed ipse, nimia brevitate ad perfectam intelligentiam lectorum ducere non potest (3) ».

EUSÈBE DE CÉSARÉE (4) s'occupe un peu d'Osée.

DYDIME, d'Alexandrie a écrit aussi trois livres sur Osee, à la prière de S. Jérôme (5); ces livres sont perdus aujourd'hui (6).

III. En dehors des commentaires généraux sur les douze petits prophètes, que nous avons signalés plus haut, nous n'en connaissons guère de spéciaux sur Osée, qui soient dûs à la plume d'auteurs catholiques; Seuls BARTOLOCCI, qui a commenté le premier chapitre du prophète (7), PHELIPPEAUX (8), SCHOLZ (9) peuvent être cités ici.

IV. Chez les protestants, nous avons un grand nombre d'ouvrages à signaler. LUTHER dont les *notes* (10) ont eu plusieurs éditions en latin et en allemand (11) : CAPITO (12) BRENTIUS (13); MATTHÆI (14); POLANUS A POLANS DORF (15); ZANCHIUS (16); GESNER (17), qui se contente de reproduire le commentaire de S. Jérôme, la traduction de ce Père, et celle qu'Arias Montanus a donnée du Targum de Jonathan sur Osée; PAREUS (18); KRACKEWITZ (19); MEISNER (20); RIVET (21); BURROUGHS (en anglais) (22);

(1) S. Jérôme, *Proem. in Oseam*, col. 859. — Les fragments du commentaire d'Origène sont dans Migne, *Patrol. grecque*, t. XI. — Cfr. Huet, *Origeniana*, p. 251.

(2) S. Jérôme, *ibid.* Cfr. *Patrol. grecque*, t. X.

(3) S. Jérôme, *ibid.*

(4) *Demonstr. evangel.* XVIII.

(5) S. Jérôme, *ibid.*

(6) Pour les autres Pères, V. l'Introduction générale aux douze prophètes.

(7) *Bibliotheca rabbinica*, t. II, p. 767.

(8) Paris 1636, in-fol.

(9) Wursburg, 1882, in-8.

(10) Wittemberg, 1526, in-8.

(11) Wittemberg, 1545, in-8; Francfort, 1546. — La traduction allemande est de F. Drackstet. *Œuvres de Luther*, Wittemberg, t. VIII, p. 233.

(12) Strasbourg, 1528, in-8.

(13) Haguenau, 1560, in-4, Tubingue, 1580, in-fol.

(14) Bâle, 1590, in-4.

(15) *Ibid.*, 1599, in-4, 1601, in-8.

(16) Neustadt, 1600, in-4, et dans ses *Opera theologica*, Genève, 1619, in-fol., p. 5.

(17) Wittemberg, 1601, in-8, 1614, in-8.

(18) Heidelberg, 1605, in-4; 1609, in-4.

(19) Francfort, 1619, in-4.

(20) Wittemberg, 1620, in-8.

(21) Liège, 1625, in-4 et dans ses *Opera theologica*, t. II, p. 481.

(22) Oxford, 1643-1652, 3 vol. in-4.

URSIN (1); SCHMID (2); BIERMANN (en hollandais) (3); WACK (4); H. VON DER HARDT (5); TERNE (en allemand) (6), dont l'ouvrage inachevé ne commente que le premier chapitre d'Osée et une partie du second; KLEMM (7), qui n'a lui aussi expliqué que les sept premiers chapitres; STRUENSE (8), à qui on doit plutôt une traduction sur l'hébreu qu'un commentaire; MANGER (9); SCHROEDER (en allemand) (10); EUREN, qui a surtout examiné les variantes du texte (11); PFEIFFER, qui a traduit et non commenté (12); UHLAND (13); VOLBORTH (en allemand) (14); KUHNOL (aussi en allemand) (15); KUINOEL (16); VAUPEL (en allemand) (17); BOECKEL (18).

Ajoutons à cette liste, donnée par E.-F. C. Rosenmüller, les auteurs suivants: POCOKE (en anglais) (19); STUCK (20); SIMSON (en allemand) (21); KRABBE (22), dont le programme est plus du genre de l'introduction que du commentaire; WUNSCHÉ (en allemand) (23), dont la remarquable exposition a mis utilement à profit le Targum et les commentateurs juifs; LOWE; HERSLEY (en anglais) (24); DRAKE (en anglais aussi) (25).

Citons encore les auteurs suivants dont les œuvres ont surtout un caractère moral: GRAEF (en allemand) (26), et DIEDRICH (aussi en allemand) (27).

Quelques dissertations spéciales ont été notées dans cette préface et dans le commentaire. Aux noms de *Steuber*, *Marck*, *Rinck*, *Lackemacher*, etc., ajoutons DATHIUS, *Dissertatio in Aquilæ reliquias interpretationis Hoseæ* (28), et H. DE HARDT; *Hordeum Hoseæ* (29).

(1) Norimberg, 1617, in-8.

(2) Francfort sur le Mein, 1687, in-8.

(3) Utrecht, 1702, in-4.

(4) Ratisbonne, 1711, in-8.

(5) Helmstadt, 1712, in-4.

(6) 1^{re} partie, Iéna, 1740, in-8; 2^e partie, Eisenberg, 1748, in-8.

(7) Tubingue, 1744, in-4.

(8) Francfort, 1769.

(9) Campis, 1782, in-4.

(10) Dessau, 1782, in-8.

(11) Upsal, 1782-1768, 2 parties.

(12) Erlange, 1785.

(13) Tubingue, 1786-1797, in-4.

(14) Goettingue, 1787, in-8.

(15) Leipzig, 1789, in-8.

(16) Leipzig, 1792, in-8.

(17) Dresde, 1793, in-8.

(18) Königsberg, 1807, in-8; Augsbourg, 1807.

(19) Oxford, 1685.

(20) Leipzig, 1828.

(21) Augsbourg, 1851.

(22) Hambourg, 1836.

(23) Leipzig, 1868, 2 parties, in-8.

(24) 2^e éd. Londres, 1894.

(25) Cambridge, 1853.

(26) Dede, 1746.

(27) Leipzig, 1801.

(28) Leipzig, 1757, in-4, reproduit par Rosenmüller dans *Dathii opuscula ad crisin et interpretationem V. T. Spectantia*, Leipzig, 1796, in-8.

(29) Helmstadt, 1700, in-8.

PROPHÉTIES D'OSÉE

CHAPITRE I.

Titre de la prophétie (x 1). — Ordre d'épouser Gomer donné par Dieu à Osée (x 2). — Noms symboliques de ses enfants (x 3-9).

1. Verbum Domini, quod factum est ad Osee filium Beerî, in diebus Oziæ, Joathan, Achaz, Ezechiaë regum Juda, et in diebus Jeroboam filii Joas regis Israel.

1. La parole du Seigneur qui fut adressée à Osée fils de Béeri, aux jours d'Ozias, de Joathan, d'Achas, d'Ezechias rois de Juda, et aux jours de Jéroboam fils de Joas roi d'Israël.

I. — L'ADULTÈRE D'ISRAËL (I-III).

Déjà, dans le Pentateuque, Exod. xxxiv, 15, 16; Lev. xvii, 7; xx, 5, 6; Nomb. xiv, 35; Deut. xxxii, 16-21, l'alliance de Dieu avec la nation qu'il a choisie est représentée sous le symbole d'un mariage. Cette image est développée dans le Cantique des Cantiques et dans le Ps. xlv. Par suite, l'abandon par les Israélites du culte de Jéhovah, les chutes du peuple dans l'idolâtrie sont considérées comme une prostitution et un adultère. Osée poursuit l'allégorie, jusque dans ses détails les plus réalistes. Dans la première partie de ses prophéties, il décrit l'abandon par Israël du culte divin sous la figure d'une prostitution, et il annonce les châtiments dont sera frappée cette perfidie. Une première section, i, 2, — ii, 3, contient le récit des ordres donnés par Dieu au prophète, ainsi que la prédiction de la répudiation d'Israël, suivie de la promesse d'une restauration éventuelle de la nation ainsi rejetée. Une deuxième section, ii, 4-24, montre le Seigneur annonçant qu'il mettra fin à la prostitution, c'est-à-dire à l'idolâtrie d'Israël, et qu'au moyen de châtiments terribles il ramènera pour jamais son peuple à lui. Dans la troisième section, iii, le prophète reçoit l'ordre de s'attacher à une femme adultère, pour symboliser l'état du peuple, qui, malgré son penchant pour le culte des idoles, est cepen-

dant aimé par Dieu, et n'est pas répudié par lui.

1. — Description figurée de l'idolâtrie d'Israël (i, 2-ii, 3).

CHAP. I. Avant d'entrer dans l'explication de ce chapitre, citons les travaux spéciaux que lui ont consacrés : J. Steuber, *Dissertatio de conjugio Hoseæ prophætæ cum meretrice ex jussu Dei*, Marbourg, 1625, in-4; Menthen, *Thesaurus theologicus-philologicus*, Amsterdam, 1701, t. I, pp. 938 et suiv.; Marek, *Diatriba de uxore fornicationum accipienda*, Liège, 1696, in-4; F.-T. Rinek, *Commentarii in Hoseæ vaticinia specimen*, Regiomontani, 1789, in-4; Bartolucci, dans sa *Bibliotheca rabbinica*, t. II, pp. 767 et suiv.

1. — *Verbum Domini*. דְּבַר יְהוָה. Chaldéen : « Parole de prophétie de Jéhovah ». Joel, Michée et Sophonie commencent de même leurs prophéties. Nahum et Habacuc ont מִשְׁפָּחָה, fardeau, oraele; Malachie joint les deux mots; Abdias אֲדִישָׁן, vision; Amos met parole, דְּבַר; Jonas commence par le וְהִי historique; Aggée et Zacharie par une date. — *Quod factum est ad...* Non pas d'une manière matérielle, mais par une inspiration intérieure, comme le remarque Wimsche. Osée, au commencement de sa prophétie, déclare seulement, dit Pusey, que ce qu'il va dire ne vient pas de lui-même, mais de Dieu. De même S. Paul,

2. Lorsque, pour la première fois, le Seigneur parla à Osée, il dit à Osée : Va. prends pour femme une prostituée, et aie d'elle des enfants de prostitution, parce que le pays se prostitue et s'éloigne du Seigneur.

2. Principium loquendi Domino in Osee, et dixit Dominus ad Osee : Vade, sume tibi uxorem fornicationum, et fac tibi filios fornicationum, quia fornicans fornicabitur terra a Domino.

Gal. 1. proclame que son apostolat ne vient pas des hommes, mais de Jésus-Christ et de Dieu le père. Cf. aussi Luc, III, 2. — *Osée*. V. la préface, pp. 1 et sqq. — *In diebus Ozæ... regum Juda, et in diebus Jeroboam... regis Israel*. On a vu dans la préface, pp. 8 et 9, que ces indications chronologiques sont très correctes. On a, dit Schmoller, soulevé quelques difficultés sur ce point, parce que, pour indiquer la durée du ministère prophétique d'Osée, ce titre mentionne d'abord des rois de Juda et ne parle qu'en second lieu du roi d'Israël. Cette particularité provient, dit Ackermann, de ce qu'après la mort de Jéroboam II, Osée habita plutôt dans le royaume de Juda que dans celui d'Israël. Selon Hengstenberg et Pusey, les rois de Juda sont mentionnés avant celui d'Israël pour montrer que le royaume de Juda était seul légitime. En second lieu, on s'est demandé pourquoi un seul roi d'Israël est nommé, quand il est certain qu'Osée vécut encore longtemps après la mort de ce roi. Suivant Keil, cela vient de ce qu'Osée commença à prophétiser sous ce roi, et de ce que Jéroboam fut le dernier roi d'Israël auquel Dieu s'intéressa. Ses successeurs ne méritent guère le titre de roi. Ces raisons ne satisfont pas Hitzig, Ewald, Noyes, Mac Curdy, Reuss qui doutent de l'authenticité du titre. V. la préface, p. 10.

2. — *Principium loquendi Domino in Osee*. Lit. « Au commencement (où) Dieu parla à Osée ». LXX : ἀρχὴ λόγου κρηγίου ἐν Ὁσηέ. Il ne faut pas conclure de l'hébreu qu'Osée a été le premier prophète : Jonas, Joel et Amos lui sont en effet antérieurs. L'auteur veut seulement dire que l'oracle qui suit est le premier de ceux qu'Osée a proclamés. Aussi Sanctius, Rosenmüller, etc. S. Jérôme explique *in Osee* de la manière suivante : « Aliud est loqui Dominum in Osee, aliud ad Osee : in Osee non ipsi loquitur Osee, sed per Osee ad alios ; ad Osee vero loquens, ad ipsum significatur conferre orationem ». Cf. Nomb. XII, 2 ; IV Rois, XIII, 2 ; Hebr. I, 1. Quelques commentateurs, parmi lesquels Schmoller, pensent en effet que 2 n'est pas synonyme de 1 ; mais l'hébraïsme « parler dans » semble pourtant synonyme de parler avec. On peut

cependant admettre, dit Ewald, que cette locution indique le rapport intime du prophète avec Dieu. — *Et dixit Dominus ad Osee*. Quelques commentateurs rattachent ces mots aux précédents et ne font du tout qu'une phrase analogue à Exod. VI, 28 ; I Rois, XXV, 15, etc. — *Vade*. וָלֵךְ comme plus bas, III, 1. Tournure semblable à celle qu'on trouve en latin :

I, queso, et tristes istos compone libellos.

Properce, Elégies, I, 9, 13. — *Sume tibi*. Prends pour épouse, לָקַח à le sens de prendre une femme en mariage ; Cf. Gen. IV, 19 ; XXIV, 3, 67 ; XXXIV, 4 ; Jérém., XXIX, 6. λαμβάνειν a le même sens dans Marc, XII, 19 ; Cf. ὁ ἀρχιμυβάνειν dans Matt., I, 20. — *Uxor... fornicationum*, אִשָּׁת זְנוּנִים, expression beaucoup plus énergique que זְנוּנָה ; Cf. Gen. XXXVIII, 21 ; elle désigne la femme complètement abandonnée au désordre, et est du même genre que אִישׁ דְּמִיָּה, l'homme de sang, celui qui aime à verser le sang, Is. V, 7 ; XXVI, 9 ; LV, 24, etc. ; אִישׁ-מַכְאוֹל, l'homme de douleurs, celui qui est accablé par la douleur, Is. LIII, 3. « Verbum hebraicum zanunim (masore actuelle « zenounim ») non fornicarium et fornicationem, ut plerique aestimant, sed multas fornicationes sonat. Ex quo ostenditur mulier ista, quam propheta sumit in conjugio, non semel sed frequentius fornicata ». S. Jérôme. — *Et fac tibi*. Ces mots ne sont ni dans l'hébreu ni dans les LXX. On les a suppléés dans la Vulgate d'après le membre de phrase précédent, dit Luc de Bruges. « Quod potest intelligi et de filiis deinceps generandis, et de adoptandis alienis, quos antea fornicaria illa pepererat ». H. de Bukentop. — *Filios fornicationum*. L'hébreu semble bien dire qu'en même temps que la femme, Osée prend les enfants qu'elle avait eus durant son libertinage. Nicolas de Lyre, Keil, etc., font remarquer en effet que, si ces enfants étaient nés du mariage d'Osée et de la femme en question, on n'aurait pas pu les appeler comme le fait la Bible, puisqu'ils n'auraient pas été dans ce cas des enfants illégitimes. On pourrait peut-être dire, avec Pusey, qu'à cause de leur mère, les enfants, quoique nés en mariage légitime, parta-

3. Et abiit, et accepit Gomer filium Debelaim, et concepit et peperit ei filium.

3. Il alla et prit Gomer, fille de Debelaim, qui conçut et lui enfanta un fils.

gent la honte de celle qui les a mis au monde. Les péchés des parents, dit ce commentateur, descendent d'une manière mystérieuse sur les enfants. Le péché est contagieux, même héréditaire, si la grâce ne l'efface pas. Il ne faut pas perdre de vue, en effet, que nous sommes ici en présence d'une allégorie. La mère n'était ni vierge ni chaste, avant son union avec le prophète, dit Keil. Mais ce mariage symbolise uniquement les relations qui existent déjà entre Jéhovah et Israël, et non pas la manière dont il s'est réalisé. La prostituée ne représente point la nation d'Israël dans son état virginal, lors de la conclusion de l'alliance au Sinaï, mais la nation au temps du prophète, quand elle se laissait aller à la prostitution, c'est-à-dire à l'idolâtrie. Ces réflexions nous amènent tout naturellement à traiter la question suivante : Le mariage d'Osée a-t-il eu lieu réellement, ou bien n'est-ce qu'une image ? Comme le dit Stœdlin, des faits qui se seraient produits dans l'espace de plusieurs années de la vie du prophète n'auraient eu aucun effet sur le peuple et ne l'auraient ni instruit ni averti. Sans doute ce n'est pas un songe du prophète qui est raconté ici ; rien, en effet, dans le récit, ne favorise cette supposition. Il n'y a donc qu'une narration allégorique ou une parabole. L'union de Dieu avec Israël est souvent représentée dans les prophètes sous l'image d'un mariage. L'amour de Dieu pour son peuple est comparé à l'amour d'un mari pour sa femme. Par suite l'impiété et l'invincible penchant d'Israël à l'idolâtrie sont comparés à la prostitution et à l'adultère ; Cfr. Is. liv, 5 et suiv. ; Ezéch. xiii et xvi. C'est l'avis de tous les commentateurs depuis S. Jérôme, Estius, Ackermann, Rosenmüller, Keil, Reuss, etc. D'ailleurs les mots suivants forcent à adopter cette interprétation. On s'est demandé si Osée avait péché en exécutant les ordres de Dieu, même en imagination, car, comme dit un théologien protestant, Rivet, « quæ non sunt honesta in se, neque etiam possunt esse honesta in visione imaginaria ». A cette question S. Thomas répond : « Hocam non peccasse fornicando ex præcepto divino, nec talem concubitum proprie fornicationem debere dici, quamvis fornicatio nominetur, referens ad cursum communem ; accessit enim ad eam, quæ sua erat secundum mandatum divinum, qui est auctor institutionis matrimonii ».

Pusey, d'accord en ce point avec Henderson, admet que nous sommes en présence de faits réellement arrivés. Comme tels, dit-il, nous devons les recevoir. Nous ne devons pas penser que ces choses sont indignes de Dieu parce que, à nous, elles nous paraissent telles. Dieu ne dispense pas de la loi morale, parce que la loi morale a sa source dans l'esprit de Dieu lui-même. En dispenser serait se contredire. Mais Dieu, qui est le souverain maître de tout ce qu'il a fait, peut, suivant sa volonté, disposer de ce qu'il a créé. Ainsi, comme souverain juge, il ordonne à Israël d'exterminer les Chananéens : ainsi, comme maître de l'univers, il commande à Israël de dépouiller les Egyptiens, Exod. iii, 22. Lui qui a créé le mariage ordonne à Osée de se marier. Le prophète n'est pas souillé, parce que, sur l'ordre de Dieu, il prend pour épouse légitime une femme souillée. Par cette obéissance, si difficile qu'elle semble, il préfigure le Verbe de Dieu, qui a été appelé l'ami des publicains et des pécheurs, Matt. xi, 19, qui a prévenu les Pharisiens que courtisanes et publicains entreraient avant eux dans le royaume céleste, Matt. xxi, 31. Les actions que Dieu commande aux prophètes, et qui nous semblent étranges, ont dû impressionner le peuple, en raison même de leur étrangeté. La vie du prophète est un sermon pour le peuple. La vue fait plus d'impression que les paroles. Et le peuple est d'autant plus frappé qu'il voit les prophètes exécuter, d'après l'ordre de Dieu, des choses que lui-même n'eût pas faites. Cfr. Ezéch. xxiv, 16-18 ; xii, 3-7. — *Quia fornicans fornicabitur terra*. Cfr. Jérém. iii, 1, 6, et plus bas, iii, 1 ; iv, 12, 15. Ces mots donnent le véritable sens de l'allégorie. Israël, en s'éloignant du culte de Jéhovah pour suivre les faux dieux, commet un adultère spirituel. Fornication est synonyme d'idolâtrie. — *Terra*, d'après Ménochius et Tirinus, désigne le royaume des dix tribus ; mais cette explication est trop étroite, et le royaume de Juda y est compris aussi. « Allegorice, Filius Dei junctus est humane nature in incarnatione, et Ecclesie in Passione, fornicarie per peccatum, seu originale, seu actuale, inquit S. Ambr. August. et Prosper, imo et S. Paulus in epistola ad Romanos. » Tirin. — *A Domino*. יְהוָה בְּאֵרֵי ; Cfr. Ruth, i, 16 ; II Rois, xx, 2 ; Sophon. i, 6.

3. — *Et abiit et accepit Gomer filium Debelaim*. Le prophète se mit en mesure d'exé-

4. Et le Seigneur lui dit : Appelle-le du nom de Jezrahel, parce que dans peu de temps je vengerai le sang de Jezrahel sur la maison de Jehu, et je ferai cesser le royaume de la maison d'Israël.

enter l'ordre de Dieu. Le nom de la femme qu'il prend, Gomer, גֹּמֶר, se trouve dans la Genèse, x, 2, 3; Ezéch. xxxviii, 6, comme le nom d'un peuple. On ne le rencontre jamais, dit Keil, comme nom d'homme ou de femme; si l'on juge d'après l'analogie des noms des enfants, il est choisi à cause du sens qu'a le mot lui-même. Gomer signifie achèvement, perfection : « Interpretatur consummata atque perfecta. » S. Jérôme. Il signifie que la femme qui porte ce nom a atteint les plus lointaines limites de la prostitution. Suivant Fürst, ce mot גֹּמֶר signifie feu ardent et indique une personne, consumée par la passion. Debelaim דְּבַלַּיִם, « diblaim » est identifié par beaucoup d'auteurs avec « debelaim », masse de figues sèches. « Deblaim דְּבַלַּיִם sonat, quarum in Palestina permagna copia est, et quas Esaïas propheta ulceri Ezechiae regis jubetur apponere, IV Rois, xx, 7; Is. xxxviii, 21. Est autem massa pinguium caricarum, quas in morem laterum figurantes, ut diu illesse permaneat, calcant atque compingunt. » S. Jérôme. Mais cette identification présente quelques difficultés. Aussi Fürst suppose que la racine דָּבַר a, outre le sens de presser, serrer ensemble, celui d'embrasser, et donne à Gomer le nom de fille des embrassements, « complexibus dedita ». Nicolas de Lyre et d'anciens commentateurs pensent que Debelaim n'est pas le nom du père de Gomer, mais celui de sa patrie; pour eux c'est la Diblah d'Ezéch. vi, 14, ou la Diblathaim de Jérém. xlviii, 22. D'après Ewald, la personne qui est ainsi désignée était bien connue des contemporains du prophète. — *Concepit et peperit ei filium.* Ce fils est bien évidemment celui d'Osée et de Gomer.

4. — *Voca nomen ejus Jezrahel.* Le prophète reçoit de Dieu l'ordre de donner un nom au fils qu'il a eu de Gomer : Cfr. Is. vii, 3; viii, 3. גִּדְיָהּ signifie « Dieu dispersera » ou « Dieu sèmera ». Il est pris ici dans le premier sens; plus bas, ii, 22, il est pris dans le second. Izrehel ne diffère que fort peu du nom d'Israël, des jeux de mots enlaidissables se trouvent quelquefois dans la Bible; Cfr. Jos. vii, 24; 1 Paral. ii, 7; plus

4. Et dixit Dominus ad eum : Voca nomen ejus Jezrahel : quoniam adhuc modicum, et visitabo sanguinem Jezrahel super domum Jehu, et quiescere faciam reonum domus Israel.

bas, iv, 15; v, 8. Ce nom annonce ici le châtiment que Dieu infligera à Israël. Le nom d'Izrehel est aussi celui d'une vallée, appelée plus tard vallée d'Esdrelon, Jos. xvii, 16; Jug. vi, 33, et d'une ville de la tribu d'Issachar, Jos. xix, 18, où était le palais d'Achab et de ses successeurs, III Rois, xviii, 46; xxi, 1; IV Rois, ix, 15, et où Jehu égorga toute la famille de ses prédécesseurs. Elle s'appelle aujourd'hui Zerîn. V. l'Atlas d'Annessi. — *Adhuc modicum.* עוֹד מְעִיךָ, comme Is. xlix, 17; Aggée, ii, 6; LXX : ἔτι μικρόν, Jean, xxi, 16. — *Visitabo sanguinem Jezrahel super domum Jehu.* Je punirai dans les enfants de Jehu le sang versé par leur père à Izrehel. פָּקֵד a, en effet, le sens de punir, comme nous l'avons vu souvent dans les prophètes; Cfr. Jer. ix, 24, 25; xlv, 13; xlv, 25, etc.; V. aussi Is. lviii, 6; Exod. xx, 5, etc. Il y a ici une certaine difficulté. Jehu a répandu le sang à Izrehel par l'ordre exprès de Dieu, IV Rois, ix, 1 et suiv.; à cause même de cela, ib. x, 30, il reçoit la promesse que sa famille régnera sur Israël jusqu'à la quatrième génération. Comment, ici, le lui reproche-t-on? Keil répond ainsi à cette objection : « Le massacre de Jezrehel qui doit être vengé sur la maison de Jehu, ne doit pas se chercher dans l'extermination de la maison d'Achab, ni, comme Hiltzig le suppose, dans le fait que Jehu ne se contenta pas de tuer Joram et Jézabel, mais qu'il mit aussi à mort Ochosias de Juda et ses frères, IV Rois, ix, 27; x, 14, et ordonna le massacre décrit IV Rois, x, 11. Car un acte loué par Dieu, et pour lequel une promesse est faite à celui qui l'a exécuté, ne peut être un acte coupable. Le meurtre d'Ochosias et de ses frères par Jehu, quoique non expressément commandé, n'est pas blâmé dans le récit historique, parce que la famille royale de Juda avait été entraînée dans l'impunité de la maison d'Achab, par ses alliances matrimoniales avec cette dynastie; Ochosias et ses frères, comme fils d'Athalie, fille d'Achab, appartenaient bien à la maison d'Achab, IV Rois, viii, 18, 26, 27, et ainsi, d'après l'ordre divin, ils devaient périr avec elle. C'est pourquoi plusieurs commentateurs enten-

5. Et in illa die conteram arcum Israel in valle Jezrahel.

6. Et concepit adhuc, et peperit filiam. Et dixit ei : Voca nomen ejus, Absque misericordia : quia non addam ultra misereri domui Israel, sed oblivione obliviscar eorum.

5. Et en ce jour je briserai l'arc d'Israël dans la vallée de Jezrahel.

6. Elle conçut encore, et enfanta une fille ; et le Seigneur dit à Osée : Appelle-la Sans-miséricorde, parce qu'à l'avenir je n'aurai plus de miséricorde pour la maison d'Israël ; mais je les oublierai entièrement.

dent par cette expression « le sang de Jezrehel », les actes nombreux d'injustice et de cruauté que les descendants de Jéhu commirent à Jezrehel, ou les graves péchés de toute espèce auxquels ils se livrèrent dans le palais, la ville et la nation en général, crimes qui devaient être expiés par le sang. Mais il n'y a pas de raison pour généraliser de cette manière l'expression de sang, דָּם ; d'autant plus que le fondement sur lequel cette explication s'appuie, à savoir que Jezrehel était la résidence royale des rois de la maison de Jéhu, ne peut se maintenir, parce qu'elle est contredite par IV Rois, xv, 8-13, où l'on voit que Samarie est certainement la résidence royale au temps de Jéroboam II et de son fils Zacharie. Le crime commis en versant le sang de Jezrehel ne peut être que celui que Jéhu commit dans cette ville, c'est-à-dire les actes sanguinaires rappelés dans IV Rois, ix et x, par lesquels Jéhu s'ouvrit le chemin au trône, puisqu'il n'y en a pas d'autres de mentionnés. Cependant la contradiction apparente signalée plus haut peut être levée très simplement par une distinction entre l'acte lui-même et le motif qui y poussait Jéhu. Considérée en elle-même, comme l'accomplissement d'un ordre divin, l'extermination de la famille d'Achab ne pouvait pas rendre Jéhu criminel. Mais des choses désirées ou commandées par Dieu peuvent devenir des crimes dans le cas où celui qui les exécute n'est pas un serviteur fidèle de Dieu, mais se laisse influencer par des motifs mauvais ou personnels, c'est-à-dire quand il abuse de l'ordre divin et s'en sert comme d'un masque pour cacher ses désirs corrompus. Or de tels motifs conduisaient Jéhu, comme le prouve le jugement de l'historien, IV Rois, x, 29-31 : s'il extermina Baal et son culte, il ne s'éloigna pas des péchés de Jéroboam, et n'abandonna pas les veaux d'or de Bethel et de Dan, pour marcher de tout son cœur selon la loi de Jéhovah, Dieu d'Israël. Le massacre, qui était une punition légitime de la part de Dieu, était un crime de la part de Jéhu. Quand même il ne se fût point servi de l'ordre de Dieu comme d'un

prétexte pour réaliser son ambition personnelle, il était coupable, parce qu'il continuait à adorer les veaux d'or, ce péché fondamental de tous les rois des dix tribus. C'est pour cela que le trône ne lui fut promis qu'avec une restriction. » Partout ailleurs en effet c'est l'idolâtrie de Jéhu qui est indiquée comme la cause de la chute de sa maison. — *Quiescere faciam regnum domus Israel.* הַשְׁכַּתִּי, je ferai cesser, comme plus bas, ii, 13 ; Is. xiii, 11. La maison de Jéhu fut détruite par Sellum, IV Rois, xv, 10 et suiv. Quant au royaume, il fut dès ce moment en décadence absolue, et il ne tarda pas à succomber. La destruction de la maison de Jéhu marqua le commencement de la fin du royaume : V. IV Rois, xv, 19.

5. — *Et in illa die, le temps où aura lieu la destruction du royaume. — Conteram arcum Israel.* L'arc d'Israël est la puissance militaire d'Israël ; Cfr. Is. xxii, 6 ; Jer. xlix, 35 ; Ezech. xxxix, 3 ; Ps. lxxv, 4 ; I Rois, ii, 4. — *In valle Jezrahel.* La vallée ou la plaine de Jezrehel est l'endroit où, de temps immémorial, se sont livrées les grandes batailles qui ont décidé du sort du pays. Cfr. Jug. iv, 5 ; vi, 33, etc. Cette explication paraît préférable à celle qui fait de Jezrehel un synonyme de tout le royaume d'Israël. La nation chargée par Dieu d'exécuter son jugement n'est pas nommée ; les faits ont prouvé qu'il s'agit des Assyriens, quoique le IV^e livre des Rois ne dise pas où se produisit leur victoire décisive.

6. — *Et dixit ei.* Jéhovah dit à Osée. — *Absque misericordia.* חַסְדִּי. On regarde généralement חַסְדִּי comme un participe dont le ח est tombé ; c'est ainsi que les LXX ont traduit : Ὁὐκ ἠγαπήσεν. Keil et Wümsche pensent que c'est plutôt la troisième personne féminine du prétérit : elle n'éprouve pas de sympathie, ou ne lui témoigne pas de compassion. La manière habituelle de voir semble préférable. Dans le Nouveau Testament, ce nom est rendu de deux façons différentes. S. Paul, Rom. ix, 25 αὐτῇ οὐκ ἠγαπήσεν, leçon qui existait dans quelques manuscrits, du temps de S. Jérôme, et qu'on retrouve dans la poly-

7. Mais j'aurai pitié de la maison de Juda, et je les sauverai par le Seigneur, leur Dieu, et non par l'arc, ni par le glaive, ni par la guerre, ni par les chevaux, ni par les cavaliers.

8. Gomer sevrera celle qui s'appelait Sans-miséricorde. Elle couguta et enfanta un fils.

9. Et le Seigneur dit à Osée : Nomme-le : Non-mon-peuple, parce que vous, vous n'êtes plus mon peuple, et que je ne serai plus votre Dieu.

10. Cependant le nombre des

7. Et domui Juda miserebor, et salvabo eos in Domino Deo suo : et non salvabo eos in arcu, et gladio, et in bello, et in equis, et in equitibus.

8. Et ablactavit eam, quæ erat Absque misericordia. Et concepit, et peperit filium.

9. Et dixit : Voca nomen ejus, Non populus meus, quia vos non populus meus, et ego non ero vester.

10. Et erit numerus filiorum

glotte d'Alcala. S. Pierre, I. II, 10, conserve la traduction des LXX. « Non masculini sexus filius nascitur, sed filia, id est femina fragilis sexus, et quæ victorum patet contumelia. » S. Jérôme. La femme, qui en général trouve plus de compassion que l'homme, n'en rencontrera point. L'image montre le déplorable état auquel sera réduit Israël. — *Non addam ultra...* Le temps de la miséricorde est passé. Cfr. sur cette locution, Is. XLVII, 1, 5; Prov. XXIII, 35. — *Sed oblivione obliviscar eorum.* Le verbe נשכח, que S. Jérôme traduit par oublier, a été interprété de diverses manières. LXX : ἀντιχρησόμενος ἀντιτάξουαι αὐτοῖς. Le Targum lui donne le sens de pardonner. Ce sens est accepté par Ewald et Keil. Suivant Ackermann, Hengstenberg, il a le sens d'enlever; mais le premier expose : Je leur enlèverai ma miséricorde, c'est-à-dire je ne leur pardonnerai pas; le second : Je leur enlèverai tout ce qu'ils ont.

7. — *Et domui Juda miserebor.* Dieu aura pitié de Juda, parce qu'il a trouvé chez lui moins d'attachement à l'idolâtrie que chez Israël. En outre il se souvient, dit Pusey, des promesses faites à David, dont le Christ doit venir selon la chair. — *Salvabo eos in Domino Deo suo.* Dieu les sauvera sans avoir besoin du secours des hommes. L'expression « par Jehovah leur Dieu », au lieu de « par moi-même », comme Gen. XIX, 24, par exemple, est employée, dit Keil, avec une emphase spéciale, pour montrer que Jehovah n'étend sa puissante protection que sur ceux qui le reconnaissent et l'adoorent comme leur Dieu. — *Non salvabo eos in arcu...* Cfr. Zech. IV, 6. — *In arcu et in gladio.* V. plus bas, II, 17 et Ps. XLIII, 7. — *In bello,* non par les armes qui servent à la guerre, mais la guerre elle-même avec ses

combats. — *In equis et in equitibus.* V. plus bas, X, 13; XIV, 4. Les chevaux et les cavaliers sont mentionnés parce qu'ils formaient la principale force des armées de ce temps. Cette promesse a été réalisée soit à l'époque d'Ezéchias où l'invasion de Sennachérib fut miraculeusement vaincue, IV Rois, XIX; Is. XXVIII, soit au temps du retour de la captivité de Babylone.

8. — *Et ablactavit eam.* Les femmes des Hébreux ne sevreraient guère leurs enfants avant l'âge de deux ou trois ans; V. II Macc. VII, 27; Josèphe, Antiq. II, 9. Gomer sevrera sa fille plus rapidement, pour un motif donné par Manger et accepté par Schegg : « Non inepte quis cogilet, hæc addita temporis nota, hæc obscura perstringi Gomeris adulteræ libidinem, furtivis amoribus ita deditæ, ut, simul ac juxta consuetum nature ordinem liceret, uterum ferret, quod plerumque post ablaclationem demum fieri solet ». Ackermann et d'autres commentateurs voient seulement dans ce verset l'indication que le jugement divin ne tardera pas à recevoir son exécution. Le Targum paraphrase assez longuement ce verset.

9. — *Voca nomen ejus : Non populus meus.* לֹא עַמִּי; le latin rend bien l'hébreu. La suite du verset explique ce nom. — *Quia vos non populus meus, et ego non ero vester.* Le pacte de Dieu avec Israël est désormais rompu. Dieu ne sera plus à eux, לֹא עִם, ou ne sera plus leur Dieu; Cfr. Ps. LV, 10; CXVII, 6. Pour l'accomplissement de la prophétie, V. IV Rois, XVII, 18. C'est surtout aux chrétiens que Dieu dira : Je suis à vous, comme père et inspirateur de toutes les vertus; Cfr. II Cor. VI, 18.

10. — A l'action symbolique qui dépeint le jugement qui atteindra coup sur coup

Israel quasi arena maris, quæ sine mensura est, et non numerabitur. Et erit in loco, ubi dicetur eis : Non populus meus vos; dicetur eis : Filii Dei viventis.

11. Et congregabuntur filii Juda, et filii Israel pariter : et ponent sibimet caput unum, et ascendent de terra : quia magnus dies Jezrahel.

les dix tribus, et qui se terminera par la destruction du royaume d'Israël et l'exil de ses habitants, succède tout d'un coup et sans préparation l'annonce de la restauration finale de ceux qui se tourneront vers le Seigneur. Keil, ici, dans l'hébreu, commence le second chapitre : cette division est préférable à celle des LXX qu'ont suivie saint Jérôme et Luther. — *Erit numerus filiorum Israel*. Tous les enfants d'Israël en général et non pas seulement ceux des dix tribus. Quelques commentateurs font cependant des réserves que nous indiquerons plus bas. Ce verset et le suivant contiennent une prédiction messianique : les Israélites figurent ici tous ceux d'entre les juifs et les païens qui se convertiront à l'Eglise. Telle est l'explication de Nicolas de Lyre et de Ménochiüs. Pusey ajoute même que cette prophétie, quoique accomplie partiellement, sera, selon saint Paul, Rom. xi, 25, accomplie plus complètement à la fin des temps. — *Quasi arena maris quæ sine mensura est...* Les promesses faites aux patriarches dans des termes semblables à ceux-ci, Gen. xxii, 17; xxxii, 13; xli, 49, ne sont pas abolies par le rejet des dix tribus d'Israël qui vient d'être prédit plus haut. L'image employée est fréquente dans la Bible; Cfr. Jos. xi, 4; Jug. vii, 12; Is. x, 22; Jerem. xv, 8; Habac. i, 9. Elle est usitée aussi par les auteurs païens : Horace, Odes i, 28; Ovide, de arte am., i, 253; Tristes, ii, 55. — *Et erit in loco...* Filii. D'après cette seconde partie du verset, dit Keil, suivant laquelle ceux qui étaient appelés « non-mon-peuple » seront appelés « fils du Dieu vivant », et aussi d'après le verset 11, où une distinction est établie entre les fils d'Israël et les fils de Juda, les fils d'Israël mentionnés ici ne peuvent être que les membres des dix tribus. Le prophète ne désigne qu'une partie de la nation, et déclare que la promesse en question lui sera un jour appliquée. Quant à l'endroit où cette promesse sera réalisée, ce peut être la Palestine, où

enfants d'Israël sera comme le sable de la mer, qui ne peut se mesurer, et qu'on ne compte point. Et au lieu qu'on leur disait : Vous n'êtes plus mon peuple, on leur dira : Fils du Dieu vivant.

11. Les fils de Juda et les fils d'Israël se réuniront ensemble; ils s'établiront un seul chef, et ils sortiront du pays; parce que le jour de Jezrahel est grand.

l'arrêt de leur rejet par Dieu leur a été signifié, ou la terre de l'exil qui a vu l'accomplissement de cet arrêt. Ce dernier sens est favorisé par le verset 11, où il est parlé du retour de l'exil; il est suivi par Ackermann, Tobenz, Keil, etc., tandis que le premier est appuyé par Rosenmüller, etc. Israël n'est pas seulement appelé le peuple de Dieu; il reçoit un nom plus affectueux, plus tendre; Dieu sera alors un père pour eux. La prophétie n'a été pleinement réalisée que lorsque le christianisme a été fondé dans la Judée, Act. ii, 9, 10, 11, 14. Alors l'esprit du Dieu vivant a adopté pour ses fils ceux qui avaient été baptisés, Rom. viii, 15; Cfr. Jean, xiv, 23. — *Dei viventis*, יי אלהים par opposition aux idoles qui sont inanimées.

11. — *Congregabuntur filii Juda et filii Israel*. Après l'exil, les tribus de Juda et d'Israël se réuniront dans leur patrie, où ils ne feront plus deux royaumes séparés. On lit la même promesse dans Isaïe, xi, 12; xlix, 18; lx, 4. Il faut, au sens chrétien, comprendre parmi ces fils d'Israël et de Juda les chrétiens, car tous, dit Ménochiüs, constitueront ensemble l'Eglise de Notre-Seigneur. — *Ponent sibimet caput unum*. ייחוד est employé, Deut. xvii, 16, dans le sens d'établir un roi; il répond au grec *ἡγεμονία*, Act. xx, 23. Cette tête unique indique un roi ou un chef commun; cette expression désigne l'union définitive de la nation; Cfr. iii, 5; Ezéch. xxxiv, 24; xxxvii, 24. Toute la nation reviendra à Jéhovah et à son roi David, ou au successeur de ce roi. Il ne s'agit pas ici non plus qu'Ezéch. xxx, 22, et Mich. ii, 13, de Zorobabel, mais d'un roi sorti de la race de David comme le dit formellement le chaldéen. Ce roi est le Christ, ainsi que le disent beaucoup de commentateurs. Sanctius entend cependant ce passage du retour de la captivité; il suit en ce point saint Cyrille et Théodoret. — *Et ascendent de terra*. De l'exil où ils avaient été dispersés ils reviendront

CHAPITRE II.

Explication des noms symboliques donnés dans le chapitre précédent aux enfants d'Osée (xv 1-3). — Menaces et annonce du châtement (xv 4-13). — Proclamation du salut (xv 14-23).

1. Dites à vos frères : Mon peuple; et à votre sœur : Toi qui as obtenu miséricorde :

2. Plaidez, plaidez contre votre mère, parce qu'elle n'est pas mon

1. Dicite fratribus vestris : Populus meus; et sorori vestræ : Misericordiam consecuta :

2. Judicate matrem vestram, judicate : quoniam ipsa non uxor

dans leur patrie. אָל, monter, se dit en effet de ceux qui viennent en Judée; Cfr. Esdr. II, 1; Neh. VII, 6. On peut lire, sur ce point, C. B. Michaëlis, *Dissertatio de notionibus superi et inferi, indeque adscensus et descensus*, Halle, 1735. Ces mots rappellent le départ des Israélites d'Égypte, et semblent empruntés à Exod. I, 10. Plus bas en effet, II, 14, 15, la restauration d'Israël est comparée à sa migration à travers le désert. Ewald donne un autre sens à ce passage : d'après lui, c'est une prophétie des conquêtes d'Israël, qui sortira de son pays pour vaincre les nations voisines, comme au temps de David. Il renvoie à Is. XI, 13, et suiv. : Mich. II, 12 et suiv. ; IV, 14. Reuss donne un troisième sens ; ils s'élèveront sur le pays comme les innombrables épis d'un champ ensemencé. Au sens spirituel, on peut voir ici, dit Pusey, la prophétie de la marche des chrétiens vers la Jérusalem céleste, Hébr. XII, 22, où ils ne seront qu'un avec le Christ, Eph. II, 6. L'élévation en esprit au-dessus de la terre et des choses de la terre nous fait nous réunir pour toujours au Seigneur, I Thess. IV, 18. — *Quia magnus dies Jezrahel*. On ne peut voir dans ces mots, avec Keil, Schmoller, etc., une allusion au désastre qui doit avoir lieu en cet endroit, et qui a été prédit au verset 5. Elle ne pourrait se justifier qu'à cause des bons résultats lointains que ce désastre a eus. La mention qui est faite ici de Jezrahel a un caractère tout différent. C'est le temps de la semence de Dieu, Cfr. verset 4, le temps du retour au Seigneur, et c'est pour ce motif que le prophète l'appelle grand. Telle est l'interprétation générale des commentateurs catholiques, d'accord en cela avec Saadias, saint Jérôme, Rupert, Haymon, Hugues de Saint-Cher, Nicolas de Lyre, Vatable, Sa, Mariana, Ribera, Corn. a Lapide, Tirinus,

Ackermann, etc. Saint Jérôme expose ainsi les deux versets 10 et 11 : « Postquam fuerit numerus filiorum Israel quasi arena maris in toto orbe dispersus et omnem supputationem vicerit populi multitudo, tunc habebit licentiam Israel, qui hodie quoque captivus est, et qui prius dicebatur absque misericordia, et non populus meus, cum duabus tribubus, id est, Juda et Benjamin, quarum magna pars in Christum credidit, inire concordiam, ut corporibus separatos jungat fides, et unum sibi caput ponant et principem, de quo scripsit Ezechiel : Et princeps unus in medio eorum, David servus meus, et resuscitabuntur quasi ab inferis mortui (Ezech. XXXIV, 24), Juda scilicet et Israel qui in infidelitate mortui erant. Et hæc omnia fient quia magnus est dies seminis Dei, qui interpretatur Christus. Ex quo perspicuum est ideo in typo Naboth Israelitis sanguinem præcessisse, ut veritas completeretur in Christo. In hoc enim et non in illo magnus est dies Jezrahel de quo dicitur. Hæc est dies quam fecit Dominus ; exsultemus et lætemur in ea (Psal. CXVII, 24) ».

CHAP. II. — 1. *Dicite fratribus vestris : Populus meus...* Suivant quelques commentateurs, c'est aux enfants du prophète que ces mots sont adressés. Ceux qu'il a d'abord appelés devant le peuple par leurs noms propres : « Non mon-peuple » et « Celle dont on n'a pas miséricorde », doivent maintenant s'appeler mutuellement d'une manière tout opposée, au milieu du peuple. Pour d'autres commentateurs, Hengstenberg, Umbreit, Keil, c'est au peuple qui a obtenu miséricorde que ces noms sont donnés ; ses membres doivent se saluer du nom que Dieu leur accorde. Cette seconde interprétation semble préférable. LXX : εἰπατε τῷ ἀδελφῷ... τῇ ἀδελφῇ.

2. — *Judicate matrem vestram, judicate*, יִבְנוּ, intentez un procès à votre mère ; Cfr. IV, 1; Gen.

mea, et ego non vir ejus. Auferat fornicationes suas a facie sua, et adulteria sua de medio uberum suorum.

3. Ne forte expoliam eam nudam, et statuam eam secundum diem nativitatis suæ : et ponam eam quasi solitudinem, et statuam eam velut terram inviam, et interficiam eam siti.

XXXI, 36 ; Jerem. II, 7. La mère désigne toute la nation qui est considérée comme l'épouse de Dieu et qui est figurée au chapitre précédent par Gomer. Tous les Israélites sont ses enfants, verset 4. — *Ipsa non uxor mea et ego non vir ejus*. Dieu, dit Ribera, se considérant comme un mari offensé par l'adultère de sa femme, se prépare à la renvoyer. Ces mots indiquent la rupture de l'alliance et le rejet par Dieu de la nation. Il était, dit Keil, du devoir des membres bien intentionnés de cette nation, de prévenir la destruction annoncée et de faire tout leur possible pour amener l'adultère à se repentir de ses péchés. C'est ce qu'indiquent les mots suivants : *auferat fornicationes a facie sua*. LXX : ἐξερῶ τὴν πορνείαν αὐτῆς; ἐκ προσώπου μου. — *Et adulteria sua de medio uberum suorum*. D'après quelques commentateurs, ces mots désigneraient les bijoux, les anneaux, les colliers que les femmes portaient au cou en l'honneur des idoles, ou même des images des idoles. Mais cette explication paraît trop spéciale. Les paroles du prophète sont surtout destinées à montrer que les parties du corps désignées par lui étant celles où la chasteté féminine paraît le mieux, il est temps pour Israël de renoncer à l'idolâtrie qu'il avait jusqu'alors pratiquée sans la moindre retenue. Alors Dieu pourra lui rendre sa bienveillance ; Cfr. Jerem. III, 1-4. « Loquantur (filii) ad penitentiam provocantes, ut auferat fornicationes... et adulteria... Fornicaria est, quæ cum pluribus copulatur. Adultera, quæ unum virum deserens, alteri jungitur. Quorum utrumque est synagoga, quæ si permanserit in fornicatione et adulterio, auferat ab ea Deus vestem et ornamenta quæ dederat. De quibus scribit Ezechiel... (xvi, 4, 5; 10, 11). Hæc tunc ei dedit maritus largissimus, quando invenit illam in Ægypto idololatriæ libidine constupratam et divaricantem omnibus pedes suos. Et nunc comminatur, si

épouse, et que je ne suis pas son mari. Qu'elle ôte de sa face ses fornications, et ses adultères du milieu de son sein :

3. De peur que je ne la dépouille et ne la mette à nu, et que je ne lui rende l'état où elle était, le jour de sa naissance; que je ne la rende semblable à un désert, à une terre sans chemin, et que je ne la fasse mourir de soif.

ad virum suum noluerit reverti, ita eam futuram absque Deo et viro, sicut prius in Ægypto fuerat. Ne semper triplici explanatione tendamus volumina, hoc raro admonuisse sufficiat, quæ dicta sunt convenire et Judeis negantibus Christum, et hæreticis fidem Domini relinquentibus : quorum fornicatio proprie inter ubera est, et in artificio idolorum et variorum dogmatum corde versatur, qui revertentur ad diem nativitatis suæ, ut si non egerint penitentiam, ethnicis comparentur. » S. Jérôme.

2. Fin de l'idolâtrie d'Israël, II, 3-24.

3. — Conséquences qu'entraînera la non-conversion d'Israël. — *Ne forte expoliam eam nudam*. Dieu lui enlèvera tous les biens dont il l'a comblé ; Cfr. plus bas, versets 8, 9. פֶּשַׁע, « expoliare », désigne l'enlèvement violent des vêtements ; Cfr. Gen. xxxvii, 23 ; I Rois. xxxi, 8 ; c'est la peine qu'on infligeait aux prostituées ; Cfr. Jérém. xiii, 26, 27 ; Nah. iii, 4, 5 ; Ezéch. xvi, 39, xxiii, 29. — *Et statuam eam*. וְהַצַּנְתִּיהָ, Exod. x, 24 ; Jug. vii, 5 ; Jérém. li, 34 ; Job. xvii, 6. Elle sera exposée dans sa nudité aux regards des passants. — *Secundum diem nativitatis suæ*. Cfr. Ezéch. xvi, 4 et suiv., qui explique complètement cette image — *Ponam eam quasi solitudinem*. Dans l'hébreu, toute la fin du verset s'applique aussi à la femme adultère qui est l'image d'Israël. « Je la placerai comme dans un désert. » — *Statuam eam velut terram inviam*. « Je la placerai comme dans une terre aride, où je la ferai périr de soif. » Il y a ici une évidente allusion à Nombr., xiv, 35 ; Cfr. aussi Jér. II, 6. Inutile, dit Keil, d'ajouter que ces mots ne se rapportent pas au séjour d'Israël dans le désert d'Arabie ; car là, le Seigneur nourrit son peuple de la manne du ciel, et lui donna à boire l'eau qui sortait du rocher. L'âme du pécheur, explique le Dr Pusey, est solitaire et dé-

4. Je n'aurai pas pitié de ses fils, parce que ce sont des enfants de prostitution;

5. Parce que leur mère s'est prostituée, que celle qui les a conçus s'est déshonorée, et qu'elle a dit : J'irai après mes amants, qui me donnent mon pain et mon eau, ma laine et mon lin, mon huile et ma boisson.

6. C'est pourquoi voici que je vais fermer ton chemin avec des épines; je l'entourerai de pierres; et elle ne trouvera plus ses sentiers.

7. Elle poursuivra ses amants, et elle ne les atteindra pas, elle les cherchera et elle ne les trouvera pas, et elle dira : Je vais retourner à mon premier époux, parce que alors j'étais plus heureuse que maintenant.

4. Et filiorum illius non miserebor : quoniam filii fornicationum sunt;

5. Quia fornicata est mater eorum, confusa est quæ concepit eos : quia dixit : Vadam post amatores meos, qui dant panes mihi, et aquas meas, lanam meam, et linum meum, oleum meum, et potum meum.

6. Propter hoc ecce ego sepiam viam tuam spinis, et sepiam eam maceria, et semitas suas non inveniet.

7. Et sequetur amatores suos, et non apprehendet eos, et quæret eos, et non inveniet, et dicet : Vadam, et revertar ad virum meum priorem, quia bene mihi erat tunc magis quam nunc.

solée, car elle n'a pas la présence de Dieu; elle est stérile et ne produit que des ronces et des épines, car elle n'est ni humectée par la grâce de Dieu, ni arrosée par la source des eaux vivantes. Cfr. en contraste les paroles de Notre-Seigneur, Jean, iv, 14; vii, 38, 39.

4. — *Et filiorum illius non miserebor...* A cause de leur penchant irrésistible à l'idolâtrie, ils seront punis, les uns par la mort, les autres par l'exil. « Nunc autem fornicatae matris liberi peribunt cum matre meretrice, quoniam... mali ex malis geniti. » Saint Jérôme. Cette nouvelle menace a pour but d'enlever à Israël tout reste d'espoir trompeur qu'il pourrait entretenir.

5. — *Quia fornicata est mater eorum.* — Voir plus haut 1, 2, et Jérém. iii, 8. Targum : « parce que leur assemblée a erré après les faux prophètes. » — *Confusa est.* הִשְׁתַּחֲשִׁי, elle a été publiquement convaincue d'impudicité; Cfr. Jér. vi, 15; viii, 12. — *Quæ concepit eos*, LXX, d'après l'hébreu : הִיא הֵרָאָה אֶת־בָּנֶיהָ. — *Quia dixit.* כִּי־אָמְרָה, parce qu'elle dit encore, comme elle disait autrefois; le préterit s'emploie souvent, dit Rosenmüller, pour montrer que l'action se continue encore au moment où écrit l'auteur : Cfr. Is. i, 4; Jér. ii, 25; XLiv, 16, 17. — *Vadam post amatores meos.* Ou bien les taureaux de Dan et de Bethel et les

Baalim, ou bien les peuples étrangers auxquels Israël s'alliait et dont il suivait les exemples. — *Qui dant panes mihi...* C'est à eux en effet et non au vrai Dieu que le peuple attribue sa conservation et sa prospérité. Cfr. Jérém. XLiv, 17 et suiv. L'état prospère des peuples voisins lui faisait croire qu'ils devaient à leurs idoles cette prospérité.

6. — *Propter hoc.* A cause de cette obstination dans l'oubli de Dieu. — *Sepiam viam tuam spinis.* Le prophète passe de la figure à Israël lui-même, que Dieu empêchera de continuer de se livrer à son idolâtrie. Les épines sont destinées à rendre le passage impossible. Au lieu de « viam tuam », les LXX ont à tort : τῆν ὁδὸν αὐτῆς. — *Et sepiam eam maceria.* Cette cloison, comme Reuss traduit בָּרִיִּית, ou mieux cette barricade rendra la route inaccessible. — *Semitas suas non inveniet.* Il ne pourra plus trouver son chemin; Cf. Lévit. xxvi, 22. L'image qui a changé indique toujours le châtement qui frappera Israël. Dieu, dit Pusey, nous empêche d'aller aux créatures afin que nous puissions le trouver plus facilement. Cfr. Saint Augustin, Confessions, ii, 4.

7. — *Et sequetur amatores suos...* Quand Israël voudra chercher ses anciens amants, c'est-à-dire se livrer à l'idolâtrie, il ne pourra pas les trouver, à cause de l'isole-

8. Et hæc nescivit, quia ego dedi ei frumentum, et vinum, et oleum, et argentum multiplicavi ei, et aurum, quæ fecerunt Baal.

9. Idcirco convertar, et sumam frumentum meum in tempore suo, et vinum meum in tempore suo, et liberabo lanam meam et linum meum, quæ operiebant ignominiam ejus.

10. Et nunc revelabo stultitiam ejus in oculis amatorum ejus, et vir non eruet eam de manu mea.

8. Et elle n'a pas su que c'est moi qui lui donnais le blé, le vin, l'huile, qui multipliais pour elle l'argent et l'or qu'elle a donnés à Baal.

9. C'est pourquoi je changerai et je reprendrai mon blé et mon vin en leur saison; et je reprendrai ma laine et mon lin qui couvraient son ignominie.

10. Je révélerai maintenant sa folie aux yeux de ses amants; nul ne la tirera de ma main.

ment où Dieu l'aura placé. — *Et quæret eos...* Répétition de la pensée précédente. — *Et dicet.* Instruit par ses malheurs, comprenant désormais la vanité de l'idolâtrie et des alliances avec les peuples voisins, Israël pensera qu'il n'a plus qu'à revenir à Dieu. — *Vadam et revertar ad virum meum priorem.* A Dieu qui a fait sortir Israël d'Egypte et l'a choisi pour sa possession spéciale; Cfr. plus bas, xiv, 2, 3; Jér. iii, 1; voir aussi saint Luc, xv, 18 et suiv.: le sentiment qui anime l'enfant prodigue est, en effet, le même. — *Quia bene mihi erat tunc magis quam nunc.* Israël était bien plus heureux lorsqu'il servait Dieu, que lorsqu'il s'est éloigné de lui. « Ex quo intelligimus, quod providentia Dei sæpe nobis accidunt mala ne habeamus ea quæ cupimus, et variis calamitatibus hujus sæculi ac miseriis ad Dei servitutem redire cogamur. » Saint Jérôme. Cfr. Ps. cxviii, 71; saint Grégoire, Homil., 36 in Evang.

8. — *Et hæc nescivit.* Réponse à la déclaration du verset 5. Dieu montre que toute la prospérité dont a joui Israël n'est venue que de lui seul. — *Ego,* moi, Jéhovah, et non les faux dieux. — *Frumentum et vinum;* voir plus bas versets 9 et 22; Cfr. Deut. xxxiii, 28; Ezech. xvi, 10-19. — *Et oleum.* Les trois productions principales de la Palestine sont énumérées; Cfr. Deut. vii, 13; viii, 8; xi, 14. — *Et argentum multiplicavi ei...* Cfr. Is. ii, 7. Au temps de Salomon l'or et l'argent étaient très abondants en Palestine; Cfr. III Rois, x, 21, 27, etc. IV Rois xv, 19, 20, nous apprend que l'argent était aussi très commun dans le royaume d'Israël. — *Quæ fecerunt Baal;* cet or et cet argent, ils le consacreront à Baal. Ils érigèrent, disent Sanctius, Ewald, etc., des idoles en argent et en or. Selon Keil, Schmoller, etc., le sens est différent. Ils appliquèrent

leurs trésors à Baal, non pas en lui en faisant des statues, mais en l'employant à maintenir et à étendre le culte de Baal, ou même seulement en les considérant comme des dons de Baal. Baal ne signifie pas ici le Baal chananéen ou phénicien dans le sens strict du mot, puisque Jéhu avait aboli son culte en Israël, quoique imparfaitement, IV Rois, xiii, 6. C'est une expression générale pour les idoles, comprenant les veaux d'or.

9. — *Idcirco.* Parce que Israël ne reconnaît pas que c'est Dieu qui lui a donné ces biens. — *Convertar et sumam.* אָשִׁיב וְלִקְחָהּ, hébraïsme, j'enlèverai de nouveau tout ce que je lui ai donné. — *In tempore suo,* à l'époque de la moisson; Cfr. Jérém. v, 24; Ps. i, 3; Job. v, 26. « Gravior pena est quando in tempore messis et vindemie speratæ fruges auferuntur, et quodammodo tentæ tolluntur e manibus. » Saint Jérôme. — *Et liberabo.* וְצִדְדֵּי, j'arracherai, j'enlèverai; Cfr. Gen. xxxi, 9, 16. — *Lanam meam et linum meum.* Le lin et la laine que Dieu leur permettait de récolter. *Quæ operiebant ignominiam ejus.* Les LXX ont ajouté une négation: οὐκ ἔμελλεν..., ce qui a fait introduire à Houbigant, etc., une correction, בְּנִשְׁכִּיתָ, au lieu de נִשְׁכִּיתָ dans l'hébreu; mais cette correction est inutile et le texte se suit fort bien sans elle.

10. — *Et nunc.* Et maintenant, non seulement Dieu ne donnera plus rien, mais encore il châtiara Israël. — *Revelabo stultitiam ejus.* נִבְרָתָהּ, qu'on ne lit qu'ici, indique la turpitude, la honte d'Israël. LXX: ἀναστρέψω. Mais il est inutile de chercher à ce mot, avec Michaëlis, un sens obscène. Cfr. Is. xlvii, 3; Jérém. xiii, 26; Ezech. xvi, 37; Nah. iii, 6. Tout au plus, avec Hengstenberg et Keil, serait-il possible de donner à l'hébreu le

11. Je ferai cesser toute sa joie, ses solennités, ses nouvelles lunes, son sabbat, et toutes ses fêtes.

12. Je gâterai ses vignes et ses figuiers, dont elle a dit : Voilà les salaires que m'ont donnés mes amants. J'en ferai un bois et les bêtes sauvages le dévoreront.

13. Je me vengerai sur elle des jours des Baalim, lorsqu'elle leur brûlait son encens, qu'elle mettait ses pendants d'oreilles et son collier précieux, et qu'elle courait après ses amants, et qu'elle m'oubliait, dit le Seigneur.

11. Et cessare faciam omne gaudium ejus, sollemnitatem ejus, neomeniam ejus, sabbatum ejus, et omnia festa tempora ejus.

12. Et corrumpam vineam ejus, et ficum ejus de quibus dixit : Mercedis hæ meæ sunt, quas dederunt mihi amatores mei : et ponam eam in saltum, et comedet eam bestia agri.

13. Et visitabo super eam dies Baalim, quibus accendebat incensum, et ornabatur in aure sua, et monili suo, et ibat post amatores suos, et mei obliviscebatur, dicit Dominus.

sens de « corpus multa stupra passum ». — *In oculis amatorum ejus*. La femme adultère deviendra, même pour ses anciens amants, un objet d'horreur, dont ils se détourneront avec dégoût. Celle qui a oublié Dieu pour le monde deviendra pour le monde lui-même un objet méprisable. — *Vir non eruet eam de manu mea*. Ni l'Assyrien, ni l'Egyptien, malgré toute leur puissance. Cfr. plus bas, verset 14.

11. — *Et cessare faciam omne gaudium ejus*. Cfr. Amos, vii, 40; Jérém. vii, 34; Lament. v. 15. Tous les motifs de se réjouir que pouvait avoir Israël lui seront enlevés. כִּישִׁישׁ désigne surtout l'objet, la matière qui prête à la réjouissance; Cfr. Is. xxiv, 8; xxxii, 14; lxxv, 18, etc. — *Sollemnitatem ejus*, יָדָה les fêtes anniversaires comme celles de Pâques, de la Pentecôte, des Tabernacles. — *Neomeniam ejus*; la nouvelle lune; ce mot a été traduit différemment « calende », dans Is. i, 14. — *Sabbatum ejus*. Litt. « ses Sabbats ». — *Omnia festa tempore ejus*. כִּינֵד indique le jour de fête prescrit par la loi ou par l'usage, et où on se réunit. LXX : ἀνάστα; τὰς παν ἡμέρας αὐτῆς. Cfr. Exod. xiii, 10; Lev. xxiii, 2, 4; Soph. iii, 18.

12. — *Corrumpam*. Traduit d'après les LXX : ἀνίω. L'hébreu a : « je dévasterai »; Cfr. Levit. xxvi, 31, 32; Ezech. xxx, 12. — *Vineam ejus et ficum ejus*. Dans les promesses divines, le figuier et la vigne sont souvent réunis; III Rois, v, 5; IV Rois, xviii, 31; Is. xxxvi, 16. Dans les menaces on ne les retrouve pas moins fréquemment réunis; Jér. v, 17; Joel, i, 7, 12; Agg. ii, 19; Ps. civ, 33. Sous ces deux mots sont compris tous les fruits qui peuvent fournir une

nourriture ou une boisson agréables. Ici ils désignent tous les biens possédés par Israël. — *De quibus dixit : Mercedis hæ, meæ sunt*. Il y a dans l'hébreu un jeu de mots intraduisible : Dieu détruira son figuier, תַּעֲנִיתָה (theenâtâh), dont elle dit, c'est mon gain, אֶתְנָה (êthenâh); אֶתְנָה ou אֶתְנָן est, en effet, le salaire que reçoit la prostituée, Esdr. xvi, 31, 35; Deut. xxiii, 1. *Quas dederunt mihi amatores mei*. Même pensée que plus haut, verset 5; c'est aux idoles qu'Israël rapporte la cause de sa prospérité. — *Ponam eam in saltum*. Voir de semblables menaces, Is. v, 6; vii, 23; Mich. iii, 12. La terre, n'étant plus cultivée, ne donnera plus que des broussailles. Les LXX, qui ont lu רִיעַד au lieu de רִיעַר ont traduit ἐν μακρύον, ce qui ne donne pas un sens convenable aux mots qui suivent. — *Comedet eam bestia agri*. Seules les bêtes sauvages pourront y trouver leur nourriture. La dévastation complète du pays est prophétisée ici. Les LXX ajoutent tout un membre de phrase : καὶ τὰ πετεινὰ τοῦ οὐρανοῦ καὶ τὰ ἐρπετὰ τῆς γῆς. Mais c'est une glose absolument injustifiable, comme le fait remarquer saint Jérôme.

13. — *Et visitabo super eam*. Cfr. i. 4. — *Dies Baalim*. Ces jours de Baal sont les jours de fêtes qu'Israël eût dû sanctifier en l'honneur de Jéhovah, mais que, après sa chute dans l'idolâtrie, il consacrait aux Baals. Il ne faut pas voir en cet endroit l'indication de jours de fête spéciaux dédiés à Baal, outre les fêtes de Jéhovah prescrites par la loi. Israël consacre à Baal les jours que le Seigneur s'était réservés. C'est cette transgres-

14. Propter hoc, ecce ego lactabo eam, et ducam eam in solitudinem, et loquar ad cor ejus.

15. Et dabo ei vinitores ejus ex eodem loco, et vallem Achor ad aperiendam spem : et canet ibi

14. C'est pourquoi je la persuaderai et je la mènerai dans la solitude, et je parlerai à son cœur.

15. Je lui donnerai des vigneron du même lieu, et la vallée d'Achor, pour lui ouvrir l'espérance, et elle

sion de la loi que Dieu menace de punir. — *Quibus accendebat incensum.* L'hébreu *אֵשׁל* pourrait aussi bien, d'après quelques interprètes, se rapporter à *יָמִים*, jours. Les LXX ont aussi : *ἐν αἷσι καὶ σπέρματι καὶ οὐρίαις*. De même le Targum *הַקְּבִירִי* dit Rosenmüller, qui se dit d'abord de l'incensement, Ezech. vi, 13; viii, 11; xvi, 18; peut aussi s'appliquer à un sacrifice quelconque, Levit. i, 9; xiii, 15; Cfr. aussi III Rois, xxii, 44. — *Ornabatur in aure sua.* *זָנוּבִּיה* est l'anneau des narines, Gen. xxiv, 22; Isaïe, iii, 21; Ezech. xvi, 12. Les femmes et même les hommes, dit Reuss, s'appuyant sur Jug. viii, 24, portaient des anneaux d'or au nez et aux oreilles. — *Et nonlii suo.* *הַרְלִיחָה* ne se lit que dans deux autres endroits, Prov. xxv, 12; Cant. vii, 2. Ce n'est pas en l'honneur des idoles que les femmes d'Israël se paraient de ces bijoux, c'est plutôt, dit Keil, pour exciter l'admiration de leurs amants. — *Ibat post amatores suos...* Israël va après les vanités de l'idolâtrie et oublie Dieu qui doit être son tout. C'est de même que Dieu se plaint de son peuple dans Jér. xliii, 27; Cfr. Jug. iii, 7; I Rois, xii, 9, 10; Jer. ii, 32; iii, 20; xiii, 25; xviii, 15; Ezech. xlii, 12, xxxiii, 35; Is. xvii, 10; Ps. xi, 17, l, 22; Lxxviii, 11; cvi, 13, 21. — *Dicit Dominus.* *נֹאמַר יְהוָה*. Cette formule annonce, dit Delitzsch, le décret irrévocable du jugement. On la rencontre pour la première fois dans Gen. xxii, 16. C'est chez Jérémie et Ezéchiel qu'on la trouve le plus souvent.

14. — Suivant l'usage des prophètes, les promesses succèdent brusquement et sans transition aux menaces; Cfr. plus haut, i, 10. — *Propter hoc.* *לָכֵן* peut se traduire « cependant », comme Jér. xvi, 14; xxx, 16; Ezéch. xxxix, 25. Mais la plupart des commentateurs, Keil, Schmoller, etc., lui laissent le sens que donne la Vulgate et les LXX. Mais pourquoi alors employer cette expression ? Selon Rosenmüller, etc., Dieu, voyant que le châtement est inefficace, essaye d'un autre moyen; il va, pour réussir, substituer la douceur à la sévérité. Suivant Ménochius, etc., ce « propter hoc » signifie qu'Israël puni se repentira, et qu'alors Dieu lui témoignera sa bonté. A cause de cette extrême misère, la miséricorde divine s'é-

meut, dit Pusey. Dieu nous sauve parce que nous sommes si profondément tombés. Il prépare l'âme par les épreuves à demander merci; et, comme le châtement stupéfie sans attendrir, il change sa colère en miséricorde et parle au cœur que, pour son salut, il a broyé. — *Lactabo eam.* *לִבְסִתִּיהָ*, je la persuaderai; Cfr. III Rois, xxii, 20, 22. Par de douces paroles je la persuaderai d'abandonner ses amants et de rentrer en grâce avec moi. Les LXX traduisent mal : *πλανῶ αὐτήν*. La Vulgate rend bien l'hébreu, pourvu qu'on ne prétende pas, avec Tirin et Sacy, qu'au sens littéral « lactabo » signifie « je l'allaiterai »; il faut avec saint Jérôme, Ribera, Ménochius, etc., donner au mot le sens de persuader. « Lacto est verbum frequentativum a lacio; ejus significatio patet et compositis, allicio, illicio, pellicio. » Ménochius. — *Et ducam eam in solitudinem.* Comme autrefois lors de la sortie d'Egypte; Cfr. Deut. viii, 2; Jér. ii, 2, 6. Dieu semble donc promettre à son peuple une nouvelle délivrance et une possession nouvelle de la terre promise; telle est l'interprétation de saint Jérôme, Liveleus, Rosenmüller, etc. Ce n'est pas une punition qu'il annonce, mais la rédemption de l'esclavage. Ce qui a eu lieu autrefois se reproduira, dans tout ce qui est essentiel, au temps à venir. L'Egypte, dit Keil, est la figure du pays d'esclavage où Israël a été opprimé par les puissances païennes. Le désert indique une période ou état d'épreuve, Cfr. Deut. viii, 2-6, pendant lequel le Seigneur essaye pour ainsi dire son peuple. De même la terre promise est la figure de l'héritage annoncé par le Seigneur à son Eglise. Quelques commentateurs, Nicolas de Lyre, Tirin, etc., voient même dans ses mots une prophétie de la fondation de l'Eglise. Pour Ribera, c'est l'annonce de la conversion des Juifs à la fin des siècles. — *Et loquar ad cor ejus.* Je la consolerai; Voir la note sur Is. xl, 2. Cfr. aussi Gen. xxxiv, 3.

15. — *Et dabo, et je lui rendrai.* — *Vinitores ejus*, Hébr. *אֵת כִּנְיָהָ*, « ses vignes ». On sait qu'elles étaient très abondantes en Palestine. Tous les biens d'Israël sont désignés par ce mot, qui désigne souvent Israël lui-même. S. Jérôme a lu probable-

chantera là comme aux jours de sa jeunesse, et comme au jour où elle sortit de l'Égypte.

16. Ce sera en ce jour, dit le Seigneur, qu'elle m'appellera son époux, et qu'elle ne m'appellera plus Baali.

17. J'ôterai le nom de Baal de sa bouche, et elle ne se souviendra plus de ce nom.

18. En ce jour-là, je ferai pour eux alliance avec la bête sauvage, l'oiseau du ciel, le reptile sur la terre : je briserai l'arc, le glaive et la guerre dans le pays, et je les ferai dormir avec sécurité.

19. Je te fiancerai à moi pour ja-

juxta dies juventutis suae et juxta dies ascensionis suae de terra Aegypti.

16. Et erit in die illa, ait Dominus : vocabit me : Vir meus : et non vocabit me ultra : Baali.

17. Et auferam nomina Baalim de ore ejus, et non recordabitur ultra nominis eorum.

18. Et percutiam cum eis foedus in die illa, cum bestia agri, et cum volucre caeli, et cum reptili terrae, et arcum, et gladium, et bellum conteram de terra : et dormire eos faciam fiducialiter.

19. Et sponsabo te mihi in sem-

ment : « Korméa », au lieu de « Keramea » Cfr. les mêmes promesses. Is. Lxv, 1 ; Jér. xxxi, 5 ; Am. ix, 14 ; LXX : τὰ κτήματα αὐτῆς. Les vigneron désignent, d'après Nicolas de Lyre, Ménochius, Tirin, etc., les apôtres. « Isti sunt Apostoli qui vinum doctrinae Christi fidelibus propinaverunt : propter quod Salvator dicit de seipso, Johan. xv, *Ego sum vitis vera*, etc. Et istud vinum germinat virgines, Zach. vii. Et isti vinitores fuerunt ex eodem loco, quia nati in Judaea, sicut et Christus. » Nicolas de Lyre. — *Ex eodem loco* ; מִשְׁכַּנִּי, du désert, dont il vient d'être question. Aussitôt qu'Israël en sera sorti, Dieu lui rendra ses biens. D'autres traduisent : « dans le temps où », comme Ps. cxxxi, 17 ; Jug. v, 11 ; Is. xlviii, 16. « Hoc igitur prophetalis sermo promittit, quod principes hujus vinee exeuntes de gentibus et de captivitate hostium, de ipso sint genere Judeorum. » S. Jérôme. — *Et vallem Achor*. V. la note sur Josué, vii, 24. Pour Saadias suiv. par Nicolas de Lyre et Reuss, il faut traduire la vallée du trouble ou de tristesse. Tout en maintenant la traduction par un nom propre, on reconnaît qu'il y a ici une allusion aux circonstances qui méritèrent à cette vallée le nom d'Achor ou trouble. Les mots suivants l'indiquent bien en effet. — *Ad aperiendam spem*, פֶּתַח הַיְּשׁוּעָה, « en porte d'espérance ». LXX : εἰς τὴν εἰσοδὸν ἀσπείρας. La vallée d'Achor est à l'entrée de la terre promise. La tristesse qu'y avaient éprouvée les Israélites, à la suite du crime d'Achan, y fut changée en joie par la victoire de Josué sur Hai, Jos. viii, qui leur fit espérer la conquête prochaine de la terre de Chanaan. Il en

sera de même encore. Le Seigneur fera de la vallée du trouble une porte d'espérance, c'est-à-dire que, même dans sa colère, il manifestera sa miséricorde en pardonnant aux pécheurs pleins de repentir, et les unira plus intimement à lui. — *Et canet ibi juxta dies juventutis suae...* Cfr. Exod. xv, 21. La joie du peuple se manifestera par des chants d'allégresse, comme lors de la sortie de l'Égypte. Keil soutient que הִלְלֵם n'a pas ici le sens de chanter, mais celui de répondre ; mais il revient au sens généralement admis, car, suivant lui, Israël répondra au Seigneur par un chant de louanges et de remerciement. LXX : καὶ τρυφωθήσεται ἐκεῖ.

16. — *In die illa*, à l'époque de la délivrance. — *Ait Dominus*, V. plus haut, v. 13. — *Vocabit me : Vir meus ; non vocabit me ultra : Baali*. וִיר אִישׁ בָּלַל signifient également mari, mais ce dernier mot signifie aussi maître. « Cette phrase contient encore un jeu de mots. Le maître, en hébreu, se dit Ba'al, mot qui est ici à double entente. Il y a d'abord la différence des rapports indiqués par les mots d'époux et de maître, et il y a en second lieu l'antithèse du vrai et du faux Dieu. » Reuss.

17. — *Auferam nomina Baalim de ore ejus...* Israël, rentré en grâce avec Dieu, oubliera tellement le culte des faux dieux, auquel il s'était autrefois livré, qu'il ne se souviendra même plus des noms de ses idoles ; Cfr. Exod. xxxii, 13 ; Zach. xiii, 2 ; Ezech. xxxvi, 21, 26 ; xxxvii, 23.

18. — *Et percutiam foedus cum eis in die illa, cum bestia agri*. Litt. « Je leur ferai un traité... au sujet des animaux... » Je les mettrai à l'abri des attaques non seulement

piternum, et sponsabo te mihi in iustitia, et iudicio, et in misericordia, et in miserationibus.

20. Et sponsabo te mihi in fide: et scies quia ego Dominus.

21. Et in erit in die illa: Exaudiam, dicit Dominus, exaudiam cœlos, et illi exaudiet terram.

22. Et terra exaudiet triticum,

mais; je serai ton fiancé dans la justice, le jugement, la compassion et la miséricorde.

20. Je te fiancerai à moi dans la fidélité, et tu sauras que je suis le Seigneur.

21. En ce jour-là, j'exaucerai, dit le Seigneur, j'exaucerai les cieux, et ils exauceront la terre.

22. La terre exaucera le blé, le

des hommes, mais encore des animaux féroces, que j'obligerai à ne point leur nuire. Cfr. Job. v, 23; Lévit. xxvi, 6; Is. xi, 6; Ezéch. xxxiv, 25. — *Pestia... volvere... reptili*. Ici, comme Gen. ix, 2, les trois classes d'animaux qui peuvent être dangereux pour l'homme sont mentionnées. Les bêtes des champs sont les animaux féroces, et ceux qui volent les fruits de la terre. Les oiseaux des cieux sont les oiseaux de proie. Les reptiles comprennent tous les animaux qui se meuvent avec agilité. Keil. — *Arcum et gladium et bellum conteram de terra*. La paix sera assurée et on n'aura plus besoin d'armes pour se défendre. Les promesses du Lévitique, xxvi, 3 et suiv., s'accompliront; Cfr. Is. ii, 4, xi, 6 et suiv., xxxv, 9; Ezéch. xxxiv, 25 et suiv.; Zach. ix, 10. Plusieurs commentateurs voient dans ces paroles une prophétie de l'Eglise. — *Et dormire eos faciam fiducialiter*. Cfr. Mich. iv, 4.

19. *Et sponsabo te mihi in sempiternum*. Dieu traitera de nouveau Israël en épouse aimée; en d'autres termes, il lui rendra son affection. Cette alliance ne sera jamais rompue. Ces mots sont une figure de l'alliance de Dieu avec son Eglise. — *In iustitia et iudicio*. צדק et משפט sont souvent réunis dans les livres saints. Le premier mot dénote, dit Keil, la justice subjective, comme attribut de Dieu ou de l'homme; le second désigne la justice objective dans son exécution par le jugement ou dans son exercice actuel. Dieu s'allie à l'Eglise par la justice et le jugement en la purifiant de toutes les souillures qu'elle pourrait encore avoir. Suivant Grotius et Tirin, c'est la bonté de Dieu manifestée par ses bienfaits qui serait désignée ici par צדק. La première interprétation est préférable. — *In misericordia et in miserationibus*. L'amour et la bonté de Dieu pour son Eglise sont le second caractère de la nouvelle alliance.

20. — *In fide*. אמונה, la fidélité que doit se garder les époux. Quelques com-

mentateurs l'entendent seulement de Dieu et non pas de l'homme, comme Ps. lxxxviii, 25. Dieu tiendra fidèlement ses promesses. De son côté l'Eglise tiendra aussi les siennes; Cfr. Apoc. ii, 10. La triple répétition du mot « Sponsabo » dans les vers. 19 et 20 paraît à Pusey une allusion au mystère de la Sainte-Trinité. Notre-Seigneur, dit-il, d'après Rupert, s'est fiancé trois fois l'Eglise, d'abord par son incarnation, ensuite par sa passion, enfin par l'effusion du Saint-Esprit au jour de la Pentecôte. — *Et scies quia ego Dominus*. Litt. « Et tu connaîtras Jéhovah. » V. plus haut, verset 7 et Jérém. xxxi, 32-34. Cette connaissance réelle de Dieu est la conséquence de l'union avec lui. Celui qui connaît Dieu, dit Hengstenberg, ne peut pas manquer de l'aimer et de lui être fidèle.

21. — *Et erit in die illa*. Dans cette période de félicité dont il est question depuis le verset 14. — *Exaudiam*, שׁוֹמֵר, « je répondrai, j'écouterai », doit être pris absolument, disent Rosenmüller, Keil, etc. Cfr. Isaie, lviii, 9. Dieu écouterait toutes les prières que lui adressera son Eglise, et, à la suite de cela, toutes les bénédictions du ciel et de la terre se répandraient sur le peuple favorisé. — *Exaudiam cœlos et illi exaudiet terram*. Il y a, dans ce verset et dans le suivant, toute une série de prosopopées. Le ciel demande à Dieu la permission de distribuer la pluie à la terre altérée, et le ciel exauce la terre en lui envoyant les pluies qui vont lui rendre sa fécondité. Cfr. Deut. xxxiii, 28; Is. xxx, 23; Lv, 10.

22. — *Terra exaudiet triticum*... La terre à son tour donnera toutes ses productions. — *Et hæc exaudiet Jezrahel*. Le ciel et la terre exauceront les vœux d'Israël, qui, appelé autrefois d'un nom de mauvais augure « Dieu disperse », est nommé maintenant encore Jezrahel, mais dans le sens favorable de ce mot, « Dieu sème ». Ce nom désigne maintenant la nation à laquelle Dieu a pardonné et qu'il a réunie à lui.

vin, et l'huile, et eux exauçeront Jezrahel.

23. Je les sèmerai pour moi dans cette terre; et j'aurai miséricorde pour celle qui était Sans-miséricorde.

24. Et je dirai à Non-mon-peuple: Tu es mon peuple; et il me dira: Tu es mon Dieu.

et vinum, et oleum: et hæc exaudient Jezrahel.

23. Et seminabo eam mihi in terra: et miserebor ejus, quæ fuit Absque misericordia.

24. Et dicam Non populo meo: Populus meus es tu; et ipse dicet: Deus meus es tu.

CHAPITRE III.

Nouveau mariage symbolique du prophète (§ 1-3). — Explication de cet acte, ce qu'il signifie (§ 4-5).

1. Et le Seigneur me dit: Va, et aime encore une femme, qui est aimée d'un autre et qui est adul-

1. Et dixit Dominus ad me: Adhuc vade, et dilige mulierem dilectam amico et adulteram: si-

Voilà, comme le fait remarquer Ackermann, après Jérôme Guadalupensis, quel est le sens littéral de ce passage. Mais, en l'interprétant allégoriquement, on peut y voir, avec Castro, la promesse des biens spirituels dont Dieu comblera son Eglise.

23. — *Et seminabo eam mihi in terra.* Nouvelle allusion au mot Jezrahel. Dieu rendra la race d'Israël féconde dans le pays qu'il a donné à son peuple; Cfr. Jer. xxxi, 27. Remarquons pourtant que le texte ne dit pas: « dans leur terre », mais « dans la terre ». Cfr. Ps. ii, 8. — *Et miserebor ejus quæ fuit absque misericordia.* V. 1, 6. LXX: καὶ ἀγαπίσω τὴν οὗκ ἡγαπεμένην. Comme Israël a changé de conduite, Dieu aura pitié de lui.

24. — *Et dicam... Populus meus es tu.* Parce qu'il a répudié le culte des idoles et qu'il obéit aux ordres divins. — *Et ipse dicet: Deus meus es tu.* Saint Paul cite cet endroit, Rom. ix, 25. Tobenz, Ackermann, etc., pensent que ces deux derniers versets se rapportent, pour le sens littéral, au retour des dix tribus de la captivité d'Assyrie. Ils refusent d'y voir une prophétie regardant le nouveau Testament et l'état des Juifs au temps de Notre-Seigneur. Au contraire, S. Jérôme, Rupert, Nicolas de Lyre, Haymon, Tirin, Menochius, y voient une prélection de l'Eglise catholique et de sa merveilleuse propagation à travers le monde. « Et illa meretrix, quæ Deo fuerat copulata... videat propter semen Dei mutata esse rerum vocabula, et in Christi fide consecutam

misericordiam... Ex quo prospicimus posse universa quæ dicta sunt referri et ad decem tribus quæ Israel vocantur,... et ad omnem gentem Judaici nominis. De exauditione celi et terræ, et frumenti, vini et olei, et Jezrahel, hoc quidam sentiunt, quia postquam Christus advenerit, omnia suo current ordine et utilitati hominum cuncta deserviat creatura, ut ab initio condita est. Quæ omnia Judei et nostri Judaizantes post antichristum in fine mundi corporaliter præstolantur. » S. Jérôme.

3. Ordre donné au Prophète de prendre une femme adultère (III).

CAP. III. — « Depuis que l'oracle précédent a été rendu, l'immoralité et l'infidélité se sont, si c'est possible, accrues et refusent de céder. Le lien de l'amour et de la fidélité a été rompu par la communauté, qui, comme une adultère, a fui son époux et s'est livrée à son amant. La nécessité d'un châtiment plus prompt et plus sévère s'est donc augmentée. Et pourtant le prophète reçoit l'ordre d'aimer encore une telle femme, même après qu'elle s'est séparée de lui par l'adultère. A première vue, il y a là un ordre terriblement énigmatique: car, qui peut aimer une femme qui s'est enfuie, et lui prodiguer son amour et ses soins, même contre sa volonté? Sans doute, dans ce cas, les hommes penseront que leur amour est épuisé et qu'on ne peut plus le leur demander. Mais le prophète, qui a en-

cut diligit Dominus filios Israel, et ipsi respiciunt ad deos alienos, et diligunt vinacia uvarum.

2. Et fodi eam mihi quindecim

tère, de même que le Seigneur aime les fils d'Israël, tandis qu'ils mettent leur confiance aux dieux étrangers, et qu'ils aiment le marc du vin.

2. Je me l'achetai quinze pièces

treuvé des reflets de l'inépuisable amour de Dieu et de ses ressources, pense différemment. Quoique profondément blessé au cœur, il comprend ce qu'il faut faire pour satisfaire aux demandes de la volonté divine, et il reçoit de nouveau chez lui la femme fugitive; mais il la renferme dans une prison étroite et silencieuse, loin de toute société, sans amant ni époux, non par haine, mais par véritable amour, pour la détacher, même par force, de sa vie antérieure, et pour pouvoir peut-être ainsi la réformer véritablement. De même la communauté, le peuple d'Israël sera confiné pour longtemps, comme dans la tristesse, la désolation et le silence, dans l'exil, où il perdra tous les appuis et tous les encouragements de sa vie précédente, immorale et infidèle. La période de réforme, où il reviendra au véritable amour, n'arrivera pas avant que la peine ait été subie. Tout cela est encore exprimé avec une brièveté extrême et avec mystère, et les explications qui y sont mêlées n'ont qu'un caractère avant-coureur et sont d'une vivacité peu satisfaisante. » Ewald.

Sur ce chapitre, citons le travail spécial de J.-G. Lackemacher. *Commentatio de Hosea uxorem certo pretio sibi comparante*, dans *Observationes philologicæ*, pars iv, obs. 4^a, p. 74 et suiv.

1. — Après les consolations, le prophète revient aux avertissements comminatoires. — *Adhuc vade.* וָלֵךְ, va. S. Jérôme a suivi les LXX : "ετι ποτε ὑβητι. — *Dilige mulierem.* Le Seigneur ne dit pas à Osée, comme au chap. 1, 2, « sune », mais dilige ». L'on conclut de là que sa femme a été adultère, depuis son mariage. On en conclut aussi avec raison au caractère purement symbolique de l'ordre divin. — *Dilectam amico.* וְיִשְׁכַּב עִמָּךְ signifie plutôt compagnon, ici compagnon de lit, époux; c'est la femme d'Osée; Jer. iii, 20. Pour quelques commentateurs parmi lesquels Tirin, cette femme est diffidente de Gomer. Le symbolisme reste toujours le même dans les deux cas. LXX : ἀγαπᾶν πονηρὰ. — *Et adulteram.* L'amour de son mari pour elle augmente encore son crime. — *Sicut diligit Dominus filios Israel.* L'amour de Jéhovah pour Israël est si grand que Dieu ose le comparer à celui que garde un mari pour son épouse impu-

dique et adultère. Cfr. plus bas, ix, 15; Deut. vii, 8; x, 15. — *Et ipsi respiciunt ad deos alienos.* Malgré cet amour extrême que Dieu lui porte, Israël lui préfère les idoles. « Ne putemus dilectionem prophete in adulteram aliud quid significare, quam Dei dilectionem in filios Israel. Ergo quod propheta diligit adulteram, et tamen non ei matrimonio copulatur, nec fornicatione conjungitur, sed tantum diligit delinquentem, typus Dei est, qui filios Israel pessimos diligit, qui quum diligantur a Domino, ad deos alienos, idolatriæ respiciunt. » S. Jérôme. — *Et diligunt vinacia uvarum.* Cette traduction, qui est spéciale à la Vulgate, ne rend pas bien וְיִשְׁכַּב עִמָּךְ. Nicolas de Lyre, etc., ont traduit ce mot par bouteilles, tonneaux, vases contenant du vin, en le rapportant à la racine וָשַׁב, six. Rosenmüller, Wünsche, etc., rejettent avec raison cette interprétation. L'opinion de Drusus et de Rosenmüller, qui font dériver le mot de וָשַׁב, feu, n'est pas plus soutenable. Il vient plutôt, disent Gesenius, Wünsche, Ewald, etc., de la racine inusitée, וָשַׁב, presser, et désigne des gâteaux, II Rois, vi, 49, I Paral. xvi, 3; Cant. ii, 5, faits avec des raisins pressés d'une certaine manière. Les LXX ont bien traduit : πῆρες αἰνῶν στρεβλῶν, gâteaux faits de raisin séché au soleil. Ces gâteaux étaient offerts aux idoles dans les fêtes des Phéniciens, fêtes empruntées à leurs voisins par les Israélites; Cfr. Jerem. vii, 18. « Ces gâteaux de raisin, agréable aliment bien connu dans les pays vignobles, ne sont jamais offerts à Dieu dans le culte mosaïque; mais comme il s'agit de ce passage et comme c'est de soi-même assez vraisemblable, ils étaient employés en Chanaan dans les sacrifices païens. Ils peuvent être aussi considérés comme un symbole bien approprié de la séduction que le paganisme exerçait sur Israël, et aussi comme une figure du péché en général, Prov. ix, 17. » Ewald. Dieu condamne donc ici, sous un image, l'idolâtrie d'Israël.

2. — *Et fodi.* « Je la fouis », pour « je l'achetai ». Sacy. וְיִשְׁכַּב עִמָּךְ vient de וָשַׁב, acheter, acquérir en creusant, de là acquérir en général, ou acquérir par commerce; Job. vi, 27; xl, 30. LXX : ἐμισθώσαμεν. « Sin autem legerimus « conduxi », adulteram per-

d'argent, et un corus et demi d'orge.

3. Et je lui dis : Tu m'attendras durant longtemps, tu ne te débaucheras pas, tu ne seras à aucun homme, et je t'attendrai moi-même.

4. Parce que les fils d'Israël seront pendant longtemps sans roi,

argenteis. et coro hordei, et dimidio coro hordei.

3. Et dixi ad eam : Dies multos expectabis me : non fornicaberis, et non eris viro : sed et ego expectabo te.

4. Quia dies multos sedebunt filii Israel sine rege, et sine principe,

tium est, non ut cum propheta dormiat, sed ut contenta mercede sua adulterare desistat, nec passim ceteris copuletur. » S. Jérôme. Ce sens est plus conforme au texte que celui qu'adopte la Vulgate. S. Jérôme, en le choisissant, a voulu continuer l'allégorie avec la vigne, qui est l'image d'Israël dans les livres saints. Mais cette métaphore paraît étrangère à ce passage. Le sens d'acquiescer ou d'acheter est, en effet, confirmé par ce que nous savons des mœurs des anciens Hébreux ; Cfr. Gen. xxix, 18, 27 ; xxxiv, 12 ; Exod. xxii, 16 ; I Rois, xviii, 23, 25 ; II Rois, iii, 14. Aben-Ezra donne une autre explication moins bonne : « Et je la connus ». — *Quindecim argenteis*. Probablement quinze sicles d'argent ; le mot sicle est souvent omis dans les comptes. Keil. On ne peut dire quelle est leur valeur dans cet endroit. 3.000 sicles font un כתר ou un talent. Exod. xxxviii, 24 et suiv. Cfr. Ezech. xlv, 12. — *Et coro hordei*. יהביר שעייו, LXX : χοροῦ. Le chomer, que les modernes appelaient כ, était la plus grande mesure pour les solides, III Rois, v, 2 ; Ezech. xlv, 11 ; il contenait dix bath, V. Ezech. xlv, 14 Cfr. Joseph, Antiq. xv, ix, 2. — *Et dimidio coro hordei*. רתך שעייו. Le leteeh est la moitié du chomer et contient cinq bath. Les LXX traduisent μέτρηθ' ὄνον, on ne saurait dire pourquoi. Le prophète donne quinze sicles d'argent et quinze bath ou éphas d'orge. Il est, dit Keil, assez naturel de supposer, surtout si l'on se reporte à IV Rois, vii, 1 ; xvi, 10, qu'à cette époque l'épha d'orge valait un sicle. Dans ce cas, le prix total équivaudrait exactement à la somme pour laquelle, Exod. xxi, 32, il était possible d'acheter un esclave, et qui était payée moitié en argent, moitié en orge. Le prix auquel le prophète obtient la femme devait probablement indiquer la condition servile dont Jéhovah avait tiré Israël pour en faire son peuple. Si le prophète ne donne pas pour la femme plus que le prix d'un esclave, Exod. i. c., Zach. xi, 12, et s'il solde la moitié de la somme en nature, avec de l'orge, nourriture généralement méprisée dans l'antiquité,

« vile hordeum », V. Nomb. v, 15, c'est pour peindre d'une manière plus frappante l'abaissement de la femme. « Non vescitur cibo hominum, frumento et legumine, sed hordeo irrationabilium jumentorum. Unde et in lege mulier, quæ a marito accusatur adulterii, in potatione τοῦ ἑλέγχου, id est convictionis ; quando arguitur in peccato, farinam accipit hordei ; quæ enim imitata est equos et mulos, quibus non est intelligentia, equorum atque mulorum sustentatur alimentis. » S. Jérôme.

3. — Le contrat entre le prophète et sa femme est ici annoncé : il ne s'agit pas entre eux d'un mariage déjà contracté et où la femme s'engage à ne plus manquer à ses promesses ; elle devra seulement rester seule durant un assez grand nombre de jours. — *Dies multos expectabis me*. Litt. « Durant de nombreux jours, tu te tiendras pour moi » ; c'est-à-dire tu seras à moi seule, et tu n'auras de rapports avec aucun homme. Il n'y a point ici d'allusion à la loi relative au mariage de la femme captive, Deut. xxi, 13. Les mots suivants confirment, en effet, l'interprétation proposée. — *Non fornicaberis et non eris viro*. Tu resteras dans la continence. LXX : οὐδέ μὴ γένη ἀνδρὶ ἑτέρῳ. « Quando absolute dicitur : non eris viro, intelligimus quod nulli jungatur omnino, et absque coitu maritali sit. » S. Jérôme. — *Sed et ego expectabo te*. « Nec mihi, viro a quo conducta es, legitime conjungeris. Ostendit quod interim modo idolis non serviat, nec tamen habeat Deum, sed et amatoribus et viro spoliata sit. » S. Jérôme. Suivant quelques commentateurs, ces mots sont une promesse faite par l'époux de rester fidèle à son épouse et de lui rendre un jour ses faveurs. Ils appuient leur interprétation sur la promesse contenue au verset 6.

4. — L'allégorie des trois versets précédents va maintenant être expliquée. — *Quia*. Dieu va donner la raison de l'allégorie qui précède. — *Dies multos sedebunt*. Israël sera en deuil pendant longtemps. — *Filii Israel*. Les dix tribus, V. verset 1. — *Sine rege et sine principe*. Le royaume sera.

et sine sacrificio, et sine altari, et sine Ephod, et sine Theraphim.

5. Et post hæc revertentur filii Israel, et quærent Dominum Deum suum, et David regem suum : et pavebunt ad Dominum, et ad bonum ejus in novissimo dierum.

sans prince, sans sacrifice, sans autel, sans Ephod, et sans Thérâphim.

5. Et après cela les fils d'Israël reviendront, et ils chercheront le Seigneur leur Dieu, et David leur roi : et dans les derniers jours ils seront émus à l'approche du Seigneur et de sa grâce.

détruit ; il n'aura plus ni rois ni grands ; Cfr. Jerem. XLIX, 38 ; Amos, I, 15. — *Sine sacrificio*. Le culte religieux légitime sera détruit en même temps que le gouvernement civil. עֲבֹדָה, qui, III Rois, XII, 32, désigne le sacrifice offert aux idoles, s'entend ici, comme la plupart du temps, du sacrifice offert à Jéhovah. Le Targum interprète avec raison ce mot dans le sens que nous lui donnons ici avec la grande majorité des commentateurs. — *Sine altari*. עֲבֹדָה est le monument consacré à un culte idolâtrique. Ces monuments étaient érigés en l'honneur de Baal, Ex. XXIII, 24 ; à cause de cela la loi défend de les ériger, Lev. XXVI, 1 ; Deut. XVI, 22 ; Cfr. III Rois, XIV, 23 ; malgré cela ils étaient très répandus dans le royaume d'Israël, IV Rois, III, 2 ; X, 26-28 ; XVII, 10. Les rois idolâtres de Juda en avaient aussi élevé, III Rois, XIV, 24 ; IV Rois, XVIII, 4 ; XXIII, 14 ; II Paral. XIV, 2 ; XXXI, 1. LXX : οὐκ ἔστι θυσιαστήριον, traduction suivie par S. Jérôme ; ailleurs les LXX traduisent le mot hébreu par στήλη, Gen. XXVIII, 18 ; XXXV, 20, etc. — *Sine Ephod et sine Theraphim*. Sur l'Ephod, V. Exod. XXVIII, 6-14. Sur les Theraphim, V. Gen. XXXI, 19, et IV Rois, XXIII, 24. L'Ephod a servi parfois à des usages idolâtriques, Jug. VIII, 27 ; XVII, 5. Mais Ephod et Theraphim n'étaient pas seulement, dit Keil, employés au culte ; ils sont aussi mentionnés comme moyens utilisés pour chercher l'avenir. L'Ephod servait à interroger la volonté de Dieu, I Rois, XXIII, 9 ; XXX, 7, et aussi à interroger les faux dieux, Jug. XVII, 5 ; XVIII, 5. Quant aux Theraphim, c'étaient, dit Keil, des pénates, qu'on adorait comme produisant la prospérité terrestre et comme des divinités révélant l'avenir. Archéologie biblique, § 90. Le prophète mentionne des objets employés au culte de Jéhovah et à celui des idoles, parce qu'ils étaient ainsi utilisés en Israël, et en plus pour montrer au peuple que le Seigneur détruirait aussi bien son culte que celui des idoles. L'idolâtrie de la nation cessera par la ruine de son gouvernement et, une fois en exil, elle aura en horreur les faux dieux qui l'ont réduite

à l'extrémité où elle est tombée. Au lieu de Thérâphim, les LXX ont : ὄγκον. Ils ont peut-être compris sous ce nom les Urim et Thummim, qu'ils ont traités de même. Nomb. XXVII, 21 ; I Rois, XXVIII, 6. Cette prédiction a été accomplie lors de la déportation des dix tribus en Assyrie. Le verset suivant prouve bien qu'il ne s'agit ici que du royaume d'Israël et non de celui de Juda.

5. — Les menaces sont de nouveau atténuées par la promesse de meilleurs temps. — *Post hæc*, après un temps assez long, V. verset 4. — *Revertentur filii Israel*, ils reviendront de l'exil, ou, ils reviendront à leur Dieu ; Cfr. plus bas, VI, 1 ; Lam. III, 40, V, 21 ; Isaïe, X, 21. — *Et quærent Dominum Deum suum*. V. Plus bas, V, 15 ; Jer. L, 3. Ils cherchent à rentrer en grâce avec Jéhovah, leur Dieu. — *Et David regem suum*. Les dix tribus ne formeront plus un royaume séparé. David désigne ici le Messie, comme le disent avec raison Rosenmüller, etc. Cfr. Ezech., XXIV, 23 ; XXXVII, 21 ; Jer. XXX, 9. Targum : « Ils obéiront au Messie, fils de David, leur roi ». C'est du reste l'explication généralement suivie. Sanctius prétend à tort qu'il peut être question ici de Zorobabel. Les mots qui terminent le verset « à la fin des jours », ne laissent pas place, en effet, à cette interprétation. — *Pavebunt ad Dominum*. Ils imploreront le secours de Jéhovah, qu'ils auront appris à redouter. C'est ainsi que Virgile s'exprime :

Ne trepidaro meas, Teu ri, defendere naves.

Encl. IX, 114. — *Et ac bonum ejus*. Non pas la bonté de Dieu, mais sa grâce et ses faveurs. Peut-être y a-t-il ici allusion au temple comme le dit Jarchi ; Cfr. Deut. XII, 25. V. aussi Jer. XXXI, 12. — *In novissimo dierum*. Au temps du Messie, suivant l'interprétation de Kimchi ; Is. II, 2 ; Jer. XXIII, 20 ; Joel, III, 1 et suiv. Abarbanel et tous les docteurs juifs expliquent de même cette expression. Ribera semble d'abord penser qu'il s'agit ici du second avènement du Messie ; mais à la fin de sa longue discussion, il revient à l'opinion commune.

CHAPITRE IV.

Substance et sommaire de toute la menace qui suit (§ 1-5). — La destruction de la nation, en tant que royaume, est annoncée (§ 6-10). — Description de la conduite idolâtrique du peuple (§ 11-14). — De là résulte la prédiction de la destruction inévitable des dix tribus (§ 15-19).

1. Ecoutez la parole du Seigneur, fils d'Israël, car le Seigneur est en procès avec les habitants de la terre; parce qu'il n'y a pas de vérité, il n'y a pas de miséricorde, il n'y a pas de science de Dieu sur la terre.

1. Audite verbum Domini, filii Israel, quia judicium Domino cum habitatoribus terræ : non est enim veritas, et non est misericordia, et non est scientia Dei in terra.

Menochius et Tirin admettent qu'il est question, dans ce passage, de la fin du monde. Cette opinion ne paraît pas admissible. « A la fin des jours » est synonyme des jours nombreux du verset 4. « Ego postquam defeit princeps de Juda, et dux de femoribus ejus, et Herodes alienigena et proselytus suscepit imperium, intelligimus venisse cui regnum repositum est, et ipse erat exspectatio gentium. » S. Jérôme.

II. — L'IMPIÉTÉ D'ISRAËL, SON CHÂTIMENT, SA DÉLIVRANCE FINALE (IV-XIV)

L'impïété d'Israël, exposée plus haut sous l'allégorie d'un adultère, est ici exposée avec plus de détails, avec toutes ses conséquences, la dépravation morale des dix tribus, et le châtimement qu'amèneront toutes ces fautes, c'est-à-dire la destruction du royaume et la condamnation du peuple. De nombreuses allusions à Juda sont faites au même temps. Vient ensuite une invitation pressante à revenir à Dieu, puis une promesse : Dieu aura pitié des convertis et rétablira l'alliance avec eux.

1 Dépravation d'Israël et châtimement auquel elle l'expose. iv-vi, 3.

On peut diviser cette section en deux parties, commençant chacune par la formule « audite », iv, 1; v, 1; mais il faut convenir cependant que le sujet traité dans toute la section est bien le même dans ces deux endroits. Exaltd prolonge cette première section jusqu'à vi, 11, et donne au tout le titre de discours.

Ce chapitre a été traduit et annoté par A.-J. Arnoldi, dans Blumen althebraischer

Dichtkunst, Giesen, 1809. Le prophète s'adresse à tous les habitants d'Israël.

1. — *Audite verbum Domini*. Ecoutez la parole que Jéhovah vous fait entendre par mon entremise; Cfr. IV Rois, xx, 16; Is. i, 10; XLVIII, 1. — *Filii Israel*. Les membres des dix tribus, comme plus haut, i, 4 et suiv., III, 4, 5, plus bas, verset 15, et v, 1. — *Quia judicium Domino cum habitatoribus terræ*. Le Seigneur a un procès avec les habitants de ce pays d'Israël. V. plus bas, XII, 3; Jer. II, 9; il va les accuser et les juger. Mich. VI, 2, parce que toutes les vertus ont disparu de ce royaume. — *Non est enim veritas*. Ils ne disent ni ne pratiquent la vérité, mais s'adonnent au mensonge et au parjure, comme dit le verset 2. Cfr. Is. LIX, 14, 15; Jérém. v, 1; VII, 28; IX, 3, 4; Ps. XI, 2, 3. — *Non est misericordia*. Il n'y a pas de charité envers le prochain, surtout envers les inférieurs et ceux qui auraient besoin de compassion et de secours. La vérité, אֱמֶת, et la charité, חֶסֶד, réunies ensemble, renferment tous les autres devoirs; Cfr. Prov. III, 3; XX, 6 : « Nec veritas enim absque misericordia sustineri potest, et misericordia absque veritate facit negligentes, unde alterum miscetur alteri. » S. Jérôme. — *Non est scientia Dei*. Cfr. Jérém. XXII, 15, 16. Les vertus qui viennent d'être mentionnées proviennent de la connaissance de Dieu, qui en est comme la racine, et dont elles sont les fruits. La connaissance de Dieu ne se borne pas à la science de sa nature et de sa volonté, mais elle s'étend à son amour, et provient de l'expérience du cœur. Cette connaissance ne produit pas seulement la crainte de Dieu, mais aussi l'amour envers le prochain; Cfr. Eph. IV, 32; Col. III, 12 et suiv. Koil. — *In terra*, le royaume des dix tribus.

2. Maledictum, et mendacium, et homicidium, et furtum, et adulterium inundaverunt, et sanguis sanguinem tetigit.

3. Propter hoc lugebit terra, et infirmabitur omnis qui habitat in ea, in bestia agri, et in volucre coeli : sed et pisces maris congregabuntur.

4. Veruntamen unusquisque non judicet et non arguatur vir : populus enim tuus, sicut hi qui contradicunt sacerdoti.

2. — *Maledictum*. L'hébreu a une série d'infinitifs absolus, destinés à donner plus de force à l'énumération des crimes d'Israël. מלך, LXX, ἀπα, est le parjure. si fréquent en Israël que les rois eux-mêmes s'y livraient dans les traités, IV Rois, XVII, 4. — *Homicidium et furtum et adulterium*. Ces trois crimes sont réunis dans la même formule, Jérém. VIII, 9. — *Inundaverunt* יָצְצוּ, « ils ont brisé », dépassé toutes les bornes de la justice et de l'humanité. LXX : ἐκέχυον que la Vulgate a suivi. D'après Ewald, ce mot doit se traduire « ils se précipitent » dans les maisons pour voler et tuer. VI, 8; Job. XXIV, 16. — *Sanguis sanguinem tetigit*. Les crimes se succèdent sans relâche, et le sang est continuellement versé. Cfr. Ezech. XVII, 10.

3. — *Lugebit terra*, le pays sera dévasté et désolé. La même image se trouve dans Is. XXIV, 4; Jér. IV, 28; XII, 4; Amos, I, 2. — *Infirmabitur omnis qui habitat in ea*. Tous ses habitants languiront et périront misérablement; Cfr. Is. XVI, 8; XIX, 8; Joel, I, 10, 12. — *In bestia agri...* Non seulement les hommes, mais les animaux eux-mêmes seront détruits. Cfr. Jér. IV, 26; Soph. I, 3; Joel, I, 20. — *Pisces maris congregabuntur*. Les poissons seront rassemblés, pour y mourir dans leurs retraites, et on n'en verra plus : le Targum ajoute : « à cause des péchés des hommes ». Non seulement, dit Keil, la création inanimée souffre en conséquence des crimes et des péchés des hommes, mais la dépravation morale de ceux-ci amène la destruction pratique de toutes les autres créatures. Comme Dieu a donné à l'homme la domination sur tous les animaux et sur toute la terre, afin qu'il en use pour la gloire de Dieu, de même il punit la malice de l'homme par la dévastation de la terre. S. Jérôme rappelle, à propos de ce verset, ce qui était arrivé de son temps : « Habitatore sublato, bestie

2. L'outrage, le mensonge, l'homicide, le vol et l'adultère l'ont inondée, et le sang y touche le sang.

3. C'est pourquoi la terre sera en deuil, et tous ceux qui y habitent languiront; les bêtes des champs, les oiseaux du ciel, et les poissons mêmes de la mer seront pris.

4. Mais que nul ne réclame, qu'on n'accuse personne; ton peuple est de ceux qui se révoltent contre le prêtre.

quoque, et volueres coeli, et pisces maris deficient, iramque Domini etiam muta elementa sentient. Hoc qui non credit accedisse populo Israel cernat Illyricum, cernat Thracias, Macedoniam atque Pannonias, omnemque terram quae a Propontide et Bosphoro usque ad Alpes Julius tenditur, et probabit eum hominibus et animantia euncta, deficiere, quae in usus hominum a creatore prius alebantur ».

3. — *Veruntamen*. וְאֵם exprime en effet une opposition, Is. XLV, 24. Les péchés d'Israël sont tellement invétérés que celui qui l'avertit perd son temps. — *Unusquisque non judicet*. Que personne ne reprenne les vices des pêcheurs de ce royaume, ce serait tout à fait inutile. וְאֵם est le verbe dont le substantif דָּן a été employé plus haut, verset 1. Le sens est le même. — *Non arguatur vir*. Litt. « Que personne ne (les) accuse »; il serait inutile, à cause de leur extrême méchanceté, de leur reprocher leurs crimes; Cfr. Is. XXX, 9 et suiv.; Amos, V, 10, 13. — *Populus enim tuus*. Dieu s'adresse directement au prophète qui jusque-là a parlé en son nom. — *Sicut hi qui contradicunt sacerdoti*. Leur méchanceté est telle qu'ils ne permettent pas qu'un prophète ou un envoyé de Dieu essaye de les reprendre ou de les corriger, et qu'ils ne se font aucun scrupule de contredire arrogantement ceux qui leur parlent, fût-ce les prêtres qui veulent les instruire ou les avertir. Or, ce dernier cas était spécialement considéré comme impie et criminel, à cause du respect héréditaire pour le prêtre de Jérovah. Dent. XVII, 8-13; Eccl. IV, 17, etc. Ewald. LXX : ὁ θεὸς λέγει μὲν ὅτι ἂν τὸ ἐχθρὸν ἐπεὶ. Reuss traduit d'une manière qui lui est toute particulière, et qui ne semble pas acceptable : « Que ton peuple ne soit pas de ceux qui font des reproches aux prêtres ! » Et en note il ajoute : « Phrase obscure qui rappelle peut-être que les hom-

5. Aussi tu tomberas aujourd'hui, et ton prophète avec toi, de nuit; j'ai fait taire ta mère.

6. Mon peuple s'est tu, parce qu'il a manqué de science. Parce que tu as repoussé la science, je te repousserai. tu n'exerceras plus mon sacerdoce; tu as oublié la loi de ton Dieu, j'oublierai tes enfants, moi aussi.

7. Plus ils se sont multipliés, plus ils ont péché contre moi; je

5. Et corrués hodie, et corruet etiam propheta tecum nocte : tacere feci matrem tuam.

6. Conticuit populus meus, eo quod non habuerit scientiam. Quia tu scientiam repulisti, repellam te, ne sacerdotio fungaris mihi : et oblita es legis Dei tui, obliviscar filiorum tuorum et ego.

7. Secundum multitudinem eorum, sic peccaverunt mihi : glo-

mes s'en prennent aux prêtres (comme aux interprètes de l'oracle) quand il leur arrive malheur ». L'explication ne semble pas plus conforme au contexte que la traduction elle-même.

5. — *Et corrués*. Aussi périras-tu, nation impie; Cfr. v. 5, xiv. 2. — *Hodie*. היום à un autre sens; il ne signifie pas aujourd'hui, ou le jour dans lequel le châtimement arrivera, mais « de jour, interdit », comme le prouve l'antithèse qui vient un peu plus bas, « nocte ». Cfr. aussi Neh. iv, 16. — *Et corruet etiam propheta tecum nocte*. Nous suivons ici l'hébreu en réunissant « nocte » aux mots qui précèdent : S. Jérôme, en le joignant aux mots qui suivent, a ponctué d'après les LXX. Les faux prophètes, si nombreux alors, qui entretenaient le peuple dans ses mensonges et dans sa folie, plus bas, ix, 7, 8; Mich. iii, 11; Cfr. Is. xxxi, 3; mourront avec le peuple qu'ils ont trompé. Leur mort aura lieu de nuit. לילה, Cfr. Neh. iv, 16; xxvii, 20. Jour et nuit sont mis ici pour montrer que le carnage ne cessera point; Cfr. Deut. xxviii, 65; Mich. iii, 6. — *Tacere feci matrem tuam*. Suivant Nicolas de Lyre, c'est Jérusalem prise durant la nuit; selon Menochius, c'est la synagogue qui reconnaît par son silence qu'elle mérite les supplices qui l'ont frappée. L'hébreu ידבירי doit se traduire : « je détruirai » la mère, c'est-à-dire la capitale, qui représente la nation tout entière; Cfr. ii, 2; Habac. 4. Targum : « votre assemblée ». LXX : ἡ πόλις... Les peines que je t'infli gerai seront analogues aux péchés que tu as commis.

6. — *Conticuit populus meus eo quod non habuerit scientiam*. Mon peuple périra, נדביר, parce qu'il n'a pas eu de sagesse, ou de connaissance de Dieu se manifestant par ses actes, ou, dit S. Jérôme, parce qu'il n'a pas eu la science de la loi. Isaïe se plaint de la même manière au sujet du peuple, Is. vi, 13. — *Quia tu*. הנה, toi ne

t'adresse pas aux prêtres, gardiens de la loi et qui doivent répandre la connaissance de Dieu dans toute la nation des dix tribus elle-même. — *Scientiam repulisti, repellam te*. Dieu, qui a été méconnu par le peuple, le méconnaîtra à son tour et le répudiera. — *Ne sacerdotio fungaris mihi*. Les dix tribus, dit Keil, avaient adhéré au culte des images établi par Jéroboam, avec son sacerdoce illégitime, III Rois, xii, 26-33, et en dépit des menaces et des jugements divins qui détruisaient les dynasties l'une après l'autre, elles ne voulaient pas renoncer à ce culte. Le Seigneur, à cause de cela, les rejettera pour ses prêtres, c'est-à-dire qu'il leur enlèvera le privilège d'être une nation sacerdotale, Exod. xix, 6; supprimera ce titre à la nation et la rendra semblable aux païens. Quelques commentateurs, Nicolas de Lyre, Pusey, etc., pensent pourtant que Dieu s'adresse ici à des prêtres, ou apostats, ou persécuteurs des prophètes. — *Et oblita es legis Dei tui*. Il faut suppléer « quia », et parce que tu as oublié la loi divine. C'était là le grand péché d'Israël d'où provenaient tous les autres. — *Oliviscar filiorum tuorum et ego*. Les enfants de la nation considérée comme une mère, c'est-à-dire tous les membres de la nation. On ne voit point qu'il y ait ici une menace dirigée contre la postérité; c'est aux citoyens actuellement vivants que Dieu s'adresse.

7. — *Secundum multitudinem eorum sic peccaverunt mihi*. כנגם, à mesure qu'ils grandissaient, non seulement en nombre, mais en richesse, en puissance, en prospérité, à mesure leurs péchés grandissaient. Car la nation attribuait toute sa prospérité aux idoles, ii, 7, et la regardait comme le résultat de son culte. A mesure que cette prospérité s'accroissait, elle se fortifiait dans son illusion, s'éloignait de plus en plus de Dieu et accroissait ainsi ses péchés. — *Gloriam eorum in ignominiam commutabo*. Targum :

riam eorum in ignominiam commutabo.

8. Peccata populi mei comedent, et ad iniquitatem eorum sublevarunt animas eorum.

9. Et erit sicut populus, sic sacerdos : et visitabo super eum vias ejus, et cogitationes ejus reddam ei.

10. Et comedent, et non saturabuntur : fornicati sunt, et non cessaverunt : quoniam Dominum dereliquerunt in non custodiendo.

changerai leur gloire en ignominie.

8. Les péchés de mon peuple les nourrissent, et ses iniquités servent à leur vie.

9. Comme est le peuple, ainsi sera le prêtre ; je le châtierai suivant ses voies, et je lui rendrai ce que ses pensées lui valent.

10. Ils mangeront sans se rassasier ; ils se prostitueront sans cesse, parce qu'ils ont abandonné le Seigneur, et ne l'ont pas servi.

« C'est pourquoi ils ont changé leur gloire en honte ». Cfr. II, 3, 9-11.

8. — *Peccata populi mei comedent*. Le prophète passe maintenant aux péchés particuliers des prêtres. *לִבְיָהוּ* sont, comme Lévit. VI, 18, 19*, 23, les victimes offertes pour les péchés, dont les prêtres mangeaient la chair, Lévit. VI, 26. L'accomplissement de cet ordre de Dieu devint, de la part des prêtres, un péché, parce qu'ils ne pensaient plus qu'au bénéfice matériel que les péchés du peuple pouvaient leur rapporter, et qu'ils oubliaient d'apprendre au peuple ses devoirs tels qu'ils étaient contenus dans la loi. « *Peccata populi mei devorant, consentientes sceleribus delinquentium, qui cum eos peccare perspexerint, non solum non arguunt, sed laudant atque sustollunt, atque beatos predicant. De quibus et Esaias, III, 12, loquitur : Populus meus, qui beatos vos dicunt seducunt vos.* » S. Jérôme. — *Ad iniquitatem eorum sublevarunt animas eorum*. Ils désirèrent et attendent avidement les péchés du peuple parce que leur bien-être personnel en est amélioré. « Elever son âme vers quelque chose » est synonyme de la désirer ardemment, la convoiter ; Cfr. Deut. XXIV, 15 ; Jér. XLIV, 13 ; Ps. XXIV, 4. Pour un reproche analogue, V. Jérém. I, 6. « Car peccata populi comedere dicuntur, nisi quia peccata delinquentium fovent, ne temporalia stipendia amittant ? Sed et nos qui et oblationibus fidelium vivimus, quas illi pro peccatis suis obtulerunt, si comedimus et taceamus, eorum procul dubio peccata manducamus. » S. Grégoire le Grand.

9. — *Et erit sicut populus sic sacerdos*. Cfr. Is. XXIV, 2. Le châtimement des prêtres sera le même que celui du peuple. Tel est le sens admis par S. Jérôme, Nicolas de Lyre,

Keil, etc. Selon Rosenmüller, etc. ces mots signifient que les prêtres ne valent pas mieux que le peuple. Mais les deux sens peuvent très bien se trouver ensemble dans ces mots. — *Visitabo super eum vias ejus*. Je punirai le prêtre, comme sa manière d'agir dépravée le mérite. — *Cogitationes ejus reddam ei*. Je lui infligerai la peine que ses crimes ont méritée ; Cfr. III, 11 ; Ps. LXI, 13.

10. — *Et comedent et non saturabuntur*. Des menaces semblables se lisent, Lévit. XXVI, 26 ; Mich. VI, 14 ; Agg. I, 6. « *Voluptas insatiabilis est, et, quanto magis capitur, tanto plus utentibus se famem creat.* » S. Jérôme. — *Fornicati sunt et non cessaverunt*. Litt. « ils se livreront à la débauche et ils ne multiplieront pas » ; *וַיִּשְׁרָ*, que nous avons déjà rencontré plus haut, verset 2, signifie aussi s'augmenter, se multiplier : Cfr. Gen. XXVIII, 14 ; Exod. I, 12 ; Is. LIV, 3 ; Job, I, 10 ; II Paral. XI, 23. Targum : « ils prendront des épouses et n'engendreront pas de fils ». L'explication de Grotius : « *Venerem in mares exercuere, unde partus nullus sequi potest* », est absolument inadmissible. Les mots doivent être pris ici au sens littéral, et non pas, avec Castro, comme faisant allusion au culte idolâtrique. — *Dominum reliquerunt in non custodiendo*. Litt. : « Ils ont cessé d'observer (c'est-à-dire d'adorer) Jéhovah ». Cfr. Zach. XI, 11. C'est ainsi que parle Virgile, Georg. IV, 212 :

Observant regem non sic Aegyptus, et ingens
Lydia, nec populi Parthorum...

Dieu, outragé et délaissé par Israël l'abandonne et le prive de tous les biens terrestres. On sait que chez les hébreux le grand nombre des enfants était compté parmi les bénédictions divines, et comme un des plus grands bienfaits ; au contraire la stérilité était honteuse.

11. La fornication, le vin et l'ivresse font perdre l'intelligence.

12. Mon peuple a interrogé un morceau de bois, et son bâton est devenu son oracle ; car l'esprit de fornication les a trompés, et ils se sont prostitués loin de leur Dieu.

13. Ils sacrifiaient sur le sommet des montagnes, et sur les collines

11. Fornicatio, et vinum, et ebrietas auferunt cor.

12. Populus meus in ligno suo interrogavit, et baculus ejus annuntiavit ei : spiritus enim fornicationum decepti eos, et fornicati sunt a Deo suo.

13. Super capita montium sacrificabant, et super colles accende-

11. — L'allusion à la débauche amène à la description de l'idolâtrie du peuple. — *Ebrietas*. תַּיִשׁ est le nouveau vin. — *Auferunt cor*. La débauche et l'ivresse rendent les hommes insensés : לֵב est employé par les Hébreux dans le sens de sagesse ou d'esprit, Deut. xxix, 3. Manquer de cœur c'est être fou, plus bas, vii, 11 ; Jér. v, 21 ; Prov. vii, 7. « Sicut vinum et ebrietas eum qui biberit, mentis suae impotem facit, ita fornicatio et voluptas pervertit sensum, animique debilitat, et de rationabili homine brutum efficit animal, ut canes et lupanaria et libidinum lustra sectetur. » S. Jérôme. Les LXX ajoutent à ce verset deux mots, λαλῶν μου, qui dans l'hébreu commencent le verset suivant.

12. — *Populus meus*. Ces mots prouvent la folie d'Israël. Un peuple étranger serait plus excusable de se livrer à l'idolâtrie, et moins digne de châtiments que celui que Dieu a comblé de ses bienfaits. S. Jérôme donne un autre sens : « Qui quondam meo vocabatur nomine ». *In ligno suo interrogavit*. Allusion au mode de divination que les Grecs appelaient rhabdomantie, ou art de connaître l'avenir au moyen de bâtons jetés à terre et de la manière dont ils tombaient, Reuss. Mais לֵב, bois, semble employé pour la statue en bois, invoquée et interrogée comme un oracle par Israël ; Cfr. Is. xl, 20 ; xlv, 13 ; Jér. ii, 27 ; Habac. ii, 19. Suivant Rosenmüller, Ewald, Keil, etc., il y aurait dans ces mots une allusion aux Theraphim mentionnés plus haut, iii, 4. — *Baculus ejus annuntiavit ei*. Ce n'est que dans ce membre de phrase qu'il serait question de la xylomanie, S. Jérôme et S. Cyrille ont expliqué ce passage de cette sorte. S. Cyrille ajoute même que ce mode de divination avait été inventé par les Chaldéens. Abarbanel, cité par Rosenmüller, le décrit assez au long. — *Spiritus enim fornicationum*. Le gout pour l'idolâtrie et pour la débauche qui l'accompagne a séduit Israël. Il est inutile de voir ici, avec Keil et Pusey, allusion à une sorte de puissance démoniaque qui s'est emparée des Israélites ; l'expression

employée est assez commune dans l'Ancien Testament : l'esprit de jalousie, Nombr. v, 11 ; l'esprit de mensonge, III Rois, xxii, 23, l'esprit de perversité, Is. xix, 14 ; l'esprit d'impureté, Zach. xiii, 2, sont l'affection, le désir ardent causés par ses passions. — *Deceperunt eos*. Litt. « a séduit » s. ent. eux. S. Jérôme s'inspire des LXX : ἐπαπατήσαν. — *Fornicati sunt a Deo suo*. Ils se sont éloignés de Dieu, ont oublié sa loi, Exod. xx, 3, et ont cherché d'autres dieux que lui ; Cfr. Exod. xxxiv, 15, 16 ; Jug. viii, 33.

13. — *Super capita montium sacrificabant*. La même faute est reprochée aux Hébreux par Isaïe, xxx, 25 ; Lvi, 7 ; Jér. iii, 6 ; Cfr. III Rois, xiv, 23. Les hommes pensaient que sur ces sommets on était plus rapproché du ciel et de la divinité. — *Super colles accendebant thymiama*. V. plus haut, ii, 13. Il s'agit ici, dit Reuss, de ce qu'on appelle les hauts lieux ou lieu de culte en plein air. — *Subtus quercum*. Cfr. Jér. ii, 20, iii, 6. אֵלֶּךְ est bien le chêne ; V. Gen. xii, 6. — *Populum*, לְבָנִי, Gen. xxx, 57, est le peuplier blanc, LXX : λευκόν, ou le styrax officinal. — *Terebinthum*. Le térébinthe était très commun en Palestine, Gen. xxxv, 4. — *Quia bona erat umbra ejus*. L'ombre de cet arbre est en effet très épaisse ; Ezech. vi, 13 ; xx, 28. « In lege, Deut. xii, 2, 13 ; xvi, 21, preceptum est ut non sacrificetur Domino, nisi in loco, quem elegerit Dominus Deus, et juxta altare lucus et arbores non plantentur, ne scilicet passiva et voluptuosa religio austeritatem unius et vere religionis evertat. E contrario Israel sacrificabat in montibus et in collibus adolebat incensum, excelsa terre diligens loca. Hoc est quod legimus de singulis regionibus : verumtamen excelsa non abstulit, adhuc populus immolabat et sacrificabat in excelsis, quod hebraice appellatur bamoth. » S. Jérôme. — *Idco fornicabuntur filiae vestrae*. L'impiété, l'idolâtrie avec tous ses rites voluptueux sont le partage des femmes d'Israël. L'hébreu doit plutôt se traduire au présent qu'au futur. — *Sponsae*. נָשִׁים a ce sens, Is. lxii, 3 ; Cant. iv, 9. Plusieurs commentateurs croient cepen-



bant thymiana; subtus quercum, et populum, et terebinthum, quia bona erat umbra ejus : ideo fornicabuntur filiae vestrae, et sponsae vestrae adulterae erunt.

14. Non visitabo super filias vestras, cum fuerint fornicatae, et super sponas vestras cum adulteraverint : quoniam ipsi cum meretricibus conversabantur, et cum effeminatis sacrificabant : et populus non intelligens vapulabit.

15. Si fornicaris tu, Israel, non

ils brûlaient de l'encens, comme sous les chênes, sous les peupliers, et sous les térébinthes, parce que l'ombre leur en était agréable : c'est pourquoi vos filles se prostituent, et vos femmes sont adultères.

14. Je ne punirai pas vos filles quand elles se prostituent, ni vos femmes quand elles sont adultères; parce qu'eux-mêmes vivent avec des courtisanes, et sacrifient avec des effeminés. Le peuple sans intelligence sera châtié.

15. Si tu t'abandonnes à la for-

dant qu'il signifie plutôt ici « belles-filles », à cause de « filles » du membre de phrase précédent, ainsi Rosenmüller, Ewald, etc. Le culte des dieux de Chanaan et de Babylone était souvent accompagné de prostitution et d'autres crimes plus graves. Cfr. Movers, Phœnizier, t. I, pp. 583, 595 et suiv. 603.

14. — *Non visitabo...* Dieu ne punira pas les prostitutions des filles et des bruns, parce que les pères et les beaux-pères ont agi bien plus criminellement encore. D'ailleurs il a perdu tout amour pour la nation et ne cherche plus à la corriger. « Absque ulla vindicta in scelere suo relinquuntur. In tantum iratus est Deus, ut nequaquam perentiat delinquentes. Qui amator corripitur; qui negligitur suis peccatis dimittitur. Tantisque fuit numerus fornicationum Israel, ut cesset ultio desperans emendationem. » S. Jérôme. — *Quia ipsi.* Changement de personne, comme si Dieu, par mépris pour les Israélites, ne voulait plus leur adresser la parole. — *Cum meretricibus conversabantur.* כִּי־בְּזִנָּיִם, se séparer d'autrui pour aller plus librement où leur convoitise les pousse. — *Cum effeminatis sacrificabant.* כִּי־בְּזִנָּיִם, et non כִּי־בְּזִנָּיִם, désigne les prostituées attachées aux temples des idoles. La traduction de S. Jérôme ne semble pas justifiée. Voici toutefois son commentaire sur cet endroit : « Verbum Cadesoth, quod Aquila ἐνὶ λλάξιμένων, Symmachus ἐταίριδων, LXX τεταξισμένων, Theodotion κεχωρισμένων interpretati sunt, nos effeminatos vertimus, ut sensum verbi nostrorum auribus panderemus. Ili sunt, quos hodie Romæ, matri, non deorum, sed demoniorum servientes, Gallos vocant, eoque de hac gente Romani truncatos libidine in honorem Atys, quem eunu-

chum Deo meretrix fecerat, sacerdotes illius manciparint. » — « Istiusmodi idolatria erat in Israel, colentibus maxime feminis Beelphegor ob obsceni magnitudinem, quem nos Priapum possumus appellare. Unde et Asa rex tulit excelsa de populo et hujusmodi sacerdotes, et matrem de Augusto deposuit imperio, sicut Scriptura testatur dicens i Reg. xv, 11, 12, 13 : Et fecit Asa rectum ante conspectum Domini, sicut David, pater ejus, et abstulit effeminatos de terra, purgavitque omnes sordes idolorum. Insuper et Maacham, matrem suam amovit, ne esset princeps in sacris Priapi, et in loco ejus, quem consecraverat, subvertitque specum ejus, et confregit simulacrum turpissimum et combussit in torrente Cedron. Sciendum autem, quod in præsentī cadesoth meretrices λέειν, id est, sacerdotes, Priapo mancipatas vocet. In aliis autem locis viros exsectos libidine cadesim egimus. Aquila autem ἐνὶ λλάξιμένους; interpretans, id est, mutatos, hoc ostendere voluit quod suam naturam mutaverint, et de viris facti sint femine. Symmachus ἐταίρας; proprie meretrices appellavit, LXX, τεταξιμένους, id est, consecratos et initiatos ut cultores idolorum ostenderent, Theodotion κεχωρισμένους, id est, a populo separatos, qui sibi videbantur a vulgo aliquid plus habere. » — *Populus non intelligens vapulabit.* Le peuple, qui a perdu toute sagesse et toute science, périra, à la suite des coups et des blessures qu'il aura reçus, LXX : συνεπλήετο μετὰ πόνου, sensu suivi par le Syriaque.

15. — Un changement a lieu dans la prophétie. La conduite d'Israël doit servir d'exemple à Juda, pour qu'il se preserve des fautes de ses voisins des dix tribus, dont la destruction est absolument cer-

nication, ô Israël, que Juda au moins ne pèche pas : n'allez pas à Galgala, ne montez pas à Béthaven; et ne jurez pas : Vive le Seigneur.

16. Car Israël, comme une génisse indomptable, s'est révolté.

delinquant saltem Juda : et nolite ingredi in Galgala, et ne ascenderitis in Bethaven, neque juraveritis : Vivit Dominus.

16. Quoniam sicut vacca lasciviens declinavit Israel : nunc pa-

taine. — *Si fornicaris, tu, Israel.* Si Israël continue à être dans l'idolâtrie. — *Non delinquant saltem Juda.* Juda, les deux tribus de Juda et de Benjamin n'auraient pas dû imiter Israël; tel est le sens proposé par quelques commentateurs qui rappellent l'idolâtrie de ce royaume. Mais le sens suivi par S. Jérôme est préférable; Cfr. plus bas, v, 5; Ezech., xvi, 45, 46; IV Rois, xvii, 19. — *Nolite ingredi in Galgala...* Cette dernière partie du verset s'adresse-t-elle à Juda ou à Israël? Quoi qu'en dise Abarbanel, à peu près seul de son opinion, et qui s'appuie, pour la maintenir, sur ce qu'Osée, ix, 15; xii, 12, et Amos iv, 4; v, 5, reprochent à Israël de pratiquer l'idolâtrie à Galgala et à Béthel, l'avis général c'est que c'est aux Judéens que ce conseil ou cet ordre est donné. Le parallélisme semble l'exiger. Tel est le sentiment de Jarchi, Ménochius, Rosenmüller, Ackermann, Schegg, Wünsche, Keil, Reuss, etc. Les habitants de Juda participaient à l'idolâtrie d'Israël, en allant faire des pèlerinages au temple des faux dieux, qui était à Galgala. Ce Galgala n'est pas l'endroit de ce nom qui est dans la vallée du Jourdain, Deut. xi, 30. C'est la Galgala septentrionale, bâtie dans la montagne, et que l'on retrouve dans le village de Bithilia, au S. O. de Silo, l'actuel Seilun. Au temps d'Elie et d'Elisée, elle était le siège d'une école de prophètes, IV Rois, ii, 1; iv, 38. Plus tard, elle devint le siège d'une forme de culte idolâtrique dont l'origine et la nature nous sont inconnues; Cfr. ix, 15; xii, 12; Amos, iv, 1; v, 5. Keil. Galgala, quoi qu'en dise S. Jérôme, était dans le royaume d'Israël et non dans celui de Juda. C'est de cette localité qu'il s'agit ici. Impossible de penser, avec les rabbins, qu'il est question dans cet endroit de la Galgala voisine de Sichem, autrefois capitale d'un roi chananéen battu par Josué, xii, 23. Mais cette Galgala, quoi qu'en dise Wünsche, n'était peut-être pas une ville, mais bien un pays, la haute Galilée, comme le croit dom Calmet. — *Bethaven.* Josué, vii, 2; xviii, 12; I Rois, xiii, 5; xiv, 25, mentionnent une localité de ce nom; il n'en est pas question dans cet endroit, puisqu'elle était située dans la tribu de

Benjamin à l'Est de Béthel. D'après le Targum, אֵלֶּיָּהוּ serait Béthel, où Jéroboam éleva un veau d'or, III Rois, xii, 28. Osée l'appellerait par mépris maison de vanité, au lieu de maison de Dieu, comme le fait Amos, v, 5. S. Jérôme admet cette identification, qu'il croit appuyée par les LXX : τὸν οἶκον ἱερῶν. La plupart des commentateurs modernes suivent cette opinion; Pusey, seul, diffère un peu des autres et pense qu'il y avait près de Béthel une autre localité nommée Bethaven, dont le nom fut donné par dérision à sa voisine idolâtre. Sur Béthel, V. Gen. xxviii, 11-19. On ne trouve rien sur cette ville dans les écrivains postérieurs à l'exil; Esdras, ii, 28; Neh. vii, 31; xi, 23, nomment seulement les habitants de ces villes qui revinrent avec eux dans la patrie. Elle fut fortifiée par Bacchides, I Mace. ix, 50, et plus tard prise par Vespasien, Josèphe, Bell. jud. IV, ix, 9. Au moyen âge, Guillaume de Tyr la mentionne, viii, 1. C'est aujourd'hui Beitin. — *Neque juraveritis : Vivit Dominus.* La loi, Deut. vi, 13; x, 28, commandait de jurer par le nom de Jéhovah; Cfr. Jer. iv, 2 et la note; mais ce serment venait de la crainte de Dieu et de l'obéissance à son culte. Les adorateurs des idoles le profanaient en l'employant. Les prophètes se plaignent souvent de cet abus, Jer. iv, 2; v, 2; xlviii, 1; Ezech. xx, 39; Amos, viii, 14; Soph. i, 5. L'ordre donné ici de ne point jurer par le nom du Seigneur est la suite des défenses qui viennent d'être faites : Aller à Galgala et à Béthel pour y adorer les idoles, et jurer par le nom de Jéhovah sont choses incompatibles. Ce n'est de la part d'un idolâtre qu'hypocrisie injustifiable. Aussi Keil, Pusey, etc. Théodoret, Hugues de S.-Cher, Nicolas de Lyre, etc., donnent un autre sens : Ne jurez pas par le veau d'or, en lui attribuant le nom de Dieu, ou en jurant par lui comme s'il était Dieu.

16. *Sicut vacca lasciviens declinavit Israel.* Israël est comparé à une génisse rebelle au joug, et qui regimbe même contre l'aiguillon. On trouve Deut. xxxii, 15, une comparaison analogue. « Declinavit » סָרָה, a été réfractaire, rebelle. LXX : ὡς... παροιστρῶσα

scet eos Dominus, quasi agnum in latitudine.

17. Particeps idolorum Ephraim, dimitte eum.

18. Separatum est convivium eorum, fornicatione fornicati sunt : dilexerunt afferre ignominiam protectores ejus.

Maintenant le Seigneur le fera paître comme un agneau dans une plaine.

17. Ephraïm est attaché aux idoles ; laisse-le.

18. Ses festins sont pour lui seul ; il s'est plongé dans la fornication ; ses protecteurs ont pris plaisir à le couvrir d'ignominie.

παροίστηεν. Israël ne veut point se soumettre au joug de la loi divine. — *Nunc pascet eos... quasi agnum in latitudine.* Est-ce une promesse de bonheur que Dieu fait ici à Israël ? L'emploi des expressions « paître » et « agneau », qui sont habituellement usitées dans un sens favorable, pourrait le faire croire si la suite des idées le permettait. Aussi Aben-Ezra, Kimchi, Bochart pensent-ils que le sens de ce verset est : Si Israël n'était réfractaire, Dieu le paîtrait comme un pasteur paît ses agneaux. Ewald : est-ce désormais Jéhovah les paîtra?... Drusius propose un autre sens : ils sont réfractaires au moment même où le Seigneur les paît. Ménochius, Tirin : Ces agneaux sont engraisés pour être plus tard immolés ; c'est-à-dire Israël sera la proie des Assyriens qui le dépouilleront et l'égorgeront. Un sens plus simple, proposé par S. Jérôme, suivi par Rosenmüller, Keil, etc., est : Dieu nourrit Israël comme un agneau, mais cet agneau, qui se trouve dans de vastes prairies, devient la proie des loups et des bêtes sauvages. Dieu bannira et dispersera Israël parmi les nations.

17. — *Particeps idolorum Ephraim.* Litt. « Ephraïm s'est associé aux idoles. Ephraïm désigne ici, comme v, 3 ; Is. vii, 5, le royaume des dix tribus. C'était de cette tribu qu'était Jéroboam, premier roi d'Israël ; elle était aussi plus puissante que les autres. עֲבִיבִים a bien le sens d'idoles ; V. II Rois, v, 21 ; Jer. xlv, 19 ; Mich. i, 7 ; plus bas, viii, 5 ; xiii, 2. — *Dimitte eum.* הנה-לו, qu'il continue dans son idolâtrie ; le châtement ne tardera pas. Suivant Jarchi et Liveleus, c'est un ordre donné au prophète de ne plus parler désormais à Israël, car tout ce qu'il lui dirait serait inutile. Ewald pense qu'un mot comme בכשיל, obstacle, a disparu du texte ; sa traduction n'est pas facile à comprendre. S. Jérôme explique ainsi la sienne : « O igitur Juda, cui supra dixi, si fornicatur Israel, non delinquant saltem Juda, audi consilium meum, propheta verba non spernas ; quia Ephraim semel idolorum amicus et particeps est, dimitte eum ne sequaris impietatem ejus,

cujus cultus et religio a tuo separatus est ». LXX : ἔθηκεν αὐτῷ σκίνδαλα.

18. — *Separatum est convivium eorum.* Jarchi, qui explique ce passage comme S. Jérôme et Rosenmüller, s'exprime ainsi : « Factum est, inquit Deus, convivium eorum a me alienum. כר significat hoc loco idem quod רר, alienum, ut in illo Jerem. ii, 11,... כבאם vero denotat computationem vinieorum, quæ fuit cum meretricibus ». D'où Nicolas de Lyre, Ménochius, etc. concluent : ils sont excommuniés, ne va pas avec eux, car ils n'ont plus rien de commun avec toi. LXX : ἡρέτιστε γανυαίους. Parmi les commentateurs qui donnent un autre sens, les plus admissibles sont Aben-Ezra, qui traduit « leur boisson s'est retirée » ; tout vin, signe de prospérité temporelle, leur a été enlevé ; malgré cela ils n'ont pas quitté leur voie mauvaise. Drusius et Liveleus traduisent comme Aben-Ezra, et expliquent : cette boisson est éventée et est devenue imbuvable, et eux, comme leur boisson, ont perdu toutes leurs qualités. Keil donne une interprétation approchante : leur vin enivrant, et par extension, les effets du vin, l'ivresse, est dégénéré. Reuss traduit : « Quand ils cessent de boire » et rattache à ces mots les suivants ; Hitzig rejette cette interprétation. — *Fornicatione fornicati sunt.* Ils ne se contentent pas, dit le texte, de se livrer à la fornication, mais ils y font encore tomber les autres ; Cfr. II Paral. xxi, 12. S. Jérôme a suivi les LXX : κερνεύοντες ἐξ ἐπὶ κερνεύουσιν. — *Dilexerunt afferre ignominiam protectores ejus.* L'hébreu הברו במגניה קירי אחבי, est difficile à expliquer ; קירי ne se lit, en effet, que dans cet endroit. Le sens le plus probable est : « leurs boucliers (c'est-à-dire leurs chefs ; Cfr. Ps. xlv, 10) aiment la vanité et l'opprobre ». A cette explication de R. Tanchum, suivie par Reuss, Keil, après Ewald, etc., préfère celle-ci : « Leurs boucliers ont aimé, aimé l'opprobre ». D'après ce commentateur, הבר ne peut être que l'impératif de הבר, « donner », ou une contraction de הברד. Toutes les autres explications sont arbitraires. Mais la première supposition étant inadmissible, parce que

19. Le vent le liera sur ses ailes, et ils seront confondus à cause de leurs sacrifices.

19. Ligavit eum spiritus in alis suis, et confundentur a sacrificiis suis.

CHAPITRE V.

Les reproches du prophète s'adressent maintenant plus spécialement à la maison du roi (§ 1-5). — Le prophète annonce ensuite que les sacrifices ne sont plus capables d'arrêter le jugement, et que la génération infidèle sera châtiée par Dieu (§ 6-10). — Israël et Juda ne seront délivrées de ce jugement que lorsque, dans leur détresse, ils imploreront Dieu (§ 11-15).

I. Entendez ceci, prêtres ; maison d'Israël, soyez attentive ; maison du roi, écoutez bien : car le jugement est pour vous ; car vous êtes devenus un piège à ceux sur qui vous deviez veiller, un filet étendu sur le Thabor.

I. Audite hoc, sacerdotes, et attendite, domus Israel, et domus regis, auscultate : quia vobis iudicium est, quoniam laqueus facti estis speculationi, et rete expansum super Thabor.

le sens qu'elle donnerait est trop confus, il faut s'en tenir à la seconde.

19. — *Ligavit eum spiritus in alis suis*. Le vent a pris Israël sur ses ailes pour le disperser plus facilement en Assyrie et dans les autres pays du monde. Menochius, Keil, etc., des ailes sont données au vent pour exprimer sa rapidité. S. Jérôme et Nicolas de Lyre pensent que par « spiritus », il est question du diable, qui liera les Israélites, c'est-à-dire rendra leur esprit obstiné et leur volonté rebelle. — *Confundentur a sacrificiis suis*. Ils se repentiront et auront honte d'avoir sacrifié aux idoles : voir plus haut versets 18, 16. Cfr. Jérém. XLIII, 13.

CHAP. V. — D'Israël, auquel il s'adresse d'abord, le prophète passe à Juda, et l'avertit que, s'il veut éviter les châtiments de ses frères, il doit renoncer à leurs mœurs et à leurs idoles. Cette prophétie, dit Rosenmüller, semble dater du règne d'Achaz, roi de Juda, comme le verset 13 le montre. Achaz avait, en effet, suivi l'exemple de Manahé n, IV Rois, xv, 19, et demandé l'alliance des Assyriens, IV Rois, xvi, 7, 8 ; Is. vii, 17 ; II Par. xxviii, 16.

1. — *Audite hoc*. Cfr. Mich. iii, 1, 9. — *Sacerdotes*. Le prophète s'adresse surtout aux prêtres et aux grands, parce que, les premiers, par avilité, négligent le culte de Jehovah, et que les seconds sont corrompus. — *Et attendite*, I Rois, xv, 22 ; Is. XLVIII, 18. — *Domus Israel*. Le peuple des dix tribus, I, 6, iv, 1, xii, 1. La maison d'Israël, ayant reçu la loi, était à cause de cela tenue de servir le Seigneur. — *Et domus*

regis. Le roi, les princes, les ministres et toute la cour ; Cfr. Is. vii, 2. On ne peut pas déterminer avec certitude la maison royale que le prophète désigne : c'est probablement, dit Keil, celle de Zacharie ou de Manahem, peut-être même toutes les deux, puisque Osée prophétisa sous leurs deux règnes. — *Ausculatate* ; Cfr. Is. i, 10. — *Vobis iudicium est*. Votre cause est portée au tribunal de Dieu, ou : votre arrêt est porté ; le jugement va vous atteindre. LXX : *πρὸς ὑμᾶς ἐστὶ τὸ κρίμα*. — *Laqueus facti estis speculationi*. « Speculatores vos posui in populo, et in excelsis dignitatis culmine constitui, ut populum regeretis errantem ; vos autem facti estis laqueus, et non tam speculatores et principes quam venatores appellandi. » S. Jérôme. Le Targum : « Vous avez été une pierre d'achoppement pour vos docteurs ». LXX : *πλὴθὺς ἐστὶν αὐτῶν τοῦ σκοπιᾶν*. Les prophètes sont, en effet, comparés à des surveillants, à des sentinelles, Is. lii, 8 ; LXII, 6 ; Jérém. vi, 17 ; Ezech. iii, 17. Mais presque tous les commentateurs modernes depuis Vatable prennent מַשְׁכָּח pour un nom propre, à cause du parallélisme avec le mot « Thabor » du dernier membre de phrase de ce verset. Mizpah est le nom de plusieurs localités de la Palestine ; celle que le prophète désigne ici est, selon Keil, Schmoller, etc., Ramah-Mizpah, de Galaad, Jug. x, 17 ; xii, 29, qui était probablement à la place de la moderne Es-Salt. On ne sait à quelle particularité le prophète fait allusion. — *Rete expansum super Thabor*. Ils ont été comme les filets qui servent à prendre les oiseaux,

2. Et victimas declinastis in profundum : et ego eruditor omnium eorum.

3. Ego scio Ephraïm, et Israël non est absconditus a me : quia nunc fornicatus est Ephraïm, contaminatus est Israël.

4. Non dabunt cogitationes suas ut revertantur ad Deum suum : quia spiritus fornicationum in medio eorum, et Dominum non cognoverunt :

5. Et respondebit arrogantia Israël in facie ejus : et Israël et Ephraïm ruent in iniquitate sua, ruet etiam Judas cum eis.

6. In gregibus suis, et in ar-

2. Vous avez détourné les victimes : pourtant c'est moi qui étais leur instructeur.

3. Je connais Éphraïm, et Israël ne m'échappe pas. Maintenant Éphraïm se prostitue et Israël est souillé.

4. Ils n'appliqueront point leurs pensées à revenir à leur Dieu, parce que l'esprit de fornication les possède, et ils ne connaissent pas le Seigneur.

5. L'impudence d'Israël paraît sur sa face : et Israël et Ephraïm tomberont dans leur iniquité, et Juda tombera avec eux.

6. Avec leurs brebis et leurs

vii, 12 ; Cfr. Prov. xxix, 15, et ils ont pris le peuple, par des moyens artificieux. Le Thabor est bien connu ; V. Jos. xix, 12.

2. — *Victimas declinastis in profundum.* Vous avez éloigné de Dieu et de son autel et forcé d'offrir aux idoles, ce qui devait n'être offert qu'à Jéhovah. L'hébreu, dit Reuss, ne donne aucun sens philologiquement justifiable. יִשְׂרָאֵל שִׁבְיָה הַעֲבִיכֶם est ainsi expliqué par Keil, d'après Delitzsch : Le sens de ces mots a été bien présenté par Delitzsch, Com. sur le Ps. c, 3, qui les rend : « Ils savent depuis la base comment répandre les transgressions ». Pour le mot יִשְׂרָאֵל, il a bien le sens de transgressions, comme le montre l'emploi qui en est fait Ps. c, 3 ; sur ce sens, Hengstenberg, Hupfeld, Delitzsch s'accordent. LXX : ὁ αὐτὸς ἀπεστράφη ἀπὸ τοῦ θεοῦ καὶ ἀπὸ τοῦ κυρίου; c'est une explication du verset précédent. — *Et ego eruditor omnium eorum.* S. Jérôme a suivi les LXX : παιδαγωγός. Voici le sens donné par ce saint docteur à ces deux versets : « O sacerdotes et reges, qui meum populum decepistis, et tu, popule, qui deceptus es, tam graviter deliquistis, ut non solum occideritis victimas, sed et in profundum eas miseritis interni : nolite arbitrari magnitudine sceleris vos a me penitus recessisse. Ego sum magister vester, imo eruditor, qui emendare cupiam, non punire, et salvare, non perdere ».

3. — *Ego scio Ephraïm.* Je connais l'esprit qui l'anime, combien il est porté à l'idolâtrie et avec quelle facilité il s'éloigne de moi. — *Israël.* Ephraïm et Israël sont synonymes ici, comme dans tout Osée. — *Non est absconditus a me.* Le parallélisme

amène la répétition de la pensée précédente. D'après S. Jérôme et quelques autres commentateurs, Ephraïm désignerait le roi, et Israël le peuple. — *Nunc fornicatus est Israël.* V. plus bas, vi, 10.

4. — *Non dabunt cogitationes suas... ad Deum suum.* Israël ne s'inquiète pas de revenir à Dieu. Litt. « leurs actions » ; Cfr. pour l'expression, Eccl. i, 13 ; I Paral. xxii, 19, et plus bas, vii, 10. S. Jérôme suit la traduction des LXX. — *Quia spiritus fornicationum...* V. plus haut, iv, 12. — *Dominum non cognoverunt* Ils ne connaissent plus le vrai Dieu et ne l'adorent plus, parce que leurs passions ont troublé leur intelligence.

5. — *Respondebit arrogantia Israël.* L'orgueil d'Israël, qui le fait mépriser Dieu et adorer les idoles sera puni publiquement. Mais הָיָה semble devoir se traduire par « être humilié, abaissé », au lieu de « répondre ». Aussi les LXX ont-ils : ἀπαπεινωθήσεται, sens suivi par le Targum et par le Syriaque. Ewald, Keil, etc., lui donnent le sens de « témoigner », qui se rapproche de la Vulgate. — *In facie ejus :* הָיָה, contre lui-même ; Cfr. Is. iii, 9, Jér. xiv, 7. — *Ruent in iniquitate sua.* Israël et Ephraïm tomberont dans le malheur, à cause de leur iniquité, de leur impiété. « Populus et reges in iniquitate sua pariter corruent, sive infirmabuntur, ut qui fortes erant in scelere infirmi ad Dominum redire cogantur. » S. Jérôme. — *Ruet etiam Judas cum eis.* Parce qu'il a commis les mêmes péchés, iv, 15 ; IV Rois, xvi, 3 ; II Paral. xxviii, 2.

6. — *In gregibus suis... et non invenit.* Ils auront beau offrir leurs brebis et leurs bœufs en sacrifice, pour retrouver la faveur

bœufs ils iront chercher le Seigneur, et ils ne le trouveront pas : il s'est retiré d'eux.

7. Ils ont péché contre le Seigneur, parce qu'ils ont engendré des bâtards. Maintenant ils seront consumés en un mois avec tout ce qu'ils possèdent.

8. Sonnez du cor à Gabaa, de la trompette à Rama; hurlez à Béthaven, et derrière ton dos Benjamin.

de Dieu, ils ne la retrouveront pas. Car Dieu n'aime pas les sacrifices offerts avec un cœur impénitent, vi, 6; Is. i, 11 et suiv.; Jér. vii, 21 et suiv.; Ps. xxxix, 7; xl, 8 et suiv. — *Ablatus est ab eis*. Lit. « il s'est séparé d'eux ». Peut-être le prophète veut-il montrer que Dieu s'est délivré des Juifs, car, comme il dit dans Is. i, 14, il est fatigué de les supporter, ainsi que le mélange qu'ils font de sacrifices et de péchés. Pusey.

7. — *In Dominum pravaricati sunt*. Ils ont violé l'union contractée avec le Seigneur, i, 2; ii, 4, 7, 21. ⁷²² est en effet employé dans ce sens par Jérém. iii, 20. — *Qui filios alienos genuerunt*. Une fois l'union rompue, ils n'ont eu que des enfants illégitimes, c'est-à-dire qui ont partagé l'idolâtrie de leurs parents; Cfr. ii, 6; Is. lvii, 3. « Hic (oportet) alienos filios accipere, qui in idolorum errore generati sunt, sive quos ducentes per ignem idolis consecraverunt. » S. Jérôme. — *Nunc devorabit eos mensis cum partibus suis*. Un mois, celui de juillet, où Samarie fut prise, les détruira avec tout ce qu'ils possèdent. Ainsi Nicolas de Lyre suivant S. Jérôme, Ménochius, etc. Ces expressions signifient qu'ils seront bientôt détruits, eux et leurs biens. Keil donne une autre explication : la nouvelle lune, étant le jour de fête auquel les sacrifices sont offerts, i Rois, xx, 6, 29; Is. i, 13, 14, est prise ici pour les sacrifices eux-mêmes qu'on offrait en ce jour; vos sacrifices, votre culte hypocrite, loin de vous sauver, activeront votre ruine. D'après Ewald, nous aurions plutôt ici une trace de l'ancienne croyance sur l'influence des changements de la lune sur les fruits des champs et par suite sur les hommes; Cfr. Virgile, Georg. i, 427 et suiv.; ces mots signifient donc : la nouvelle lune vous détruira; trajection adoptée par Reuss. On a même traduit « le croissant », dit cet auteur, en supposant que c'était le symbole d'une puissance

mentis suis vadent ad querendum Dominum, et non inveniunt : ablati sunt ab eis.

7. In Dominum pravaricati sunt, quia filios alienos genuerunt. Nunc devorabit eos mensis cum partibus suis.

8. Clangite buccina in Gabaa, tuba in Rama : ululate in Bethaven, post tergum tuum, Benjamin.

étrangère, de l'Assyrie par exemple. Au lieu de ⁷²⁷, mois, les LXX ont ἐρυσίβη, leçon difficile à expliquer.

8. — S. Jérôme fait commencer ici le second livre de ses commentaires sur Osée, tout en joignant dans son interprétation ce qui suit aux versets qui précèdent. Abarbanel, Michaëlis, Dathe, Manger voient aussi dans cet endroit le commencement d'un nouvel ordre d'idées. Nous pensons plutôt que les mêmes reproches continuent contre Juda et Israël, soit séparés, soit unis, dans les oracles du prophète. — *Clangite buccina*. Cfr. Jér. iv, 5; vi, 1; Joel, ii, 1. ⁷²⁸, trompette au son aigu et clair, faite d'une corne ou semblable à une corne, Exod. xix, 16. « Buccina pastoralis est et cornu recurvo efficitur, unde et proprie hebraice Sophar, grece κερτινή appellatur. » S. Jérôme. Les LXX rendent aussi ce mot par σάλπιγξ. — *In Gabaa*. V. sur cette ville, où Saül était né, Jos. xviii, 28. — ⁷²⁹, ⁷³⁰, trompette droite, étroite et longue, Nomb. x, 2 et suiv. « De ære efficitur, vel argento, qua in bellis et solemnitatibus concerepabant. » S. Jérôme. — *In Rama*, V. Josué, xviii, 25. Gabaa et Rama sont deux localités élevées des limites septentrionales de la tribu de Benjamin. Elles sont bien choisies, à cause de leur situation, d'où les signaux pouvaient facilement être vus et entendus. Le son de la trompette annonce l'invasion des ennemis, et prévient les habitants de se garantir du danger qui les menace. Les termes employés ici supposent donc, dit Keil, que les ennemis ont envahi le pays. La citation de ces deux villes qui n'appartiennent pas au royaume d'Israël, mais à celui de Juda, est destinée à montrer que l'ennemi a déjà conquis le royaume des dix tribus, et est arrivé à la frontière de celui de Juda. — *Ululate*. ⁷³¹. Ce mot indique le bruit qui suit l'alarme donnée par les signaux de guerre qui viennent d'être mentionnés; Cfr. Nomb. x, 9,

9. Ephraim in desolatione erit in die correptionis : in tribubus Israel ostendi fidem.

10. Facti sunt principes Juda quasi assumentes terminum. Super eos effundam quasi aquam iram meam.

11. Calumniam patiens est Ephraim, fractus iudicio : quoniam cœpit abire post sordes.

12. Et ego quasi tineam, Ephraim ; et quasi putredo domui Juda.

9. Éphraïm sera désolé au jour du châtement ; j'ai fait voir ma fidélité dans les tribus d'Israël.

10. Les princes de Juda ont agé comme ceux qui changent les bornes. Je répandrai sur eux ma colère comme de l'eau.

11. Éphraïm sera opprimé et froissé dans son droit, car il a couru après les idoles.

12. Je suis pour toi, Éphraïm, comme la teigne, et comme la pourriture pour la maison de Juda.

Joel, II, 1. — *In Bethaven*, V. IV, 15. — *Post tergum tuum, Benjamin*. Ces mots, difficiles à expliquer, ont été considérés comme une réminiscence du Cantique de Déborah, Jug. V, 14. La connexion est un peu différente dans cet endroit, dit Ewald, car Osée qui parle de Juda est dans le royaume des dix tribus. L'ennemi qui a puni Israël de ses péchés va bientôt attaquer Benjamin, ou le royaume de Juda, dont il s'approche rapidement. LXX : ἐξέστη Βενουμιν.

9. — *Ephraim in desolatione erit*. Ephraïm deviendra un désert. — *In tribubus Israel ostendi fidem*. Dieu déclare que le châtement qui rendra désert le royaume des dix tribus avait été formellement annoncé par lui ; Cfr. Deut. XXVIII, 59, et qu'il n'y avait pas de raison de mettre son exécution en doute. « In die correptionis atque supplicii decem tribuum Israel ostendi mea fidelia verba, quæ per prophetas comminatus sum, ut quod sermone prædixeram, opere comprobarem. » S. Jérôme.

10. — *Principes Juda*. Ceux qui par situation devaient arrêter la méchanceté du peuple. — *Quasi assumentes terminum*. Litt. « Comme ceux qui déplacent les bornes », Deut. XIX, 14 ; XXVII, 27 ; Prov. XXII, 28, violent ainsi les lois divines en enlevant, par force ou par fraude, les biens de leurs concitoyens. Il n'y a pas allusion en cet endroit, comme le veulent Simson et Reuss, à une invasion hostile du royaume d'Israël : la limite entre les deux royaumes n'avait pas été fixée par Dieu, et sa violation n'était pas par conséquent un crime puni par le Seigneur. Les princes de Juda ont mérité l'épithète que leur donne Osée en violant les droits de leurs compatriotes et en transgressant la loi de Dieu, en ne respectant pas les bornes que Dieu leur a fixées. Aussi la colère divine va-t-elle les frapper. — *Super eos effundam quasi aquam...* Cfr. Is. VIII, 1 ; Jér. XIV, 16.

11. — *Calumniam patiens est Ephraim*. עֲשִׂיר. Israël est opprimé par ses ennemis, les Assyriens. — *Fractus iudicio*. Les ennemis l'ont opprimé à la suite du jugement de Dieu. Reuss traduit : « Il est froissé dans son droit ». Il suit sur ce point Ewald et Hitzig ; mais la première interprétation est préférable, et nous l'adoptons avec Rosenmüller, Keil, etc. — *Quoniam cœpit abire post sordes*. פֶּסַח signifie précepte ; Israël est allé après, a suivi le précepte, la loi, qu'il s'est donnée à lui-même, et non le précepte de Dieu, c'est pour cela qu'il a été condamné. Tel est le sens suivi par Vatable, Rosenmüller, Keil, etc. פֶּסַח, dit Keil, est une loi humaine ; ce mot est mis ici et Is. XXVIII, 10, 13, les deux seuls autres endroits où on le trouve, comme antithèse à la parole ou au commandement de Dieu. La loi à laquelle le prophète fait allusion, et qui fut suivie par le royaume d'Israël depuis son origine jusqu'à sa destruction, et le culte du veau d'or. Ewald, Jahrb. der Biblisch. Wissensch., t. VII, p. 47, prétend que פֶּסַח signifie un bloc de bois, ou un poteau, sens admis par Fürst, et que dans cet endroit d'Osée, c'est le nom dérisoire donné à une idole. Ces traductions ne satisfont pas d'autres commentateurs, qui, s'appuyant sur les anciennes versions voient dans ce mot la désignation des idoles. LXX : μωριων. Quel que soit le sens de l'original, il est bien question, on le voit, du culte idolâtrique d'Israël. Laissons de côté l'explication proposée par Hitzig et que Wünsche qualifie de raffinée.

12. — *Et ego quasi tineam Ephraim*. Cfr. Ps. XXXVIII, 12 ; Job, IV, 19. — *Et quasi putredo domui Juda*. רֶכֶב. Cfr. Prov. XII, 4 ; Job, XIII, 28, au lieu de עֵשׂ et רֶכֶב, les LXX : τάραις et νέτρον. Ces images désignent les puissances destructrices, Is. I, 9 ; LI, 8 ; c'est le ver qui détruit et le bois et le chair. Dieu, dit Ribera, se sert de ces images pour montrer qu'il ne punit que len-

13. Éphraïm a vu son mal. et Juda ses chaînes. Éphraïm a recouru à Assur, et s'est adressé au roi vengeur. Mais il ne pourra pas vous guérir, ni rompre vos liens.

14. Car je serai comme une lionne pour Éphraïm. et comme un jeune lion pour la maison de Juda. Moi-même je prendrai ma proie; je l'enlèverai, et personne ne me l'arrachera.

15. Je retournerai à ma demeure, jusqu'à ce que vous tombiez, et que vous recherchiez ma face.

tement, tandis qu'il répand ses bienfaits avec promptitude; V. aussi sur la manière, analogue à cette image, qu'il emploie pour punir le pécheur, S. Grégoire, Hom. in Job, iv, 19.

13. — *Vidit Ephraim languorem suum.* Israël voit sa maladie, c'est-à-dire reconnaît l'état déplorable et presque désespéré de ses affaires; Cfr. Is. i, 5. — *Juda vinculum suum.* וַיִּבְדֵּל est la blessure ou l'abcès. S. Jérôme a suivi les LXX: τὴν ὀδυνήν αὐτοῦ. Cette situation fait que les deux pays ont recours à de puissants voisins. — *Abiit Ephraim ad Assur.* Israël va chercher du secours, non pas près du Seigneur qui l'a frappé, Is. ix, 13, et auquel seul il devait s'adresser, mais près du roi d'Assyrie. — *Et misit ad regem ultorem.* Ces mots doivent, selon Rosenmüller, Keil, etc., s'entendre de Juda, qui n'est pas mentionné parce que c'est surtout d'Israël qui s'agit dans l'ensemble. Israël ou Juda envoie donc des ambassadeurs, LXX: πρεσβυτεῖς, au roi בַּרְזַי, nom qu'on retrouve plus bas, x, 6: ce nom n'est pas, comme le pensent Aben-Ezra et Kimchi, celui d'une ville d'Assyrie, ou d'un roi quelconque de ce pays. Les LXX: Ἰσραήλ. L'arabe traduit de même. Théodoret a même pris ce nom pour celui d'un roi égyptien. On l'a traduit de bien des manières; la meilleure semble être: Le protecteur (Reuss traduit le patron), ou le guerrier; c'est une épithète du mot roi, qui le précède. « Nouvelle allusion, assez transparente d'ailleurs à un fait que nos connaissances historiques ne nous permettent pas de préciser. Nous supposons que dans la lutte entre les deux royaumes, qui les ruinait tous les deux, Ephraïm espéra se tirer d'affaire par une alliance avec les Assyriens, comme Juda le fit à son tour plus tard. » Reuss. — *Ipsa non poterit sanare*

13. Et vidit Ephraim languorem suum, et Juda vinculum suum. Et abiit Ephraim ad Assur; et misit ad regem ultorem. Et ipse non poterit sanare vos, nec solvere poterit a vobis vinculum.

14. Quoniam ego quasi leona Ephraim, et quasi catulus leonis domui Juda. Ego ego capiam, et vadam: tollam, et non est qui eruat.

15. Vadens revertar ad locum meum, donec deficiatis, et quaeratis faciem meam.

vos. Il ne pourra pas relever vos affaires qui sont en trop mauvais état; Cfr. vi, 1; vii, 1; Is. xc, 10. Cicéron dit de même: « Sanare, vitiosas partes reipublice ». Ad Attic. ii, 1. — *Nec solvere poterit.* וְיִבְדֵּל est un ἀπαξ λεγόμενον. — *Vinculum.* V. plus haut. Il n'y a pas de secours à attendre, parce que le Seigneur veut punir son peuple; c'est ce qu'annonce le verset suivant.

14. — *Leona.* שִׁהַל, xiii, 7; Ps. xc, 13, etc., est le nom, non de la lionne, mais du lion; il est ainsi appelé, parce qu'il rugit, Job, vi, 10; selon Bouchard, c'est le lion noir qui est désigné. LXX, πανθήρ. — *Catulus leonis.* V. Ezech., xix, 2, 3. L'ancien Testament représente souvent Dieu, lorsqu'il châtie sévèrement l'impiété, sous l'image d'un lion à la fureur duquel nul ne peut résister. V. Is. xxxi, 4; xxxviii, 13; Jér. xxv, 37, 38; Lanout, iii, 20; Job, x, 16; plus bas, xiii, 7, 8. — *Ego, ego.* Moi, le tout-puissant; Cfr. Is. xliii, 25. Targum: « Moi par mon verbe ». — *Capiam et vadam.* Dieu punira Israël sans que personne puisse s'opposer à ses desseins. — *Tollam et non est qui eruat.* Répétition de la même pensée. Dent. xxxii, 37; Mich. v, 7; Ps. vii, 3, xlix, 22; plus haut, ii, 12. Pour « Tollam », les LXX: ἀφαιμαίω.

15. — *Vadens revertar ad locum meum.* Cfr. verset 6; Ezech. xi, 23. De même que le lion retourne dans son antre après avoir égorgé sa proie, de même Dieu se retirera après avoir puni Israël. Désormais, il n'aura plus soin d'Israël et de Juda jusqu'au moment du repentir. — *Donec deficiatis.* Litt. « jusqu'à ce qu'ils se reconnaissent coupables ». LXX: ἕως οὗ ἀπεισθῶσι. — *Et quaeratis faciem meam.* Litt. « jusqu'à ce qu'ils cherchent ma face », c'est-à-dire jusqu'à ce qu'ils imploront ma miséricorde. Cfr. Ps. xxvi, 8.

CHAPITRE VI.

Invitation adressée au peuple par le prophète, de revenir au Seigneur, qui répandra de nouveau sa grâce sur la nation châtiée (1-3). — Mais la corruption d'Israël est incurable : le peuple n'aime pas réellement Dieu et ne cesse de l'offenser (4-11).

1. In tribulatione sua mane consurgens ad me : Venite, et revertamur ad Dominum :

2. Quia ipse cepit, et sanabit nos : percutiet, et curabit nos.

3. Vivificabit nos post duos dies; in die tertia suscitabit nos; et vivemus in conspectu ejus. Sciemus, sequemurque ut cognoscamus Dominum. Quasi diluculum præparatus est egressus ejus, et veniet quasi imber nobis temporaneus, et serotinus terræ.

1 Cor. 15, 4.

1. Dans leur affliction, ils se lèveront de grand matin pour venir à moi : Venez, retournons au Seigneur.

2. Parce qu'il nous a faits captifs, et qu'il nous délivrera, il nous a blessés, et il nous guérira.

3. Il nous rendra la vie après deux jours; au troisième jour il nous ressuscitera; et nous vivrons en sa présence. Nous connaissons et nous suivrons le Seigneur afin de le connaître. Son lever sera comme l'aurore, et il descendra sur nous, comme la pluie de l'automne et celle du printemps.

CHAP. VI. 1. — *In tribulatione sua... ad me.* Ces mots dans l'hébreu font partie du dernier verset du chapitre v. Les Israélites ne seront accueillis par Dieu que lorsqu'ils le prieront avec soin et anxiété, comme ceux qui, ayant une affaire à cœur, s'y mettent dès le point du jour. Cfr. Ps. Lxii, 2; Is. xxvi, 9; Job, viii, 5. « Ut quem propitium presentemque non senserant, iratum et absentem requirant, et in tribulatione sua, orto eis lumine penitentie, mane consurgant ad eum, juxta illud quod in Isaia legimus, xxvi, 16: In tribulatione Domini recordatus sum. » S. Jérôme. — *Venite.* Depuis cet endroit jusqu'à la fin du verset 3, le prophète conjure ses frères de revenir au Seigneur. — *Revertamur ad Dominum*, au moyen de la pénitence; plus haut, iii, 5; Lam. iii, 40; v, 21.

2. — *Ipsa cepit.* בָּרַךְ, c'est lui qui nous a blessés, mis en morceaux, comme un lion avec ses ongles; Cfr. v, 11. — *Et sanabit nos.* Celui seul qui nous a blessés peut nous sauver. Cfr. Deut. xxxii, 39, et plus bas, vii, 1; xiv, 15. — *Percutiet.* יָד, il a frappé, sans convertif, comme plus bas, viii, 12. — *Et curabit nos.* וַיֵּרֶךְ בְּשֵׁנֵינוּ, il pansera nos blessures, Is. i, 6; Job, v, 18, LXX: ὑποτάσσει ἡμᾶς.

3. — *Vivificabit nos.* Il nous rendra la santé et comme une nouvelle vie, en nous déli-

vrant de nos misères et en nous rendant heureux; Cfr. Ps. xl, 3. LXX: ὑγιάσει ἡμᾶς. — *Post duos dies*, traduit d'après les LXX. L'hébreu a seulement: « Après des jours ». Dans peu de temps; Cfr. III Rois, xvii, 12; Is. xvii, 21; xvii, 6; Jer. iii, 14. — *In die tertia suscitabit nos*; nouvelle annonce de la prochaine délivrance d'Israël. Cfr. Amos, i, 3; Job, v, 19; Prov. xvi, 16; xxx, 15, 18. Le peuple est considéré comme mort, et Dieu le ressuscitera. Cette image est employée ailleurs, Is. xxvi, 19; Ezech. xxxvii, 1-10. Les rabbins et presque tous les commentateurs chrétiens ont pris les nombres « après deux jours... le troisième jour », d'une manière chronologique. Ainsi les rabbins supposent que la prophétie se rapporte soit aux trois captivités, d'Egypte, d'Assyrie et de Rome après la destruction de Jérusalem, soit aux trois périodes du temple, celle de Salomon, celle de Zorobabel et celle que le Messie doit inaugurer. Delitzsch, *Messianic prophecies*, p. 62, admet la première de ces interprétations. Beaucoup de Pères et de commentateurs chrétiens voient ici la prédiction de la résurrection de Notre-Seigneur, le troisième jour; ainsi Tertullien, Origène, Lactance, S. Jérôme, S. Augustin, S. Grégoire, etc., Nicolas de Lyre, Sa, Mariana, Cornelius a Lapide, Me-

4. Que te ferai-je, ô Ephraïm ? que te ferai-je, ô Juda ? Votre compassion est comme la nuée matinale, et la rosée qui passe au matin.

4. Quid faciam tibi, Ephraïm ? quid faciam tibi, Juda ? misericordia vestra quasi nubes matutina, et quasi ros mane pertransiens.

noehius, Tirin, Calovius, Horsley, Pusey, etc. On ne peut méconnaître, suivant la remarque de Delitzsch, l. c., que les trois jours mentionnés ici sont typiques, comme ceux de Jonas dans le sein de la baleine. Mais si N.-S. s'est appliqué cette seconde prophétie, il n'en a pas fait de même à l'égard de celle d'Osée. Avec le commentateur catholique Schegg, citons, après Manger, S. Luc, XIII, 32 : « Ecce ejicio demonia, et sanitates perficio hodie et cras, et tertia die consummur », et la sentence rabbinique (alkut ad Jos. II, 16) : « Deus non relinquit justos in angustia plus quam tribus diebus ». Puis citons les conclusions de Manger approuvées par Schegg : « Multum id facit ad universe imaginis elegantiam eo rectius intelligendam ; sic enim significat in sua liberatione θεσφοί τε fore conspicuum, dum intra tam breve tempus, et rebus propemodum desperatis, salutem recuperarent, quam est duorum vel trium dierum, intra quod nemo, gravioribus vulneribus confectus et quasi dilaniatus, ulla humana arte persanari possit. » Tel est aussi l'avis d'Ackermann. Le sens premier a certainement rapport à la sortie d'Israël de son état de mort et d'éloignement de Dieu, et à son rétablissement dans un court espace de temps aussitôt après sa conversion. Cette restauration à la vie ne peut, dit Keil, se rapporter au retour des exilés dans leur patrie terrestre, et en tous cas elle ne peut être restreinte à cet événement. Elle n'aura pas lieu avant la conversion d'Israël au Seigneur son Dieu, qui l'opérera par la foi dans la rédemption opérée par la mort du Christ et par sa résurrection. Ainsi les mots du prophète peuvent s'appliquer à ce grand fait de l'histoire du salut, mais sans qu'il soit directement prédit. Quant à la résurrection des morts, elle n'y est nullement annoncée ; ce n'est que la restauration de la vie spirituelle et morale d'Israël, qui a pour complément nécessaire le retour à la vie physique. Et dans ce sens ce passage peut être compté parmi les déclarations prophétiques qui contiennent le germe de l'espérance d'une vie après la mort, comme Is. XXVI, 19-21, et la vision d'Ezéchiel, XXXVI, 1-14. — *Foras in conspectu ejus*. Nous vivrons tranquilles sous sa garde et sous sa protection, v, 15 ; Gen. XVII, 13. — *Sciatis*. 3272, « apprenons

done ». Encouragement mutuel de ceux qui se repentent. — *Sequemurque ut cognoscamus Dominum*. Employons-nous à apprendre à connaître Dieu et à suivre ses préceptes. — *Quasi diluculum...* Dieu viendra à nous comme l'aurore radieuse qui suit une nuit obscure ; Cfr. Gen. XIX, 23 ; Ps. XVIII, 7. L'aurore est l'image du jour de la rédemption ; Cfr. Is. L, 8, et LX, 2. — *Quasi imber... temporaneus*, nouvelle image de la venue du salut. 3273, pluie forte, différente de 3274 qui indique toute espèce de pluie ; V. Ezech. XLIII, 11, 13. — *Imber serotinus*. 3275, est la pluie du printemps qui précède de peu la récolte ; LXX : 3276. « Nos Christum recipimus temporaneum, quando fidei in nobis jaeta sunt fundamenta, et suscipiemus cum imbrem serotinum, quando maturis segetibus fruges capiemus æternas, et in Dominica horrea recondemur. » S. Jérôme, IX, 10-XI, 11.

2° Maturité d'Israël pour le jugement de destruction VI, 4-xi, 11.

Dans cette seconde partie, se trouve une longue description de l'apostasie et de la corruption d'Israël, et aussi l'annonce du jugement qui atteindra le royaume coupable. On peut, avec Keil, donner à cette partie trois subdivisions : 1° Description de la dégradation morale et religieuse de la nation et de ses princes, VI, 4-VII, 16 ; — 2° Menace du jugement à venir développée, VIII, 1-IX, 9. — 3° Preuve que, de temps immémorial, le peuple a résisté aux bienveillants avertissements de Dieu, et que, sans la compassion divine, rien n'eût empêché sa destruction, IX, 10-XI, 11.

A. Corruption incurable d'Israël, VI, 4-VII, 16.

4. — Dieu va prendre la parole. — *Quid faciam tibi Ephraïm?... tibi, Juda?* Comment pourrai-je vous ramener au bien lorsque tous les efforts ont, jusqu'à présent, été inutiles ? « Parentis in perditos filios monstrat affectum. » S. Jérôme. Cfr. Is. V, 4 ; Mich. VI, 3, 4. — *Misericordia vestra quasi nubes matutina...* L'amour qu'Israël et Juda promettent à Dieu passe aussi vite qu'un nuage du matin dans le ciel de la Palestine, où il est bientôt dissipé par le soleil ; Cfr. Job, VII, 9 ; Is. XLIV, 22 ; il passe aussi vite que la rosée ; Cfr. plus bas, XIII, 3. Rien de bien n'a été durable en Israël ; il n'y avait chez eux que de l'apparence sans réalité.

5. Propter hoc dolavi in prophetis : occidi eos in verbis oris mei : et judicia tua quasi lux egredientur.

Reg. 15, 22; Eccl. 4, 17; Matth. 9, 13 et 12, 7.

6. Quia misericordiam volui, et non sacrificium : et scientiam Dei, plus quam holocausta.

7. Ipsi autem sicut Adam transgressi sunt pactum, ibi prævarica sunt in me.

5. — *Propter hoc dolavi in prophetis.* A cause de ce peu de fermeté dans l'amour et dans la fidélité, Dieu a coupé, taillé Israël, comme un charpentier taille une pièce de bois. Il s'est servi pour cela, non pas des faux prophètes, mais des prophètes inspirés par lui pour annoncer les châtiments, menaces qui, dit Ewald, n'étaient jamais sans effets pratiques. LXX : διὰ τοῦτο ἀπέθηκε τὸς προφῆτας ὕμῶν. — *Occidi eos in verbis oris mei.* Je les ai menacés de toutes les adversités et de la destruction, s'ils ne changeaient de conduite. Les paroles des prophètes, dit Keil, tenaient le jugement et la mort comme suspendus au-dessus de la tête d'Israël. La parole de Dieu a en effet la puissance de tuer et de vivifier, Is. xl, 4; XLIV, 2; elle est comparée, à cause de son efficacité, à des flèches, Ps. XLIV, 6, à un glaive aigu et à deux tranchants, Ps. XLIV, 4; Hebr. iv, 12; Apoc. i, 16. — *Judicia tua quasi lux egredientur.* Les supplices que mon jugement amènera sur ta tête seront, comme la lumière ou le soleil, aperçus de tout le monde, et personne ne pourra douter qu'ils n'aient été envoyés par Dieu. Cfr. Soph. III, 5, LXX : καὶ τὸ κρίμα μου; sens suivi par quelques anciens mss. de la Vulgate.

6. — Dans cette dernière partie du chapitre, le langage devient absolument abrupt, dit Ewald. Dieu y indique les motifs pour lesquels il est obligé de punir son peuple. — *Quia misericordiam volui et non sacrificium.* דסד est l'amour envers le prochain qui a sa racine dans la connaissance de Dieu, iv, 1. Ici il comprend tout à la fois, croyons-nous, l'amour de Dieu et la charité envers le prochain. Tel est le sens donné par le Targum et suivi par Theophylacte, S. Augustin, Ribera, etc. D'après un autre sens adopté par S. Jérôme, S. Bilaire, S. Chrysostôme, Euthymius, Ackermann, etc., Dieu, dans ces paroles, déclare qu'il préfère amener par sa miséricorde les hommes à la pénitence et au

5. C'est pourquoi je les ai frappés par les Prophètes; je les ai tués par les paroles de ma bouche : et ta sentence éclatera comme la lumière.

6. Car je veux la miséricorde et non le sacrifice, et la connaissance de Dieu plutôt que les holocaustes.

7. Mais eux, comme Adam, ils ont rompu l'alliance, et ici même ils se sont révoltés contre moi.

salut que de recevoir des sacrifices; c'est ainsi que N.-S. interprète ces paroles, Matt. ix, 13; xii, 7. « *Misericordiam volui et non sacrificium* » est un hébraïsme bien rendu par les LXX : θεός θέλει ἢ θυσιάζειν. — *Scientiam Dei plus quam holocausta.* J'aime mieux la connaissance de Dieu, qui se traduit par de bonnes actions, que des holocaustes. On trouve de semblables déclarations dans I Rois, xv, 22; Cfr. Is. i, 11-17; Mich. vi, 8; Ps. xxxix, 7-9; XLIX, 8 et suiv. Dans tous ces passages, comme Keil le fait sagement remarquer, ce n'est point le sacrifice en lui-même, mais le sacrifice purement extérieur, où le cœur n'a aucune part et au moyen duquel le pécheur croit que ses fautes seront effacées, qui est rejeté par Dieu comme déplaisant à ses yeux. Le verset 7 montre du reste que telle est bien la pensée de cet endroit. Il ne faut donc pas voir ici, comme les protestants l'ont fait souvent, la condamnation absolue des sacrifices et des cérémonies extérieures; Dieu ne repousse que ceux qui ne sont point animés par un sincère sentiment de religion.

7. — *Ipsi autem sicut Adam transgressi sunt pactum.* Selon S. Jérôme, S. Cyrille, Nicolas de Lyre, Rosenmüller, Ackermann, Keil, il y a dans ces paroles allusion à la désobéissance d'Adam dans le paradis terrestre. Mais d'après Vatable, Clarius, Ewald, etc., Adam est ici un nom appellatif; Ewald traduit : ils sont comme des hommes qui ont transgressé l'alliance. On peut aussi traduire : ils ont transgressé mon alliance comme si c'était celle d'un homme. — *Ibi prævaricati sunt in me.* Dans cette terre que je leur avais donnée, comme j'avais donné à Adam le jardin d'Eden. Peut-être ce mot fait-il allusion à Béthel où le culte des idoles était principalement pratiqué. « Non enim mirum si quod in parente precessit, etiam in filiis condemnatur. Quotidie Deus et eos qui extra Ecclesiam sunt, et qui peccant in Ec-

8. Galaad est une ville de fabricateurs d'idoles, remplie de sang.

9. Elle conspire avec les prêtres, comme ces voleurs qui dressent des embûches à ceux qui viennent de Sichem; car ils se livrent au crime.

clesia commorantes, provocat ad pœnitentiam, et dicit eis : Misericordiam volo... Illi vero offerunt panem sacrilegum, et dant eleemosynas, et sectari videntur humilitatem : que vero, si vere fiant, holocausta interpretor. Cum autem scientiam Dei relinquerint, frustra, truncato capite fidei, cœtera membra habere se jactant; prævaricati sunt enim pactum Dei in Ecclesia, sicut Adam prævaricatus est in Paradiso; et imitatores se antiqui parentis ostendunt, ut quomodo ille de Paradiso, sic et isti ejiciantur de Ecclesia. » S. Jérôme.

8. — Dans les deux versets suivants le prophète cite quelques exemples de cette infidélité d'Israël. — *Galaad, civitas operantium idolum*. Litt. « Galaad, ville de ceux qui font le mal ». Les LXX : ἐργαζομένη μάταια, d'où saint Jérôme a sans doute pris sa traduction. Il semble que le prophète a voulu désigner ici le caractère des habitants, plutôt que leur idolâtrie; Cfr Is. xxxi, 2; Ps. v, 6. Dans d'autres endroits מַטְאֵרִים indique bien le culte superstitieux des idoles. Is. lxvi, 3; Am. v, 5; Habac. iii, 7. Il n'y a pas dans l'A. T. de ville s'appelant Galaad; גִּלְעָד est pour quelques commentateurs Ramoth Galaad. Jos. xxi, 38; III Rois, iv, 13, ville sacerdotale de la tribu de Gad, Deut. iv, 43, l'Es Salt actuelle. S. Jérôme, Maurer, Wunsche, etc., admettent cette identification. Hitzig se prononce pour Jabes Galaad, II Rois, ii, 5. Ewald, Umbreit, Keil pensent que ce nom désigne tout un district et par extension tout le pays d'Israël à l'est du Jourdain; Nomb. xxxii, 1, 26, 33; Deut. iii, 12, 13; Jug. x, 4. Galaad est appelée une ville de malfaiteurs parce qu'elle est le rendez-vous des criminels; le prophète exprime la pensée que tout le pays est plein de brigands, comme une ville est remplie d'habitants. — *Supplantata sanguine*. עֲקָבָה בַּדָּם, pleine de traces de sang, parce que les meurtres y sont fréquents. Selon S. Jérôme, c'est une allusion aux actes sanguinaires pour lesquels Jéhu s'empara du trône, IV Rois, ix, 10. Suivant Hitzig, c'est du meurtre de Zacharie et du massacre qui l'accompagna que le prophète veut parler. LXX : ἀποκτείνουσι δόξα; peut-être ont-ils lu בָּיִם au lieu de בַּדָּם.

9. — *Et quasi fauces virorum latronum,*

8. Galaad civitas operantium idolum, supplantata sanguine.

9. Et quasi fauces virorum latronum, particeps sacerdotum, in via interficientium pergentes de Sichem : quia scelus operati sunt.

particeps sacerdotum. Litt. « Et comme attend l'homme des bandes (ainsi) l'association des prêtres. » De même que les voleurs attendent leur proie, de même agissent les prêtres. Ils ne sont pas moins voleurs et meurtriers que les autres. L'image employée par S. Jérôme est différente; comme le gosier du voleur qui a toujours soif de meurtre et de sang, ainsi la société, la réunion des prêtres. LXX : ἡ ἐκκλησία σου ἀνδρῶν περπατοῦ. — *In via interficientium pergentes de Sichem*. Litt. « dans les chemins ils (les prêtres) tuent jusqu'à Sichem. » Ou bien : ils tuent sur le chemin de Sichem. Pour Sichem, V. la note sur Jos. xvii, 7; cette ville était citée de refuge et ville lévitique, Jos. xx, 7; xxi, 21. Selon Dathius, il semble que les prêtres de cette époque abusaient de leurs privilèges, ainsi que du droit d'asile, qu'ils commettaient des meurtres ou cachaient et protégeaient ceux qui en commettaient. Ewald donne une explication semblable : « Près de Sichem, citée de refuge et sacerdotale, Cfr. Alterthümer, pp. 229 et suiv. 502, beaucoup de prêtres assassinaient ceux qui venaient chercher un refuge avant qu'ils eussent pu gagner leur asile; peut-être agissaient-ils ainsi pour obéir à des grands de leur parti, qui haïssaient ces innocents fugitifs. » Keil repousse cette explication. Sichem, dit-il, était bien ville lévitique, mais non ville sacerdotale; en outre les prêtres établis par Jéroboam n'avaient point de villes spéciales comme les prêtres lévitiques. La route de Sichem est mentionnée comme théâtre de meurtres et d'assassinats, parce que la route allant de Samarie, capitale du royaume, et aussi de tout le nord du royaume, à Béthel, principal centre du culte dans le royaume des dix tribus, passait par cette ville. Les pèlerins, attirés par les fêtes, suivaient en général cette route, et les prêtres, pris dans la lie du peuple, se portaient sur ce chemin pour les voler et, en cas de résistance, les tuer. Cette explication, dit Wunsche, est très vraisemblable. Celle de S. Jérôme s'en rapproche : « Sacerdotes Bethel imo fanatici Bethaven, temporibus Pasche et Pentecostes et Scenopégia, quando per Sichem eundum erat Jerosolymam, ubi

10. In domo Israel vidi horrendum, ibi fornicationes Ephraim : contaminatus est Israel.

11. Sed et, Juda, pone messem tibi, cum convertero captivitatem populi mei.

10. J'ai vu des horreurs dans la maison d'Israël, j'ai vu les fornications d'Ephraïm ; Israël est souillé.

11. Pour toi, Juda, prépare-toi à être moissonné, jusqu'à ce que je ramène mon peuple captif.

CHAPITRE VII.

Continuation de la peinture de la dépravation morale d'Israël (1-7). — Sottise de la politique étrangère du royaume d'Israël ; son attitude injurieuse à l'égard des autres nations lui vaudra des désastres terribles (8-16).

1. Cum sanare vellem Israel, revelata est iniquitas Ephraim, et

1. Quand je voulais guérir Israël, l'iniquité d'Ephraïm et la malice de

solum licebat victimas immolare, ponent in itinere latrones, qui insidiarentur pergentibus, ut magis vitulos aureos in Dan et Bethaven, quam in Jerosolymis et in templo adorarent Deum. » LXX : ἐκρηψαν ἱερεῖς; ὁδόν, ἐφώνευσαν Σιζιμα. — *Quia scelus operati sunt.* Car ils commettent le crime, sont des scélérats. זבחה signifie le crime commis en connaissance de cause, avec mûre délibération. Cfr. Lev. xviii, 17 ; Jug. xx, 6 ; Ps. xxvi, 10 ; Prov. x, 23 ; Job, xxxi, 11.

10. — *In domo Israel*, dans le royaume des dix tribus ; Cfr. i, 6 ; v, 1. — *Horrendum.* LXX : φοβερόν ; le mot est expliqué par ce qui suit. — *Ibi fornicationes Ephraim.* L'idolâtrie, établie par Jéroboam, qui était de la tribu d'Ephraïm ; V. plus haut, v, 3 ; Cfr. Jér. ii, 12. — *Contaminatus est Israel.* Tout Israël a été souillé par cette idolâtrie.

11. — *Sed et, Juda.* Juda n'est pas épargné, parce qu'il a participé lui aussi à l'idolâtrie. Ce verset fort obscur a été interprété de manières bien différentes et qu'il serait trop long d'énumérer ici. Nous allons seulement donner le sens qui semble le plus probable. — *Pone messem tibi :* שֶׁתִּקְצֹר לָךְ. Le mot קָצַר, moisson, est une figure annonçant le jugement ; Cfr. Jer. li, 33 ; Joel. iv, 13. Juda, qui a péché, tout comme Israël, n'évitera pas non plus le châtement ; tel est le sens de « une moisson (un châtement) est posée pour toi ». — *Cum convertero captivitatem populi mei.* S. Jérôme donne ainsi le sens général de ce passage : « Non te putes esse securum, quod Israël captivus abducitur : tu quoque prepara tibi segetes, ut metantur ; non multo enim post tempore, duceris capti-

vus in Babylonem, et messiois tue tempus adveniet ». Comme le dit Keil, שֶׁתִּקְצֹר ne signifie point ramener les captifs. Dans tous les passages où cette expression se présente, elle a le sens de « restitutio in integrum ». Deut. xxx, 3. Ces mots veulent dire que quand Dieu punira, afin de détruire l'impie, et amènera son peuple à sa véritable destinée, Juda lui aussi sera atteint par le jugement. C'est donc l'annonce de l'exil et du retour éventuel de ceux qui seront convertis au Seigneur leur Dieu. Voici, en regard, l'interprétation de Tirin : « Pone messem tibi, id est, demete, reconde, comede fructus infelices seminis idololatriei in te sparsi : et gusta, an respondeant fructibus tibi ex cultu veri Dei subortis, tum olim, tum recens, cum converti captivitatem populi mei, id est, tuam tuorumque liberorum, cum ducenta millia a Phacee capta, jussi sine lytro vobis restitui : et recentissime per Jeroboam regem Israel, reddidi vobis ereptam Syris Damascus et Emath. »

CHAP. VII. — Dans ce chapitre le prophète s'adresse aux seuls sujets du royaume d'Israël. Il reprend d'abord la méchanceté du roi et des grands (ŷŷ. 1-8) ; il condamne ensuite la folie et l'abrutissement du peuple qui, malgré tous les avertissements, n'a pas conscience de son misérable état, et y persévère avec autant d'obstination que de folie (ŷŷ. 9-11). Aussi menace-t-il de nouveau et flétrit-il d'autant plus leur conduite qu'ils se sont servis des bienfaits de Dieu pour l'injurier et le mépriser (ŷŷ. 12-16).

Ce chapitre et les suivants appartiennent à la fin du règne d'Osée et au commence-

Samarie se sont révélées par les mensonges qu'ils ont faits; le voleur est entré pour piller, et le larron est au dehors.

2. Et ils ne disent pas sans doute dans leur cœur que je me souviens de toute leur malice : mais leurs œuvres les entourent, et elles ont été faites devant moi.

3. Par leur malice ils égaient le roi et par leurs mensonges les princes.

4. Ils sont tous adultères, semblables à un four, où l'on a mis le feu : et la ville ne s'est pas reposée, depuis que le levain a été mêlé à la pâte, jusqu'à ce que le tout ait fermenté.

ment de celui d'Ezéchias. Ils n'ont pu en effet être écrits qu'après qu'Osée eût abandonné l'alliance de l'Assyrie et eût conclu un traité avec l'Égypte. IV Rois, xvii, 4. Les passages du prophète, vii, 11; xii, 2, semblent indiquer ces événements. La première expédition de Salmanasar. IV Rois, xvii, 3, dans laquelle il détruisit Arbel, Os. x, 14, avait eu lieu. C'est entre cette expédition et celle où le prince détruisit Bethel qu'on peut, avec Lightfoot, placer la date de ces chapitres.

1. — *Cum sanare vellem Israel*. Lorsque je voulais le ramener à moi et par conséquent au bonheur. Cfr. Os. v, 13 et xi, 3; Jér. xvii, 14. — *Revelata est iniquitas Ephraïm*. La corruption morale qui s'est alors montrée était si grande qu'elle était incurable. Ephraïm, pour Israël, dont elle est la principale tribu, v, 13. — *Et malitia Samariæ*. Samarie est la résidence royale, xiv, 1. Comme Ephraïm, elle symbolise le royaume d'Israël. — *Quia operati sunt mendacium*. קִשְׁפוֹ désigne l'infidélité envers Dieu et envers les hommes, par laquelle Israël a menti aux promesses qu'il avait faites. On peut aussi entendre par là que tout est faux en Israël; Cfr. Jérém. vi, 13; viii, 10. Selon Menochius, il s'agit du culte des idoles qui est un mensonge. — *Fur ingressus est spoliatus, latrunculus foris*. Ces mots montrent que les précédents ont le premier sens que nous leur avons donné, car on reproche ici à Israël ses vols et ses déprédations tant dans les maisons qu'en rase campagne. Israël tout entier ne cherche qu'à s'emparer du bien d'autrui, les uns en dérobant dans les maisons, les

malitia Samariæ, qui operati sunt mendacium; et fur ingressus est spoliatus : latrunculus foris.

2. Et ne forte dicant in cordibus suis, omnem malitiam eorum me recordatum : nunc circumdederunt eos adinventiones suæ, coram facie mea factæ sunt.

3. In malitia sua lætificaverunt regem : et in mendaciis suis principes.

4. Omnes adulterantes, quasi clibanus succensus a coquente : quievit paululum civitas a commistione fermenti, donec fermentaretur totum.

autres en attaquant les passants à main armée.

2. — *Et ne forte dicant... me recordatum*. Litt. « Et ils ne disent pas à leur cœur que je me souviens de toute leur méchanceté. » Ils ne pensent pas que je vois leurs crimes et que je les punirai; Cfr. Ps. xxv, 7, lxxix, 8; Is. xliii, 25. LXX : *ὁπὸς συνζήσωσιν ὡς ἄδοντες τῇ ἀρχῇ αὐτῶν*. — *Adinventiones suæ*, כַּעֲרֵיהֶם, leurs œuvres. — *Coram facie mea*. Rien de ce qu'ils font ne peut m'échapper. S. Jérôme expose ainsi le sens de sa traduction : « Ne forsitan, inquit, dicant in cordibus suis : vetera nobis De is peccata restituit, et patrum delicta persolvimus : illi comederunt uvam acerban, et dentes filiorum obstupuerunt, Jérém. xxxi, 29. Ideireo quæ nunc in præsentiarum, me vident, fecerunt, et quotidie faciunt, sequenti sermone narrabo, et ostendam illis adinventiones suas, sive cogitationes quibus mala studiosissime consecrati sunt, et quæ, me præsentis, gesserunt, non timentes faciem meam. »

3. — *In malitia sua lætificaverunt regem...* Les rois et les grands applaudissent à tous les crimes du peuple, bien loin de les réprimer et de les punir.

4. — *Omnes adulterantes*. Cfr. Jérém. xi, 1, xxiii, 10. Tous, princes et peuples, sont livrés à l'idolâtrie, ou sont si perdus de mœurs qu'ils ne respectent plus la foi conjugale. Ce dernier sens donné par le Targum semble préférable. Il n'est pas question ici, comme Aekermann le pense, de la perfidie des Israélites envers leurs rois. — *Quasi clibanus succensus a coquente*. L'in-

5. Dies regis nostri : coeperunt principes furere a vino : extendit manum suam cum illusoribus.

6. Quia applicuerunt quasi clibanum cor suum, cum insidiaretur eis : tota nocte dormivit coquens eos : mane ipse succensus quasi ignis flammæ.

7. Omnes calefacti sunt quasi

5. C'est le jour de notre roi : les princes se sont enivrés jusqu'à la fureur ; et le roi tend la main aux moqueurs.

6. Ils ont fait de leur cœur comme un four, lorsqu'il leur tendait des pièges ; toute la nuit il a dormi tandis qu'ils brûlaient, au matin il a été lui-même embrasé comme une flamme.

7. Tous sont échauffés comme un

tensité de leur débauche la fait comparer à la chaleur d'un four allumé. Cfr. Mal. III, 19. — *Quievit paululum civitas a commotione fermenti, donec...* Pour Nicolas de Lyre, etc., l'action du roi sur le peuple est décrite dans ces métaphores. Ce commentateur donne ainsi le sens de ce passage : « Quia a principio totus populus non fuit infectus ipsa idololatria, sed paulatim ad hoc fuit tractus totus populus ; et tunc fuerunt positæ custodiæ, ne aliqui irent in Jerusalem in diebus solemnibus. » Mais le sens de l'hébreu est différent. בָּעֵיר ne doit pas être traduit comme le fait la Vulgate, d'après une traduction grecque, à laquelle Montfaucon donne le numéro cinq dans les Hexaples, et qui porte : ἐπαύσατο πρὸς ὀλίγον ἢ πλεον... C'est ici un participe hiophil, qui a le sens d'exciter, remuer, selon Rosenmüller, qui traduit : « Il (le boulanger) cesse de remuer la pâte jusqu'à ce qu'elle soit fermentée. » Ewald et Ségond donnent à ce mot le sens de chauffer ; Cfr. עֵיר, chaleur, fureur, XI, 9, et traduisent : « Il cesse d'attiser le feu depuis qu'il a pétri la pâte jusqu'à ce qu'elle soit levée. » De même que le boulanger ne cesse d'exciter la flamme que pendant le temps nécessaire pour la fermentation du pain, de même Israël ne donne de relâche à ses passions que pendant le temps nécessaire pour acquérir de nouvelles forces propres à les satisfaire plus tard.

5. — *Dies regis nostri.* Les princes ne valent pas mieux que le peuple. Les jours anniversaires de la naissance du roi ou de son avènement au trône, ou bien quand il donne des fêtes aux grands, sont marqués par des orgies. — *Coeperunt... furere a vino.* חֲכָמֵי בִינֵי, « ils sont malades à cause de la chaleur du vin » ; leurs excès les rendent malades. — *Extendit manum suam cum illusoribus.* Le roi tend la main aux moqueurs, il perd tout sentiment de dignité, et boit avec des bouffons et des gens sans relinque.

6. — *Quia applicuerunt... cum insidiaretur eis.* S. Jérôme, qui pense que dans tout ce passage il est question des rois d'Israël qui ont entraîné leurs sujets dans l'idolâtrie, explique ainsi ces paroles : « qui illusores quum insidiaretur eis rex suos, et eos a Deo suo abduceret, præbuerunt ei quasi clibanum cor suum, ut eos succenderet et idololatriæ flammis ardere faceret. Idcirco enim assensus est populo, qui intellexit omni eos ad errorem mente conversos. » L'hébreu peut se rendre : « ils appliquent aux embûches leur cœur pareil à un four. » LXX : διότι ἀνεκχύθησαν ὡς κλιβανος αἱ καρδιαι αὐτῶν, ἐν τῇ καταρτίσει αὐτοῦ. — *Tota nocte... quasi ignis flammæ.* Ils agissent dans leurs haines et leurs embûches comme dans leurs débauches. Tout le temps qui n'est pas favorable à la réussite de leurs projets, ils les cachent ; quand l'occasion propice se présente, ils se précipitent contre celui qu'ils ont prémédité de renverser et de détruire. Il y a dans ce verset et dans le suivant allusion aux conspirations des Israélites contre leurs rois. « Sous l'intimité apparente et la chaleur du banquet, dit Ewald, se cache un nouveau complot de la part de ceux qui veulent tuer le roi et avancer leurs propres intérêts ; soudainement le four (pour revenir à la figure), s'ouvre en pleine flamme avec la passion elle-même. Ils demeurent tranquilles aussi longtemps qu'ils le jugent nécessaire pour le succès de leur trahison ; toute la nuit leur boulanger, c'est-à-dire leur passion dort ; mais au matin, comme le jour lui-même, leur cœur apparaît soudainement en pleine flamme, brûlé par la passion et disposé au meurtre du roi. »

7. — *Omnes... quasi clibanus.* Répétition de la même image. — *Devoraverunt iudices suos.* Ils tuent leurs magistrats, ceux sans doute qui essayaient de s'opposer à leurs excès. — *Omnes reges eorum ceciderunt.* Il y eut, en effet, dans le royaume

four, et ont dévoré leurs juges : tous leurs rois sont tombés, et il n'y en a pas un seul qui ait crié vers moi.

8. Ephraïm aussi s'est mêlé avec les peuples : Ephraïm est devenu comme un pain sous la cendre, qu'on ne retourne point.

9. Des étrangers ont dévoré sa force, et il ne l'a pas senti : ses cheveux sont devenus blancs, et il ne l'a pas su.

10. L'orgueil d'Israël sera humilié devant lui ; mais ils ne sont pas revenus au Seigneur leur Dieu, et ils ne l'ont pas cherché à la suite de tout cela.

11. Ephraïm est devenu comme une colombe sotte et sans intelligence. Ils ont invoqué l'Egypte, ils ont cherché les Assyriens.

clibanus, et devoraverunt iudices suos : omnes reges eorum ceciderunt : non est qui clamet in eis ad me.

8. Ephraim in populis ipse commiscebatur : Ephraim factus est subcinericius panis, qui non reversatur.

9. Comederunt alieni robor ejus, et ipse nescivit : sed et cani effusi sunt in eo, et ipse ignoravit.

10. Et humiliabitur superbia Israel in facie ejus : nec reversi sunt ad Dominum Deum suum, et non quaesierunt eum in omnibus his.

11. Et factus est Ephraim quasi columba seducta non habens cor : Ægyptum invocabant, ad Assyrios abierunt.

d'Israël, de continuelles séditions, et des rois furent souvent mis à mort par leurs successeurs ; ainsi Zacharie, IV Rois, xv, 10, sellum, ibid. 14, Phaccia, ibid. 25, Phacée, verset 30 ; Nadab, III Rois, xv, 27, Ela, ibid. xvi, 10, etc. — *Non est qui clamet in eis ad me.* Malgré toutes ces catastrophes, aucun ne pense à invoquer le secours de Dieu et à revenir au bien.

8. — *Ephraim in populis ipse commiscebatur.* Au lieu de chercher le secours là où il pouvait seulement le trouver, auprès de Dieu, Israël tendait à s'appuyer sur des peuples étrangers, desquels Dieu l'avait séparé, Exod. xix, 5 ; Lev. xx, 24, 26 ; Nomb. xxii, 9 ; Deut. iv, 34. Il s'unit à ces peuples par des alliances ou des mariages, qui avaient pour conséquence de le pousser à l'oubli ou à la profanation de la vraie religion ; Cfr. Ps. cv, 35. Suivant quelques commentateurs, ces paroles ne rappellent pas un fait, elles contiennent une menace ; Israël sera jeté en exil et mêlé parmi les nations. — *Ephraim factus est subcinericius panis, qui non reversatur.* Israël est comparé à un pain cuit sous la cendre, que l'on n'a pas pensé à retourner, et qui, à cause de cela, est brûlé par dessous avant d'être cuit par dessus. Le verset suivant explique cette figure, que S. Jérôme développe ainsi : « Sicut subcinericius panis qui non reversatur, hoc est, non agit penitentiam, comederunt Assyrii et Chablaei forti-

tudinem ejus, et quidquid virium habere poterat, devoraverunt. »

9. — *Comederunt.* Les étrangers ont consumé la force d'Israël, comme le feu brûle le pain qui n'a pas été retourné. Les guerres seules n'ont pas produit ce résultat ; elles ont été secondées par l'esprit païen qui a envahi le royaume. — *Et ipse nescivit.* Malgré tout, Israël ne peut pas comprendre qu'il n'y a de remède pour lui que dans le retour à Dieu. *Cani effusi sunt in eo.* Il est sans force, comme un vieillard, et il approche de sa fin. — *Et ipse ignoravit.* « Tantæ recordiæ fuit ut devoratum esse se nesciret, aut certe ignoraret causam propter quam fuisset devorantibus traditus. » S. Jérôme.

10. — *Et humiliabitur superbia Israel in facie ejus.* Traduction conforme à celle des LXX. Ces mots ont déjà été employés par Osée, v, 5 ; mais la Vulgate les traduit ici d'une manière un peu différente. L'orgueil d'Israël n'est point Jehovah ; cette interprétation de Keil n'est pas admissible : il s'agit ici de l'infatuation et de l'obstination du peuple, que Dieu punira sans que rien puisse s'opposer à sa justice. — *Nec reversi sunt...* Malgré tout, Israël ne se convertira pas, et il cherchera du secours auprès de ceux qui sont ses ennemis naturels, sans vouloir revenir à Dieu. — *In omnibus his.* Cfr. Is. ix, 12, 16, 20.

11. — *Quasi columba seducta non habens*

12. Et cum profecti fuerint, expandam super eos rete meum : quasi volucrem cœli detraham eos : cædam eos secundum auditionem cœtus eorum.

13. Væ eis, quoniam recesserunt a me : vastabuntur, quia prævaricati sunt in me ; et ego redemi eos : et ipsi locuti sunt contra me mendacia.

14. Et non clamaverunt ad me in corde suo, sed ululabant in cubilibus suis : super triticum et vinum ruminabant, recesserunt a me.

cor. Israël est comparé à une colombe, sans intelligence et sans prudence, בִּיתָה, qui se laisse facilement tromper. LXX : ὦ; περισσεύει ἄνοητος. « Quæritur eur Ephraïm non aliis avibus, sed columbæ comparatus sit. Aves cæteræ pullos suos etiam cum periculo vitæ suæ protegere festinant, et quum ad nidum suum accipitrem, colubrum, corvum, sive cirnicem accedere viderent, huc illucque volitant, et immittunt se morsu, et unguibus lace-rant, et dolorem parentis querula voce testantur; sola columba ablatis pullos non dolet, non requirit; et ideo huic recte comparatur Ephraïm, quod vastatum per partes populum non sentiat, sed negligens sit salutis suæ. » S. Jérôme. — *Ægyptum invocabant*. Ils demandent le secours de l'Égypte au lieu d'invoquer l'appui de Dieu ; Cfr. viii, 13 ; xii, 2, et IV Rois, xvii, 4. — *Ad Assyrios abierunt*. Cfr. v, 13, viii, 9, xii, 2 ; IV Rois, xv, 19. Cela ne veut pas dire qu'il y eut deux partis dans la nation, l'un égyptien, l'autre assyrien. Lorsque le royaume était menacé par l'Assyrie, il demandait le secours de l'Égypte et réciproquement.

12. — *Et cum profecti fuerint*. Quand ils auront envoyé des ambassadeurs aux Assyriens pour leur demander appui. — *Expandam super eos rete meum*. Comme une colombe qu'on prend dans des rêts, ainsi Dieu empêchera tous les efforts d'Israël d'aboutir, et le peuple ne pourra échapper au châtement. La même image se trouve dans Ezechiel xii, 13 ; xvii, 20 ; xix, 8 ; xxxii, 3 ; Osée aussi l'a employée, v, 1. — *Quasi volucrem cœli detraham eos*. Ils tomberont à terre où ils périront, comme des oiseaux qui tombent du haut des airs : Cfr.

12. Et quand ils y seront allés, j'étendrai mes filets sur eux, je les ferai tomber comme un oiseau du ciel. Je les châtierai, comme l'a entendu souvent leur assemblée.

13. Malheur à eux, parce qu'ils se sont retirés de moi ; ils seront détruits parce qu'ils m'ont offensé ; c'est moi qui les ai rachetés, et, eux, ils ont dit des mensonges contre moi.

14. Ils n'ont pas crié vers moi dans leur cœur ; mais ils hurlaient dans leurs lits, ils ne pensaient qu'à leur blé, à leur vin, et ils se sont éloignés de moi.

Amos, ix, 2 ; Abd. verset 4. — *Secundum auditionem cœtus eorum*. Selon les paroles que je leur ai annoncées et qu'ils ont entendues bien des fois, soit dans la loi, Lev. xxvi, 14 et suiv. ; Deut. xxvii, 15 et suiv. ; xxviii, 15 et suiv. ; soit ailleurs, IV Rois, xvi, 13-23. Ou bien selon S. Jérôme : « Hoc significare potest : sicut juncto consilio omnes pariter vastabuntur. » Cfr. Is. xxiii, 5.

13. — *Recesserunt a me*. Ils ont abandonné mon culte, pour suivre les idoles. — *Vastabuntur, שָׁד לָהֶם*, dévastation pour eux. LXX : δειλασίς εἰς αὐτοὺς. — *Et ego redemi eos*. Et cependant je les ai délivrés autrefois de la servitude d'Égypte, et récemment de l'oppression des Syriens, sous Jéroboam II, IV Rois, xiv, 25 et suiv. — *Ipsi locuti sunt contra me mendacia*. En soutenant qu'ils doivent leur libération aux idoles, Exod. xxxii, 8.

14. — *Et non clamaverunt ad me in corde suo*. Ils n'implorèrent pas le secours de Dieu avec piété et sincérité ; Cfr. Is. xxix, 13. Souvent, dit Rosenmüller, cette locution est employée au sujet des Juifs opprimés et cherchant la délivrance, Jug. iii, 9, 15 ; vi, 6, 7 ; x, 10 ; I Rois, xii, 8, 10. — *Sed ululabant in cubilibus suis*. Au lieu de prier, ils se contentent de gémir inutilement dans l'intérieur de leurs maisons. Ou bien ils poussent des hurlements, comme font les païens en adorant leurs idoles. La première explication semble préférable. — *Super triticum et vinum ruminabant*. Litt. « Ils se rassemblent à cause du froment et du vin. » Lorsqu'il y a disette, ils se réunissent pour implorer leurs faux dieux. LXX : κατατρέφονται. S. Jérôme explique ainsi sa traduction : « Propter abundantiam omnium rerum corrueunt. Quod

15. Et moi, je les ai instruits, j'ai fortifié leurs bras, et ils méditent le mal contre moi.

16. Ils se sont retournés pour se débarrasser du joug : ils sont devenus comme un arc trompeur ; leurs princes tomberont sous le glaive à cause de la fureur de leur langue. Ils seront ainsi la risée de l'Égypte.

15. Et ego erudivi eos, et confortavi brachia eorum ; et in me cogitaverunt malitiam.

16. Reversi sunt ut essent absque jugo : facti sunt quasi arcus dolosus : cadent in gladio principes eorum a furore linguæ suæ. Ista subsannatio eorum in terra Ægypti.

CHAPITRE VIII.

Nouvelle énumération des péchés d'Israël (v. 1-7). — Prédiction de la ruine du royaume qui va bientôt avoir lieu (v. 8-14).

1. Mets la trompette à ta bouche : un aigle fond sur la maison du Seigneur, parce qu'ils ont rompu mon alliance et violé ma loi.

1. In gutture tuo sit tuba quasi aquila super domum Domini, pro eo quod transgressi sunt fœdus meum, et legem meam prævaricati sunt.

etiam Ezechiel in Sodomis et Gomorrhis factum esse commemorat, ut nihil aliud nisi cibos et luxuriam ruminarent. »

15. — *Et ego erudivi eos et confortavi brachia eorum.* Que je les aie châtiés, ou que je leur aie accordé la victoire, comme dans les guerres de Joas et de Jéroboam II, ils ne se sont pas moins montrés coupables envers moi. — *Et in me cogitaverunt malitiam*, en se livrant à l'idolâtrie.

16. — *Reversi sunt ut essent absque jugo.* « Quomodo a principio fuerunt, priusquam vocarem eos per Abraham, et postea per Moysen et Aaron, et erant absque jugo, legi que notitia, et cunctis nationibus misceretur ; ita etiam nunc reversi sunt ad pristinum statum ut absque jugo et frenis deferrentur, per, præcipitia. » S. Jérôme. Le texte a *וְיָשׁוּבִים לֹא עֹלִים*, que Kimchi et d'autres traduisent : « Ils se tournent, non (vers le) Très-Haut. » Il vaut mieux traduire : « Ils se tournent, mais non en haut. » Les LXX ne rendent pas *וְיָשׁוּבִים*. — *Facti sunt quasi arcus dolosus*, un arc, dont la corde se rompt, *וְכִסְיָם*, Cfr. Ps. LXXVII, 57, ou, suivant l'interprétation de S. Jérôme, « qui percutit dirigentem et vulnerat dominum suum ». Et le saint docteur ajoute : « Mutati sunt in arcum dolosum, ut quem Deus contra adversarios intenderat, ipsi

contra Dominum suum verterent, et mitterent adversus eum blasphemiarum sagittas. » — *Cadent in gladio...* Aussi leurs princes impies, dont il a été question, versets 4, 5 (Cfr. ix, 15), seront mis à mort, à cause des malédictions que leur langue profère contre Dieu. — *A furore linguæ suæ.* LXX : *ἐκ ἀπειθευσιᾶς...* — *Ista subsannatio eorum in terra Ægypti.* Aussi seront-ils la risée des Egyptiens eux-mêmes, en qui ils mettaient leur confiance. Allusion, dit Palacio, à IV Rois, XVII, où l'on voit que les Egyptiens ne voulurent pas secourir les Israélites, attaqués par Salmanazar. Cfr. Is. xxx, 3, 5.

B. Menace du jugement de Dieu, VIII, I-IX, 9.

CHAP. VIII. — 1. — *In gutture tuo sit tuba.* Cfr. Is. LVIII, 1 — Fais résonner tes cris comme le son d'une trompette, afin qu'ils soient entendus de beaucoup de monde, car ceux d'Israël qui ont péché sont nombreux. LXX : *Εἰς ἀόλων ἀνθρώπων ὡς γῆ.* Viennent maintenant les paroles que le prophète doit prononcer. — *Quasi aquila super domum Domini.* Comme un aigle, l'ennemi viendra contre la maison de Dieu. Cette comparaison est fréquente dans la Bible : Cfr. Deut. XXVIII, 49 ; Jer. XLVIII, 40 ; Habac. I, 8 ; Matth. XXIV, 28, etc. La maison du Seigneur, *בֵּית דָּוִד*, n'est pas le temple de Jérusalem.

2. Me invocabunt : Deus meus, cognovimus te, Israel.

3. Projecit Israel bonum, inimicus persequetur eum.

4. Ipsi regnaverunt, et non ex me : principes extiterunt, et non cognovi : argentum suum et aurum suum fecerunt sibi idola, ut interirent.

5. Projectus est vitulus tuus, Samaria, iratus est furor meus in eos ; usquequo non poterunt emundari ?

saïem, mais la terre d'Israël qui appartient à Dieu ; Cfr. ix, 8, 15 ; Jer. xii, 7 ; ce peut être aussi le peuple d'Israël, Cfr. Nomb. xii, 7. D'après Ewald, cette maison de Dieu est le temple de Samarie, ix, 4, qui entraînera dans sa chute tout le royaume. Cette interprétation n'est pas acceptable, dit Keil, parce que les temples élevés au Veau d'or à Dan et à Béthel, sont appelés Beth Bamoth et non Beth Jehoval. — *Pro eo quod transgressi sunt fœdus meum*. Voici le motif de cette invasion ennemie, la transgression de l'alliance conclue avec le Seigneur, vi, 7 ; Is. xxiv, 5. — *Et legem meam pravaricati sunt*. Ils ont méprisé ma loi et s'en sont éloignés ; Cfr. Jer. vi, 19, ix, 12, xvi, 11 ; Ezech. xxii, 26.

2. — Dans cette détresse ils invoqueront le secours du Seigneur : Cfr. vii, 14. Chacun d'eux s'écriera : — *Deus meus, cognovimus te, Israel*. Nous te reconnaissons pour notre roi, I Rois, ii, 12. Nous sommes Israël, c'est-à-dire le peuple que tu as choisi, les fils et les héritiers de Jacob. C'est ainsi, dit Pusey, qu'au jour du jugement les pécheurs s'adresseront à Notre-Seigneur, Matth. vii, 22. Voir aussi ce que Jésus répond aux Juifs, viii, 54. Cfr. Is. xxix, 13.

3. — *Projecit Israel bonum*. Mais Israël a rejeté, דָּבָה, le souverain bien, Dieu et son culte. — *Inimicus persequetur eum*. A cause de cela il sera livré aux poursuites de l'ennemi, qui le fera prisonnier et l'emmènera en exil.

4. — *Ipsi regnaverunt, et non ex me*. הַבְּלִיָּה. ils se sont donné des rois, sans ma permission, I Rois, viii, 7 ; ix, 16 ; x, 24. Mais il semble moins s'agir ici du royaume de Saül que de celui de Jéroboam I. La conduite d'Israël dans tous les changements de dynastie est aussi signalée ici. La prophétie d'Ahas à Jéroboam I, iii Rois, xi, 30 et suiv., le sacre de Jéhu par ordre d'Elisée, iv Rois, ix, n'empêchent pas que

2. Ils m'invoqueront : O mon Dieu, nous te reconnaissons.

3. Israël a rejeté son bien, l'ennemi le poursuivra.

4. Ils ont régné, et ce n'était pas par moi ; ils ont été princes, et je ne l'ai pas su. Leur argent et leur or, ils s'en sont fait des idoles pour leur perte.

5. Ton taureau, ô Samarie, a été renversé, ma fureur s'est allumée contre eux ; jusqu'à quand ne pourront-ils se purifier ?

l'origine du pouvoir de ces rois, due uniquement à la force, n'ait été un crime dont ils se sont rendus coupables. La manière dont ils se frayèrent la voie au trône, dit Keil, loin d'être conforme à la volonté de Dieu, était très impie. Les autres usurpateurs, comme les deux qui viennent d'être nommés, se servirent de conspirations pour arriver au trône. Quant au peuple, non seulement il se révolta, à la mort de Salomon, contre l'héritier légitime de ce prince, par antipathie pour la maison de David, qui avait été choisie par Dieu, mais il fit Jéroboam roi, plus tard il accepta toutes les conspirations lorsqu'elles furent heureuses. Tout cela était une rébellion contre Dieu, une transgression de l'alliance. — *Principes extiterunt et non cognovi*. Répétition de la même pensée. הַשִּׁירָא, d'après Jarchi, le sens d'éloigner ; dans ce cas il faudrait rendre ainsi tout ce passage : Ils se sont donné des rois sans ma permission, ils les ont détrônés sans que je m'en occupe. — *Argentum suum et aurum suum fecerunt sibi idola*. Cfr. ii, 10 ; xiii, 2. Allusion aux veaux d'or établis par Jéroboam, dont le culte se lie à la fondation du nouveau royaume, iii Rois, xii, 26 et suiv. Un crime plus grand encore accompagne le premier. — *Ut interirent*. La ruine d'Israël était la conséquence nécessaire de sa séparation de la maison de Juda et de son idolâtrie ; dans ces conditions elle était inévitable.

5. — *Projectus est vitulus tuus, Samaria*. דָּבָה עֲגֹרָה שְׂבִירָה ; LXX : ἀποβλήσας τὸν εἰκόνα σου... L'original a été interprété de bien des manières. Rosenmüller traduit : ton taureau a rejeté (les Israélites), ô Samarie. Keil, Reuss : ton taureau excite le dégoût, il m'est odieux. Ewald, Segond, etc. : (l'Eternel) a rejeté ton taureau. Les veaux d'or n'étaient pas à Samarie, mais à Dan et à Bethel : Samarie est nommée comme capi-

6. Car il vient d'Israël même, un ouvrier l'a fabriqué, ce n'est pas un Dieu; et le veau de Samarie sera détruit comme une toile d'araignées.

7. Ils ont semé le vent, et ils moissonneront la tempête: on n'y trouvera pas un épi; son grain ne fera pas de farine, et s'il y en a, les étrangers la mangeront.

8. Israël est perdu, il est maintenant parmi les nations comme un vase souillé.

9. Car ils sont montés vers Assur. Ephraïm est un onagre solitaire. Il a payé ses amants.

tale du royaume, au lieu du royaume lui-même. — *Iratus est furor meus in eos.* Litt.: « Ma colère s'est échaulfée contre eux. » Cfr. Nomb. xi, 33; IV Rois, xxiii, 26; Is. v, 25. — *Usquequo non poterunt emundari.* Cfr. Jer. xiii, 27. « Que ista, inquit, insania est, me dante locum penitentie, illos ad veritatem nolle converti? » Ils s'obstinent tant dans leurs anciennes souillures, qu'ils ne peuvent être purifiés.

6. — *Quia ex Israel et ipse est.* Le veau d'or est l'invention d'Israël, ce sont les rois de ce pays qui en ont eu l'idée et qui l'ont réalisée. — *Artifex fecit illum.* Cfr. xiii, 2; Is. xl, 49, 20; xli, 7; xlv, 9, 12. — *Et non est Deus.* C'est une idole, qui n'a rien de divin; Cfr. Is. xxxvii, 49. — *Quoniam in aranearum telas erit vitulus Samarie.* Il sera réduit en poussière, et n'offrira pas plus de résistance qu'une toile d'araignée. Litt. « Il sera mis en pièces », comme le veau d'or fabriqué par Aaron, Exod. xxxii, 20; Deut. ix, 21. וְהָיָה כְּתֵלָה a en effet le sens de briser. La traduction de S. Jérôme n'a pas d'appui dans le texte. LXX: ὅτι πλάσων ἦν...

7. — *Ventum seminabunt, et turbinem metent.* Expression proverbiale, qui signifie que leur culte n'est pas seulement inutile, mais qu'il sera pernicieux. Cfr. Prov. xxii, 8; Job, iv, 8. V. aussi plus bas. x, 12; Gal. vi, 7, 8. « Ses erreurs et ses crimes entraînent leur peine, comme conséquence naturelle. » Reuss. LXX: ὅτι ἀνεμίζοντα ἐσπεραν, καὶ ἡ καταστροφή αὐτῶν ἐκδέσεται αὐτά. — *Culmus stans non est in eo.* Il n'y aura pas un seul épi qui reste debout, car tout sera détruit. — *Germen non faciet farinam.* Cfr. ix, 2; Amos, iv, 6. — *Quod et si fecerit, alieni...* La métaphore continue. Si quelque chose de prospère arrive à Israël, ce ne sera pas lui qui en aura le profit, mais ses ennemis. « Culmus quidem germen non

6. Quia ex Israel et ipse est: artifex fecit illum. et non est Deus: quoniam in aranearum telas erit vitulus Samarie.

7. Quia ventum seminabunt, et turbinem metent: culmus stans non est in eo; germen non faciet farinam: quod et si fecerit, alieni comedent eam.

8. Devoratus est Israel: nunc factus est in nationibus quasi vas immundum.

9. Quia ipsi ascenderunt ad Assur; onager solitarius sibi Ephraim: munera dederunt amatoribus.

habet, cum vita meritis virtutum caret. Farinam culmus non facit, cum is qui presenti seculo proficit, nihil subtilitatis intelligit, nullum boni operis fructum reddit. Sed sepe et cum fecerit, hanc alieni comedunt: quia et cum bona opera hypocrisis ostendunt, de his malignorum spirituum vota satiantur. Qui enim per hoc placere Deo non appetunt, nequaquam agri dominum sed alienos pascunt. » S. Grégoire le Grand.

8. — *Devoratus est Israel*, par ses ennemis. Voir plus haut, vii, 8, 9, et Cfr. Is. ix, 15. — *Nunc factus est in nationibus quasi vas immundum.* Cfr. Jerem. xxii, 28; xlviii 38; Ps. xxx, 13. Il paraît que c'était là aussi une espèce de proverbe. Le prophète indique l'extrême mépris que les nations étrangères auront pour Israël.

9. — *Quia ipsi ascenderunt ad Assur*, pour demander du secours, v, 13; vii, 11; IV Rois, xv, 49. — *Onager solitarius sibi.* אֵימָה, « péré », l'âne sauvage ou l'onagre est dit solitaire, parce qu'il vit dans des lieux retirés et déserts, Cfr. Job, xxiv, 5; Is. xxxii, 14. Jer. ii, 14. Suivant le Targum, c'est à Israël que cette comparaison se rapporte; « parce qu'ils ont suivi leurs passions comme un onagre indomptable ». Selon Drusius le sens est différent: Israël, abandonné de tous, est en butte à tous les outrages, comme l'onagre solitaire est la proie des lions dans le désert. Ecclés. xiii, 23. Mais il vaut mieux, dit Rosenmüller, appliquer la comparaison à l'Assyrie, qui, orgueilleuse de ses victoires ne pense qu'à son propre intérêt, et tourne ses armes contre ses propres alliés, lorsque ceux-ci viennent lui demander du secours. Une autre explication est proposée par Keil: quand un animal stupide, l'âne sauvage, cherche de lui-même à maintenir son indépendance, Ephraïm s'applique à former

10. Sed et cum mercede conduxerint nationes, nunc congregabo eos : et quiescent paulisper ab onere regis et principum.

11. Quia multiplicavit Ephraim altaria ad peccandum : factæ sunt ei aræ in delictum.

12. Scribam ei multiplices leges meas, quæ velut alienæ computatæ sunt.

13. Hostias offerent, immolabunt carnes, et comedent, et Dominus non suscipiet eas, nunc recordabitur iniquitatis eorum, et visitabit peccata eorum : ipsi in Ægyptum convertentur.

10. Mais après qu'ils auront acheté le secours des nations, je les rassemblerai; et ils seront déchargés quelque peu du fardeau du roi et des princes.

11. Car Ephraïm a multiplié les autels pour pêcher, ses autels ont été un crime pour lui.

12. Je lui ai écrit un grand nombre de lois, il les a regardées comme étrangères.

13. Ils offriront des hosties, ils immoleront des victimes, et ils en mangeront la chair, et le Seigneur ne les recevra pas. Il se souviendra de leur iniquité, et il châtiara leurs crimes. Eux, ils retourneront vers l'Égypte.

des alliances contre nature, et tout à fait incompatibles avec sa vocation, avec des nations étrangères. LXX : ἀνέβαλε κατ'ἐκαστόν. — *Ephraim munera dederunt amatoribus.* Voir plus haut, II, 12. Cfr. Ezech. xvi, 33. Par des présents Israël essaye de se concilier la faveur des peuples étrangers, au lieu de demander le secours de Jéhovah.

10. — *Sed et cum.* כִּי כִּי, quand bien même ces présents leur feraient obtenir le secours des nations. — *Congregabo eos*, je les réunirai cependant pour les perdre et pour les envoyer en exil. Suivant quelques commentateurs, ces mots se rapportent aux nations que Dieu réunira pour faire la guerre à Israël et le châtier. — *Quiescent paulisper ab onere regis et principum.* Endroit difficile que S. Jérôme explique ainsi : « Quia amant offerre adversariis munera, ideo paulisper beneficium consequuntur; ut non solvant stipendia regi et principibus, donec perveniant in Assyrios, ubi nequaquam tributa et stipendia dabunt ut liberi, sed redigentur in ultimam servitutem. » L'hébreu וַיִּסְרֹל a été rendu de bien des manières. Abarbanel : Ils gémiront un peu à cause du fardeau du roi et des princes. Keil : Ils commenceront à diminuer, à cause du fardeau... c'est-à-dire de l'oppression et de l'exil que le roi d'Assyrie leur fera subir. Le roi des princes, כִּיךְ שָׂרִים, équivaut, dit le même commentateur, à roi des rois; il est appliqué au grand roi d'Assyrie qui se vantait. Is. x, 8, que tous ses princes étaient rois. « Le fardeau est ordinairement pris pour le tribut que les Israélites étaient obligés de payer aux Assyriens, et en conséquence on traduit aussi le roi des rois. Mais, partout

dans ce livre, où il est fait mention du roi et des chefs (dans le parallélisme). III, 4; VII, 5; VIII, 4; XIII, 10, il est question du gouvernement national. Nous devons donc y voir une nouvelle allusion aux faits mentionnés quelques lignes plus haut. » Aussi Reuss traduit-il : dans peu ils trembleront sous le fardeau de leurs rois, de leurs chefs. Cette traduction est aussi adoptée par Segond. LXX : κατὰσους μικρόν τοῦ χρέους βασιλέα...

11. — *Quia.* Voici la raison de ce traitement. — *Multiplicavit .. altaria ad peccandum.* Il ne devait y avoir qu'un seul endroit consacré au culte, Deut. xii, 5 et suiv. — *Factæ sunt ei aræ in delictum.* Chaque sacrifice offert sur ces autels illégitimes était un nouveau péché.

12. — *Scribam, סִכְתֵּב*, j'ai écrit ou j'écrirais. — *Multiplices leges meas*, celles de Moïse. — *Velut alienæ computatæ sunt.* Il n'en fait aucun cas. La traduction des LXX diffère encore ici sensiblement de l'original.

13. — *Hostias offerent... et comedent.* « Altaria quoque idcirco fecerunt non ut mihi placerent; sed ut multis hostiis immolatis carnes eorum comederent, juxta illud quod Dominus loquitur in Evangelio, Joan. vi, 26 : « Amen, amen dico vobis; queritis me non quia vidistis signa, sed quia manducastis de panibus, et saturati estis. » Omne enim studium victimarum in eo habent ut devorent hostias, non ut per eas placeant Deo : nec suscipiet eas Dominus, quas non illi sed suo ventri immolaverunt et gutturi. » S. Jérôme. — *Dominus non suscipiet eas.* Le Seigneur, qui voit dans quel esprit ces sacrifices sont offerts, ne les a pas pour agréables. — *Visitabit peccata*

14. Israël a oublié son créateur et a bâti des temples; Juda a multiplié ses villes fortifiées. Mais j'enverrai le feu sur ses villes, et il dévorera ses palais.

14. Et oblitus est Israel factoris sui, et ædificavit delubra : et Judas multiplicavit urbes munitas : et mittam ignem in civitates ejus, et devorabit ædes illius.

CHAPITRE IX.

Avis pressant donné par le prophète de ne pas rester dans une fausse sécurité (v. 1-9). — Israël a été infidèle à l'appel divin et ne lui a répondu que par l'apostasie et l'idolâtrie (v. 10-17)

1. Ne te réjouis pas, Israël, ne te livre pas à l'allégresse comme les peuples, parce que tu as abandonné ton Dieu, tu as aimé le salaire sur toutes les aires à blé.

2. L'air et le pressoir ne les nourriront pas; et le vin trompera leur attente.

1. Noli lætari, Israel, noli exultare sicut populi : quia fornicatus es a Deo tuo, dilexisti mercedem super omnes areas tritici.

2. Area et torcular non pascet eos, et vinum mentietur eis

eorum. Voir plus bas, ix, 9 et Jer. xiv, 10. — *Ipsi in Ægyptum convertentur.* La fin de la nation ressemblera à son commencement. Israël avait été autrefois délivré par Dieu de la servitude d'Égypte, qui symbolise ici les puissances étrangères; il sera de nouveau livré à cette servitude. Ces mots sont une application aux dix tribus dégénérées de la menace portée par Moïse, Deut. xxviii, 68. Les LXX ajoutent : καὶ ἐν Ἀσσυρίῳ ; ἀνδραποδα γέγονασι, qu'ils empruntent à ix, 3. Quelques commentateurs voient dans ces mots une allusion au penchant d'Israël pour l'idolâtrie.

14. — *Oblitus est Israel factoris sui.* Israël a oublié son créateur; Cfr. Is. xvii, 7; xxii, 11. — *Ædificavit delubra.* יִבְנֶה בַּיִתִּים peut signifier des temps ou des palais. Ewald y voit des forteresses. Cfr. Mich. v. 10. — *Judas.* Le royaume de Juda a partagé ces fautes, en multipliant les villes fortifiées, *multiplicavit urbes munitas*, et en mettant sa confiance dans ces fortifications et non pas en Dieu. Cfr. Is. xxii, 8, 10; Soph. i, 16; II Paral. xxvi, 15, 16, xxxii, 5. — *In civitates ejus,* de Juda. — *Ædes illius,* les palais bâtis dans le royaume d'Israël. Ce verset, dit Ewald, est sous plusieurs rapports remarquable. La langue ne ressemble pas à celle d'Osée, mais plutôt à celle d'Amos; la mention de Juda arrive ici sans être

attendue. L'enchaînement n'est pas rigoureux, le développement familier à Osée fait défaut. Le verset est nécessaire, il est vrai, par la structure de la strophe, mais il semble qu'Osée l'a emprunté à quelque livre perdu d'Amos.

CHAP. IX. — Ce discours, dit Ackermann, semble appartenir au temps de Jéroboam II, sous lequel les Israélites remportèrent une grande victoire, à la suite de laquelle ils espérèrent pouvoir se délivrer à l'avenir de tous leurs ennemis. Il est plus probable qu'il ne s'agit ici que d'une année fertile, dont l'abondance comble le peuple de joie.

1. — *Noli lætari, Israel... sicut populi.* En imitant les cérémonies que les païens observent dans leurs fêtes religieuses. — *Fornicatus es a Deo tuo.* V. la même phrase, i, 2, et pour le sens, ii, 7, 10; Ezech. xvi, 15 et suiv., xxiii, 5 et suiv. — *Dilexisti mercedem super omnes areas tritici.* Eloigné de Dieu, Israël adore les idoles, il les aime d'un amour détendu, il en désire et en attend la récompense que son adultère doit lui apporter, c'est-à-dire la moisson que les champs doivent produire. Il devrait pourtant savoir que c'est Dieu seul qui peut la lui donner. Litt. « Tu as aimé le salaire de la prostitution sur toutes les aires à blé. »

2. — *Area et torcular non pascet eos.* N

3. Non habitabunt in terra Domini : reversus est Ephraïm in Ægyptum, et in Assysiis pellutum comedit.

4. Non libabunt Domino vinum, et non placebunt ei : sacrificia eorum, quasi panis lugentium; omnes qui comedent eum, contaminabuntur : quia panis eorum animæ ipsorum, non intrabit in domum Domini.

5. Quid facietis in die solemni, in die festivitatis Domini.

6. Ecce enim profecti sunt a vastitate : Ægyptus congregabit eos,

3. Ils n'habiteront pas dans la terre du Seigneur. Ephraïm retournera en Egypte, et en Assyrie il mangera des choses impures.

4. Ils n'offriront plus de vin au Seigneur, et leurs sacrifices ne lui seront pas agréables, ils seront comme les repas de deuil, qui rendent impurs tous leurs convives. Leur pain sera pour eux-mêmes, et n'entrera pas dans la maison du Seigneur.

5. Que ferez-vous au jour solennel, au jour de la fête du Seigneur?

6. Voyez en effet : ils fuient à cause de la ruine : l'Egypte les ra-

l'aire ni le pressoir ne répondront aux espérances d'Israël; mais la disette fera au contraire s'évanouir toute sa joie; Cfr. viii, 7.

— *Vinum mentietur eis*. La vendange ne répondra pas à leur attente; Cfr. x, 13. Horace dit de même : « Fundus mendax ». A cause de la mention du vin dans ce second hémistiche quelques commentateurs supposent que dans le premier membre de phrase, le pressoir est un pressoir à olives, et se rapporte à la production de l'huile.

3. — *Non habitabunt*. Ils ne resteront pas toujours comme ils l'imaginent; Cfr. Amos, v, 11; Soph. i, 13. — *In terra Domini*. Le pays de Chanaan, donné par Dieu à son peuple; Cfr. Deut. xi, 12; Jerem. ii, 7, xvi, 18; Ezech. xxxvi, 20. — *Reversus est Ephraïm in Ægyptum*. V. plus haut, viii, 13. La captivité sera, comme autrefois en Egypte, le lot d'Israël. Mais l'Egypte n'est mentionnée que comme type et symbole de la nouvelle captivité dont l'endroit est ensuite mentionné. — *In Assysiis pollutum comedit*. C'est là qu'Israël subira cette nouvelle captivité, et la faim et le besoin le forceront à manger des mets défendus par la loi de Moïse; Cfr. Ezech. iv, 13.

4. — *Non libabunt Domino vinum*. Cfr. Exod. xxx, 6; Lev. xxiii, 13, comme plus haut, iii, 4, la suppression des sacrifices est annoncée. — *Et non placebunt ei*. Quand même d'ailleurs, ils offriraient des sacrifices, Dieu ne les aurait pas pour agréables. Ce sera en vain qu'ils essayeront de revenir à lui. Israël ne pouvait en effet offrir de sacrifices acceptables que dans l'endroit désigné par Dieu lui-même; à plus forte raison ne le pouvait-il en exil. — *Sacrificia eorum quasi panis lugentium*. Ce pain ou cette nourriture des gens en deuil, qu'on servait

dans les repas funèbres, Jerem. xvi, 7, 8; Ezech. xxiv, 17, était immonde aux yeux de Dieu, Nomb. xix, 11, 14, 16; Deut. xxvi, 14. — *Omnes qui comedunt eum contaminabuntur*, Cfr. Agg. ii, 13. Ces repas étaient considérés comme impurs, parce que le cadavre rendait la maison impure, ainsi que tous ceux qui étaient en contact avec lui, pendant sept jours, Cfr. Lev. xi, 7, 8; Ezech. xiv, 25. — *Panis eorum animæ ipsorum*. Ces mets, ce n'est pas tant à Dieu qu'ils les offrent, qu'à leur gourmandise; aussi ne serviront-ils qu'à conserver leur vie. — *Non intrabit in domum Domini*. Ils n'entreront pas dans le temple, parce que Israël ne sera plus dans la Terre-Sainte, où on pouvait seulement offrir les sacrifices. « Allusion à l'usage rituel des pains de proposition. Lev. xxiv. Toute cette partie du discours a pour but de signifier au peuple que son Dieu l'abandonne. »

5. — *Quid facietis in die solemni, in die festivitatis Domini?* « 7272, quod hic vertitur dies sollemnis, eximie dicitur de Paschate et illis diebus, quibus ex omni terra in templum conveniri lex præceperat. Exod., xiii, 10; xxiii, 15; xxxiv, 18. Levit., xxiii, 4. 7272 vero, quod hic transtulit diem festivitatis, latius patet, ut apparet Jud. xxi, 19. Ezech. xlvi, 11, ubi interlunia intellexit latinus interpres quas nundinas appellat. Quid facietis tunc, ait propheta, cum venient tres illi dies solemnes, aut alii dies festi? voletis otiari, sed domini vobis id non permittit; urgebunt vos operibus. » Grotius.

6. — *Ecce enim profecti sunt a vastitate*. Ils seront forcés de quitter leur pays dévasté par la guerre. — *Ægyptus congregabit eos*. L'Egypte où ils cherchent secours et re-

massera, Memphis les ensevelira. L'argent qu'ils aimaient tant, l'ortie le cachera, la bardane croîtra dans leurs maisons.

7. Le jour du châtement est venu, le jour de la rémunération est arrivé. Sache, Israël, que tes prophètes sont fous, tes inspirés insensés, à cause de la multitude de tes iniquités et de l'excès de ta folie.

8. Ephraïm est une sentinelle avec mon Dieu ; le prophète est devenu un filet tendu sur tous les chemins. La folie est dans la maison de son Dieu.

fuge, verset 3, recueillera leurs morts. *לִקְבֹּץ* a le sens de recueillir pour la sépulture, Jerem. VIII, 2 ; Ezech. XXIX, 5. — *Memphis sepeliet eos*. Memphis, pour le royaume d'Egypte dont elle avait été la capitale, *בֵּית בָּר* pour *בֵּית בָּר* ou *בֵּית בָּר*. Dans d'autres passages de la Bible. Is., XIX, 13 ; Jerem., II, 16, XLIV, 1, Ezech., XXX, 13, 16, on trouve *בֵּר*. Le mot répond, dit Keil, soit à l'ancien égyptien Men-nefr, demeure bonne, nom profane de la ville de Memphis dont le nom sacré était Ha-ka-pt h, c'est-à-dire, maison du culte de Ptah. Les LXX ajoutent : *καὶ θαψεί αὐτοὺς Μακμας*. Au lieu de *בֵּית בָּר*, traduit « desiderabile » par S. Jérôme, ils ont lu *Mackmas*, nom d'une ville d'Egypte. — *Desiderabile argentum eorum*. Les ennemis, qui auront envie de leur argent, s'en empareront. — *Urtica hæreditabit*. L'ortie, les mauvaises herbes envahiront le sol qu'ils cultivaient avec tant de soin. — *Lappa in tabernaculis eorum*. Les mauvaises herbes, *דָּבָר*, les épines croîtront dans leurs tentes, dans leurs demeures.

7. — *Venerunt*, *וָבֵר*, ils approchent, ils sont déjà arrivés ; Cfr. Ezech. IX, 1 ; Mich. VII, 1 ; Lament. IV, 18. — *Dies visitationis*, les jours du châtement, Cfr. I, 5, V, 9, VIII, 13, LXX : *ἡμέραι τῆς ἐξομολόγησης*. Cfr. Luc. XXI, 22. — *Dies retributionis*, les jours où Israël sera puni pour tous ses crimes ; Cfr. Is., XXXIV, 8. — *Scitote*, *יָדַעְתִּי*, les Israélites connaîtront et seront forcés de reconnaître — *Stultum prophetam*, que tous les faux prophètes, qui leur annonçaient la prospérité temporelle, étaient des insensés et des fourbes qui ne faisaient que les enfoncer plus profondément dans l'abîme ; Cfr. Lament. II, 14 ; Mich., III, 11. Les LXX ont

Memphis sepeliet eos : desiderabile argentum eorum urtica hæreditabit, lappa in tabernaculis eorum.

7. Venerunt dies visitationis, venerunt dies retributionis. Scitote, Israel, stultum prophetam, insanum virum spiritualem, propter multitudinem iniquitatis tuæ, et multitudinem amentię.

8. Speculator Ephraim cum Deo meo ; propheta laqueus ruinæ factus est super omnes vias ejus, insania in domo Dei ejus.

traduit *וָדַעַי*, par *καὶ ἀνεψυχῆσεται*. *Insanum virum spiritualem* *אִישׁ הָרִירָה*, celui qui se vante à tort d'être divinement inspiré, Ezech. XIII, 3, Mich. II, 11. Le contexte semble indiquer qu'il s'agit dans cet endroit des faux prophètes, et non pas des véritables envoyés de Dieu, comme Reuss le croit. — *Propter multitudinem iniquitatis tuæ*. Le jour du châtement ne montrera pas seulement à Israël combien il a eu tort de se confier aux faux prophètes, mais aussi quel a été le nombre et la grandeur de ses fautes. Cfr. Jer. XXX, 14, 15. — *Et multitudinem amentię*. S. Jérôme a traduit d'après les LXX. L'hébreu a : « Et grande la haine » de Dieu contre les pécheurs qui le forcent à les punir. Telle est l'explication proposée par Rosenmüller. Celle de Keil est préférable ; il voit ici la haine montrée par Israël contre Dieu et ses serviteurs. Il n'y a pas de folie plus grande que celle-là.

8. — *Speculator Ephraim cum Deo meo*. L'hébreu a été interprété de bien des manières différentes. Voici celle que proposent Reuss et Segond : Ephraïm guette mon Dieu, est une sentinelle contre mon Dieu. Tout ce qui vient de Jéhovah lui est suspect, il s'en défie, tandis qu'il accepte aveuglément les oracles mensongers des faux prophètes. Cette explication semble préférable à celle de Grotius qui change *im*, « avec », en *am*, « peuple » ; et à celle de Bahrdt : Le prophète trompe Ephraïm avec mon Dieu, quand il simule des inspirations divines. — *Propheta laqueus ruinæ factus est*. Les faux prophètes si aimés d'Israël, sont comme un filet, semblable à celui de l'oiseleur, V, 1, dans lequel le peuple se laisse prendre. — *Super omnes vias ejus*. Toutes les occasions sont bonnes à Israël pour se laisser tromper.

9. Profunde peccaverunt, sicut in diebus Gabaa : recordabitur iniquitatis eorum : et visitabit peccata eorum.

Jud. 19, 25.

10. — Quasi uvas in deserto, inveni Israel : quasi prima poma ficulneae in cacumine ejus, vidi patres eorum ; ipsi autem intraverunt ad Beelphegor : et abalienati sunt in confusionem, et facti sunt abominabiles, sicut ea quae dilexerunt.

11. Ephraim quasi avis avolavit, gloria eorum a partu, et ab utero, et a conceptu.

9. Ils ont pêché grièvement, comme aux jours de Gabaa. Le Seigneur se souviendra de leur iniquité, et il punira leurs péchés.

10. Comme ses raisins dans le désert j'ai trouvé Israël ; comme les premières figues au sommet du figuier, j'ai vu leurs pères ; mais ils sont allés vers Bèelphegor, ils se sont éloignés de moi, pour la confusion, et ils sont devenus abominables comme les choses qu'ils ont chéries.

11. La gloire d'Ephraïm s'est envolée comme un oiseau : plus de naissance, plus de grossesse, plus de conception.

— *Insania in domo Dei ejus.* בְּיִשְׁבִּיעָה a le même sens qu'au verset 7, c'est la haine qu'éprouve Israël pour le temple de Dieu, auquel il a substitué des temples d'idoles. L'interprétation de S. Jérôme est toute différente. « Idecirco Deus principes dedit, ut populum corripere delinquentem, et ad rectum iter detraherent. Unde et ad Ezechiel, III, 17, loquitur : Speculatorum te dedi domui Israel. Ergo Jeroboam quasi speculator datus in populo est, et quasi propheta cum Deo meo, id est cum Deo qui haec Oseae loquitur. At ille, juxta id quod supra, v, 1, scriptum est, laqueus facti estis speculationi, et rete expansum super Thabor, et victimas declinastis in profundum, etiam nunc populi Israel laqueus appellatur, eo quod omnes in laqueo ejus corruunt, maxime quum insaniam in domo Dei posuerit, sive confinxerit, id est in Bethel vitulum aureum, hoc enim interpretatur domus Dei ».

C. Abaissement et ruine d'Israël, ix, 10-11, 11.

9. — *Profunde peccaverunt.* Ils ont pêché gravement, parce qu'ils étaient profondément corrompus. Cfr. v, 2 ; Is., xxxi, 6. — *Sicut in diebus Gabaa.* Allusion à Jug. xix, 23 et xx, 13 et suiv. L'infâme conduite des Benjaminites fut punie d'extermination ; il en sera de même pour Israël ; Cfr. viii, 13, LXX : κατὰ τὰς ἡμέρας τοῦ βορρῶτος. — *Recordabitur iniquitatis eorum*, vii, 2 ; viii, 13. — *Visitabit peccata eorum*, verset 7 ; Exod. xx, 7.

10. — *Quasi uvas in deserto inveni Israel.* Les grappes de raisin sont infiniment rares dans un désert aride et stérile ; aussi

sont-elles d'autant plus agréables au voyageur altéré. Ainsi Dieu avait eu autrefois de l'amour et de la joie envers le peuple qui commençait à se former. — *Quasi prima poma ficulneae.* בְּכִזְרָה est le fruit précoce du figuier, Is. xxviii, 4 ; Mich. vii, 1. — *In cacumine ejus.* בְּרֵאשִׁיתָהּ, dans son commencement, quand ses premiers fruits commencent à mûrir. — *Vidi patres eorum*, je vis et j'aimai leurs pères, non seulement Abraham, Isaac et Jacob, mais tous leurs ancêtres qui étaient en Egypte ; Exod. ii, 15 ; iv, 22 ; Deut. iv, 37 ; Cfr. Ezech. xvi, 6 et suiv. ; Amos. iii, 2. — *Ipsi autem intraverunt ad Beelphegor.* L'endroit ainsi appelé du nom de l'idole qu'on y adorait ; V. Nombr. xxxiii, 28 ; xxv, 3, 5 ; Deut. iv, 3 ; Jos., xii, 17. — *Abalienati sunt*, ils s'éloignèrent de Dieu, ils se séparèrent de lui. — *In confusionem*, pour leur honte propre, dit Nicolas de Lyre. Mais בִּשְׁתָּה désigne l'idole infâme à laquelle ils offrirent alors leurs hommages. — *Et facti sunt abominabiles...* Dieu les détesta alors autant que l'idole même. « Juxta illud quod scriptum est in Psalmis, cxxxiv, 18 : « Similes illis fiant qui faciunt ea, et omnes qui confidunt in eis », ut non solum idololatras, sed idola nuncupentur. » S. Jérôme.

11. — *Ephraim quasi avis avolavit.* Israël disparaîtra, s'évanouira comme un oiseau qui s'envole : Cfr. Is. xvi, 2 ; Prov. xxxiii, 5. — *Gloria eorum*, la situation florissante et brillante de leur état, qui se consolide et s'agrandit par les enfants ; tel est le sens que la suite du y donne. — *A partu, et ab utero et a conceptu.* Dans quelque état que soient les enfants d'Israel, ils périront.

12. Que s'ils élèvent leurs fils je les priverai d'enfants parmi les hommes. Malheur à eux quand je m'éloignerai d'eux.

13. Ephraïm, tel que je l'ai vu, était comme Tyr, entouré de beauté; mais Ephraïm conduira ses enfants à celui qui doit les tuer.

14. Donne-leur, Seigneur. Que leur donneras-tu? Donne-leur un sein stérile et des mamelles desséchées.

15. Toute leur malice est dans Galgal; c'est là que je les ai pris en aversion. A cause de la malignité de leurs œuvres, je les chasserai de ma maison. Je ne les aimerai plus. Tous leurs princes sont des rebelles.

12. Quod et si enutrierint filios suos, absque liberis eos faciam in hominibus: sed et vae eis cum recessero ab eis.

13. Ephraim, ut vidi, Tyrus erat fundata in pulchritudine, et Ephraim educet ad interfectorem filios suos.

14. Da eis, Domine. Quid dabis eis? Da eis vulvam sine liberis, et ubera arentia.

15. Omnes nequitiae eorum in Galgal, quia ibi exosos habui eos. Propter malitiam adinventionum eorum, de domo mea ejiciam eos. Non addam ut diligam eos, omnes principes eorum recedentes.

I Reg. 8, 5.

Leur nombre, dont ils tiraient vanité ne les sauvera pas de la ruine.

12. — *Quod et si enutrierint...* Quand bien même ils parviendraient à élever quelques-uns de leurs enfants, Dieu les en privera toujours. — *Vae eis cum recessero ab eis.* Dieu se retire des hommes, lorsqu'il les laisse sans appui dans le danger, Deut. xxxi, 17. LXX: *ὁδὲ ἀνθρώποι; ἔσται, ἀπὸ προσώπου ἐξ ἀνθρώπων.*

13. — *Ephraim, ut vidi, Tyrus erat.* Israël était semblable à Tyr par la multitude de ses enfants, ou par sa prospérité et par ses richesses, Ewald traduit: « Ephraïm m'apparaissait comme les bosquets d'agrément de Tyr. » L'image que présentent ces mots est, dit-il, très belle. Si פְּרָאִים est entendu d'une façon correcte, dans le sens de petits bosquets de plaisance, qui étaient ornés avec grand luxe et entretenus avec beaucoup de soin, ces bosquets étaient d'origine tyrienne. Les Tyriens les plantaient sans doute en rangs habilement disposés, de sorte que toute maison riche avait son ashéra particulière. Reuss, après Arnold et Hitig, donne à פְּרָאִים, le sens de palmier, en remontant à la racine arabe, et traduit: « Pareil au jeune palmier planté dans la plaine. » Cela ne s'accorde guère avec le contexte. — *Fundata in pulchritudine.* Litt. « Plantée dans un site » riche et agréable. Les LXX traduisent ainsi cette première partie du verset: *Ἐξ ὧν... ἐξ ὧν παρέρχονται τὰ τέκνα αὐτῶν.* — *Educet ad interfectorem filios suos.* Le péché d'Israël aura pour conséquence de livrer toute la jeunesse du pays au glaive d'impitoyables vainqueurs. « Multi hoc ca-

pitulum ad Azaelis tempora referunt, qui obsedit Samariam, et longo tempore afflixit fame, ut levius, arbitrarentur obsessi gladio perire, quam inedia. » S. Jérôme.

14. — *Da eis, Domine. Quid dabis eis?* « La question incidente ne marque pas l'incertitude du prophète, et encore moins le désir d'exciter la compassion. C'est une forme rhétorique pour rehausser l'emphase du discours. » Reuss. — *Vulvam sine liberis et ubera arentia.* Leurs femmes seront stériles, ce qui était un grand opprobre en Israël. Cfr. plus haut, verset 11.

15. — *Omnes nequitiae eorum in Galgal.* Comment toute la méchanceté d'Israël s'est-elle concentrée à Galgal? On ne peut préciser la réponse à cette question parce qu'il n'y a pas de documents historiques sur le culte idolâtrique qui y était pratiqué; V. iv, 15. On ne peut pas prouver, d'après xiii, 2, que Galgal fut le théâtre de sacrifices humains, V. sur Galgal, iv, 15; Amos, iv, 4. D'après S. Jérôme, le sens est très différent. Ces mots font allusion à la consécration de Saül comme roi dans Galgal. Si le texte d'Osée ajoute: *ibi exosos habui eos*, c'est parce que les Israélites « sibi regem hominem postulantes, a meo imperio recesserunt. » S. Jérôme. — *Propter malitiam adinventionum eorum.* A cause de la méchanceté de leurs œuvres, Deut. xxviii, 20; Jér. iv, 4. — *De domo mea.* De mon pays, du domaine que je leur avais donné, et non pas du temple, comme Kimchi, suivi de quelques commentateurs, l'explique. Suivant Lackemacher, la for-

16. Percussus est Ephraim, radix eorum exsiccata est, fructum nequaquam facient. Quod et si genuerint, interficiam amantissima uteri eorum.

17. Abjiciet eos Deus meus, quia non audierunt eum : et erunt vagi in nationibus.

16. Ephraïm a été frappé, sa racine s'est desséchée, il ne portera plus de fruit. S'ils ont des enfants, je ferai mourir le fruit chéri de leurs entrailles.

17. Mon Dieu les rejettera parce qu'ils ne l'ont pas écouté ; et ils seront dispersés parmi les nations.

CHAPITRE X.

L'idolâtrie d'Israël s'accroît en proportion de sa richesse (x 1). — Son châtiment sera terrible (x 2-3). — La bonne foi lui manque (x 4). — Samarie et Bethaven seront détruits à cause de leur idolâtrie (x 5-8). — Eparaim a été rebelle depuis longtemps, nouvelle cause de châtiment (x 9-11). — Exhortation à rechercher la justice (x 12). — Le jugement est irrévocable (x 13-15).

1. Vitis frondosa Israel, fructus adæquatus est ei : secundum multitudinem fructus sui, multiplicavit altaria, juxta ubertatem terræ suæ, exuberavit simulacris.

1. Israël était une vigne touffue, chargée de fruits ; mais plus ses fruits abondaient, plus elle multipliait les autels ; plus sa terre était fertile, plus elle entassait les idoles.

mule « chasser de ma maison » est synonyme de répudier l'épouse coupable. Cette métonymie est analogue à celles que nous avons vues plusieurs fois, et où les péchés d'Israël sont comparés à l'infidélité de la femme envers son mari. — *Non addam ut diligam eos*. Je n'aurai plus d'amour pour eux. « Quod... perspicuum est, usque hodie enim permanent in captivitate. » S. Jérôme. — *Omnes principes eorum recedentes*. Leurs chefs, leurs princes, ceux qui auraient dû refréner la méchanceté du peuple, ont rejeté la loi divine et ont refusé de lui obéir ; Cfr. iv, 16 ; Is. i, 23.

16. — *Percussus est Ephraim*. Comme les racines qui sont atteintes par un défaut quelconque ; Cfr. Jon. iv, 7 ; Ps. cl, 5. LXX : ἐπὶ ὅλεσεν... — *Radix eorum exsiccata est*. Cfr. une image semblable, Is. v, 20 ; iv, 30 ; Amos, ii, 9. Quand la racine meurt, il n'y a plus d'espoir que l'arbre repousse. — *Fructum nequaquam facient*. Conséquence de mots précédents. Le royaume d'Israël sera détruit si profondément qu'il ne pourra plus jamais retrouver de prospérité. Cfr. pour l'image opposée, Is. xxxvii, 31. — *Quod et si genuerint*. L'image cesse brusquement et le prophète revient à l'idée qu'il a déjà développée, verset 11, 11. — *Interficiam amantissima uteri eorum*. Le fruit

chéri de leurs entrailles : Cfr. x. 6 ; Ezech. xxiv, 16, 25 ; Lament. ii, 4.

17. — *Abjiciet eos*. Dieu les chassera de la terre de la promesse et les enverra en exil, יִרְאֵם, « il les déteste ». — *Quia non audierunt eum*. Parce qu'ils ne lui ont pas obéi, IV Rois, xvii, 14 ; xviii, 12. — *Erunt vagi in nationibus*, vii, 13 ; c'est la réalisation de la menace du Deutéronome, xxviii, 64 et suiv. « Hæreticos fructus facere non posse virtutum, quia Dominum perdidērunt, super quo juxta apostolum radicati esse debuerant et fundati, Eph. iii, nemo dubitet : quod et si fecerint, et aliquos uteri sui fecunditate generarint, Domino adversante, morientur. Sive quia fructus eorum sunt universa que fingunt, et de suo corde generant, arefient et peribunt : et erit cunctis perspicuum, siccam radicem fruges allerre non posse. Isti abjiciantur, imo abjecti sunt a Deo, quia non audierunt eum dicentem : Ne transferas terminos quos posuerunt patres tui, Prov. xxii, 28. Et ideo vagi erunt in nationibus, nunc ad has, nunc ad illas sententias transeunt : dum non eis placet, quod semel repererint, sed semper vetera mutant novis, et ethnicorum imitantur errores. » S. Jérôme.

CHAP. X. — Los versets 3, 5, 15 de ce

2. Leur cœur s'est divisé ; maintenant ils périront. Le Seigneur brisera leurs idoles, et renversera leurs autels.

3. Alors ils diront : Nous n'avons pas de roi, parce que nous ne craignons pas le Seigneur : et un roi, à quoi nous servirait-il ?

4. Entretenez-vous de visions inutiles, faites des alliances ; le jugement germera comme l'ivraie sur les sillons des champs.

2. Divisum est cor eorum : nunc interibunt. Ipse confringet simulacra eorum, depopulabitur aras eorum.

3. Quia nunc dicent : Non est rex nobis ; non enim timemus Dominum : et rex quid faciet nobis ?

4. Loquimini verba visionis inutilis, et ferietis foedus, et germinabit quasi amaritudo iudicium super sulcos agri.

chapitre semblent indiquer qu'il date de l'époque du roi Osée.

1. — *Vitis frondosa Israel*. La vigne est l'emblème d'Israël, Is. v, 6. Ici la vigne est dite *פֶּזֶז*, parce que ses rameaux s'étendent au loin. LXX : *εὐχρηστοσσα*. Le parallèle de cette image se trouve Ps. LXXIX, 9-12. — *Fructus adaequatus est ei*. Elle a porté le fruit que son abondance de feuillage promettait : « vites enim que putate a vinetore non fuerint, in folia, frondesque luxuriant, et humorem quem debuerant in vina mutare, vana frondium et foliorum ambitione disperdunt. » S. Jérôme. On peut cependant prendre ces mots dans leur sens naturel : à mesure que s'accroît la prospérité d'Israël, à mesure s'accroît son goût pour l'idolâtrie. — *Secundum multitudinem fructus sui multiplicavit adulteria*. Plus la prospérité du peuple et de l'État fut grande, plus il attribua cette prospérité aux idoles. Ainsi, dit Pusey, les pécheurs abusent des dons de Dieu, pour pécher plus facilement. — *Iuxta ubertatem...* Répétition parallélique de la même pensée. — *Simulacris*. *בְּצִבֹּת*, LXX : *στῆλαι*, statues, IV Rois, XXIII, 14 ; Cfr. plus haut, VIII, 4. « Parmi les autels, dit Reuss, il y en avait qui étaient consacrés à Jehovah ; les veaux (figures de taureaux, de petite dimension) représentaient le même Dieu ; mais il est hors de doute que le prophète a aussi en vue le polythéisme très répandu dans le pays. Les statues (colonnes, obélisques, etc.), mais non des figures d'hommes) y font très directement allusion ».

2. — *Divisum est cor eorum*. *הֵלֵךְ לִבָּם*, leur cœur est divisé, parce que, outre Dieu, ils adorent encore les idoles. D'autres traduisent : leur cœur est glissant, c'est-à-dire trompeur. S. Jérôme raconte, d'après les traditions juives, une longue fable sur les divisions qui se produisirent dans le royaume d'Israël. Selon Ménochius, etc. ; leur cœur

est divisé, c'est-à-dire séparé de moi. — *Nunc interibunt*. Litt. déjà (ou maintenant) ils sont coupables. — *Ipse*, Dieu lui-même, IX, 17. — *Depopulabitur aras eorum*. *יִשְׁרֹף*, il ruinera leurs autels, au moyen des ennemis qu'il enverra contre Israël.

3. — *Nunc dicent*, quand ces événements se produiront, ils reconnaitront leur folie, et alors ils diront : — *Non est rex nobis*. Nous n'avons pas de véritable roi, capable de nous sauver : nous n'avons à notre tête que des usurpateurs incapables et impies, qui sont opposés au vrai Dieu et par suite sont dans l'impossibilité de nous aider. — *Non enim timemus Dominum*, celui seul de qui nous pourrions attendre le salut ; Deut. VI, 2, 13 ; IV Rois, XVII, 36, 39. — *Et rex, quid faciet nobis ?* Dieu seul pourrait nous sauver ; que pouvons-nous donc attendre d'un roi sans puissance comme est le nôtre ? Cfr. XIII, 10 ; Is. XXXI, 1, 2.

4. — *Loquimini verba visionis inutilis*. Litt. « ils disent des paroles, jurent fausement ». La dissimulation, que le prophète a reprochée à Israël, au verset 2, se manifeste par des paroles sans portée, par de faux serments. D'après le sens de la Vulgate, le prophète se moquerait des discours prononcés par les faux prophètes, qui prétendent avoir des visions, et qui ne parlent que d'après leur imagination. — *Ferietis foedus*. Litt. « ils font des alliances », qu'ils n'ont pas l'intention de tenir. Ainsi Osée faisait alternativement alliance avec Salmanasar, roi d'Assyrie, et avec So, roi d'Égypte. — *Germinabit quasi amaritudo iudicium*. Le châtiment, *בְּשִׁשְׁבִּי*, germera comme *יִרְאָה*, l'ivraie (Keil), la ciguë (Michaëlis Rosenmüller), la folle-avoine (Reuss), une herbe vénéneuse (Wunsehe, Schmoller, Seignol), des mauvaises herbes (Ewald). Pour quelques commentateurs « iudicium » signifierait une mauvaise administration de la justice. Le sens que nous suivons semble

5. *Vaccas Bethaven coluerunt habitatores Samarie : quia luxit super eum populus ejus, et æditui ejus super eum exultaverunt in gloria ejus, quia migravit ab eo.*

6. *Siquidem et ipse in Assur delatus est, munus regi ultori. Confusio Ephraim capiet, et confundetur Israel in voluntate sua.*

7. *Transire fecit Samaria regem suum quasi spumam super faciem aquæ.*

8. *Et disperdentur excelsa idoli, peccatum Israel. Lappa et tribulus ascendet super aras eorum; et di-*

5. Les habitants de Samarie ont adoré la vache de Béthaven : le peuple est en deuil à ce sujet, ainsi que les gardiens de son temple qui avaient fait leur joie de sa gloire, parce qu'elle a été enlevée du pays.

6. Lui-même a été transporté en Assyrie, comme un présent pour le roi vengeur. Mais la honte saisira Ephraïm, et Israël sera confondu dans ses desseins.

7. Samarie a vu passer son roi comme l'écume sur la surface de l'eau.

8. Les hauts-lieux de l'idole, le péché d'Israël, seront détruits. La ronce et le chardon couvriront

plus clair. — *Super sulcos agri.* De même que ces sillons n'eussent dû produire que du bon grain, de même le pays auquel Dieu avait promis la prospérité, s'il restait fidèle, subira le châtement, parce qu'il s'est livré à l'idolâtrie. Cfr. Is. LIX, 8, 9, 14, 15; Jérém. v, 1.

5. — *Vaccas Bethaven.* Le veau d'or qui était à Béthel. Le pluriel עֲבֹדֹת n'indique pas nécessairement qu'il y en eût plusieurs; c'est un pluriel de généralité; dans toute la suite du verset, il n'est question que d'un seul. Cette forme féminine, qui ne se trouve qu'ici, est probablement, dit Keil, connexe avec l'emploi abstrait du pluriel, parce que le féminin est la forme propre de l'abstrait. Bethaven est pour Béthel; Cfr. iv, 15. — *Coluerunt, יָגִדוּ,* ont peur. Samarie craint déjà pour le veau d'or de Béthel. Le prophète annonce aux Israélites la destruction de leur culte idolâtrique. — *Luxit.* Il pleurera bientôt, prêterit prophétique, qui indique la certitude de l'accomplissement de la prophétie. — *Et æditui ejus, יַבְבֵּירוּ,* « Et ses prêtres ». Cfr. IV Rois, XXIII, 5; Soph. I, 4. Ce mot, pris en mauvaise part, s'entend des prêtres des idoles. — *Super eum exultaverunt.* Il faut suppléer, « qui », אֲשֶׁר, et traduire ainsi le passage : Et ses prêtres, qui avaient été si fiers de lui, pleureront maintenant sur sa gloire, qui va disparaître. — *In gloria ejus.* Le taureau d'or est la gloire de Bethaven, ou celle du peuple; les prêtres des idoles profanaient ainsi le nom donné à Jéhovah de « gloire d'Israël »; Cfr. Jér. II, 11. — *Quia migravit ab eo.* Le faux dieu sera enlevé par les ennemis. S. Jérôme donne un autre sens : « Si autem luxit populus, quare æditui ejus super eo

exultaverunt? Tradunt hebræi vitulos aureos a sacerdotibus furto esse sublatos, et pro his æneis et deauratis repositos. Cum igitur lugeret populus tempore necessitatis et angustiae, etiam vitulos aureos inter munera cetera assyris regibus et maxime regi Sennacherib ab Israelis rege esse directos, exultabant æditui quod fraus eorum nequaquam possit argui vel deprehendi. » Le premier sens est préférable.

6. — *Siquidem et ipse.* Le veau d'or sera enlevé avec toutes les autres dévotions et transporté en Assyrie. — *Munus regi ultori.* Au roi qui viendra punir Israël et sera l'instrument de la vengeance divine. יָרֵב, Jareb, a été expliqué, v, 13. — *Confusio Ephraim capiet.* Israël aura honte d'avoir mis sa confiance dans un dieu qui n'a pu le secourir et qui lui-même a été emmené comme trophée; Cfr. Jér. XLVIII, 13. — *Confundetur... in voluntate sua, בַּצֵּדָה,* à cause de sa manière d'agir, c'est-à-dire à cause de l'écécution du veau d'or et du culte perpétuel qu'ils lui ont rendu, malgré les avertissements divins.

7. — *Transire fecit Samaria.* Litt. « Samarie sera détruite ». — *Regem suum quasi spumam super faciem aquæ.* Son roi sera comme une écume à la surface des eaux. LXX : ὡς σπῆμα... Renss semble admettre ce sens en traduisant : « comme un copeau ».

8. — *Disperdentur excelsa idoli, peccatum Israel.* Les autels dédiés aux faux dieux, élevés sur les hauteurs, בְּצִוְתָה, seront détruits; Cfr. Is. XVI, 12. Les bamoth אִנּוֹן sont les autels d'un culte superstitieux ou idolâtrique. « Ipsa autem excelsa sunt אֵן (aven), id est idoli, quod interpretatur inutile, quod idolum et inutile peccatum est Is-

leurs autels, et eux diront aux montagnes : Couvrez-nous, et aux collines : Tombez sur nous.

9. Israël a pêché depuis les jours de Gabaa, et il y persévère. La guerre contre les fils d'iniquité ne les prendra pas dans Gabaa.

10. Mais selon mon désir, je les punirai; les peuples s'assembleront contre eux, lorsqu'ils seront punis pour leur double iniquité.

11. Ephraïm est une génisse apprivoisée, qui se plaît à fouler le blé. Je mettrai un joug sur son beau cou: je monterai sur Ephraïm, Juda labourera, et Jacob ouvrira ses sillons.

rael ». S. Jérôme. — *Lappa... super aras eorum*. Ces autels seront tellement détruits, que les mauvaises herbes croîtront sur leurs débris. — *Dicent montibus...* La misère d'Israël sera si grande que le peuple demandera la mort plutôt que la continuation de leurs souffrances; Cfr. Is. II, 19; Jér. VIII, 3; Amos, VI, 15. V. aussi Luc, XXIII, 30. V. M. Fillion. Comm sur S. Luc, p. 390. Rien ne peut rendre mieux l'intensité du désespoir qui s'emparera d'Israël. Cette destruction de Samarie et du royaume d'Israël est, dit Pusey, la figure de la destruction de Jérusalem par les Romains, après qu'Israël est rejeté le Christ et crié : Que son sang soit sur nous et sur nos enfants!

9. — *Ex diebus Gabaa*, V, IX, 9. Le crime de Gabaa désigne un temps de profonde corruption; tels sont les jours que décrit cet endroit. — *Peccavit Israel*. Les péchés d'Israël sont aussi grands qu'à cette époque. — *Ibi steterunt*. Ils persévèrent dans le péché de Gabaa, c'est-à-dire dans un péché aussi grand que celui qui fut alors commis dans cet endroit. — *Non comprehendet eos in Gabaa praelium super filios iniquitatis*. Depuis les jours où ce crime fut commis, les Israélites persévèrent dans un péché analogue, mais la guerre qui fut faite alors contre les criminels et qui les détruisit, n'a pas encore frappé Israël; les dix tribus pèchent toujours sans avoir encore été châtiées. « On ne voit pas trop bien dans quel rapport ce fait a pu être, au gré du prophète, avec ceux qu'il avait sous les yeux; en tout cas, il sera bon de se rappeler que Gibeah (Gabaa) n'était pas éloigné

cent montibus : Operite nos : et collibus : Cadite super nos.

Is. 2, 19; Luc. 13, 30; Apoc. 6, 16.

9. Ex diebus Gabaa peccavit Israel, ibi steterunt. Non comprehendet eos in Gabaa praelium super filios iniquitatis.

Jud. 19, 25.

10. Juxta desiderium meum corripiam eos : congregabuntur super eos populi, cum corripientur propter duas iniquitates suas.

11. Ephraïm vitula docta diligere tritum. Et ego transivi super pulchritudinem colli ejus : ascendam super Ephraïm, arabit Judas : confringet sibi sulcos Jacob.

de Bet-El (Bethel) et en général du théâtre de l'activité de notre auteur. » Reuss.

10. — *Juxta desiderium meum corripiam eos*. Dieu parle ici d'une manière anthropologique, lorsque l'occasion de se venger se présentera, il la saisira; suivant d'autres : j'aurai grand plaisir à les châtier. — *Congregabuntur super eos populi*. Des ennemis barbares se réuniront pour les vaincre et les piller; Cfr. Mich. IV, 11; Zach. XII, 3. — *Cum corripientur propter duas iniquitates suas*. A cause, dit Nicolas de Lyre, des deux vœux d'or auxquels ils ont criminellement offert leurs adorations. Litt. « quand on les enchaînera pour leur double iniquité. » S. Jérôme et les LXX rendent assez fidèlement le texte qui est difficile à comprendre. « Cette dernière ligne n'offre pas de sens plausible. Le texte est corrompu, de l'aveu même des anciens critiques juifs, et les versions sont également inintelligibles. On prétend qu'attacher quelqu'un à son péché veut dire l'en punir. Le double péché doit être l'établissement des deux lieux de culte, I (III) Rois, XII, 29. Tout cela est fort sujet à caution; mais les autres essais d'interprétation le sont encore davantage. » Reuss. Ewald traduit : « Quand je les châtierai devant leurs deux yeux. » La leçon du Qeri, dit-il, est tout à fait problématique; au lieu de עיניהם, il faut lire ענותיהם, leurs yeux; ici il y a leurs deux yeux par emphase, comme Amos, III, 12. Le sens devient en effet très clair; mais cette interprétation est généralement rejetée.

11. — *Ephraïm vitula docta diligere tritum*. Ephraïm est une génisse qui est habituée et qui par suite aime à battre le blé. Le

12. Seminate vobis in justitia, et metite in ore misericordiae, innovate vobis novale; tempus autem requirendi Dominum, cum venerit qui docebit vos justitiam.

Jer. 4, 3.

13. Arastis impietatem, iniquitatem messuistis, comedistis frugem mendacii : quia confusus es in viis tuis, in multitudine fortium tuorum.

12. Semez pour vous selon la justice, et moissonnez selon la miséricorde, défrichez vos champs incultes; il sera temps de chercher le Seigneur, lorsque celui qui vous doit apprendre la justice sera venu.

13. Mais vous avez cultivé l'impie-té, vous avez récolté l'iniquité, vous avez mangé un fruit mensonger; parce que vous vous êtes confiés dans vos voies, et dans le nombre de vos héros.

battage, dit Bochart, est en effet bien plus agréable que le labourage, car les animaux n'y sont pas mis sous le joug, et peuvent de temps en temps manger ce qu'ils saisissent, Deut. xxv, 4. Aussi ceux qui étaient employés à cette besogne engraisaient-ils facilement. Le prophète veut montrer, par cette image, qu'Israël est devenu paresseux, et a perdu tout goût pour le travail; Cfr. Amos, iv, 1. Suivant d'autres : de même que la génisse employée au battage ne veut pas quitter l'aire malgré les coups qu'on lui donne, de même Israël ne veut pas renoncer à l'idolâtrie, malgré tous les châtements que Dieu lui envoie parce qu'il croit que sa prospérité lui est venue des idoles. LXX : Ἐπαύει... δεδωκυμένην ἀγανῶν νεύ-
χος. — *Ego transivi super pulchritudinem colli ejus.* Je la soumettrai au joug, symbole de l'esclavage qui menace la nation. — *Ascendam super Ephraim.* אֲרִכְיָב, je ferai chevaucher Ephraïm, c'est-à-dire je lui imposerai un conducteur, et je le soumettrai à la puissance de ses ennemis, comme un cheval dompté et conduit par son cavalier. — *Arabit Judas.* Juda lui aussi subira le joug et sera forcé de labourer. Il est mentionné ici, comme vi, 11; viii, 14, etc. Cette interprétation est préférable à celle de Rosenmüller, etc., qui voient dans ces mots une allusion à la prospérité de Juda pendant les tribulations et la défaite d'Israël. — *Confringet sibi sulcos Jacob.* Jacob devra tracer les sillons. Jacob semble synonyme ici d'Ephraïm, ou bien désigne les douze tribus. LXX : « Je forcerai Juda au silence, Jacob prévaudra contre lui. » Cette traduction de Giguet ne semble guère rendre : ἐνισχύσει αὐτῷ ἰσχυρῶς.

12. — Les menaces s'interrompent pour faire place à un dernier avertissement. — *Seminate vobis in justitia.* Pratiquez plutôt la justice, cela vous sera avantageux. Cfr. Gal. vi, 7. Sortez de l'impie-té où vous vous êtes maintenus obstinément jusqu'ici. — *Metite in ore misericordiae.* Traduction lit-

térale de l'hébreu. לִפְיִי doit se rendre par « suivant, d'après », Exod. xvi, 21; Nomb. vi, 21. Cette explication permet de ne pas s'arrêter aux interprétations de Ménochius, Tirin, etc. — *Innovate vobis novale.* Défrichez-vous un champ nouveau, changez de conduite et de vie, recevez, comme une terre nouvellement préparée, la semence de la grâce divine et des vertus. Cfr. Jér. iv, 3. LXX : ποτίσας ἐαυτοὺς ὕδωρ γνῶσεως. — *Tempus autem requirendi Dominum.* Chercher le Seigneur, c'est avoir de la piété envers lui, tâcher d'obtenir sa bienveillance; Cfr. Amos, v, 2; Ps. xlii, 2; II, Paral. xxii, 9. — *Cum venerit.* Litt. : « Jusqu'à ce qu'il vienne. » — *Qui docebit vos justitiam.* Jusqu'à ce qu'il vienne vous enseigner la justice. Selon S. Jérôme, suivi par beaucoup de commentateurs, Aymon, Hugues de S. Cher, Vatable et nombre d'auteurs juifs cités par Salatin, il y a dans ces mots allusion au Sauveur. « Cum venerit Christus atque salvator, qui docebit vos justitiam quam nunc speratis in lege : Finis enim legis Christus est ad justitiam omni operanti bonum. Rom. x, 4... His quoque, qui ab Ecclesia separati sunt, et falsum sibi christianorum nomen assumunt, præcipitur ut agant poenitentiam et utrumque recipiant Testamentum : in veteri justitiam seminant, in novo metant misericordiam : et illuminent sibi lumen scientiæ sive innovent sibi novalia, et requirant Dominum, qui docere eos potest veram justitiam, falsosque magistros destruant, quibus non discent justitiam, sed iniquitatem. » S. Jérôme.

13. — Mais il y a peu à espérer d'Israël, à cause de l'habitude du mal où il se trouve plongé. *Arastis... metuistis.* L'impie-té et l'idolâtrie du peuple n'ont eu d'autre résultat que l'iniquité. La métamorphose continue. — *Comedistis fructum mendacii.* L'idolâtrie a eu des résultats tout différents de ceux qu'attendait le peuple; ils n'ont récolté que l'erreur et le mensonge; Cfr. ix, 2; Ps. vii, 15; Prov. i, 31. — *Confusus es in*

14. Le bruit s'élèvera parmi votre peuple, toutes vos fortifications seront détruites : comme Salmana fut détruit par la maison de celui qui renversa Baal au jour du combat, et où la mère fut écrasée sur ses enfants.

15. Ainsi vous amènera Béthel, à cause de l'excès de votre méchanceté.

14. Consurget tumultus in populo tuo, et omnes munitiones tuæ vastabuntur, sicut vastatus est Salmana a domo ejus qui judicavit Baal in die prælii, matre super filios allisa.

Judic. 8, 12.

15. Sic fecit vobis Bethel, a facie malitiæ nequitiarum vestrarum.

CHAPITRE XI.

Dieu a aimé Israël, mais a été abandonné par lui (x 1-4). — Aussi le peuple sera-t-il vaincu par les Assyriens (x 5-7). — Mais Dieu ne veut pas le détruire complètement (x 8-9). — Après l'expiation il le fera revenir dans son pays (x 10-11).

1. Le roi d'Israël passera comme passe une matinée. Lorsqu'Israël

1. Sicut mane transiit, pertransiit rex Israel. Quia puer Israel,

riis tuis. Il n'a eu de confiance et d'espoir que dans ses idoles. — *In multitudine fortium tuorum*. Il ne s'est pas appuyé sur Dieu, mais sur ses armées.

14. — *Consurget tumultus in populo tuo*, la guerre, le tumulte causé par elle, Amos II, 2. L'expression est choisie, dit Koell, par rapport aux derniers mots du verset précédent ; ces guerriers, qui faisaient la confiance d'Israël, seront facilement mis en déroute. — *Omnes munitiones tuæ*, toutes tes citadelles, tes villes fortifiées. — *Sicut vastatus est*, Litt : « comme dévastée ». — *Salmana* ; שַׁמְנָן est probablement une forme contractée de Shalmaneser, roi d'Assyrie, qui vainquit Osée, roi d'Israël, IV Rois, XVII, 6. Shalman est, dit le Dr Pu-roy, la partie caractéristique du nom du roi d'Assyrie, dont le prophète omet probablement la fin à cause du rythme. Eser se trouve dans Esarhaddon, Tiglath-Pileser et est probablement aussi dans Nebuchadnezzar et Sharezer. Il signifie secours. Une plus forte omission se trouve, ajoute le même auteur, IV Rois, XIX, 37, dans le nom du parricide Sharezer, dont le nom était Nergal Sharezer. M. Reuss n'admet pas que ce soit le nom de Salmanazar. Si c'est un nom propre d'homme, dit-il, c'est celui de quelque chef israélite. — *A domo ejus qui judicavit Baal in die prælii*, בית ארבל, בית ארבל « Beth-Arbel (ou la maison d'Arbel) au jour de la guerre (ou de la bataille) ». Betha été supprimé aussi dans le nom de

cette ville, de même que Aven est mis pour Beth-Aven, verset 8. Baal Meon pour Beth Baal Meon, Diblathaim pour Beth Diblathaim, Jér. XLVIII, 22, etc. V. le Lexique de Gesenius, au mot בית. Il y avait trois villes du nom d'Arbel. L'une, bien connue des Grecs, est Arbèles d'Assyrie, qui devint célèbre par la victoire d'Alexandre. Une seconde était dans le district de Pella, à l'est du Jourdain. La troisième, mentionnée, I Macc. IX, 2, et dans Josèphe, Bell. Jud. I, XVI, 2, appartenait à la tribu de Nephtali, et était située entre Séphoris et Tibérias. C'est d'une de ces deux dernières que parle le prophète. Auprès de l'une d'entre elles Salmanazar avait sans doute infligé à Israël une défaite cruelle. On ne trouve rien encore sur ce sujet dans les documents assyriens. D'après S. Jérôme, écho de la tradition juive sur ce point, Salmana serait un prince des Madianites qui fut tué par la maison de Jérabaal. Il voit dans ces mots une allusion à l'histoire de Gédéon. Mais cette interprétation est difficile à admettre ; V. Rosenmüller. LXX : ὡς ἔσχευεν Σαλμανὰν ἐκ τοῦ οὐχ οὐ τοῦ λευκοῦ. — *Matre super filios allisa*. Le massacre fut la suite de la prise de la ville.

15. — *Sic fecit vobis Bethel*. Tel est le sort qui attend Bethel, à cause de l'idolâtrie dont cette ville est le centre. — *A facie nequitiæ malitiarum vestrarum*. L'idolâtrie et l'impiété y sont en effet arrivées à l'excès.

Chap. XI, 1. — *Sicut mane transiit, pertransiit*

et dilexi eum ; et ex Ægypto vocavi filium meum.

Matth. 2, 15.

2. Vocaverunt eos, sic abierunt a facie eorum; Baalim immolabant, et simulacris sacrificabant.

était un enfant, je l'ai aimé; et j'ai appelé mon fils de l'Égypte.

2. Si on les appelait, ils s'éloignaient, immolaient à Baal, et sacrifiaient aux idoles.

rex Israel. Litt. Comme l'aurore, V. vi, 4. le roi d'Israël, Osée passera, disparaîtra. Ces mots dans l'hébreu appartiennent au chap. précédent. — *Quia per Israel.* Lorsque יִשְׂרָאֵל, Is. XLIII, 2, Israël était encore en bas âge. Les états sont comparés à des hommes, ils naissent, croissent et arrivent à la vieillesse et à la décrépitude; Cfr. II, 5, 17; Jér. II, 2; Ezech. XVI, 4. La captivité d'Égypte est, comme l'indiquent les mots suivants, le temps de l'enfance d'Israël. — *Dilexi eum.* Cfr. Exod. IV, 22, 23. Dieu a préféré Israël à tous les peuples, et à cause de cela, il l'a tiré de l'esclavage. *Ex Ægypto vocavi filium meum.* Le sens littéral, disent S. Jérôme, Estius, etc. est évident : c'est à Israël que ces paroles se rapportent. « Dicitur quidem de populo Israel qui vocatur ex Ægypto, qui diligitur, qui eo tempore post errorem idololatriæ quasi infans et parvulus est vocatus. » S. Jérôme. Les LXX ont : ἐξ Αἰγύπτου μετεβόλεα τὰ τέκνα αὐτοῦ. Mais on peut rapporter mystiquement (Estius) ou allégoriquement (Tirin) ces mots au retour de Notre-Seigneur de l'Égypte. V. Fillion, Comm. sur S. Matthieu, p. 59. Les objections de Kuenen sur ce point sont de peu d'importance. « Quand même, dit-il, on montrerait que l'Évangéliste a trouvé dans Osée un réel type (du retour d'Égypte de l'enfant Jésus), on aurait encore gagné bien peu. Car, à moins que la typologie ne dégénère en pur caprice, on doit maintenir rigoureusement un rapprochement actuel entre le type et l'antitype, et on doit en exclure tout ce qui n'est qu'accidentel ou non essentiel. Cette condition n'est pas accomplie ici. Pour Israël, l'Égypte est la terre de servitude; pour l'enfant Jésus ce n'est qu'un refuge temporaire; le retour d'Égypte est donc dans l'Évangéliste essentiellement différent de ce qu'il est dans Osée. » Les prophètes et la prophétie en Israël, trad. angl., Londres, 1877, in-8, p. 475. A cela voici la réponse de Delitzsch. « La vérité de cette signification typique a sa justification en ce que, dans l'histoire du Christ, l'histoire d'Israël est récapitulée dans ses points principaux. » Messianic prophecies, p. 61. Keil développe ainsi ce principe de la solution : « L'adoption d'Israël comme fils de Jéhovah, qui commence avec sa délivrance de la servitude d'Égypte, et qui est complétée par l'alliance du Sinaï, est le premier degré

du développement de l'œuvre divine de la rédemption, qui s'acheva lors de l'incarnation du Fils de Dieu. Toute l'histoire d'Israël considéré comme peuple de Dieu se tourne vers le Christ, en ce sens que les rapports que le Seigneur établit et maintient avec cette nation sont une préparation à l'union de Dieu avec l'humanité, et frayent la voie à l'incarnation de son Fils. Tout ce qu'il y a d'essentiel dans l'histoire d'Israël tend à cela comme à sa fin, et devient par suite le type et la prophétie matérielle de la vie de celui en qui Dieu et l'homme doivent être réconciliés. C'est dans ce sens que ces mots sont cités dans S. Matthieu comme une prophétie du Christ, non parce que les paroles du prophète se rapportent directement et immédiatement à lui, mais parce que le séjour en Égypte et le retour de ce pays ont la même signification par rapport au développement de la vie de Jésus-Christ que ces événements ont eu par rapport à Israël. De même qu'Israël devint une nation en Égypte, où il était à l'abri de Canaan, le même l'enfant Jésus fut dérobé en Égypte à l'hostilité d'Hérode. » Grotius avait développé déjà les mêmes idées. R. Simon, Lettres choisies, t. III, p. 195, analyse son opinion. Suivant ce commentateur, dit le célèbre critique, « l'ancien bienfait de Dieu envers les juifs, lorsqu'il les délivra de la captivité d'Égypte... était comme un crayon d'un plus grand affranchissement dont Jésus-Christ a été l'auteur... L'histoire de Jésus-Christ, dit Grotius, rapportée par S. Matthieu, nous fait connaître que la pensée du prophète Osée qui parle a été tellement dirigée de Dieu, que ce que le prophète disait des Israélites devait encore mieux convenir à Jésus-Christ. Voilà les deux sens de la prophétie d'Osée, savoir le littéral ou historique, et le mystique ou spirituel. L'un et l'autre sont vrais et de l'intention du Saint-Esprit, et le second même est le principal, ce qui s'accorde parfaitement avec l'opinion des commentateurs orthodoxes ». Cfr. ibid., t. IV, p. 414, et Bibliothèque critique, t. IV, pp. 414 et suivantes.

2. — *Vocaverunt eos.* Quand on les appelait, c'est-à-dire quand les prophètes, si souvent envoyés par Dieu, leur rappelaient les lois données par Jéhovah; Cfr. Is. XXX, 21; Jér. XXV, 4; Zach. I, 4; IV Rois, XVII, 13.

3. J'ai été comme un nourricier pour Ephraïm; je les portais dans mes bras, et ils n'ont pas compris que c'est moi qui avais soin d'eux.

4. Je les ai attirés par les cordes humaines, par les liens de l'amour. J'ai ôté le joug qui leur serrait la bouche, et je leur ai donné à manger.

5. Ils ne retourneront pas dans la terre d'Égypte; mais l'Assyrien sera leur roi, puisqu'ils n'ont pas voulu revenir.

6. Le glaive sera tiré contre leurs

3. Et ego quasi nutricius Ephraïm; portabam eos in brachiis meis; et nescierunt quod curarem eos.

4. In funiculis Adam traham eos, in vinculis caritatis: et ero eis quasi exaltans jugum super maxillas eorum: et declinavi ad eum ut vesceretur.

5. Non revertetur in terram Ægypti, et Assur ipse rex ejus, quoniam noluerunt converti.

6. Cœpit gladius in civitatibus

— *Sic abierunt a facie eorum.* Plus on les appelait, plus ils fuyaient ceux qui les avertissaient. C'est ce que reprochent aussi aux juifs Jérémie, II, 5; VII, 24; XI, 8; Ezéchiel, V, 7; XX, 13. — *Baalim immolabant.* Ce culte des idoles de Baal fut toujours cher aux Israélites. Dès le temps de Moïse on le constate, Nomb. XXV, 3, 5; Deut., IV, 3; Jos. XXII, 17; Ps. CV, 28; il apparaît au temps des juges, Jug. II, 13; III, 7; VI, 25 et suiv.; VIII, 33; au temps de Samuel, I Rois, VII, 4; à l'époque des rois, III Rois, XVI, 31, 32; Cfr. IV Rois, XVII, 7-17; Jérém. II, 25. — *Simulacris sacrificabant.* פסלים, Cfr. IV Rois, XVII, 41; Deut. VII, 5, 25; Jér. VIII, 19. יקברון « ils brûlaient » l'encens, Cfr. IV, 13, car il n'y avait pas de sacrifices sans cela.

3. — *Et ego quasi nutricius Ephraïm.* Litt. « Et moi j'ai appris à Ephraïm à marcher ». Image admirable pour faire comprendre l'amour montré par Dieu à Israël. LXX: ἐγὼ συνεπέδισα τὸν Ἐφραΐμ. — *Portabam eos in brachiis meis.* Dieu se compare à un père qui porte son enfant fatigué et incapable de marcher. L'image est tirée de Deut. I, 31; XXXII, 12; Cfr. Is. LXIII, 8, 9. — *Et nescierunt quod curarem eos.* Ils n'ont pas voulu reconnaître, לא ידעו, II, 10; Is., I, 3; Jér. IV, 22, que c'est Dieu qui s'occupait d'eux, qui les sauvait. « Ego, inquit, qui pater eram, nutricius factus sum, et parvulum meum in ulnis meis ipse portabam, ne læderentur in solitudine, et ut vel astu, vel tenebris terreretur, in die nubes eram, in nocte ignis columna; Quumque peccassent et fecissent sibi vituli caput, dedi locum poenitentiae, et ignoraverunt quod curarem eos, et vulnus idololatriæ quadraginta annorum spatium abducerem, et pristinae redderem sanitati. » S. Jérôme.

4. — *In funiculis Adam traham eos.* Litt. « Je les tirais (à moi) avec des cordes

d'homme », c'est-à-dire celles qui mènent des hommes, et, suivant Keil, les lisières avec lesquelles on maintient les enfants qui ont de la peine à se tenir sur leurs pieds. Nouvelle image de l'amour paternel de Dieu pour Israël. LXX: ἐν διαφθορᾷ ἀνθρώπων. — *In vinculis caritatis.* Dieu a prodigué à Israël tous ses bienfaits et sa miséricorde. — *Ero eis quasi exaltans jugum super maxillas eorum.* J'étais, dit le Targum, dont l'explication est excellente, j'étais pour eux comme un bon laboureur qui allège le fardeau de ses bœufs et qui desserre le frein de leurs mâchoires. Cette nouvelle image désigne la délivrance d'Égypte. LXX: καὶ ἐγὼ ἔσομαι αὐτοῖς ὡς ὀπίστων ἀνθρώπου ἐπὶ τὰς σιαγόνας αὐτοῦ — *Declinavi ad eum ut vesceretur.* Litt. « Et je leur ai doucement donné de la nourriture ». Dans le désert je leur ai fourni de la nourriture.

5. — *Non revertetur in terram Ægypti.* « Puisque tous mes bienfaits ont été si mal reconnus, je veux les châtier, je le dois. Mais je ne les conduirai point en Égypte d'où je les ai tirés autrefois; c'est dans la direction opposée que les attend le châtiement ». Reuss. — *Assur ipse rex ejus.* Le roi d'Assyrie, dont ils sont tributaires depuis le temps de Manahem, IV Rois, XV, 19, et dont ils viennent de se séparer, comptant sur l'alliance égyptienne, IV Rois, XVIII, 4, sera leur maître, et les réduira en servitude d'après le droit de la guerre. — *Quoniam noluerunt converti.* Puisqu'ils n'ont pas voulu revenir à leur Dieu qui pouvait seul leur apporter un secours efficace, ils seront esclaves du roi d'Assyrie.

6. — *Cœpit gladius...* וחלה, le glaive des ennemis fera irruption dans leurs villes, quand elles seront assiégées, emportées d'assaut et mises au pillage. — *Electos ejus.* בְּדוּר, « ses verroux », ceux dont les portes de ses villes sont munies. Nouvelle image

ejus, et consumet electos ejus, et comedet capita eorum.

7. Et populus meus pendebit ad reditum meum : jugum autem imponetur eis simul, quod non auferetur.

8. Quomodo dabo te, Ephraïm? protegam te, Israël? quomodo dabo te sicut Adama? ponam te ut Seboïm? Conversum est in me cor meum, pariter conturbata est pœnitudo mea.

Gen. 19, 24.

9. Non faciam furorem iræ meæ, non convertar ut disperdam Ephraïm : quoniam Deus ego, et non homo : in medio tui sanctus, et non ingrediar civitatem.

10. Post Dominum ambulabunt :

villes, il dévorera les plus braves d'entre eux, il détruira leurs chefs.

7. Mon peuple attendra mon retour, mais on leur imposera à tous un joug qui ne sera pas enlevé.

8. Comment te traiter, Ephraïm? Comment te protéger, Israël? Comment t'abandonnerai-je comme Adama; t'exterminerai-je comme Seboïm? Mon cœur s'est ému en moi, et mon repentir est extrême.

9. Je n'assouvirai pas ma colère et ma fureur, je ne perdrai pas de nouveau Ephraïm, parce que je suis Dieu, et non pas homme; je suis le saint au milieu de vous, et je n'entrerai point dans vos villes.

10. Ils suivront le Seigneur; il

annonçant la prise des villes fortes d'Israël. — *Comedet capita eorum.* Litt. « Il les dévorera à cause des desseins mauvais qu'ils ont eus », en adorant les idoles et en demandant le secours de l'Égypte; Cfr. Jér. vii, 24. Les LXX entendent ce verset de l'impuissance d'Israël à défendre ses villes.

7. — *Populus meus pendebit ad reditum meum.* « Tunc plebs miserabilis, quæ ad me reverti noluit, meum ad se reditum præstabitur, et sero agat pœnitentiam, hostibus cunctastantibus. » S. Jérôme. Mais le sens de l'hébreu est différent : « Mon peuple est décidé à s'éloigner de moi », il me préfère les idoles. — « *Jugum autem imponetur eis simul.* » Le sens de l'hébreu est encore très différent : « Quand on l'invite à regarder en haut, jamais il n'a élevé les yeux. » Il n'adore pas le vrai Dieu, et ne compte que sur les secours humains.

8. — *Quomodo dabo te, Ephraïm? Comment le traiterais-je? — Protegam te, Israël? LXX: προστασω, suivi par S. Jérôme.* Litt. « Te livrerai-je » aux ennemis, à la mort? — *Quomodo dabo te sicut Adama.* Une des cinq villes détruites par le feu du ciel, en même temps que Sodome et Gomorrhe, Gen. xiv, 9; xix, 24. — *Seboïm*, une autre de ces cinq villes. Deut. xxix, 22. — *Conversum est in me cor meum.* Sans doute Israël a mérité de pareils châtiments, mais Dieu se sent ému de miséricorde, il revient de la haine à la pitié. — *Pariter, יחד, en même temps.* — *Conturbata est pœnitudo mea.* Litt. : « Mes consolations brûlent », s'émouvent envers toi. Au moment de prononcer la sentence, la miséricorde fait hésiter le juge.

9. — *Non faciam furorem iræ meæ.* Je ne suivrai pas les inspirations de ma colère. — *Non convertar ut perdam Ephraïm.* Je ne détruirai pas Ephraïm, comme autrefois dans le déluge j'ai détruit l'humanité; Cfr. Is. liv, 9. — *Quoniam Deus ego et non homo.* Les hommes veulent se venger, mais Dieu est infiniment miséricordieux. Suivant Figueiro et Rosenmüller : Je suis Dieu, par conséquent je ne manque pas à mes promesses, tandis que la fidélité de l'homme est toujours douteuse et incertaine. Cfr. Nombr. xxiii, 19; Mal. iii, 6. — *In medio tui sanctus.* Au milieu du peuple, Dieu est le saint, celui qui dans ses vœux fait toujours prédominer la douceur et la miséricorde. Sanctius. — *Non ingrediar civitatem.* S. Jérôme explique ainsi ces mots difficiles : « Hoc est, non sum unus de his, qui in urbibus habitant, qui humanis legibus vivant, qui crudelitatem arbitrantur justitiam; quibus jus summum summa malitia est; mea autem lex, mea que justitia est salvare correctos ». Sans traiter cette traduction et cette explication d'absurde, comme le fait M. Reuss, on peut la trouver peu satisfaisante. Aussi, avec les interprètes modernes, pensons-nous que ידך ne veut pas dire ville, dans ce passage, mais doit se rendre par colère bouillante, et qu'il vient de יר; Cfr. Jér. xv, 8. Ces mots signifient donc : « Je ne me mets pas dans une colère furieuse », ou bien : « Je ne viens pas pour détruire ».

10. — *Post Dominum ambulabunt.* Ils se décideront à suivre le Seigneur et à pratiquer son culte; Cfr. la même espérance, iii, 15; Jér. iii, 17; Mich. iv, 2. — *Quia leo rugiet.*

rugira comme un lion; c'est lui qui rugira, et les fils de la mer trembleront d'effroi.

11. Ils accourront de l'Egypte comme un oiseau, et de l'Assyrie comme une colombe; et je les rétablirai dans leurs maisons, dit le Seigneur.

12. Ephraïm m'a circonvenu par le mensonge, et la maison d'Israël par la fraude; mais Juda marchait avec Dieu en lui rendant témoignage, et uni à ses saints.

quasi leo rugiet; quia ipse rugiet, et formidabunt filii maris.

11. Et avolabunt quasi avis ex Aegypto, et quasi columba de terra Assyriorum: et collocabo eos in domibus suis, dicit Dominus.

12. Circumdedit me in négatione Ephraïm, et in dolo domus Israel: Judas autem testis descendit cum Deo, et cum sanctis fidelis.

Ils suivront Dieu, quand il les appellera d'une voix puissante, comparée ici au rugissement du lion. — *Quia ipse rugiet, et formidabunt filii maris.* Quand Dieu se fera entendre, ses enfants accourront en toute hâte. יַהֲרֹג, des extrémités de la mer, בְּיָם, c'est-à-dire des régions les plus éloignées de l'occident; Cfr. Is. xi, 11, aussi bien que du sud et de l'est, de l'Egypte et de l'Assyrie. « Hæc Hebræi ad adventum Christi referunt, quem sperant esse venturum. » S. Jérôme.

11. — *Quasi avis ex Aegypto.* V. la fin du verset précédent. — *Quasi columba.* Son vol est en effet très rapide, Is. lx, 8; Ps. lvi, 7. — *De terra assyriorum.* V. des promesses semblables, Is. xxvii, 3; Zach. x, 10. — *Collocabo eos in domibus suis.* Cfr. Jérém. xxxii, 37. — *Dicit Dominus.* Cette expression est toujours solennelle, יְהוָה יֹאמֵר, elle indique la ferme et inébranlable résolution de Dieu, Cfr. Is. i, 24; Ps. xxxii, 4.

30 A l'asie d'Israël et fidélité de Dieu.
xi, 2-xiv.

Pour prouver que la destruction prédite du royaume est juste et inévitable, le prophète, dit Keil, nous montre maintenant : A. qu'Israël n'a pas suivi les traces de son père Jacob, mais est tombé dans les pratiques impies de Chanaan, xi, 12-xiv; B. qu'en dépit de toutes les manifestations de l'amour de Dieu et de tous les châtiments qui l'ont frappé, il a persévéré dans son apostasie et dans son idolâtrie, et que par conséquent il mérite la punition annoncée. Néanmoins la compassion de Dieu ne permettra pas

que sa destruction soit complète, et il le rachètera même de la mort et de l'enfer. xiii-xiv, 4; C. vient enfin xiv, 2-9, un appel à la conversion, et une promesse divine de pardon et de bénédiction abondante pour ceux qui reviendront au Seigneur. Le livre se termine alors, xiv, 10.

A. Israël suit les pratiques impies de Chanaan.
xi, 12-xiv, 13.

12. — *Circumdedit me in negatione Ephraïm.* Tout autour de moi, Israël a pratiqué le mensonge, c'est-à-dire le culte des idoles; Cfr. vii, 3, 13; x, 13; Cfr. Is. xxx, 9; lxi, 13. — *Et in dolo domus Israel.* La perfidie d'Israël est dénoncée; Cfr. Ps. xlix, 19; Jér. ix, 5; IV Rois, ix, 23. — *Judas autem, le royaume de Juda, opposé à Ephraïm, c'est-à-dire au royaume d'Israël.* — *Testis descendit cum Deo.* Par ses paroles et par ses œuvres, Juda témoigna sa foi en Jéhovah, le vrai Dieu; il descendit avec Dieu, c'est-à-dire il suivit le parti de Dieu abandonné par Israël. Litt. « Juda domine encore avec Dieu », parce que, dit Jarchi, ses rois gardent encore l'alliance que le peuple a contractée avec lui. Les modernes traduisent : « Juda aussi est débridé (infidèle) à Dieu ». — *Et cum sanctis fidelis.* יְהוָה יֹאמֵר Qedoshim, dit Keil, est un pluriel de majesté, qui s'emploie pour désigner le Dieu très saint; Cfr. Prov. ix, 10. Il faut donc traduire : avec Dieu et avec le saint fidèle. D'après la vulgate, il s'agirait des Patriarches, des Prophètes et des vrais serviteurs de Dieu. Ce verset est le premier du chap. xii dans l'hébreu.

CHAPITRE XII.

Si Ephraïm est coupable, Juda l'est aussi (y 1-3). — Mais tous deux descendent de Jacob (y 4-5). — Aussi l'Eternel ne veut-il pas le détruire (y 6-7). — Pourtant Ephraïm n'a aucune probité (y 8-9). — Malgré cela Dieu lui a envoyé des prophètes (y 10-11). — Mais tout cela sera inutile, et son idolâtrie le fera sévèrement punir (y 12-15).

1. Ephraïm pascit ventum, et sequitur æstum. Tota die mendacium et vastitatem multiplicat : et fœdus cum Assyriis iniit, et oleum in Ægyptum ferebat.

2. Judicium ergo Domini cum Juda, et visitatio super Jacob. Juxta vias ejus, et juxta adinventiones ejus reddet ei.

3. In utero supplantavit fratrem suum : et in fortitudine sua directus est cum angelo.

Gen. 25, 25 ; et 32, 24.

4. Et invaluit ad angelum, et

1. Ephraïm se nourrit de vent, il suit la tempête. Tous les jours il multiplie le mensonge et la violence. Il a fait alliance avec les Assyriens, et il portait en même temps son huile en Egypte.

2. C'est donc le procès du Seigneur avec Juda et le châtement de Jacob. Il lui rendra selon ses voies et selon ses œuvres.

3. Dans le sein de sa mère il supplantait son frère, et dans sa force il lutta contre l'ange.

4. Il fut plus fort que l'ange et

CHAP. XII. 1. — *Ephraïm pascit ventum et sequitur æstum*. Ephraïm se nourrit de vent, comme un fou, Prov. xv, 14 ; Cfr. Is. xlii, 20, et il poursuit, צָרַר, le vent d'est, qui en Palestine est tempétueux et brûlant, car il vient du désert d'Arabie, et détruit les moissons et les plantes ; Cfr. Job, xxvii, 21. LXX : αὐτὸς πνεύματι. Ces proverbes désignent la recherche par Israël de choses impossibles, la prospérité au moyen du culte des idoles et des alliances étrangères. Cfr. Prov. xxvii, 16 ; Eccl. v, 15. — *Mendacium et vastitatem multiplicat*. Par ses mensonges il se prépare une ruine inévitable. — *Fœdus cum assyriis iniit*. V. plus haut, v, 13, plus bas, xiv, 4 ; Cfr. IV Rois, xv, 19 ; xvii, 2. — *Et oleum in Ægyptum ferebat*. L'huile était une des plus abondantes et des plus précieuses productions de la terre de Chanaan ; Cfr. Deut. viii, 8 ; III Rois, v, 25 ; Ezech. xxvii, 17. Les Israélites l'offrent aux Egyptiens en présent, pour obtenir leur appui contre les Assyriens ; Cfr. xi, 5 ; IV Rois, xvii, 3. Osée essaya, en effet, de se délivrer de l'oppression assyrienne par un traité avec l'Egypte.

2. — *Judicium ergo Domini cum Juda*. Dieu va reprendre la conduite de Juda, qui, séduit par les mauvais exemples d'Israël, s'est laissé corrompre ; Cfr. iv, 15. — *Visitatio super Jacob*. Il va punir les enfants de Jacob ; Cfr. i, 4 ; ii, 15 ; iv, 14 ; viii, 13 ; Amos, iii, 2. Jacob désigne ou les dix tribus,

ou le royaume de Juda ; ou bien l'ensemble des deux royaumes, comme x, 11. — *Juxta vias ejus*. Selon les actes mauvais qu'ils ont commis : Cfr. Jér. xvii, 10 ; xxxii, 19 ; Ezech. xviii, 30. — *Et juxta adinventiones ejus*. V. iv, 9, etc. « Qui non tantum fortuito errore deceptus est, et humana concidit fragilitate, sed inquisivit et adinvenit, in quibus peccaret et rueret. » S. Jérôme.

3. — *In utero supplantavit fratrem suum*. Le prophète exhorte maintenant les fils de Jacob à abandonner leurs voies mauvaises, à revenir au culte du vrai Dieu, à imiter leur ancêtre, afin d'obtenir comme lui la miséricorde divine. Il montre combien Dieu a favorisé Jacob, et leur promet la même faveur s'ils changent de vie. Cfr. Gen. xxv, 26. « Dum adhuc esset in utero Rebecæ ; supplantavit fratrem suum Esau, non utique fortitudine propria, qui sentire non poterat, sed misericordia Dei, qui cognoscit et diligit eos quos predestinavit. » S. Jérôme. — *In fortitudine sua directus est*. שָׁרָה se traduit plus exactement par : il fut supérieur, c'est-à-dire vainqueur dans la lutte. — *Cum angelo*. אֶת־אֱלֹהִים. Cfr. Gen. xxxii ; mais l'être appelé Dieu ici est nommé ange au verset suivant, ce qui justifie la traduction de S. Jérôme.

4. — *Invaluit*. יָשַׁר, mot analogue à celui du verset précédent, où S. Jérôme l'a traduit par « directus est ». — *Ad angelum*.

fut vainqueur, il pleura et le supplia. Il le trouva à Béthel, et c'est là que le Seigneur nous parla.

5. Le Seigneur est le Dieu des armées, le Seigneur est l'objet perpétuel de son souvenir.

6. Convertis-toi donc à ton Dieu, observe la miséricorde et la justice, et espère toujours en ton Dieu.

7. Mais Chanaan a en main une balance trompeuse, il aime l'injustice.

8. Ephraïm a dit : J'ai su deve-

confortatus est : flevit, et rogavit eum. In Bethel invenit eum, et ibi locutus est nobiscum.

5. Et Dominus Deus exercituum, Dominus memoriale ejus.

6. Et tu ad Deum tuum converteris. Misericordiam et iudicium custodi, et spera in Deo tuo semper.

7. Chanaan in manu ejus statera dolosa, calumniam dilexit.

8. Et dixit Ephraïm : Verumta-

L'ange qui combattit avec Jacob. Reuss traduit, sans motif, par « l'apparition ». — *Et confortatus est.* וינחם, et il l'emporta ; Gen. xxx, 29 ; Cfr. xxx, 8. — *Flevit.* Non pas l'ange, comme quelques Hébreux l'ont prétendu, mais Jacob. — *Et rogavit eum.* Il dit à l'ange, en effet : « Non te dimittam, nisi mihi benedixeris ». Gen. xxxii, 26. Sanctius, à propos de ces mots, fait cette remarque : Il est assez fréquent dans l'Ecriture, quand on cite d'anciens récits, d'ajouter quelques particularités qui ne se trouvent pas dans l'endroit où ce fait est raconté plus au long. L'épître aux Hébreux, xi et xii, en offre des exemples, ainsi que le livre de la Sagesse, à partir du ch. xvi. — *In Bethel invenit eum.* C'est à Béthel, aujourd'hui siège de l'idolâtrie, que ces événements se produisirent. Les Israélites ont profané ce lieu où Dieu s'était manifesté. — *Ibi locutus est nobiscum.* Ce que Dieu dit alors à Jacob s'applique à nous ; car Dieu n'avait pas seulement en vue ce patriarche, mais toute sa postérité. Ces paroles ont été négligées par Israël, qui profane Béthel en y adorant les idoles. LXX (à partir de flevit) : ἐκλαυσαν καὶ ἐδεήθησάν μου, ἐν τῷ ὄρει ὧν εὐροσάν με, καὶ ἐκεῖ...

5. — *Dominus Deus exercituum.* Cfr. Is. i, 9. Dieu est le maître de tout l'univers, les astres, מַלְאָכָיו, indiquent le mieux sa grande puissance. Mais ici le Dieu des armées célestes est le titre qui peut inspirer à Israël le plus de confiance en lui, parce qu'il peut de même donner aux armées de la terre le succès ou la défaite. — *Dominus memoriale ejus.* Allusion à Exod. iii, 15 : Jéhovah est le nom du vrai Dieu, dont toutes les générations devront se souvenir. C'est donc à lui seul que devrait s'adresser Israël ; il recevrait de lui la protection qu'il a déjà donnée à leur père.

6. — *Et tu ad Deum tuum converteris.* Re-

viens, convertis-toi à ton Dieu, comptant sur sa miséricorde ; il est ton seul Dieu, et ceux pour lesquels tu te délaisses n'ont ni vie, ni puissance. Cfr. Jérém. xxxi, 18. — *Misericordiam et iudicium custodi.* Observe la piété et la justice, Cfr. Is. lvi, 1, et marche ainsi sur les traces de Jacob. — *Spera in Deo tuo semper.* Ne mets ton espérance qu'en Dieu, et n'attends rien des idoles ; Cfr. Ps. xxxvi, 34.

7. — *Chanaan.* Israël n'est plus un Jacob luttant avec Dieu, il est devenu un chanaanéen, qui cherche son avantage dans la tromperie et dans le mal. Israël, dit Keil, est appelé ici Chanaan, non à cause de son attachement à l'idolâtrie des chananéens, Cfr. Ezech. xvi, 6, mais à cause du sens du mot Chanaan, כַּנְעַן, qui signifie marchand, commerçant. Is. xxiii, 8 ; Job. xl, 30. Comme un marchand sans conscience, il cherche à devenir grand par l'oppression et la tromperie. Le prophète reproche à ses compatriotes leurs fourberies et leur amour de l'oppression et de la violence. C'est leur conduite envers leurs concitoyens qu'il attaque, car elle est tout l'opposé de la miséricorde et de la justice que le Seigneur demande, verset 6, et elle a été défendue par lui. Lev. xix, 86 ; Deut. xxv, 13-16 ; Cfr. Lev. vi, 2-4 ; Deut. xxiv, 14. Chanaan est devenu pour les Juifs une injure : Cfr. Is. i, 10 ; Ezech. xvi, 3 ; Daniel, xiii, 56 ; Zach. xiv, 21. — *In manu ejus statera dolosa.* Cfr. Amos, viii, 5 ; Mich. xi, 10, 11 ; Prov. xi, 1. Il ne tient pas compte de la défense portée par le Seigneur, endroits cités plus haut. — *Calumniam dilexit.* Israël aime à opprimer le prochain. Cfr. Jac. ii, 6. LXX : καταδυναστεύειν.

8. — *Veruntamen dives effectus sum.* Ephraïm, qui vient d'être comparé au chanaanéen trompeur et fourbe, s'écrie : Quoi qu'il en soit, je suis devenu riche. « Non

men dives effectus sum, inveni idolum mihi; omnes labores mei non invenient mihi iniquitatem, quam peccavi.

9. Et ego Dominus Deus tuus ex terra Ægypti, adhuc sedere te faciam in tabernaculis, sicut in diebus festivitatis.

10. Et locutus sum super prophetas, et ego visionem multiplicavi, et in manu prophetarum assimilatus sum.

11. Si Galaad idolum, ergo frustra erant in Galgal bobus immo-

nir riche, j'ai trouvé une idole pour moi; mais dans tous mes travaux on ne verra aucune iniquité qui me rende pécheur.

9. Et moi, néanmoins, le Seigneur votre Dieu, depuis le pays d'Égypte, je te ferai encore habiter sous des tentes, comme aux jours de fête.

10. C'est moi qui ai parlé aux prophètes, qui ai multiplié les visions, et je me suis assimilé à vous par le ministère des prophètes.

11. Si Galaad est une idole, c'est en vain qu'on immole des bœufs

refert unde possideam, dummodo possideam. » S. Jérôme. Qu'importe que cette richesse soit due à Jéhovah ou aux idoles ! — *Inveni idolum mihi.* יָנִי ne doit pas être rendu ici par idole, mais par force, richesse : je me suis acquis une fortune, s'écrie Ephraïm. LXX : εὐρηκα ἀναψυχὴν ἐμαυτοῦ. Le contexte exige cette interprétation, et empêche d'admettre celle de S. Jérôme : « ἀνοψυχῆς, hoc est aven, quod non prosit possidenti ». — *Omnes labores mei non invenient mihi iniquitatem...* Tout en se livrant à des pratiques frauduleuses, citées ici comme exemple pour peindre la dépravation générale, les Israélites disent qu'ils n'usent pour s'enrichir que de moyens légaux : tout ce que la loi ne défend pas est licite et honnête. Les usages reçus dans le commerce ne sont pas des crimes ; ce que tout le monde fait est chose permise et consacrée. Reuss.

9. — *Et ego Dominus Deus tuus...* En rappelant le souvenir de la délivrance d'Égypte, Dieu montre à Israël combien ses idées sont fausses et trompeuses. S'il les a délivrés de l'esclavage, c'est afin qu'ils le servent en observant la justice et l'équité. — *Adhuc sedere te faciam in tabernaculis.* Je vous ferai encore habiter sous des tentes, comme ont fait vos ancêtres dans le désert. Cfr. Lev. XXIII, 42-43. — *Sicut in diebus festivitatis.* Comme aux sept jours de la fête des Tabernacles, où, en souvenir de la sortie d'Égypte, vous demeurez sous des tentes. Il y a dans ce verset une menace évidente de ramener Israël dans l'état où il a été lors de la sortie d'Égypte. « Tu quidem tanta peccasti, ut ketareris in seclere, et multitudinem peccatorum putares esse divitias. Ego autem Dominus Deus tuus, qui te eduxi de terra Ægypti, quando serviebas Pharaoni, et ædificabas de luto et paleis civitates, adhuc tribuo tibi locum

pœnitentie, et magnitudine promissorum hortor, ut ad me redeas : adhuc enim sedere te faciam in tabernaculis, sicut in diebus festivitatis... Sicut, inquit, in eo tempore, te de Ægypto liberavi, et habitasti in tabernaculis ad terram sanctam, et ad locum templi ire festinans ; et imminente captivitate, si tamen feceris quæ præcepi. » S. Jérôme.

10. — *Et locutus sum super prophetas.* Pourtant je vous ai assez souvent avertis, en vous faisant adresser mes ordres et mes menaces par les prophètes. — *Visionem multiplicavi.* Répétition parallélisme de la même pensée, j'ai multiplié les communications faites aux prophètes. Cfr. Amos, III, 7 ; IV Rois, XVII, 13. — *In manu prophetarum assimilatus sum.* Par les prophètes, dit S. Jérôme, Dieu s'est assimilé aux hommes pour les provoquer à la pénitence. « An non est humanæ similitudinis, quando Moyses in altum extollens manus orat, ut Jesus vincat Amalec, et crucis in eo sacramenta monstrentur ? Nonne in manibus prophetarum assimilatur Deus, quando Jonas tribus diebus ac noctibus in profundo est, ut Dominum significet die tertia ab inferis resurgentem ? » Mais l'hébreu אָדֹנִי signifie simplement : j'ai parlé en paraboles, je me suis servi de comparaisons. Dieu n'a laissé de côté aucun des moyens qui pouvaient les avertir et les amener à la pénitence.

11. — Tout cela n'a pas servi, ils se sont endurcis dans leur idolâtrie. — *Si Galaad idolum, ergo frustra erant... immolantes...* Galaad et Galgal représentent les deux parties du royaume des dix tribus ; Galaad est le pays à l'est du Jourdain ; Galgal, celui qui est à l'ouest de ce fleuve. De même, dit Keil, que Galaad est appelée, VI, 8, une cité ou un rendez-vous de mal-faiteurs, de même ici elle est appelée אָרָן,

à Galgal, puisqu'il y avait tant d'idoles en Galaad, car leurs autels sont comme des monceaux de pierre sur les sillons des champs.

12. Jacob a fui en Syrie, Israël a servi pour une femme et a gardé les troupeaux pour une femme.

13. Par un prophète le Seigneur a tiré Israël de l'Égypte, et par un prophète il fut gardé.

14. Mais Ephraïm m'a provoqué à la colère par ses méchancetés; aussi le sang versé retombera sur lui, et le Seigneur lui rendra son ignominie.

lantes : nam et altaria eorum quasi acervi super sulcos agri.

12. Fugit Jacob in regionem Syriæ, et servivit Israel in uxorem, et in uxorem servavit.

Gen. 28, 5.

13. In propheta autem eduxit Dominus Israel de Ægypto; et in propheta servatus est.

14. Ad iracundiam me provocavit Ephraim in amaritudinibus suis : et sanguis ejus super eum veniet, et opprobrium ejus restituet ei Dominus suus.

vanité, méchanceté; et c'est pourquoi elle sera entièrement réduite à néant. Galgal, qui est mentionnée, IV, 4, IX, 15, comme le siège d'un culte idolâtrique, est citée ici comme un lieu de sacrifice, pour indiquer, par un jeu de mots, גלגל, le renversement des autels en amas confus de pierres. La désolation ou la destruction des autels n'implique pas seulement la cessation du culte idolâtrique, mais la dissolution du royaume et le bannissement du peuple. L'immolation des bœufs, שירים, car il est difficile de traduire avec la Vulgate, *bobus immolantes*, n'est considérée comme un péché qu'à cause de l'endroit où se fait ce sacrifice, endroit illégalement choisi. — *Nam et altaria...* Les nombreux autels élevés à Gilgal et dans les environs seront démolis. Les LXX ont un sens différent : « Si Galaad n'est pas, donc les princes qui immolent en Galgal étaient menteurs, et leurs autels sont comme des tortues sur le désert de la campagne. »

12. — *Fugit Jacob in regionem Syriæ.* Le prophète revient à l'histoire de Jacob, interrompue au verset 4. Cfr. Gen. xxviii, 2, 5. Le but est toujours de montrer l'amour de Dieu envers son peuple et envers le père de ce peuple. — *Servivit Israel in uxorem.* Jacob, qui fut depuis appelé Israël, Gen. xxxii, 29, servit Laban pendant sept ans pour obtenir Rachel en mariage. Gen. xxix, 18, 20; xxxi, 41. — *In uxorem servavit.* Il observa le pacte conclu avec Laban. On peut traduire : pour une femme il garda les troupeaux.

13. — *In propheta,* par un prophète, Moïse; Cfr. Exod. iv, 15, 16; vii, 1; Nomb.

xii, 6, 7; Mich. vi, 4; Dieu fit sortir Israël de la servitude d'Égypte; il ne se servit pas pour cela du moyen cher aux Israélites, des armées nombreuses. — *In propheta servatus est.* Le peuple, sorti d'Égypte, fut conservé par Moïse, pendant son voyage à travers le désert d'Arabie; Cfr. Deut. viii, 3-5, 15, 16; Néh. ix, 20, 21. LXX : διετηλάχθη. Le prophète se sert ici du mot שומר, qu'il a déjà employé au verset précédent, lorsqu'il a dit que Jacob garda les troupeaux.

14. — *Ad iracundiam me provocavit Ephraim.* Les dix tribus, vi, 3; Is. vii, 5, ont provoqué la colère de Dieu, הכעיס, III Rois, xiv, 9, 15, xv, 30; IV Rois, xvii, 11, 17. — *In amaritudinibus suis,* תכונתו, Jer. vi, 26. xxxi, 15, sont de graves péchés, une rébellion; on peut le traduire comme la Vulgate, dans l'amertume, amèrement. — *Sanguis ejus super eum veniet.* Le sang qu'il a répandu par ses meurtres nombreux retombera sur lui. S. Jérôme donne un sens un peu différent : « Sanguis ejus super eum veniet, id est ipse erit causa mortis sue, secundum quod David loquitur ad eum, qui Saulis nuntiavit interitum et a se regem Israel cecum esse memorabat : Sanguis suus super caput tuum, II Rois, i, 16. Non mea sententia, sed Saulis sanguine tuus sanguis effundetur ». — *Opprobrium ejus.* L'ignominie avec laquelle Israël a abandonné Dieu pour servir les idoles; Cfr. Is. lxxv, 7; Dan. xi, 18; Ps. lxxviii, 12. — *Restituet ei,* en détruisant le royaume et en envoyant en exil ses habitants. — *Dominus suus.* Celui qui est son vrai maître et à qui il a obstinément refusé d'obéir.

CHAPITRE XIII.

A cause de son idolâtrie, Ephraïm sera puni (y 1-3). — Dieu seul peut le sauver ; mais méprisé il se vengera cruellement (y 4-8). — Ce sera la cause de la perte de leur indépendance (y 9-11). — Nouvelle menace (y 12-13). — Promesse de miséricorde (y 14-18). — Répétition de la menace (y 15-16).

1. Loquente Ephraïm, horror invasit Israel : et deliquit in Baal, et mortuus est.

2. Et nunc addiderunt ad peccandum : feceruntque sibi conflatile de argento suo quasi similitudinem idolorum, factura artificum totum est : his ipsi dicunt : Immolate homines vitulos adorantes.

1. A la parole d'Ephraïm, la terreur a envahi Israël : il a péché par Baal, et il s'est donné la mort.

2. Et aujourd'hui ils ajoutent péché sur péché ; avec leur argent ils se forgent des statues semblables aux idoles, qui sont l'ouvrage des forgerons ; et c'est à cela qu'ils parlent : Hommes qui adorez les veaux, venez immoler.

B. Chute d'Israël, xiii-xiv, I.

CHAP. XIII. 1. — *Loquente Ephraïm, horror invasit Israel.* LXX : ἐκζητώματα ἔλαβεν ἀντὶ τοῦ ἐν τῷ Ἰσραήλ. Quand Ephraïm parlait, tout tremblait dans Israël. Le prophète signale la suprématie qu'avait Ephraïm dans le royaume des dix tribus, afin de montrer la profondeur de la chute d'Israël dans l'idolâtrie. — *Deliquit in Baal.* II, 10, 15 ; XI, 2. Achab introduisit de nouveau le culte de Baal, III Rois, XVI, 31, 32 ; XVIII, 18, et le peuple ne put y être arraché, ni par Elie, III Rois, XVIII, 40, ni par Jéhu, fils de Nimsi, IV Rois, X, 25 et suiv. — *Et mortuus est.* Cette idolâtrie amène sa ruine ; le royaume est comparé à un homme. La mort a commencé dès l'introduction du culte illégal, Cfr. III Rois, XII, 30.

2. — *Et nunc addiderunt ad peccandum.* Sans vouloir se corriger, ils ont continué d'accumuler péchés sur péchés. Non contents des veaux d'or établis par Jéroboam, ils ont adoré Baal, Cfr. II, 10, et ils ont cherché encore de nouvelles superstitions, à Galgal, à Bersabée ; Cfr. Amos, VIII, 14 ; IV Rois, XVIII, 2-16, 21, 22. — *Feceruntque, en dépit de toutes les prohibitions divines, Lev. XIX, 4 ; Exod. XX, 4. — Conflatile de argento suo.* Ils ne se contentèrent pas des veaux d'or, mais ils firent faire d'autres images idolâtriques ; Cfr. II, 13 ; VIII, 4. — *Quasi similitudinem idolorum.* בתבניתם « des idoles selon leur caprice ». S. Jérôme a traduit d'après les LXX : κατ'εἰκόνα εἰδωλῶν. — *Factura artificum totum est,* VIII, 6 ;

Is. XL, 19 ; Jér. X, 3, 9. Elles sont sans vie, à plus forte raison sans pouvoir divin, puisque l'homme peut les faire à son gré. C'est donc de la stupidité de se confier en elles. Cfr. Is. XLIV, 9-20 ; XLVI, 5 et suiv. ; Jerem. X, 14, 15 ; II, 17 ; Habac. II, 19 ; Ps. CXLIV, 2-8.

— *His, à ces idoles sans voix et sans force.*

— *Ipsi, les princes, les prêtres, les faux prophètes.* — *Dicunt, ils leur parlent, ils leur adressent leurs prières.* Plusieurs commentateurs traduisent les mots hébreux,

הם אבריהם, par « c'est d'eux que l'on dit ».

— *Immolate homines vitulos adorantes.* זבחי ישיכון אדם עגלים. Ces mots ont reçu deux interprétations principales. La première

adoptée par les anciennes versions, Jarchi, Kimchi, S. Jérôme, S. Cyrille, Théodoret, Keil, etc., voit dans ces mots une allusion aux sacrifices humains. On peut, d'après elle, traduire ainsi l'hébreu : Sacrificateurs d'hommes, qu'ils baissent (adorent) les taureaux. Il est indubitable qu'il y a eu des sacrifices humains chez les Israélites. Comment en douter quand on a lu IV Rois, XVII, 16, 17, Cfr. verset 31 ; Ezéch. XXIII, 36, 37 ; Mich. VI, 2, 7 ; Ps. CV, 37, 38 ? Il y en a eu aussi dans le royaume de Juda, IV Rois, XVI, 3 ; XXI, 6 ; Jérém. VII, 51 ; XIX, 5 ; XXXII, 35 ; Ezéch. XVI, 20 ; II Paral. XXVIII, 3 ; XXXIII, 6. On objecte à cette traduction que les sacrifices humains n'étaient pas offerts aux veaux d'or, mais seulement à Moloch, et que les adorateurs de cette divinité ne rendaient pas d'hommages aux veaux d'or, c'est-à-dire à Jéhovah, adoré sous ce sym-

3. C'est pourquoi ils seront comme les nuages du matin, comme la rosée matinale qui se sèche, comme la poussière enlevée de l'aire par un tourbillon, et comme la fumée d'une cheminée.

4. Mais c'est moi qui suis le Seigneur ton Dieu depuis le pays d'Égypte. Tu ne connais pas d'autre Dieu que moi, et nul Sauveur que moi seul.

5. Je t'ai connu dans le désert, dans la terre de la solitude.

6. Ils se sont remplis et rassasiés dans leurs pâturages; puis ils ont enorgueilli leur cœur, et ils m'ont oublié.

7. Et moi je serai pour eux comme une lionne, comme un léopard sur le chemin des Assyriens.

3. Idcirco erunt quasi nubes matutina, et sicut ros matutinus præteriens, sicut pulvis turbine raptus ex area, et sicut fumus de fumario.

4. Ego autem Dominus Deus tuus ex terra Ægypti, et Deum absque me nescies, et salvator non est præter me.

Is. 43, 44.

5. Ego cognovi te in deserto, in terra solitudinis.

6. Juxta pascua sua adimpleti sunt, et saturati sunt; et levaverunt cor suum, et obliti sunt mei.

7. Et ego ero eis quasi leæna; sicut pardus in via Assyriorum.

bole. Aussi dans la seconde interprétation traduit-on l'hébreu ainsi : Des sacrificateurs des (parmi les) hommes baisent les veaux. La construction serait analogue à celle d'Isaïe, xxix, 19, אֲבִינֵי אֲדָם, les pauvres d'entre les hommes, c'est-à-dire les hommes pauvres. Mais cette explication ne peut avoir de sens que si le prophète parle ironiquement et dénonce la grande folie des hommes qui adorent des animaux. Dans ce cas même on ne voit pas comment relier ces mots à ceux qui précèdent : On dit d'eux. Bochart, Aekermann, Ewald, Schmoller, etc., soutiennent cependant cette seconde explication. — Adorantes, אֲדָרְשִׁי, ils bai-ent en signe d'hommage et d'adoration : Cfr. Job, xxxi, 26, 27; Ps. ii, 12; Cfr. III Rois, xix, 18. Les LXX, au lieu de « vitulos adorantes » ont : ὑποσχεταί, ἐλθόντες.

3. — Idcirco. A cause de tant de crimes. — Erunt quasi nubes matutina, et sicut ros. V. plus haut, vi, 1, où le prophète a déjà employé ces images. — Sicut pulvis turbine raptus. אֶרֶץ est la pellicule des grains qui se détache au battage, la balle; Is. xvii, 13; xli, 15; Ps. l, 1, xxxiv, 5; Job, xxi, 18; Dan. ii, 35. — Sicut fumus de fumario. כֶּשֶׁת, de la fumée. Comme il n'y avait pas de cheminée, la fumée sortait par les ouvertures des maisons. LXX : ὁ ἀπὸ ἀπὸ θαλάσσης, au lieu de ce dernier mot S. Jérôme lisait ἀπὸ θαλάσσης, saturelles. Le royaume d'Israël sera détruit de façon à ne laisser aucune trace de son existence.

4. — Ego autem... ex terra Ægypti. Cfr. xii, 9. La perversion d'Israël est d'autant plus coupable que depuis les temps les plus anciens de son histoire Dieu a été son bienfaiteur constant. — Deum absque me nescies. Avant ces mots les LXX ajoutent une longue phrase que S. Jérôme considérerait comme apocryphe. Le prophète poursuit en rappelant au peuple qu'il n'eût pas dû reconnaître d'autre Dieu que Jéhovah, Cfr. Ps. lxxx, 10. — Salvator non est præter me. Cfr. Is. xliii, 11; xlv, 8, xlv, 5, 6.

5. — Ego cognovi te in deserto... Je t'ai connu et je t'ai comblé de bienfaits; aussi aurais-tu dû à ton tour me faire connaître ta reconnaissance. LXX : ἐποίησάν σοι. — Solitudinis. סוּלִיּוּת, mot qu'on ne rencontre qu'ici signifie l'aridité, la sécheresse, ou la chaleur. S. Jérôme a suivi les LXX. Sans l'aide continuelle de Dieu, Israël n'aurait jamais pu venir à bout des fatigues et des privations du désert.

6. — Juxta pascua sua... Quand ils furent en possession du pays de Chanaan, ils furent dans l'abondance et dans la prospérité, et alors ils oublièrent Dieu, comme il arrive souvent dans ce cas, Deut. viii, 14; Ezech. xxxi, 10. Cet oubli de Dieu a déjà été reproché par Osée à ses compatriotes, ii, 15; iv, 6; viii, 14. Ce serait une faute de ne chercher Dieu que pour obtenir les biens temporels, Jean, vi, 26, 27. Il est plus difficile d'ailleurs, dit Pusey, de supporter la prospérité que l'adversité.

7. — Ego ero eis quasi leæna. A cause de

8. Occurram eis quasi ursa raptis catulis ; et dirumpam interiora jecoris eorum : et consumam eos ibi quasi leo, bestia agri scindet eos.

9. Perditio tua, Israël : tantummodo in me auxilium tuum.

10. Ubi est rex tuus ? maxime nunc salvet te in omnibus urbibus tuis ; et judices tui, de quibus dixisti : Da mihi regem et principes.

1, Reg. 8, 5.

11. Dabo tibi regem in furore meo, et auferam in indignatione mea.

12. Colligata est iniquitas

8. J'arriverai sur eux comme une ourse privée de ses petits ; je leur arracherai les entrailles et le foie, je les dévorerai sur place comme un lion, et les bêtes sauvages les mettront en pièces.

9. Tu te perds, Israël, car ton secours n'est qu'en moi.

10. Où est ton roi ? Qu'il te sauve maintenant surtout dans toutes tes villes ; et tes juges, dont tu as dit : Donne-moi un roi et des princes.

11. Je t'ai donné un roi dans ma fureur, et je te l'enlèverai dans ma colère.

12. Les iniquités d'Ephraïm sont

cet oubli. Dieu sera pour Israël comme un lion, שִׁנְיָה, LXX : πικρὸς. Cfr. v. 14, XIV, 1 ; Is. LXIII, 7-10. — *Sicut pardus*. Cfr. Is. XI, 6. Le lion et la panthère sont souvent réunis dans les Livres saints. — *In via Assyriorum*. Ce sera par le moyen des Assyriens que Dieu montrera sa sévérité. Litt. « Sur le chemin je les guetterai », pour m'élancer sur eux comme une bête féroce. S. Jérôme traduit comme les LXX.

8. — *Occurram eis*, comme un ennemi. — *Quasi ursa raptis catulis*. דָּב שִׁנְיָה, LXX : ἀπορομένης ; Cfr. II Rois, XVII, 8 ; Lam. III, 10 ; Prov. XVII, 12. L'ours n'est jamais si cruel que lorsqu'il a faim ou qu'on lui a enlevé ses petits. — *Dirumpam interiora jecoris eorum*. Nouvelle image pour indiquer la cruauté avec laquelle l'ennemi traitera Israël. Litt. « Je leur arracherai l'enveloppe du cœur ». — *Consumam eos*. Cfr. Jérém. L, 17. — *Ibi*, dans le chemin où je les guetterai. — *Bestia agri*... Cfr. II, 14.

9. — *Perditio tua, Israël*, ce qui fait ta perte, ô Israël, c'est que tu t'es révolté contre Dieu, en qui seul tu pouvais trouver du secours. — *Tantummodo in me auxilium tuum*. Allusion, comme le prouve le verset suivant à l'époque où Israël demanda un roi à Samuel, I Rois, VIII, 5 et suiv. C'est à partir de ce moment que la défection d'Israël se prononça. Litt. « Car (tu as été) contre moi, contre ton secours ». Cfr. Deut. XXXIII, 26, 29 ; Ps. XXXII, 20 ; LXX : τῇ ἀσθενείᾳ σου, Ἰσραὴλ, τίς βοηθήσει.

10. — *Ubi est rex tuus ?* Ce roi en qui tu avais confiance, x, 3, et que tu espérais pouvoir te sauver, qu'est-il devenu ? Peut-être y a-t-il ici allusion à la situation du royaume d'Israël après la disparition de la

dynastie de Jéhu, lorsque des gouvernements éphémères entretenaient l'anarchie au lieu d'y mettre fin. Les usurpateurs qui se disputaient alors le trône, dit Reuss, n'étaient pas de taille à arrêter la catastrophe imminente. — *Maxime nunc*. Maintenant surtout que le danger presse. — *In omnibus urbibus tuis*. Dans ces villes que l'ennemi va prendre et détruire ; Cfr. Mich. V, 13. — *Judices tui*. Les ministres du roi, les magistrats dont il a été question, VII, 7. — *De quibus dixisti*. V. I Rois, VIII, 5 et suiv.

11. — *Dabo tibi regem in furore meo*. Litt. « Je t'ai donné un roi dans ma colère ». Cfr. I Rois, XII, 17, 19. — *Et auferam indignatione mea*. Aujourd'hui où tu as porté mon indignation au comble, je t'enlèverai ce roi que tu m'avais demandé, quoique tu visses bien ma répugnance à te le donner. « Tu enim dixisti : Da mihi regem et principes ; itaque dedi tibi Saulem regem in furore meo, in tantum ut in diebus messis pluviam demonstrarem contra naturam Judæ provincie. Et abstuli, inquit, in indignatione mea regem, videlicet Sedeciam ; ut quem cum furore dederam tollerem cum indignatione. Alii arbitrabantur datum in furore regem Jeroboam, filium Nabath, et ablatum in indignatione Osee, ultimum regem decem tribuum. Hoc quod exposuimus : dedi tibi regem in indignatione mea, Hebræi ad futurum tempus referunt. Eo, inquit, tempore, quo dicebas : Da mihi regem et principes, ego tibi respondebam per Samuelem, quod daturus tibi essem in furore meo, et ablaturus in indignatione mea ». S. Jérôme.

12. — *Colligata est iniquitas Ephraïm*.

réunies, son péché est mis en réserve.

13. Les douleurs de l'enfantement l'atteindront. Il est comme un enfant sans raison, et il sera exterminé dans la ruine de tout son peuple.

14. Je les délivrerai de la main de la mort ; je les rachèterai de la mort. O mort, je serai ta mort, ô enfer, je serai ta morsure. Mes yeux ne connaissent plus de consolation.

Ephraïm, absconditum peccatum ejus.

13. Dolores parturientis venient ei. Ipse filius non sapiens : nunc enim non stabit in contritione filiorum.

14. De manu mortis liberabo eos, de morte redimam eos : ero mors tua, o mors, morsus tuus ero, inferne : consolatio abscondita est ab oculis meis.

I. Cor. 13, 54 ; II-b. 2, 14.

Toute cette iniquité d'Ephraïm a été réunie comme en un faisceau ; Cfr. IV, 19 ; Prov. XXX, 4. LXX : συσπρωχὴν ἀδικίας ; Εφραΐμ. — Absconditum peccatum ejus. Son péché est caché, c'est-à-dire conservé dans le souvenir de Dieu ; Cfr. Job, XXI, 19.

13. — Ces péchés, qui ne sont pas oubliés par Dieu, seront punis grièvement. — Dolores parturientis venient ei. Image employée souvent dans la Bible pour montrer l'intensité de la douleur causée par le châtiment ; Cfr. Is. XXVI, 17 ; Jérém. XLIX, 24 ; Mich. IV, 9, 10. — Ipse filius non sapiens. Il est fou, puisqu'il rejette le roi céleste, met sa confiance dans un roi impuissant et demande aux idoles un secours qu'il ne peut en recevoir. — Nunc enim non stabit in contritione filiorum. Il ne pourra résister aux ennemis, lorsque ceux-ci, ayant envahi le pays, mettront ses fils à mort. Litt. « C'est un enfant peu sage, qui ne se présente pas pour voir le jour, quand son temps (le temps de sa naissance) est arrivé ». Cfr. IV Rois, XIX, 3 ; Is. XXXVI, 3. Même au dernier moment le peuple pourrait encore se sauver s'il voulait se convertir ; mais il s'y refuse obstinément.

14. — De manu mortis liberabo eos... Pourtant Dieu désire les arracher à la mort qui les menace, il se proclame toujours leur libérateur et leur rédempteur, à condition qu'ils reviendront à lui. Litt. « de la main du sheol ». Sur le sheol, שְׁאוֹל, V. Gen. XXXVII, 35 ; Is. XIV, 9, 11, 14 ; Job, XIV, 13, etc. Ici il est synonyme de mort. Théodoret pense que nous avons ici une prophétie qui trouvera son accomplissement au retour de la captivité. Cette prophétie aura un accomplissement plus complet, dans le sens mystique, lors de la résurrection universelle des morts. — Ero mors tua, o mors, morsus tuus ero, inferne. Il faut avant tout renvoyer à la note sur XI, 1. Les circonstances sont identiques. Le sens littéral s'applique à la déli-

vance d'Israël de la captivité et de la mort, au cas où il se convertirait. Le sens allégorique auquel le prophète s'élève tout d'un coup concerne la victoire obtenue sur la mort par le sacrifice et la résurrection de Notre-Seigneur. Castro et Théodoret sont de ce sentiment. Beaucoup de commentateurs juifs, cités par Galatin, et d'interprètes chrétiens appliquent littéralement ces paroles au Messie : ainsi S. Jérôme, Eusèbe, S. Augustin, S. Grégoire, Haymon, Hugues de S. Cher, Rupert, Nicolas de Lyre, Vatable, Arias Montanus, Ribera. S. Paul a appliqué ce passage à la résurrection générale des morts. I. Cor. xv, 54 ; il cite d'après la traduction des LXX. Mais, comme le fait observer Castro, « dicendum rursus est, Paulum adduxisse verba illa dicta seorsim accepta, potius in sensu mystico, ad insultandum morti et acclamandum Christo triumphatori, et non... in sensu litterali ». Cette interprétation nous paraît la meilleure : S. Paul, selon la remarque de Delitzsch, l. c., se sert des paroles d'Osée comme d'un chant de triomphe pour célébrer la gloire du Christ ressuscité, vainqueur de la mort. Citons toutefois l'explication de Tirin : « Et ipse denique S. Paulus, qui I. Cor. xv, 54, hæc Christo applicat, sed ex versione LXX qui pro eo quod Noster habet, Ero mors tua, o mors : morsus tuus ero inferne : alteri significationi earumdem vocum Hebraicarum adherentes verterunt, Ubi est mors victoria tua ? ubi est mors stimulus tuus ? Quia Hebr. ahi, id est, ero, per metathesin fit aije, id est, ubi. Rursus devarecha, id est, pestes tuæ, seu mors vel exitium tuum, significat etiam δίκην, id est, sententiam juridicam, qua causa alicui adjudicatur, id est, victoriam. Eodem modo katsh, id est, excisio, verti potest vel morsus, quo quis conficitur, vel aculeus, seu stimulus, quo quis confoditur. Denique secol et infernum significat et

15. Quia ipse inter fratres dividet, adducet urentem ventum Dominus de deserto ascendentem : et siccabit venas ejus, et desolabit fontem ejus : et ipse diripiet thesaurum omnis vasis desiderabilis.

Ezech., 19, 12.

15. Parce que le Seigneur dividra les frères, il fera monter du désert un vent brûlant, qui séchera ses ruisseaux, et qui tarira sa source. Il pillera son trésor, et tous ses vases précieux.

CHAPITRE XIV.

Conclusion du discours du prophète par un appel à la conversion complète au Seigneur (x 1-2). — Inutilité d'espérer et de se confier dans les nations étrangères (x 3). — Le Seigneur lui-même pansera les blessures de son peuple et lui accordera sa grâce (x 4-8). — Epilogue du livre tout entier (x 9).

1. Pereat Samaria, quoniam ad amaritudinem concitavit Deum suum : in gladio pereant, parvuli eorum elidantur : et foetæ ejus discindantur.

1. Que Samarie périclite, parce qu'elle a poussé son Dieu à l'amertume ; qu'elle périclite par le glaive ; que ses petits enfants soient écrasés, et ses femmes enceintes éventrées.

mortem, quæ tunc omnes ad infernum deducebat. Eodem ergo redit utraque versio, et utraque est canonica, et potest utraque simul jungi hoc modo : Ubi est, o mors, victoria et aculeus tuus, quo soles omnes conficere ? Ego, ego illum confregi, qui morte mea mortem et exitium tibi attuli, et morsu meo infernum una tecum discerpsi et absorpsi ! Quod cœptum impleri in regressu Christi ex inferis, quando non modo SS. Patres e limbo, sed et purgantes animas ad unam omnes educit (ut pie tenent S. August. Gregor. Ansel. inclinant Marsilius. Gabriel, Major, Sotus, sed Gerson dubitat, et S. Thomas ac Suarez negant) : perfecte vero complebitur in universali resurrectione, ut docet Apostolus, et omnes SS. Patres ». — *Consolatio abscondita est ab oculis meis*. Mais je ne puis abandonner ma résolution de punir Ephraïm, et, malgré tous mes légitimes griefs, cela m'enlève toute consolation. Le châtement que je dois lui infliger m'allège, et pourtant je ne puis l'en exempter.

15. — *Quia ipse inter fratres dividet*. Car l'enfer divisera les frères, disent S. Jérôme, Nicolas de Lyre, Tirin, etc. Il les divisera en séparant ces deux royaumes d'Israël et de Juda, ou en séparant les damnés des bienheureux ; ainsi S. Jérôme et Haymon. Mais l'hébreu a : « Lui (Ephraïm) qui croît (ou

qui est fertile) entre ses frères », יִצְיָא, jeu de mots avec אֲשֵׁרִים. Ephraïm est comparé à un arbre plus vigoureux que les autres, verdoyant et couvert de fruits, qui sous l'action du Schimoun, va se dessécher et périr. S. Jérôme a traduit d'après les LXX. — *Adducit urentem ventum Dominus de deserto ascendentem*. קָדִיב, V, xii, 1, est le vent brûlant qui vient du désert, le Schimoun ; V. Ezech., xix, 12 ; Jon. iv, 8. Le vent arrivant du désert avec une grande impétuosité est la figure de l'ennemi qui arrive à la hâte sans que rien puisse l'arrêter, Cfr. Is. xxxi, 4 ; Jérém. xiii, 24 ; Job. i, 19. — *Siccabit venas ejus*. Toute la sève de cet arbre sera desséchée ; Cfr. Jérém. li, 36. Lit. « Sa source sera séchée. » — *Desolabit fontem ejus*. Cfr. ix, 26. Toute la force et la prospérité de l'état disparaîtra. — *Ipsæ*, l'ennemi, qui a été tout à l'heure désigné par la comparaison du vent brûlant. — *Thesaurum omnis vasis desiderabilis*. Les trésors qui renferment toutes les choses précieuses ; Cfr. Jerem. xxv, 34 ; Nah. ii, 10 ; ii Paral. xxxvii, 27. Le prophète, ii, 8 ; xii, 21, nous a appris que les Israélites s'enorgueillissaient beaucoup de leurs richesses. Jérémie, xv, 13, fait contre Juda des menaces analogues à celles qui sont proférées ici contre Israël.

CHAP. XIV. — 1. — Ce premier verset,

2. Convertis-toi, Israël, au Seigneur ton Dieu, puisque tu tombes à cause de ton iniquité.

3. Apportez avec vous des paroles, et convertissez-vous au Seigneur; dites-lui : Ote toute notre iniquité; accepte ce bien, et nous t'offrirons nos vœux en guise de taureaux.

4. Assur ne nous sauvera pas; nous ne monterons pas sur des

2. Convertere, Israël, ad Dominum Deum tuum : quoniam corruisti in iniquitate tua.

3. Tollite vobiscum verba, et convertimini ad Dominum, et dicite ei : Omnem aufer iniquitatem : accipe bonum, et reddemus vitulos labiorum nostrorum.

4. Assur non salvabit nos, super equum non ascendemus, nec dice-

comme le pensent tous les commentateurs, en particulier Albert le Grand et Denys le Chartreux, doit être rattaché au chapitre précédent. — *Pereat*. Elle périra certainement. — *Samaria*; son nom désigne souvent le royaume de dix tribus dont elle est la capitale. — *Ad amaritudinem concitavit*. *בִּיָּצָה*, elle s'est révoltée contre le Seigneur. — *In gladio pereant*. Les habitants de Samarie périront par le glaive: Cfr. vii, 16. — *Parvuli eorum elidantur*. Cfr. x, 14; Ps. cxxxvii, 9. — *Facti ejus discindantur*. Cfr. iv, Rois, viii, 12; xv, 16; Amos, i, 13. La barbarie des Assyriens dépassait celle de tous les peuples de cette époque, qui n'apportaient pourtant pas à la guerre de grands scrupules.

2. — *Convertere... ad Dominum Deum tuum*. *שׁוּבוּ... אֲדֹנָי*, qu'on ne trouve qu'ici (שׁוּבוּ pour שׁוּבוּ) et Deut. iv, 30; xxx, 2; Joël, ii, 12. — *Quoniam corruisti in iniquitate tua*. Les grandes infortunes subies par Israël, Cfr. Is. iii, 8, et que ses péchés seuls lui ont attirées, devraient le ramener à la pénitence. « Totus Israel ad poenitentiam provocatur, ut qui infirmus est, sive corruit in iniquitatibus suis, revertatur ad medicum et recipiat sanitatem, vel stare incipiat, qui corruerat ». S. Jérôme.

3. — *Tollite vobiscum verba*. Présentez vos hommages, vos prières et vos vœux à Dieu. Litt. « Prenez avec vous des paroles du repentir qui vont être prononcées », comme un objet matériel tel qu'on a coutume de le déposer sur l'autel. — *Et convertimini ad Dominum*. Cfr. verset 2. — *Convertissiez-vous du fond du cœur, et non pas seulement des lèvres*. Cfr. ii, 9; iii, 5; vi, 1. — *Dicite ei*, à Dieu. La formule de repentir et d'aveu est donnée ici, comme ailleurs dans l'Écriture, Is. xlviii, 20; Jer. xxxi, 7; Ps. lxxv, 3; 1 Paral. xvi, 35. — *Omnem aufer iniquitatem*. Ps. xxxi, 4; xxxvii, 5. Purifie-nous du passé, et préserve-nous pour l'avenir. Ps. l, 11. Le pardon des fautes passées est l'objet de cette demande. Selon Nicolas de Lyre elle s'adresse

au Christ qui est venu effacer les péchés du monde. — *Accipe bonum*. Prends en bonne part notre prière; reçois avec miséricorde un cœur repentant. « Nisi enim tuleris mala nostra, bonum tibi quod offeramus, habere non possumus, juxta illud quod alibi, Ps. xxxvi, 27, scriptum est : Declina a malo et fac bonum ». S. Jérôme. — *Reddemus vitulos labiorum nostrorum*. Nous t'offrirons nos prières en place des sacrifices de taureaux. « Vituli labiorum laudes in Deo sunt et gratiarum actio : sacrificium enim Deo spiritus contribulatus. Ps. l, 19. Igitur, illo jam tempore, carnalibus victimis reprobatis, placabilis Deo hostia est pura confessio ». S. Jérôme. Cfr. Hebr. xiii, 15. Estius propose une autre interprétation. « Est et alia, ut apparet, probabilior; utpote simplicior, planiorque; quod nimirum, de votis sacrificiorum reddentis sententia hæc accipitur, isto sensu : Reddemus, et offeremus vitulos, et quodcumque aliud sacrificii genus, quod in angustiis constituti labiis nostris, et ore votivum nos oblaturos. Sic Deuteron. 23. Quod semel egressum est de labiis tuis, observabis, et facies, sicut promisisti Deo tuo, de propria voluntate et ore tuo locutus es. Sic voluntas et petitio labiorum etiam vocatur, id est, voluntas labiis pronunciata, et e labiis egressa. Psalmo 20. Voluntate labiorum ejus non fraudasti eum. Et Psal. 65. Introibo in domum tuam in holocaustis : reddam tibi vota mea, quæ distinxerunt labia mea, et locutum est os meum in tribulatione mea. Hoc enim totum nihil aliud esse videtur, quam quod hic paucis verbis dicitur. Reddemus vitulos labiorum nostrorum. » LXX : ἀντα ποδώσωμεν καρπὸν χειλέων ἡμῶν.

4. — *Assur non salvabit nos*. Le roi d'Assyrie et son peuple, en qui nous avons follement mis notre confiance, ne nous sauvera pas. Souvent Osée a reproché aux Israélites leurs alliances avec l'Assyrie, v, 13; vii, 12; viii, 19. — *Super equum non ascendemus*. Nous ne croirons plus que le meilleur

mus ultra : Dii nostri opéra manuum nostrarum : quia ejus, qui in te est, misereberis pupilli.

5. Sanabo contritiones eorum; diligam eos spontanee; quia aversus est furor meus ab eis.

6. Ero quasi ros Israel; germinebit sicut lilium; et erumpet radix ejus ut Libani.

7. Ibunt rami ejus, et erit quasi oliva gloria ejus, et odor ejus ut Libani.

8. Convertentur sedentes in umbra ejus : vivent tritico, et germinabunt quasi vinea : memoriale ejus sicut vinum Libani.

moyen de nous mettre en sûreté soit d'avoir une nombreuse cavalerie; Is. II, 7; Os. I, 7. Peut-être aussi y a-t-il allusion à une alliance avec l'Égypte dont la cavalerie était si renommée; Cfr. Is. XXX, 1; XXXI, 1; Deut. XVII, 16; III Rois, X, 28. — *Nec dicemus ultra*, comme nous l'avons dit follement; Cfr. II, 7. — *Dii nostri opera manuum nostrarum*. Cfr. VIII, 6; XIII, 2. Les Israélites confesseront ainsi et désavoueront leur folie. — *Ejus qui in te est, misereberis pupilli*. Parce que tu auras pitié de ton peuple, abandonné de tout le monde, excepté de toi. Litt. « en toi l'orphelin trouvera miséricorde ». Cfr. I, 6, 8, II, 3.

5. — *Sanabo contritiones eorum*. Les blessures que leurs péchés leur ont valus. — *Diligam eos spontanee*. Je les aimerai par pure libéralité, sans qu'ils l'aient aucunement mérité. LXX : *ἀπολύσω*. — *Aversus est furor meus ab eis*. Cfr. Mich. VII, 18, 19.

6. — *Ero quasi ros*. Cfr. Is. XXVI, 19. Quelques commentateurs voient dans ces mots une prophétie du Christ. Is. XLV, 8. — *Germinebit sicut lilium*. Il croîtra rapidement comme le lis, auquel les anciens attribuaient une prodigieuse croissance. Le lis blanc, *שִׁשְׁתִּיר*, est très abondant en Palestine où il vient sans culture. Reuss ne dit pas pourquoi il trouve cette interprétation traditionnelle douteuse. — *Erumpet radix ejus ut Libani*. Israël sera enraciné aussi solidement que les cèdres du Liban, ou bien : il sera aussi solide que cette montagne, qui,

chevaux; nous ne dirons plus que les œuvres de nos mains sont nos dieux; parce que tu auras pitié de l'orphelin, qui se repose en toi.

5. Je guérirai leurs blessures, je les aimerai de bon cœur, parce que ma fureur se sera détournée d'eux.

6. Je serai comme une rosée pour Israël; il germera comme le lis, et sa racine s'étendra comme celles du Liban.

7. Ses branches s'étendront, sa gloire sera semblable à l'olivier, et son parfum sera comme celui du Liban.

8. Ils se convertiront et ils se reposeront sous son ombre, ils vivront de froment, ils germeront comme la vigne; leur renom sera comme celui du vin du Liban.

comme les autres montagnes, est un des fondements de la terre; Mich. VI, 2: Cfr. Ps. CXXIV, 1.

7. — *Ibunt rami ejus*. Ses rameaux s'étendront au loin; Cfr. Jérém. XII, 1. Sa progéniture s'accroîtra considérablement. — *Quasi oliva gloria ejus*. Cfr. Lev. XXIV, 2. C'est sans doute, dit Reuss, à la bonté des fruits, et non à la beauté de l'arbre qui les produit que le prophète emprunte sa comparaison. LXX : *ὡς ἐλία κατὰ καρπὸν*. — *Odor ejus ut Libani*. Les arbres du Liban, tels que les cèdres, et toutes les fleurs qui s'y trouvent et qui donnent une odeur des plus agréables, servent ici de comparaison. Cfr. Cant. IV, 11.

8. — *Convertentur*. Israël reviendra à Jéhovah, lorsque après la captivité ils rentreront dans leur pays. Mais *יָשׁוּב*, dit Rosenmüller, a plutôt ici le sens de : ils se reposeront; Cfr. Is. XXX, 15, où *יָשׁוּב* a le sens de repos. — *In umbra ejus*. A l'ombre de cet arbre qui symbolisait tout à l'heure Israël, ou bien à l'ombre, sous la protection de Dieu qui leur aura donné cette tranquillité. Plusieurs commentateurs chrétiens, suivant le Targum : ils habiteront sous l'ombre de leur oint, voient encore ici une prédiction du règne du Messie. — *Vivent tritico*. Ils vivront dans l'abondance des biens terrestres. On peut aussi traduire l'hébreu : ils feront pousser le blé. Ils auront tout à profusion, non seulement, dit Tirin, la nourriture corporelle, mais aussi la nourriture spirituelle, par la parole

9. Ephraïm, qu'ai-je à faire de tes idoles ? C'est moi qui t'exaucerai, moi qui te ferai grandir comme un sapin verdoyant, moi qui te ferai porter ton fruit.

10. Qui est sage pour comprendre cela ? Qui est intelligent et le sait ? Car les voies du Seigneur sont droites, et les justes y marcheront ; mais les prévaricateurs y périront.

9. Ephraim, quid mihi ultra idola ? ego exaudiam, et dirigam eum ego ut abietem virentem : ex me fructus tuus inventus est.

10. Quis sapiens, et intelliget ista ? intelligens, et sciet hæc ? quia rectæ viæ Domini, et justī ambulant in eis : prævaricatores vero corrunt in eis.

de Dieu comme l'expliquent S. Jérôme et Théodoret, et par les sacrements, en particulier par celui de l'Eucharistie, selon l'interprétation de Sa et de Cornelius à Lapide. — *Memoriale ejus sicut vinum Libani*. Litt. : « leur renommée sera (aussi grande que) celle du vin du Liban ». Le vin du Liban, de temps immémorial, avait une grande célébrité ; Plin., Hist. nat., xiv, 7. Voir aussi Kimchi et Rosenmüller. « Vinum Libani possumus appellare mixtum et conditum thymiamate, ut odorem suavissimum habeat ; vel vinum Libani est quod Domino libatur in templo, de quo in Zacharia, xi, 4, sub Libani vocabulo legimus, Aperi, Libane, portas tuas ». S. Jérôme.

9. — *Ephraim* est un vocatif suivi immédiatement de ce que le Seigneur lui dit. On peut suppléer après ce mot : souviens-toi de ce qui suit. — *Quid mihi ultra idola*. Je n'aurai plus dorénavant à l'accuser au sujet des idoles. Ephraim les laissera en effet de côté désormais. Ou bien, c'est Ephraim qui parle et proclame son mépris pour les idoles. La première explication semble mieux convenir au contexte. — *Ego exaudiam...* Dans le cas où cet abandon sera réel, Dieu exaucera les prières d'Israël.

— *Dirigam eum ego ut abietem virentem*. Je le ferai prospérer de sorte qu'il sera comme un arbre toujours vert. Les modernes traduisent : C'est moi qui le regarderai (favorablement), moi qui serai pour lui comme un cyprès verdoyant. Dieu protégera toujours Israël. — *Ex me fructus tuus inventus est*. C'est de moi que tu tiendras ton bonheur et ta prospérité.

10. — Mais Israël comprendra-t-il ? Sera-t-il assez sage pour revenir à Dieu, après avoir abandonné et ses idoles et ses trompeuses alliances ? Le prophète semble en douter. — *Quis sapiens...* Cfr. Jérém. ix, 11 ; Ps. cvi, 43. — *Rectæ viæ Domini*. Les voies du Seigneur sont les préceptes qu'il donne aux hommes pour leur conduite ; Cfr. II Rois, xxii, 22, 23, 31 ; Is. xxxvi, 7 ; Lvii, 14 ; Ezech. xviii, 25, 29. — *Justi ambulant in eis*. Ces voies ne sont accessibles qu'à ceux qui veulent obéir à Dieu. — *Prævaricatores corrunt in eis*. Les impies les abandonnent bien vite, et la plupart des Israélites sont des impies. « Quam angusta porta et arcta via est quæ ducit ad vitam, et pauci sunt qui inveniunt eam ». Matt. vii, 13.